



JEUDI 27 JUIN 1996

No 36299 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Football - Euro 96: Tchèques et Allemands en finale

Histoire de penalties



Tant à Manchester, entre la République tchèque et la France, qu'à Londres, entre l'Allemagne et l'Angleterre, c'est au terme de la cruelle épreuve des tirs au but que les Tchèques et les Allemands ont obtenu leur billet pour la finale de l'Euro 96. C'est donc à une histoire de penalties que l'on a eu droit hier lors de deux demi-finales qui ne se sont ressemblées que par leur dénouement. En effet, si l'on s'est ennuié à Old Trafford, on a vibré à Wembley dès l'ouverture du score par Shearer à la deuxième minute (photo Keystone), réussite gommée par celle de Kuntz (16e). Finalement, les Britanniques sont passés à la trappe au terme d'un formidable combat. Il n'en reste pas moins que la présence des Tchèques en finale constitue la sensation de la compétition. (Imp)

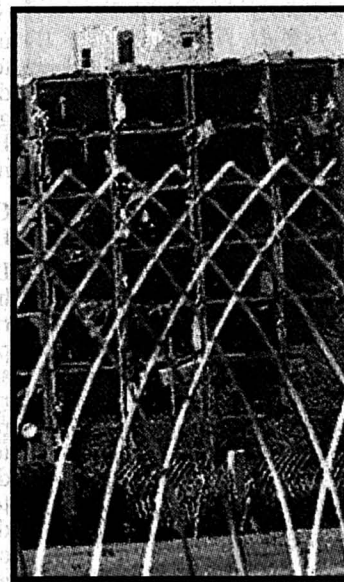
● Pages 9 et 11

Attentat meurtrier

L'Arabie choquée

Le président Bill Clinton a promis hier de tout mettre en œuvre pour châtier les terroristes qui ont frappé en plein cœur les intérêts américains en Arabie saoudite. L'attentat, commis mardi soir à l'aide d'un camion-citerne piégé, a fait 19 morts et 270 blessés.

● Page 2



Afghanistan

Violents combats

Les talibans ont violemment bombardé Kaboul hier. Les tirs de roquettes ont fait au moins 61 morts et une soixantaine de blessés. Cette attaque des miliciens islamistes est la plus meurtrière depuis plusieurs mois.

Page 2

Réfugiés bosniaques

Renvoi reporté

Les 21.000 Bosniaques chassés par la guerre peuvent rester en Suisse jusqu'à l'année prochaine. Le Conseil fédéral est revenu hier sur sa décision de rapatrier, d'ici à fin août prochain déjà, 8000 d'entre eux.

Page 4

Assemblée générale de la SMH

Dividende accepté

Nicolas Hayek à la barre, les actionnaires profitent visages au vent de la vitesse acquise. Mais à mille lieues des USA faits royaume de l'actionnaire, ces derniers restent souvent en retrait dans notre pays. Ce fut le cas lors de l'Assemblée générale ordinaire de la SMH organisée hier au Palais des Congrès de Bienne. A une très large majorité, ils ont accepté le maintien du dividende à 17% du bénéfice.

Page 4

Grand Conseil neuchâtelois

L'Uni plus autonome

Le Grand Conseil neuchâtelois a accordé hier plus d'autonomie à l'université. Il a adopté par 75 voix sans opposition une nouvelle loi lui attribuant une plus grande liberté de gestion.

Page 19

Suisse: bébés-éprouvettes, don de sperme et d'ovules

Une loi plutôt restrictive

Le projet de loi sur la procréation assistée, présenté hier par le Conseil fédéral, propose des principes relativement sévères. Au nom du «bien supérieur de l'enfant», on a repris certaines dispositions du régime de l'adoption. Pour apaiser les craintes soulevées par les manipulations génétiques, on a dressé une longue liste d'interdictions.

La loi doit concrétiser l'article constitutionnel voté par le peuple en 1992 - du moins le volet concernant la technologie génétique appliquée à l'homme. Le

projet se concentre en fait sur les méthodes de procréation médicalement assistée, auxquelles ont recours les couples qui ne peuvent pas à avoir d'enfants.

Berne
François NUSSBAUM

Ce texte est aussi un contre-projet à l'initiative populaire déposée en 1994 qui demande l'interdiction de toute fécondation hors du corps de la femme, et de toute utilisation d'ovules et de sperme qui ne proviendraient

pas des deux conjoints. Conformément à la Constitution, le Conseil fédéral commence par interdire le recours à des «mères de substitution», qui portent l'enfant jusqu'à sa naissance pour le remettre ensuite aux parents commanditaires. Il refuse également les manipulations génétiques de cellules humaines, qui modifieraient les caractères héréditaires.

TROIS EMBRYONS

Le projet interdit même tout prélèvement, sur un embryon, destiné à déceler d'éventuelles

malformations avant son implantation dans l'utérus de la femme. On ne pourra d'ailleurs développer plus de trois embryons en éprouvette, pour éviter des «surnuméraires» qu'on serait tenté de conserver pour d'autres femmes ou pour la recherche.

Le prélèvement d'ovules sera limité: contrairement aux spermatozoïdes, leur congélation pose des problèmes techniques. Ces contraintes pour la conservation d'ovules et d'embryons laissent toutefois la possibilité de congeler des ovules «impré-

gnés» (fécondés par des spermatozoïdes mais avant leur fusion).

Reste qu'aucune méthode de procréation assistée (insémination ou «in vitro») ne pourra faire appel à des ovules provenant d'une personne étrangère au couple, alors que le don de sperme reste autorisé. Par ailleurs, les femmes seules ou homosexuelles ne doivent rien attendre de la loi. Enfin, le donneur de sperme ne sera plus anonyme: à 16 ans, un enfant issu du recours à cette méthode aura le droit de connaître son père biologique. F.N.

OPINION

Ne pas agir seul

La biotechnologie est un des nombreux domaines où il est désormais impossible - ou du moins imprudent - d'agir seul. Une loi trop restrictive dans un pays sera très rapidement contournée ou entraînera des mesures de rétorsion, ou encore pénalisera son économie pour un combat perdu d'avance. Mieux vaut donc s'attaquer à cette matière dans une perspective d'harmonisation.

Le projet de loi présenté hier par Arnold Koller va, globalement, dans ce sens, dans la mesure où il s'appuie sur un article de la Constitution qui a le mérite d'être potentiellement compatible avec ce qui se prépare au niveau européen. Mais le ministre de la Justice a parfois tendance à lâcher trop de lest pour rendre ses textes «politiquement acceptables».

Son projet pose les bornes nécessaires contre les abus en matière génétique: pas de «mères de substitution», pas de grossesses assistées chez des femmes trop âgées, pas de manipulations sur des cellules porteuses du patrimoine héréditaire, pas de commerce de sperme, d'ovules ou d'embryons. Tout cela semble «raisonnable» - même si les États-Unis font autrement.

On comprend moins bien, en revanche, qu'il faille différencier les couples mariés des concubins, seuls les premiers ayant droit au sperme d'un donneur. Ou qu'on interdise l'analyse - à des fins purement médicales - d'une cellule prélevée sur un embryon. Ou encore qu'on restreigne un peu rapidement la conservation d'embryons destinés à faciliter des maternités ultérieures.

Le Parlement verra s'il faut fermer toutes ces portes, alors que les dispositions de l'article constitutionnel de 1992 ne l'y obligent pas. Il y aura, à n'en pas douter, de rudes empoignades entre «dibéraux» et «intégristes». Mais, même dans un domaine aussi sensible, la liberté individuelle doit pouvoir l'emporter, tant qu'elle n'entre pas en conflit avec le bien-être collectif.

Quant aux auteurs de l'initiative populaire «pour une procréation respectant la dignité humaine», il ne sert à rien de leur tendre quelques sucres: tant qu'on n'interdira pas toute fécondation hors du corps de la mère, ils continueront leur combat, à coups de référendum ou de nouvelles initiatives. Autant alors préparer, dans la sérénité, une loi qui tienne la route au plan européen.

François NUSSBAUM

Je suis stérile et nous désirons avoir un enfant!

Vous savez ici c'est comme dans toutes les banques! C'est plus facile de faire un dépôt que d'emprunter!



le théâtre ABC au Temple-Allemand

Jeudi 27 et vendredi 28 juin à 20 h 45
Théâtre

Renseignements et réservations: 039/23 72 22

«Sur le théâtre de marionnettes»
de Heinrich von Kleist avec Anne-Marie Delbart et Claude Thébert
Mise en scène et scénographie de Gilles Lambert

Avec le soutien de L'Impartial



Attentat anti-américain en Arabie saoudite

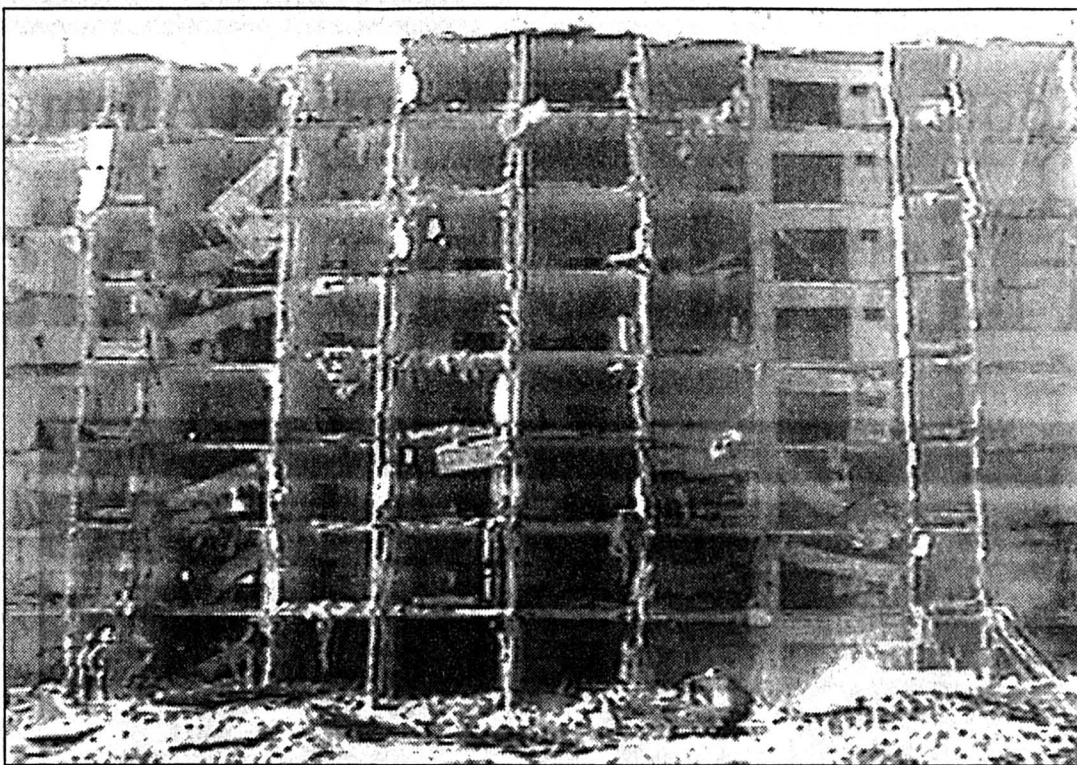
Au moins 19 morts

Au moins 19 personnes ont été tuées dans l'attentat au camion piégé qui a visé mardi soir des forces américaines en Arabie saoudite, a indiqué hier le Pentagone. Les blessés seraient au nombre de 386, selon un décompte de Ryad. L'attentat n'a pas été revendiqué.

Quatre-vingts personnes étaient toujours hospitalisées hier, dont 60 dans un état sérieux. Quelque 200 personnes au total ont été traitées pour des blessures légères, a indiqué le Pentagone. Aucun Américain n'était porté disparu, mais le sort de plusieurs personnes reste inconnu. Selon un nouveau bilan saoudien, l'attentat a fait au total 386 blessés dont 147 Saoudiens, 118 Bangladaïsi, 109 Américains, 4 Égyptiens, 2 Jordaniens, 2 Indonésiens et 2 Philippins.

CRATÈRE PROFOND DE 11 MÈTRES

L'attentat, le second en près de huit mois visant des forces américaines en Arabie saoudite, n'a pas été revendiqué. L'Arabie saoudite a offert 10 millions de riyals (3,35 millions de francs) pour des indications sur les auteurs de l'attentat. Le ministère de l'intérieur a demandé aux citoyens de «fournir aux services de sécurité toute indication sur ceux qui ont planifié, exécuté ou aidé à l'exécution de cet attentat».



Immeuble dévasté par l'explosion

L'attentat, le second en près de huit mois visant des forces américaines en Arabie saoudite, n'a pas été revendiqué. (Keystone)

CHÂTIER LES COUPABLES

La télévision saoudienne a montré l'immeuble complètement éventré par l'explosion. Les sauveteurs y recherchaient des survivants tandis que des bulldozers et des grues dégageaient les décombres. L'explosion, causée par une bombe de près de 2500 kg, a creusé un cratère de 28 mètres de long et de 11 mètres de profondeur devant le

bâtiment, ont précisé des responsables américains.

Le président américain Bill Clinton a déclaré que l'explosion semblait l'œuvre de terroristes et s'est engagé à châtier les coupables. Il a annoncé son intention de faire de la lutte contre le terrorisme sa «priorité» lors du sommet des sept pays les plus industrialisés (G7) qui s'ouvre jeudi à Lyon.

Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, a pour sa part assuré que Washington traquerait les responsables. Du Caire, où il avait rencontré les présidents égyptien Hosni Moubarak et palestinien Yasser Arafat, Warren Christopher s'est ensuite rendu au chevet des blessés.

Le complexe de logements militaires visé était situé en face

de la base aérienne Roi Abdoul-Aziz. 2000 Américains y sont basés, parmi lesquels les pilotes chargés de faire respecter une zone d'exclusion aérienne au dessus du sud de l'Irak. Des militaires américains, britanniques, français et saoudiens occupaient les 40 bâtiments du complexe.

CAMION CITERNE REPÉRÉ

Un garde de l'US Air Force a remarqué un camion citerne de 20.000 litres amené vers une clôture à côté du bâtiment. Il a alerté les services de sécurité américains et saoudiens mais les deux occupants du camion ont fui à bord d'une voiture blanche lorsqu'une patrouille saoudienne s'est approchée d'eux. Le camion a explosé deux ou trois minutes plus tard. Les agents de sécurité avaient réussi à donner l'alerte aux occupants du rez-de-chaussée et à la moitié des habitants du premier étage.

La communauté internationale, y compris le monde arabe, a condamné l'attaque. Les autorités françaises et britanniques ont condamné l'attentat et précisé qu'aucun de leurs militaires n'avait été blessé ou tué dans l'explosion. Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a lui aussi condamné l'attentat. A Londres, l'ambassadeur saoudien Ghazo Algosabi a assuré que l'attentat ne menacerait pas la stabilité de son pays et ne le ferait pas dévier de sa politique modérée. (ats, afp, reuter)

27.6.1697 - L'électeur de Saxe, Auguste, est élu roi de Pologne, succédant à Jean III.

27.6.1795 - Une armée anglaise débarque à Quiberon pour venir en aide aux royalistes français.

27.6.1801 - Le Caire se rend à une armée anglaise.

27.6.1929 - Kemal Atatürk interdit la propagande communiste en Turquie.

BRÈVES

France: famille Oufkir

La fille autorisée

Maria Oufkir, la fille du général Oufkir, recevra une autorisation de séjour assortie d'un permis de travail en France, a annoncé hier le ministre français des Affaires étrangères Hervé de Charette. Mme Oufkir était arrivée mardi à Paris avec deux parents après avoir fui clandestinement le Maroc.

Bosnie-Herzégovine

R. Karadzic: le doute

Le chef des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic a laissé planer le doute sur son retrait de la tête de la présidence de la «République serbe» de Bosnie, exigé par la communauté internationale sous peine de sanctions.

Dublin

Journaliste assassinée

Une journaliste irlandaise spécialisée dans les affaires criminelles a été assassinée hier à Dublin, a indiqué la police. Veronica Guerin avait déjà été la cible de deux tentatives de meurtre après une série d'articles controversés sur le milieu irlandais, identifiant certains de ses barons.

Election en Russie

Zinoviev pour Ziouganov

L'écrivain et ancien dissident soviétique Alexandre Zinoviev appelle à voter pour le candidat communiste à l'élection présidentielle russe. Selon lui, Guennadi Ziouganov est le seul capable de sortir la Russie de la pauvreté.

MSF

Boycott du Libéria

Les organisations humanitaires ne reprendront pas leurs programmes au Libéria sans des garanties minimales. La communauté internationale doit contraindre les chefs de faction à respecter les règles de l'aide humanitaire.

Mogadiscio

Reprise des combats

De nouveaux combats à l'arme lourde ont éclaté mercredi à Mogadiscio entre factions rivales. Ce regain de violence intervient après une journée de relative accalmie.

W. Christopher au Caire

Appel au réalisme

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher s'est efforcé hier au Caire de convaincre les Arabes de poursuivre le processus de paix avec Israël. Il propose de l'adapter à la nouvelle donne que constitue l'élection du nouveau président du Conseil israélien Benjamin Netanyahu.

M. Netanyahu a réaffirmé mardi, en présence du chef de la diplomatie américaine, le «droit inaliénable» des Juifs de s'installer n'importe où sur le territoire biblique d'Israël, y compris dans les zones autonomes palestiniennes. Warren Christopher est de son côté convenu avec Benjamin Netanyahu que les discussions de paix devraient reprendre sans conditions préalables. Cette formule diplomatique indique qu'Israël pourrait revenir sur son engagement de restituer des territoires arabes occupés.

RESTITUTION DES TERRITOIRES

Le secrétaire d'Etat américain, dont l'attitude a été vivement critiquée par la presse gouvernementale égyptienne, a déclaré mercredi que Washington restait attaché au principe général de la restitution de territoires arabes par Israël en échange de la paix avec ses voisins. Mais à l'issue de rencontres avec les présidents égyptien Hosni Moubarak et palestinien Yasser Arafat, il a exhorté les Arabes à appliquer ces «principes généraux» dans un «contexte réaliste».

M. Arafat a pour sa part réaffirmé son attachement au processus de paix tout en exprimant l'espoir qu'Israël appliquerait les engagements pris lors de pourparlers antérieurs.

(ats, afp, reuter)

Enterrement d'Andréas Papandréou

Deuil national

La Grèce tout entière s'est arrêtée hier pour enterrer Andréas Papandréou. Sous une chaleur suffocante, les funérailles grandioses de l'ancien premier ministre ont mêlé la pompe officielle à l'adieu ému du peuple.

Des dizaines et des dizaines de milliers de militants et d'électeurs du Parti socialiste (PASOK) sont venus des quartiers ouvriers d'Athènes, des grandes villes de province, de Crète ou de Rhodes. Ils ont accompagné Andréas Papandréou, décédé dimanche à 77 ans, jusqu'au cimetière historique de la capitale, face à l'Acropole.

Au passage du cercueil recouvert d'un drapeau grec et monté

sur un affût de canon, la foule éclatait en applaudissements et criait: «Andréas, tu vis et tu nous conduis». Des hommes, des femmes, d'anciens résistants à la dictature (1967-74), des Grecs de la diaspora, des jeunes avaient bravé la chaleur de plomb, étouffante, pour cet adieu.

CONGRÈS DU PASOK

Devant les dignitaires et ministres socialistes, les slogans politiques ont fusé: «Tous ensemble pour un PASOK fort», «le PASOK est ici, fort et uni». Le Parti socialiste entame aujourd'hui un congrès de quatre jours pour désigner le successeur de son charismatique fondateur.

(ats, afp, reuter)

Gulbuddin Hekmatyar entre à Kaboul

Investiture sanglante

Les talibans ont violemment bombardé Kaboul hier. Les tirs de roquettes ont fait au moins 61 morts et une centaine de blessés, selon des sources gouvernementales. Gulbuddin Hekmatyar a toutefois pu gagner la capitale où il a prêté serment en tant que premier ministre.

Les miliciens islamistes, retranchés au sud de Kaboul, ont tiré sur le centre de la ville, notamment sur le quartier diplomatique de Wazir Akbar Khan et sur le palais présidentiel. Ils ont également pris pour cible la route que devait emprunter M. Hekmatyar pour parvenir dans la capitale.

Le chef du Hezb-i-Islami, qui avait quitté son bastion de Sarobi (50 km à l'est de Kaboul) dans la matinée, est tout de même parvenu dans l'après-midi à Kaboul à la tête d'un convoi d'une centaine de véhicules. Portant le costume traditionnel afghan et un turban

noir, M. Hekmatyar, souriant, a salué de la main les kaboulois, qui étaient prudemment sortis de leurs abris, tandis que ses hommes agitaient des drapeaux et des bannières.

M. Hekmatyar a été investi dans la soirée dans les fonctions de premier ministre par son vieil adversaire, le président Burhanuddin Rabbani, avec lequel il a fini par se réconcilier, au moins sur le papier. Les deux hommes ont en effet trouvé un intérêt objectif à s'entendre pour résister à la pression militaire des talibans.

En vertu de l'accord de paix signé entre MM. Rabbani et Hekmatyar le 24 mai, le Hezb disposera, outre du poste de Premier ministre, de celui de ministre de la défense et des finances. Les talibans, qui ont conquis en deux ans la plus grande partie du sud de l'Afghanistan, veulent chasser tous les moudjahidines du pouvoir.

(ats, afp, reuter)

Russie - Tchétchénie

Reprise du dialogue

La délégation du gouvernement russe pour le règlement du conflit tchétchéne est partie hier pour Grozny. Les négociateurs ont l'intention de discuter «sérieusement» avec les indépendantistes de l'application des accords de paix «sans limite de temps», selon l'agence Interfax.

La délégation russe est prête à «examiner avec les indépendantistes tous les cas de violations de l'accord de cessez-le-feu, et à discuter en détail du mécanisme de contrôle sur le respect des accords de Moscou et de Nazran», a déclaré son chef, le ministre aux Nationalités Viatcheslav Mikhaïlov.

«Nous sommes prêts à des pourparlers difficiles sans limitation dans le temps. Il faut utiliser ce qui est peut-être la seule chance de rétablir la paix», a ajouté M. Mikhaïlov juste avant

son départ pour Grozny. Le secrétaire de la commission gouvernementale pour le règlement de la Tchétchénie, Sergueï Stépachine, a précisé qu'une rencontre entre négociateurs russes et indépendantistes était prévue pour jeudi. L'endroit n'est pas encore connu.

Le leader indépendantiste Zelimkhan Iandarbiev et le président russe Boris Eltsine avaient négocié le 27 mai lors d'une rencontre sans précédent à Moscou un premier accord de cessez-le-feu. Ils avaient permis la signature de Nazran (Ingouchie) le 10 juin d'un vaste accord prévoyant le retrait des troupes russes de Tchétchénie d'ici la fin août, et le désarmement parallèle des indépendantistes.

Aucune des modalités de cet accord n'ont été précisées, et les deux parties se plaignent de plus en plus fréquemment de violations du cessez-le-feu. (ats)

Attentat en Cisjordanie

Trois soldats israéliens tués

Trois soldats israéliens ont été tués hier dans une embuscade au cours d'une patrouille près de la frontière entre la Cisjordanie et la Jordanie, a annoncé l'armée. Deux autres soldats ont été légèrement blessés et hospitalisés à Jérusalem.

Le groupe extrémiste palestinien d'Abou Moussa a revendiqué la responsabilité de l'attaque, destinée à-t-il dit à protester contre les accords israélo-palestiniens. Le groupe indique qu'un de ses hommes est porté disparu.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a déclaré à la radio militaire: «les princi-

pales sources du terrorisme sont l'Iran et malheureusement aussi la Syrie, qui se comporte de plus en plus à tous égards comme un Etat terroriste».

Le ministre de la Défense Yitzhak Mordechai a mis en cause la Jordanie. «Nous savons que le gouvernement jordanien et l'armée jordanienne font tout leur possible, mais même ainsi, ils sont responsables».

C'est la première fois depuis plus d'un an qu'une infiltration aurait eu lieu à la frontière jordanienne. L'accrochage s'est produit près de la colonie juive de Naaran, dans la vallée du Jourdain. (ap)

IMMOBILIER

A LOUER 132-788780
Crêtets 10 à 14,
APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE
dès Fr. 278.- + charges
 Appartements lumineux
 Buanderie
 Conciergerie
Libres de suite ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

A vendre à
Pralong/
Héremence (VS)
 altitude 1500 m
chalet neuf
 Intérieur à finir.
 Rez: cuisine, séjour,
 WC, 2 réduits. Etage:
 2-3 chambres, salle
 de bains, balcon.
 Terrain au choix
 de l'acheteur.
 Accès toute l'année.
 Fr. 190 000.-
 ☎ 027/36 30 74
 dès 20 heures
 136-342268

A vendre aux Brenets
Parcelle viabilisée
1105 m²
 pour maison familiale
 Fr. 90.- le m²
 Très belle situation et exposition
 Vue sur le lac des Brenets
 ☎ 039/41 53 53
 6-122712


France
 Région Louhans
À VENDRE
FERME
 en partie rénovée,
 sur 800 m²,
 environnement
 calme,
 bord d'étang.
 Fr. 60 000.-
 ☎ 0033/85 76 08 42
 18-327156

KPMG
 A louer au Locle
 dès le 30 septembre 1996
 rue Le Corbusier
logement
3 pièces
 Fr. 500.- charges comprises.
 ☎ 038/24 32 24.
 28-53146

CASTEL REGIE
 A louer à La
 Chaux-de-Fonds
 Rue de
 la Balance 6
3 1/2 PIÈCES
 Cuisine agencée,
 lave-vaisselle.
 Fr. 800.-
 + charges.
 ☎ 038/31 78 03
 28-53853

GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS
 ☎ 039/23 78 33
 Fax 039/23 77 42
À LOUER
3 pièces sympa
 à quelques minutes du centre ville
 libre tout de suite
 Rue du **Temple-Allemand** avec:
 cuisine agencée, peinture neuve,
 jardin, garages à proximité,
 2e étage avec ascenseur
 Rue de la **Paix** avec: cuisine meublée
 et grand vestibule, 3 étage
 Avenue **Léopold-Robert**, 2 pièces
 entièrement remis à neuf,
 avec ascenseur
 132-790821

Feu:
118


 Problèmes de
 logement? Faites
 confiance à
 Publicitas pour
 trouver rapidement
 la bonne adresse.
 Tél. 039-21 04 10 ou
 Fax 039-28 48 63.
 PUBLICITAS

A LOUER **Aujourd'hui**
Journée portes ouvertes
Primevères 5-7 au Locle
de 17 à 19 heures

 Venez nombreux visiter les magnifiques
 studios et appartements 3 pièces,
 rénovés, tout confort, cuisine agencée.
Loyers très avantageux.
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

A remettre
BAR À CAFÉ
 Bien situé, bonne clientèle,
 facilités de parage.
 Faire offres écrites à:
 CP 403, 2301 La Chaux-de-Fonds
 132-790760



Out.





In.

Passat Variant Swiss Star
 Fr. 14.90 par jour
 Plus carburant Fr. 34.95 - Location Fr. 43.24 par mois
 10 ans / 12000 km par an

In: Volume de chargement de 1500 l.
 In: Sécurité exemplaire avec airbags
 conducteur/passager, ABS, prétension-
 neurs de ceintures et renforts latéraux
 (version synco 4x4 sur demande).
 In: Routière non-stop tout confort
 avec climatisation, vitres électriques
 teintées, un maximum de place pour

prendre ses aises et embarquer tous les
 bagages (chacun est ici aux premières
 loges, y compris les passagers arrière).
 In: Qualité et finition hors pair, d'où
 la haute valeur à la revente de cette
 Passat.
 In: De la version hyperéconomique
 diesel TDI jusqu'à la prestigieuse VR6,

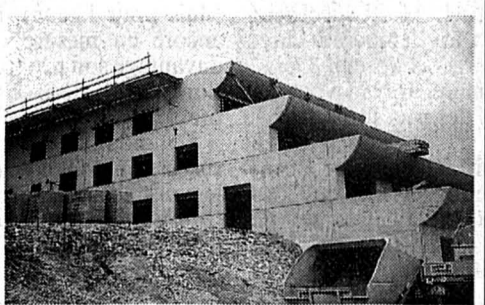
un bouquet de motorisations où rien ne
 laisse à désirer.
 Out: Bagages trempés, source de
 contrariétés.

La Passat Variant
«Swiss Star».
Vous savez ce que
vous achetez.

 AMAG, importateur VW, 5116 Schinznach-Bad. Les 550 agents VW vous l'affirment: modèle hors série vraiment in, la «Swiss Star» vaut le déplacement.

IMMOBILIER

A vendre sur plan
RÉSIDENCE «LES TERRASSES»
CHEMIN DE FLORE 5
LA CHAUX-DE-FONDS
11 appartements de:
 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces,
 + terrasses et jardins privatifs
 de 25 à 187 m²
 Ascenseur, grand confort,
 finition prévue printemps 1997
Etat de situation
au mois de juin 1996
Construction
 Le cinquième niveau s'élève
Ventes
 6 appartements vendus
 3 réservations en cours
Profitez de nos derniers appartements à vendre!
Appelez-nous vite!

Notices de vente à disposition
 Nom: _____ Prénom: _____
 Adresse: _____
 est intéressé aux appartements en terrasses
 chemin de Flore 5 et vous prie de bien vouloir
 me faire parvenir la notice de vente y relative.



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

À VENDRE
Quartier nord-est
VILLA INDIVIDUELLE
(à construire)
 Comprenant: 4 chambres à cou-
 cher, grande cuisine agencée
 fermée, grand salon-séjour
 avec cheminée, 2 salles d'eau,
 2 garages, local bricolage, abri-
 cave, chauffage à mazout.
 Parcelle de 453 m² entièrement
 aménagée avec terrasse et jar-
 din en ouest.
 Construction traditionnelle.
Excellente opportunité à saisir
au prix de Fr. 550 000.-.
espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Tél. 039/23 77 77-76
 132-790814

Les nouvelles cuisinières Miele
 encastrables norme suisse et
 norme européenne

 41 196314 ROC

Réfugiés bosniaques: les organisations d'aide satisfaites

Renvois reportés à 1997

Les réfugiés de guerre bosniaques pourront rester plus longtemps en Suisse. Le Conseil fédéral a reporté hier au 30 avril 1997 le délai fixé pour les premiers renvois. Il s'aligne ainsi sur les décisions d'autres pays européens. Pour la satisfaction des organisations d'aide aux réfugiés.

Le Conseil fédéral a procédé à une nouvelle évaluation de la situation en Bosnie. Cet examen l'a amené à revenir sur sa décision d'avril dernier, a déclaré devant la presse le conseiller fédéral Arnold Koller. «La situation n'évoluant pas comme prévu, les conditions ne sont pas réunies pour des retours forcés». Les mesures d'amnistie et le respect des droits de l'homme ne sont notamment pas garantis.

Ainsi, les quelque 8000 Bosniaques – personnes seules, couples sans enfants et bénéficiaires d'une admission provisoire – qui auraient dû quitter la Suisse d'ici au 31 août prochain pourront rester jusqu'au 30 avril 1997. Le délai de départ pour les familles avec enfants et les mineurs non accompagnés reste en revanche fixé au 31 août 1997. En mars 1997 au plus tard, le

Conseil fédéral procédera à une nouvelle évaluation de la situation.

COMME TOUT LE MONDE

En reportant le délai des premiers renvois, le Conseil fédéral s'aligne sur l'attitude de la communauté internationale. L'Autriche, la Suède, le Danemark et les Pays-Bas ont déjà annoncé leur intention de renoncer à des rapatriements forcés cette année, a rappelé le chef du Département fédéral de justice et police (DFJP). L'Allemagne a également décidé de différer – pour l'instant au 1er octobre – le début des rapatriements.

De préférence aux retours forcés, le Conseil fédéral veut pour l'heure privilégier la voie des retours volontaires. Outre des aides au retour – déjà fixées à 1150 francs au maximum par personne et à 2350 francs par famille – Berne veut proposer sur place un programme spécial de réinsertion. Une somme de 4 millions de francs sera engagée, a indiqué à l'ATS Marco Ferrari, de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Ainsi, les personnes rentrées librement chez elles recevront une aide à la réintégration de 4000 francs par adulte et de 2000 francs par enfant, ainsi qu'une allocation d'entretien de



Arnold Koller

«La situation n'évoluant pas comme prévu, les conditions ne sont pas réunies pour des retours forcés.» (Keystone-Engler)

1000 francs par famille ou personne seule. Ces sommes seront versées sur place et par tranches, a précisé Arnold Koller.

Le deuxième volet du programme – la promotion de structures locales – inclura notamment la reconstruction des zones d'habitat et des infrastructures scolaires et de santé par exemple. Ces crédits seront mis à la disposition des œuvres d'entraide suisses et locales, des or-

ganisations internationales et de la DDC.

Les organisations d'aide aux réfugiés ont salué le report du délai de renvoi. Mais elles ont demandé au Conseil fédéral d'appliquer sans tarder et de manière coordonnée son programme d'aide aux retours volontaires. Lors de la réévaluation de la situation en mars, il faudra tenir compte du lieu d'origine des réfugiés. Ce doit être un critère

central pour décider des retours.

Au total, la Suisse a accueilli près de 27.000 Bosniaques qui ont fui la guerre dans leur pays. Le rapatriement concerne 21.000 d'entre eux, admis à titre provisoire ou titulaires d'une autorisation «L» de séjour de courte durée. De janvier à juin, la Suisse a enregistré quelque 350 retours volontaires, a relevé Arnold Koller. (ats)

Un non définitif

C'est définitif: les ressortissants de l'ex-Yougoslavie ne pourront plus obtenir d'autorisations saisonnières. Le Conseil fédéral l'a confirmé hier. Quant à l'abolition du statut de saisonnier, la décision a été une nouvelle fois différée.

S'agissant du contingent de saisonniers pour la période du 1er novembre 1996 au 31 octobre 1997, le Conseil fédéral a mis deux variantes en consultation. La variante inchangée prévoit la libération de 113.000 unités, soit 104.000 pour les cantons et 9000 pour la Confédération. (ap)

BRÈVES

Hôtellerie

TVA de 3% dès octobre

L'hôtellerie et la parahôtellerie suisses n'appliqueront plus, dès le 1er octobre prochain, qu'un taux de TVA de 3% au lieu du taux actuel de 6,5%. Hier, le Conseil fédéral a mis en vigueur une modification en ce sens de l'ordonnance sur la TVA. Le taux réduit ne s'appliquera qu'aux prestations relevant de l'hébergement.

SSR

Satisfaction

La SSR est globalement satisfaite des résultats de l'année dernière, malgré les problèmes de «Suisse 4». L'audience, l'image et la situation financière ont été qualifiées de bonnes par le directeur général de la SSR, Antonio Riva, hier à Berne lors d'une conférence de presse. Mais une hausse de la redevance pour l'année prochaine est vraisemblable. Les contrats de travail doivent devenir plus souples.

Panorama Bourbaki

Pro Patria offre 50.000 francs

Pro Patria a offert 50.000 francs destinés à la restauration du Panorama Bourbaki de Lucerne, a annoncé la fondation hier. La peinture, qui doit être restaurée, montre le passage de l'armée Bourbaki à la frontière des Verrières (NE) après sa débâcle contre les Allemands lors de la guerre franco-allemande de 1871.

Eglise catholique genevoise

Dissensions

Le Département de l'information de l'Eglise catholique genevoise (DIEC) accuse la Société catholique romaine (SCR) de violer ses statuts en liant sa subvention au «Courrier» au départ de son rédacteur en chef. Il juge «abusives» les déclarations de membres de la SCR faites au nom de l'ensemble des catholiques.

Romande des Jeux

Projet présenté

La création de «La Romande des Jeux S.A.» doit permettre de coordonner les jeux d'argent et leur exploitation. La Conférence des chefs des départements intéressés à la Loterie romande (LORO) a présenté hier lors d'une conférence de presse à Fribourg le projet de convention. Elle se défend de vouloir créer un monopole.

Le Conseil fédéral modifie l'ordonnance sur la chasse

L'ours et le loup bienvenus

La Suisse veut tout mettre en œuvre pour favoriser le retour de l'ours et du loup dans les meilleures conditions. Le Conseil fédéral a modifié hier l'ordonnance sur la chasse qui garantira désormais une meilleure protection de ces deux prédateurs et permettra à la Confédération d'indemniser les propriétaires de troupeaux touchés.

Les expériences faites avec le lynx ont montré que le retour des grands prédateurs n'est possible que si l'on peut indemniser les propriétaires de troupeaux qui sont touchés.

C'est justement pour répondre à ces conditions que le

Conseil fédéral a révisé l'ordonnance sur la chasse. Ainsi, dès le 1er août prochain, la Confédération pourra verser aux cantons une participation de 30 à 50% au dédommagement des dégâts causés par ces grands prédateurs. De plus, l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEP) pourra étendre au loup et à l'ours une autorisation exceptionnelle de capturer ou d'abattre des animaux qui provoqueraient des dommages.

Pour le Conseil fédéral, ces modifications ne suffisent toutefois pas à garantir la protection du loup et de l'ours en Suisse. Il a donc chargé l'OFEP d'élabo-

rer un plan de gestion des effectifs afin de coordonner les mesures de protection et de prévention des dégâts. Il s'agit de trouver des territoires assez vastes pour assurer la survie des animaux sauvages et de garantir la continuité de l'estivage des moutons, des chèvres et des bovins.

EXPANSION

S'agissant de l'ours, on connaît l'existence d'une petite population de plantigrades à moins de 50 kilomètres de la frontière helvétique. Il ne faut toutefois pas s'attendre à une forte colonisation en Suisse, les conditions excluant la formation d'effectifs importants. (ap)

Achèvement des routes nationales

53,8 km cette année

Cette année, 53,8 km de routes nationales doivent être mis en service. Fin décembre, 85,9% du réseau serait ainsi ouvert au trafic. Le programme de construction 1996 vise toujours l'objectif consistant à achever sans retard le réseau des routes nationales, de 1856,6 km au total, a confirmé le Conseil fédéral hier.

La Confédération dispose en tout de 1540 millions de francs pour le financement des routes nationales cette année. Un montant qui ne permet pas de couvrir toutes les demandes présentées par les cantons. Avec un peu plus de 900 millions de

francs, la Suisse romande et le Tessin devraient bénéficier de 58,5% des moyens alloués.

Le programme 1996 prévoit l'achèvement des travaux de construction déjà bien avancés et la poursuite des chantiers les plus récents. Les principaux travaux sont ceux de la N1 entre Yverdon (VD) et Morat (FR), de la N9 entre Sion et Sierre en Valais, de la tangente Nord à Bâle sur la N2, du contournement de Schaffhouse sur la N4, de la traversée du Bözberg par la N3 et de la Transjurane (N16).

S'il n'y a pas de difficultés particulières, 53,8 km devraient être mis en service cette année. (ats)

Les liaisons TGV vers Paris améliorées

Un plus pour Neuchâtel

Les liaisons TGV directes entre Paris, Lausanne ou Berne seront améliorées grâce à des heures de départ plus attractives dans les deux sens dès l'automne 1997. Des trains d'appoint au TGV de Frasné passeront alors par Bienne. Les CFF ne savent en revanche ni où, ni quand, ni comment amener le TGV à Zurich. L'exploitation des liaisons

TGV Paris-Lausanne et Paris-Neuchâtel-Berne a été transmise en 1994 au «groupe d'intérêt économique (GIE) pour le développement des TGV France-Suisse». Des discussions sont par ailleurs en cours pour que la ligne Paris-Genève soit également confiée au GIE, a indiqué hier à Dijon (F) Hans-Peter Leu, directeur du GIE. (ats)

Le socialiste Werner Marti désigné

Nouveau M. Prix nommé

Le conseiller national socialiste et conseiller d'Etat glaronais Werner Marti, 39 ans, deviendra le nouveau M. Prix. Le Conseil fédéral l'a nommé à ce poste hier. M. Marti succédera le 1er août au démocrate-chrétien fribourgeois Joseph Deiss, démissionnaire après avoir été surveillant des prix durant trois ans.

Werner Marti entend concentrer ses efforts dans les domaines qui touchent le plus le budget des simples citoyens. Il va ainsi placer des priorités dans

le domaine des coûts de la santé, et en particulier des frais hospitaliers, dans le secteur énergétique – coût de l'électricité – et dans le traitement des déchets. Mais pour l'heure, il n'est pas encore en mesure de détailler davantage son programme d'action, a-t-il déclaré devant la presse.

Candidat malheureux à la succession d'Otto Stich en 1995, le conseiller national et conseiller d'Etat glaronais ne craint pas d'être débordé en acceptant cette troisième casquette. (ats)

SMH: assemblée générale des actionnaires à Bienne

Hayek portera la torche

«Selon une étude publiée par un magazine international, la SMH figure au 659e rang mondial en terme de chiffre d'affaires. Nous espérons pouvoir nous classer dans les 500 premières entreprises mondiales l'an prochain». Nicolas Hayek affiche un bel optimisme. Il l'a confirmé hier à Bienne lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société suisse de microtechnique et d'horlogerie S.A.

«Nos chiffres d'affaires pour les mois de janvier à juin sont tous plus élevés que l'an dernier». Si, après une année 95 difficile, la SMH paraît en meilleure forme, «certains de nos collègues semblent avoir de gros problèmes», observe le président du groupe Nicolas Hayek, chiffres de la FH à l'appui. «Pour l'horlogerie suisse, la baisse des ventes s'établit en mai à moins 10,3% par rapport à l'an dernier. Soit une baisse de 4% sur l'année!»

En présence de 504 actionnaires représentant 45% du capital-action et 56% des droits de vote, Edgar Geiser a commenté des résultats 95 en demi-teinte. La faute en particulier aux aléas

monétaires, au poids de la publicité, à l'incendie de Fontainemelon, a-t-il estimé. Au total: Chiffre d'affaires consolidé en baisse de 0,9% à 2,64 milliards de fr, cash-flow en régression de 4,4% à 430 millions de fr et résultat net en chute de 13,3% à 273 millions de fr.

REMERCIEMENTS

Selon le chef des finances du groupe, le bilan du holding se tient bien, avec 72% de fonds propres et 66% de l'actif en participations. Côté dividende, l'assemblée a accepté son maintien à 17% du bénéfice du holding (205,95 millions) à main levée et à une très large majorité. Le versement atteindra 56,3 millions de francs.

Après dissolution partielle d'une réserve sur détention de titres, et un report de bénéfice de près de 5 millions, 183 millions de fr sont attribués à la réserve spéciale. «Non pas pour racheter un concurrent. Rolex pourrait m'intéresser, mais n'est pas à vendre! Non, cet argent est simplement nécessaire à la croissance du groupe», devait répondre Nicolas Hayek à l'un des

quatre actionnaires à prendre la parole. Ces derniers ont surtout exprimé remerciements et soutien à la direction du groupe. En substance: merci de créer des emplois, merci d'avoir pris soin des employés suite à l'incendie de Fontainemelon, merci encore d'y reconstruire la plus ancienne fabrique d'ébauches du monde. «En fonction des conditions de notre participation, nous ne serons jamais majorisés sur les questions stratégiques» a également précisé Nicolas Hayek face à l'inquiétude d'un actionnaire en regard de la participation minoritaire de SMH (49%) dans les sociétés communes avec Mercedes Benz.

A vingt-quatre jours des JO d'Atlanta, N. Hayek a également annoncé le gros événement du 18 juillet prochain sur le pavillon de SMH/Swatch. Sept milles journalistes s'y retrouveront à l'invitation du CIO, en présence de J. A. Samaranch, de l'organisateur des JO Billy Paine, de Bob Allen, président de AT&T. Et de Nicolas Hayek, qui le matin même, portera la torche olympique sur un mile.... (pfb)

COOP PROMOTION:

TP AKT 26/96

LES JEUDI, VENDREDI
ET SAMEDI
SEULEMENT du 27.6 au 29.6.96

Viande
suisse

Viande fraîche
de veau

20%
de moins



le melon
Melon
charentais
de France

2.50

HITS HEBDO COOP

du 25.6 au 1.7.1996



le sachet de 300/280 g

Pommes Chips
Zweifel
nature
ou
au paprika

4.40
~~5.95~~

Tous les cafés en grains Jubilor Coop

en paquet de 500 g ~~5.90~~ 4.40 de moins

Cuisses de poulet surgelées
Gold Star le sachet de 1,5 kg ~~13.80~~ 9.80

HITS HEBDO COOP

du 25.6 au 1.7.1996

FROMAGE



3x150g
=450g

3x150g
Mozzarella
Galbani
5.90
~~7.50~~

Emmental, gruyère, appenzell ou
mozzarella Coop duo ~~5.80~~ 4.40

Tranches de fromage fondu, 2x200g

Toutes les crèmes «6 pour 4»

desserts Coop en lot de 6x125g 1.95

Promotion sur les désaltérants

Bière normale Tell ~~7.50~~ 6.50
10x33cl

Coca-Cola normal ou light la bouteille PET de 1,5 litre (+ consigne) ~~2.60~~ 1.60

Jus d'orange Mondial la brique de 2 litres avec fermeture combitop ~~2.80~~ 1.80

Ice Tea Coop classic la brique de 2 litres avec fermeture combitop ~~2.80~~ 1.10

Ice Tea instantané sucré Coop duo ~~10.90~~ 9.90
2x1kg=20 litres

Ice Tea instantané light Coop duo ~~10.90~~ 9.90
2x500g=20 litres

Ice Tea Coop pêche/abricot light 2x500g=20 litres ~~10.90~~ 9.90

Eau minérale gazeifiée Vallée Noble la bouteille en PET de 1,5 litre ~~1.10~~ .85

Ovodrink trio ~~10.00~~ 3.-
3x2,5dl

CHOCOLATS/SNACKS

Gaufrettes Miletto multipack ~~5.95~~ 4.95
8x50g, 400g

Twix classique multipack ~~4.95~~ 3.95
les 6, 348g

Maltesers Family trio ~~10.00~~ 6.50
les 3 sachets de 150g chacun

Crazy USA Pop Corn de Zweifel salés, 2x100g ~~8.00~~ 2.70



décorés, les 3 verres

3.-

Verres à eau ou verres à cocktail «Tropic»
Ne se trouve pas dans les petits points de
vente Coop.

HITS HEBDO COOP

du 25.6 au 1.7.1996

HYGIÈNE QUOTIDIENNE

Lait démaquillant Nivea Visage duo ~~13.20~~ 9.90
2x200ml

Lotion tonique Nivea Visage duo ~~13.20~~ 9.90
2x200ml

Beauty-fluid Oil of Olaz duo ~~17.00~~ 12.50
2x100ml

Crème de soin Nivea duo ~~10.90~~ 5.60
2x125ml

Savon Lux duo ~~3.40~~ 1.70
2x125g

Savon Dove duo ~~3.40~~ 2.90
2x100g

PROMOTION

Feuille transparente duo ~~3.40~~ 2.40
2x30cmx50m

Sachets de congélation duo ~~3.40~~ 2.60
2x25x35cm

Pampers Boy & Girl Baby-Dry plus
ou Premium mini-junior, le paquet ~~17.50~~ 13.95

Tous les prix
comprennent la TVA

Coop
Restaurants

Toujours à moins de 10 fr.!

Menu de la semaine

Escalope de veau viennoise (Suisse)

Pommes frites

Chou-fleur

«Mimosa»

9.90

Dans les
restaurants
en libre-service

Coop

Coop

03-372548/ROCC

Explosion à Schlieren et un autobus en feu sur l'autoroute

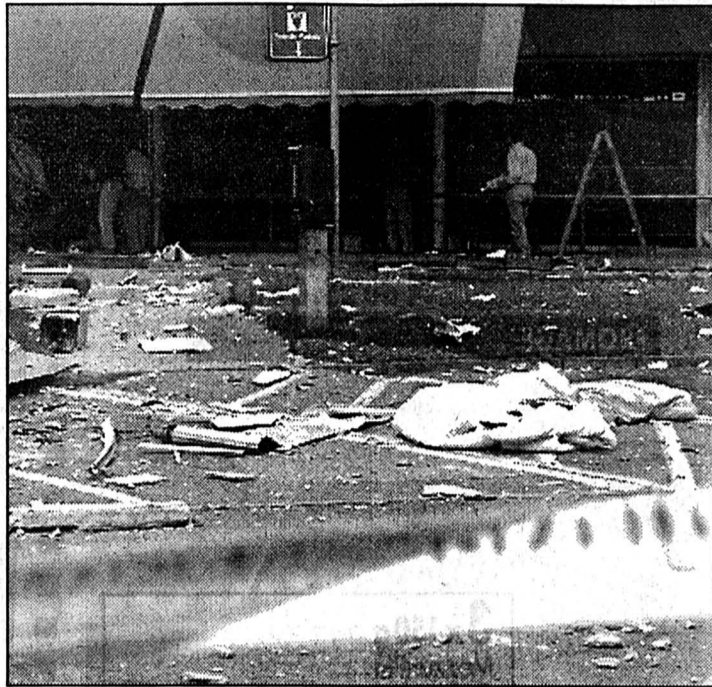
Noir mercredi zurichois

Une explosion et un accident. Le canton de Zurich a connu un mercredi noir. Bilan: une personne grièvement blessée à Schlieren, deux personnes intoxiquées sur l'autoroute qui mène à Saint-Gall.

Une cuisinière à gaz a explosé hier après-midi à Schlieren lorsque son propriétaire, un jeune homme de 22 ans, a ouvert la porte du four. Grièvement blessé, celui-ci a été emmené à l'hôpital par hélicoptère. La déflagration a été si violente que deux appartements sont presque complètement détruits.

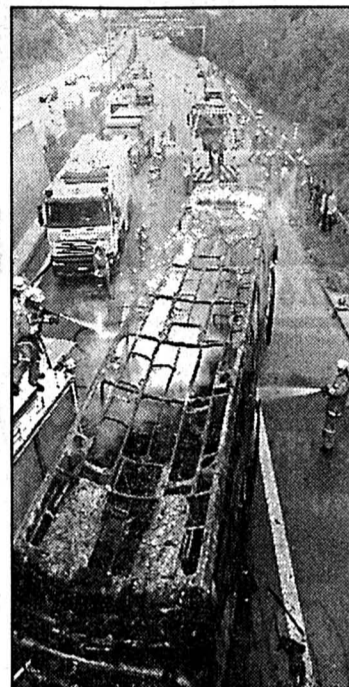
DANS UN IMMEUBLE

L'explosion s'est produite peu avant 14 heures au cinquième étage d'un immeuble locatif. Un incendie s'est immédiatement déclaré, causant la plus grande partie des dégâts. Au quatrième étage, une personne a pu évacuer les lieux à temps. Les autres appartements et le commerce si-



Canton de Zurich

A Schlieren, l'explosion a fait deux blessés. Sur l'autoroute, deux personnes ont été intoxiquées.



tué au rez-de-chaussée, étaient heureusement vides, a indiqué la police. Les vitrines du magasin ont volé en éclats.

Les escaliers et les autres appartements de la maison ont tous été assez sérieusement abîmés par le souffle de l'explosion. Les portes et les fenêtres sont sorties de leurs gonds et le mobilier a fortement souffert. Les causes de l'accident, qui a provoqué pour un million de francs de dégâts, ne sont pas encore connues.

AU MILIEU DU TUNNEL

Par ailleurs, un autocar a pris feu hier après-midi aussi sur la N20 entre Zurich-Seebach et Glattbrugg. Le chauffeur a eu la mauvaise idée d'arrêter le véhicule dans un tunnel, provoquant un bouchon d'au moins 6 km.

Au moins deux automobilistes qui avaient été pris dans le bouchon ont été intoxiqués par la fumée accumulée dans le tunnel, a indiqué la police cantonale. L'autocar ne transportait pas de passagers. (ats)

BRÈVES

Terre-Neuve

Pêche macabre

Un bateau de pêche a ramené dans ses filets une prise macabre faite au large de Terre-Neuve: le corps d'un marin espagnol tombé en mer... il y a deux ans. Les gardes-côtes ont ramené la dépouille à terre hier et les autorités canadiennes devaient procéder à une identification officielle. Le corps sera rapatrié en Espagne.

Strasbourg

Dix-huit ans requis

Une peine de 18 ans de réclusion criminelle a été requise hier aux Assises de Strasbourg à l'encontre d'Eric Poignant. Ce dernier est accusé d'avoir tué son ex-femme de nationalité suisse près de Zurich. Au troisième jour du procès, l'avocat général s'est dit «convaincu de manière forte» qu'Eric Poignant a eu «la volonté de donner la mort». «Il n'a pas eu le comportement d'un homme paniqué, mais celui d'un être méprisable et haïssable car il méprise la vie de ceux qui peuvent le gêner», a ajouté l'avocat général.

Zurich

Ecstasy fatale

Un jeune Italien de 20 ans est mort après avoir consommé de l'ecstasy lors d'une soirée de musique techno à Zurich. Cette drogue de synthèse est très probablement la cause directe du décès, qui remonte à la nuit du 9 au 10 mars dernier, selon le rapport médico-légal. La victime avait également consommé du cannabis.

Entre Longeau et Perles

Collision fatale

Un automobiliste du Seeland âgé de 53 ans a trouvé la mort mercredi après-midi entre Longeau et Perles (BE). Il a dévié sur la gauche, percutant frontalement un camion-remorque arrivant en sens inverse, a indiqué la police cantonale. La route a dû être fermée pendant trois heures.

Liechtenstein

Chute mortelle

Un ressortissant britannique de 44 ans a fait une chute mortelle de 200 mètres mardi soir dans les montagnes du Liechtenstein, au-dessus de Triesenberg. Il s'était égaré dans le brouillard, a indiqué hier la police de la Principauté.

Découverte de la plus grosse pépite d'or en Suisse

Un «cadeau des dieux»

August Braendle, un orpailleur zurichois de 42 ans, a découvert la pépite de sa vie dans le val Medel. D'un poids de 48,77 grammes, il s'agit de la plus grosse jamais trouvée en Suisse. August Braendle ne craint toutefois pas une ruée vers l'or dans les Grisons, car en Suisse, chercher de l'or ne nourrit pas son homme.

La découverte remonte au 14 juin dernier, a expliqué le chercheur d'or en confirmant la nouvelle parue dans le quotidien

«Buendner Zeitung». Il se trouvait avec son frère dans la région de «Las Ruinas», dans les Grisons, lorsqu'il a eu le souffle coupé en apercevant la pépite dans sa batée. Plus grosse qu'une pièce de cinq francs et contenant 10% d'argent, l'orpailleur l'a baptisée «Desertina».

La plus grosse pépite trouvée jusqu'à maintenant en Suisse pesait 20,5 grammes. Elle avait aussi été découverte dans la région de «Las Ruinas», a précisé le Zurichois.

August Braendle ne craint pas que sa découverte ne provoque une ruée vers l'or. Il y aura certainement un peu plus de monde dans la vallée, mais les gens repartiront lorsqu'ils comprendront qu'on ne devient pas riche en cherchant de l'or en Suisse, a-t-il expliqué.

Il qualifie néanmoins sa découverte de «cadeau des dieux». Il organise en effet des excursions dans la région et espère naturellement que sa trouvaille lui fera de la publicité. (ap)

Toute la police de la capitale lituanienne mobilisée

Un OVNI sème la panique à Vilnius

Un objet volant non identifié (OVNI) a été vu non loin de Vilnius et observé pendant une demi-heure par deux gendarmes. Ces derniers ont mis en alerte toute la police de la capitale lituanienne, a annoncé mercredi l'agence ITAR-TASS.

Vers 0 h 30 dans la nuit de mardi à mercredi, sur la route Vilnius-Miadininkai, à 10 km de la capitale près du village Nemejis, un objet rond, lumineux et secoué de pulsations stationnait 20 à 30 mètres au-dessus du sol, selon les témoignages des gendarmes. «En même temps, on entendait

un bruit étrange semblable à un crépitement électrique ou électronique», ont-ils précisé.

Les gendarmes se sont approchés de l'OVNI après l'avoir observé pendant près d'une demi-heure. Lorsqu'ils sont arrivés à 50 mètres environ, l'objet a commencé à bouger, s'est élevé dans les airs puis s'est éloigné précipitamment en direction de Vilnius, précise l'agence.

CHIENS CALMES

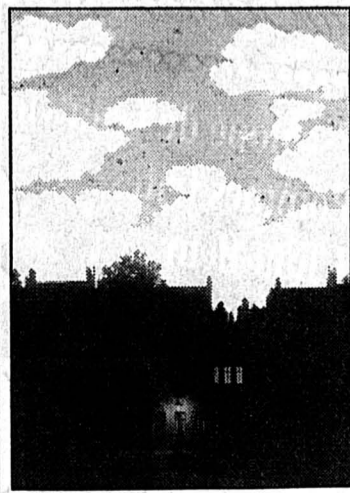
Les gendarmes ont mis en alerte toute la police de Vilnius, des camions pleins de soldats des forces de réaction rapide et de chiens policiers se sont rendus

sur place mais sont arrivés après le départ de l'OVNI. Les policiers ont étudié minutieusement le terrain, mesuré les radiations, enregistré au magnétophone le bruit qu'on entendait encore après la disparition de l'OVNI.

Les chiens sont restés calmes et n'ont rien décelé de particulier. L'herbe haute au-dessus de laquelle se trouvait l'objet était flétrie sur un périmètre de dix mètres. Le commissaire de police de Vilnius, Valentinas Ioukhnivitchous, a déclaré à la radio mercredi que les deux gendarmes étaient des gens sains d'esprit et honnêtes, ajoute ITAR-TASS. (ats, afp)

Toile aux enchères à Londres: un Suisse l'acquiert

Un Magritte à 4,8 millions



«L'Empire des Lumières», de René Magritte (photo Keystone-AP), a été adjugée l'équivalent de 4,72 millions de francs à un marchand d'art bâlois. Cette toile était mise aux enchères par Christie's mardi soir à Londres. Il s'agit d'un nouveau record pour une œuvre de l'artiste belge.

Cette vacation proposait des œuvres d'artistes impressionnistes et d'art moderne. Au total, 40 peintures ont été adjugées pour un montant global de 24,3 millions de livres, soit près de 46 millions de francs.

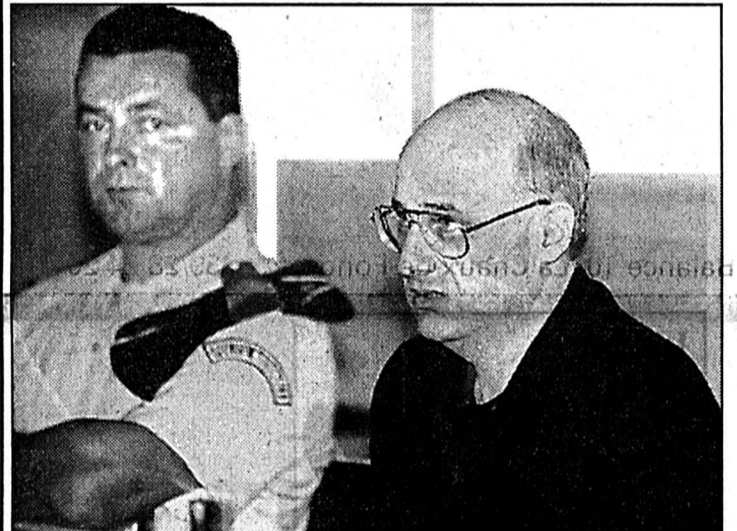
Un tiers de ces œuvres n'ont pas trouvé preneur. Néanmoins,

le président de la maison de vente aux enchères, lord Charles Hindlip, s'est montré satisfait des résultats obtenus. La toile de Magritte a été vendue 2,5 millions de livres, soit le triple de son estimation.

Un chef-d'œuvre du cubisme, «Bouteille et clarinette» (1910/1911) de Georges Braque a été adjugé 3,5 millions de livres, près de 6,6 millions de francs, à un amateur anonyme. En outre, une toile de Vincent van Gogh, «Nature morte, Vase avec Oeillets» (1890) a trouvé preneur pour 3,1 millions de livres, soit environ 5,8 millions de francs. (ats, dpa)

Quintuple assassin jugé en France

L'accusé amnésique



Jean-Claude Romand

Toute sa vie d'adulte a été bâtie sur le mensonge.

(Keystone-AFP)

Le faux-médecin Jean-Claude Romand a déclaré n'avoir plus souvenir des terribles moments au cours desquels il a assassiné sa femme. Il comparait hier devant la Cour d'assises de l'Ain au second jour de son procès pour le meurtre de cinq membres de sa famille.

L'accusé a été pris d'un léger malaise en fin d'audience. Auparavant, il avait commencé à s'expliquer sur son état d'esprit dans les jours ayant précédé les assassinats de son père, de sa mère, de son épouse et de ses deux enfants, le 9 janvier 1993. «Mes idées suicidaires, a-t-il reconnu à l'occasion de l'évocation de l'achat le 6 janvier d'un certain nombre d'objets qu'il utilisera lors de ses crimes, étaient accompagnées d'une idée meurtrière». Celle-ci était toutefois trop «insupportable pour être consciente», d'où ces «mensonges à moi-même pour me masquer l'horreur de ce que j'ai accompli par la suite».

Mais s'il se souvient avec pré-

cision de tous ces achats — munitions, jerricans, essence — il ne «peut se souvenir» de ce qui s'est passé la dernière soirée avec son épouse le 8 janvier au soir. «Je ne sais pas si je me suis endormi, je ne sais pas si elle s'est endormie(...), je me suis retrouvé avec un rouleau à pâtisserie dans les mains, taché de sang». Et il ne sait pas non plus pourquoi on a retrouvé de l'alcool dans le sang de sa femme, «elle qui ne buvait quasiment jamais».

VIE DE MENSONGE

Toute la vie adulte de Jean-Claude Romand avait été bâtie sur le mensonge, même auprès de sa famille, et de tous ceux qu'il connaissait à Prévessin, le village qu'il habitait à quelques kilomètres de la frontière genevoise. Pendant quinze ans tous avaient cru qu'il était médecin expert de l'Organisation mondiale de la santé. Pour vivre, il avait réussi à emprunter de grosses sommes d'argent à des proches, qu'il prétendait placer en Suisse. (ats, afp)

Ils terrorisaient leurs voisins noirs

Américains condamnés

Deux Américains blancs ont été condamnés à plus de sept ans de prison pour avoir terrorisé une famille noire de leur voisinage en brûlant une croix devant chez elle. «S'il n'y a rien de pire que d'incendier une église, dans ce cas on n'en est pas très loin», a déclaré le juge Sol Blatt du tri-

bunal de district de Charleston en Caroline du Sud.

Les deux accusés, Carl «Tony» Wildes, 47 ans, et Harry Cameron, 25 ans, ont présenté leurs excuses. Mardi, ils ont été condamnés respectivement à sept ans et trois mois et à sept ans et six mois. (ap)

Association des détaillants en CID
La Chaux-de-Fonds

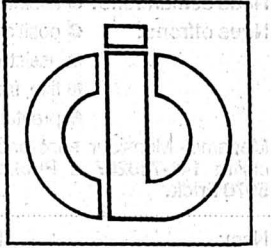
Plus de 20 000 m²
de surfaces-conseils

Les commerçants suivants, membres du CID, sont ouverts le jeudi jusqu'à 20 heures

Roger Blaser SA, porcelaines-cristaux
Brooklyn Barben Shop, coiffeur
Boutique le Coup d'Œur, confection
Droz, droguerie-parfumerie
Parfumerie Dumont de l'Avenue
Elegance, S. Ganguillet, corsets, lingerie
Entilles SA, garage et carrosserie
Otto Grunder, boucherie-charcuterie
Intersport, Calame-Sports

Bernard Kaufmann, accessoires automobiles
La Méridienne, librairie
Leitenberg, meubles-tapis-rideaux
Le jardin de la mariée, robes de mariées
Louisianne, corsets-lingerie
Muller Musique SA
MP Magasin Populaire SA, chaussures et sport
Natural, agence de voyages
Oberli Opticiens

Optigare, opticiens
Oxygène, confection
Pierrot SA, droguerie
Pierrot Ménager
PKZ, confection hommes
Reymond, librairie
Torcivia Giovanni, machines à coudre
Von Gunten, optique-horlogerie
VAC, René Junod SA
Weber Franz Carl, jouets



MEUBLES TAPIS RIDEAUX
Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47

SOLDES
jusqu'à **50%**

Salons, parois, studios, armoires, tables et chaises

Le garant d'un bel intérieur

Costumes de bains 36 à 56

Bikinis profondeur A-B-C-D-E-F
Robes de plage - Big shirt

de toutes les couleurs et de toutes les grandeurs!

Cartes de crédit acceptées!

La Vieille Ville

BOUGE

Ouvert pendant les vacances

Toujours bien conseillé
dans votre magasin spécialisé!

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE
Pas. Léopold-Robert 4, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 42 50

Boutique *Capucine* - L. Buccieri

50% sur points rouges

Balance 10, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 24 20



Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55



Dès Fr. 455.-



Dès Fr. 365.-



Dès Fr. 192.-



Dès Fr. 300.-

Les bons d'achat
«CID»

ont l'avantage de laisser
le bénéficiaire libre de choisir
son cadeau, son fournisseur.
C'est une façon élégante, simple
de faire plaisir et sans risque.

MASONI
BOUCHERIE
CHEVALINE

J.-L. Masoni
maîtrise fédérale

Vente en gros, détail
Rue du Stand 8, La Chaux-de-Fonds

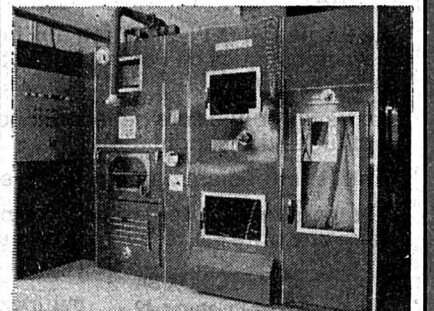
Fondues:

- chinoise Fr. 29.-
- bourguignonne Fr. 30.-

OUVERT

pendant les vacances horlogères:
- du lundi au jeudi le matin
- vendredi et samedi horaire normal

Le saviez-vous?



Nettoyages de duvets et oreillers
Transformations
en grandeurs nordiques
Service rapide dans la journée
mercredi et jeudi

Ainsi que nos duvets fabrication
maison, garnis à votre convenance.
Qualité super. Petit prix.

Le spécialiste de la literie

Frédry Bourquin
TAPISSIER-DÉCORATEUR

Place du Marché - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 44 32

Fermé le lundi

Paiement EC Direct - Eurocard - Visa
 American Express

MONTRES ET BIJOUX

BIJOUTERIE

Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc
Médaille d'or Saucisson neuchâtelois

Ouvert tous les dimanches matin
Parc privé à disposition

**Sensationnelle
offre «vacances»**

Les prix fondent au soleil

- 20%

sur tout le magasin
excepté points rouges 30% à 50%

Toujours le conseil de nos spécialistes et de
supercadeaux lors de chaque achat.

des T-shirts - des casquettes - des linges -
des parapluies - des sacs - des posters - etc.

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



PARFUMERIE
DUMONT

Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337
Fax 039/231 426

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

P'tit Bouchon



Mode enfants
Léopold-Robert 53a
(Sous les Arcades)
2300 La Chaux-de-Fonds

132-790080



Carte
fidélité

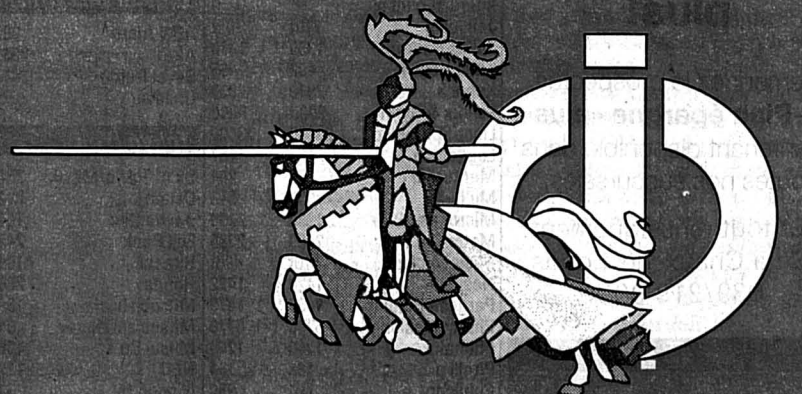
G. Wasser
Fleurop-Service

Serre 79, tél. 039/23 02 66
La Chaux-de-Fonds

**Vos fleurs
et arrangements**

OUVERT
pendant les vacances!

Horlogerie de l'Abelle
Réparation
et vente
montres - pendules
étains - bijouterie
D. Richardet
Numa-Droz 117
La Chx-de-Fonds
Tél. 039/23 21 61



...être libre et indépendant...

Si tel est votre désir, nous pouvons le réaliser. Pour renforcer notre équipe de vente, nous cherchons quelques

COLLABORATEURS/COLLABORATRICES DU SERVICE EXTÉRIEUR

pour la vente de nos articles de première qualité. Vous pouvez poser votre candidature, même si vous n'êtes pas encore au service extérieur.

Nous demandons: ● assiduité et engagement total.

- Nous offrons:**
- position de vie assurée;
 - assistance de vente continue;
 - fixe, frais et commissions;
 - prestations sociales modernes.

Madame, Monsieur sont priés de retourner le coupon sous chiffre 141-749267 à Publicitas, code RC, case postale, 5070 Frick.

Nom: _____ Prénom: _____
 Rue: _____ Date de naissance: _____
 N° postal: _____ Localité: _____
 Tél.: _____ Profession: _____

101-749267/ROC

PRECINOX

Dérossissage, tubes, fils et profilés en métaux précieux et inox

Nous sommes une entreprise spécialisée en métallurgie fine, alliages spéciaux et métaux précieux.

Nous recherchons pour notre laboratoire **UN(E) LABORANTIN(E) EN CHIMIE (inorganique)**

Nous désirons engager une personne: - avec CFC - ayant si possible des connaissances en SAA.

La formation et l'adaptation aux besoins et caractéristiques de l'entreprise est assurée par nos soins.

Le travail confié sera défini en fonction des aptitudes des candidat(e)s.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de faire une offre écrite, avec curriculum vitae.

PRECINOX SA
 Bd des Eplatures 42
 CH-2304 La Chaux-de-Fonds
 Suisse

Tél. 039/25 21 11
 Fax 039/26 89 25

EXPERTS EN LA MATIÈRE



ret sa

LE CONSEIL GLOBAL

entreprise / sous-traitance / innovation

Notre mandante, une PMI située dans le NORD VAUDOIS, leader dans un secteur particulier de la microtechnique, nous a confié la mission de chercher son futur

chef de fabrication

Profil du poste:
 - cadre supérieur, rattaché à la direction, le préposé dirigera une équipe d'une trentaine de collaborateurs;
 - les activités principales du préposé seront entre autres: méthodes, gestion de production, qualité, amélioration des moyens de production, conduite du personnel.

Profil du candidat:
 - formation: ing. ETS en exploitation, technicien d'exploitation ET, maîtrise de mécanicien ou de micromécanicien, équivalente;
 - expérience professionnelle: avoir occupé un poste de chef d'atelier ou de chef de fabrication avec succès;
 - personnalité affirmée, excellents contacts humains, apte à prendre des décisions et à les assumer.

● Votre dossier complet (lettre de postulation manuscrite, curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire, date d'entrée) est à adresser à **M. C. Bobillier**. Discretion garantie.

132-790294x4

RET SA
 Allée du Quartz 1
 CH 2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 25 21 55
 Fax 039 26 77 07

G + F CHATELAIN SA
HABILLEMENT HORLOGER

désire engager rapidement

UN RÉGLEUR CNC

à qui nous confierons le réglage, la mise en train, le contrôle qualité et le suivi de la production bracelets réalisés sur décolleteuse barres CNC 4 axes.

Le candidat choisi doit pouvoir justifier d'une formation de mécanicien ainsi que d'une expérience préalable de quelques années à un poste similaire.

Des connaissances de la programmation seraient un atout.

Si vous désirez élargir vos connaissances et profiter de réelles possibilités d'évolution, et surtout si vous avez la volonté de vous engager pour fournir une assistance maximale, alors, prenez contact par téléphone au 039/23 59 34 ou faites parvenir vos offres de service à notre chef du personnel à l'adresse suivante:

G + F CHATELAIN SA
 Rue des Recrètes 1, 2301 La Chaux-de-Fonds

132-790485

Collaborateur au service externe

Si vos préoccupations sont les mêmes que les nôtres, soit de toujours mieux servir la clientèle, alors vous trouverez auprès de notre Société l'emploi que vous recherchez.

Si vous aimez par-dessus tout l'indépendance et les contacts, si vous avez de l'initiative, le sens des responsabilités et la volonté de réussir, vous êtes le collaborateur que nous recherchons.

De plus, si vous avez une bonne formation commerciale et une expérience dans l'assurance, alors votre profil correspond au nôtre.

Vous intéressez-vous à ce poste? Adressez-nous alors vos offres et vous serez peut-être la personne à qui nous confierons un très important portefeuille clientèle, ceci après une formation complète de plusieurs mois.

Winterthur-Assurances

Agence générale
 M. Marcel Bugnon
 Avenue Léopold-Robert 53
 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 23 45

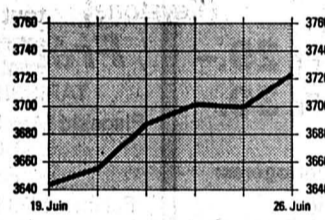
winterthur

De nous, vous pouvez attendre plus.

28-52325

BOURSE

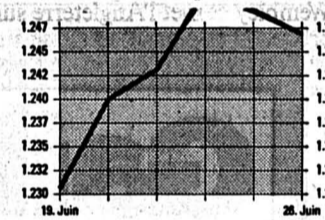
Swiss Market Index



Indices

	25/06	26/06
SPI	2385.59	2400.48
SMI	3699.60	3723.50
Dow Jones	5719.27	5682.70
DAX	2572.96	2573.69
CAC 40	2118.43	2113.28
Nikkei	22597.20	22666.80

Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.23	1.3
Angleterre	1.89	2.01
Allemagne	81.25	83.75
France	23.7	25
Belgique	3.9	4.1
Hollande	72.25	75.25
Italie	0.0795	0.0845
Autriche	11.5	12
Portugal	0.76	0.84
Espagne	0.94	1.02
Canada	0.89	0.96
Japon	1.11	1.21

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.2435	1.2775
Angleterre	1.9155	1.9675
Allemagne	81.54	83.24
France	24.06	24.56
Belgique	3.9625	4.0425
Hollande	72.69	74.29
Italie	0.0809	0.0829
Autriche	11.585	11.825
Portugal	0.7895	0.8145
Espagne	0.964	0.994
Canada	0.9155	0.9395
Japon	1.135	1.169
ECU	1.5445	1.5765

Métaux précieux

	Achat	Vente
\$ Once	383.3	383.8
Lingot	15450	15700
Vreneli 20.-	88	98
Napoléon	86	96
Souver new	89.25	92.49
Souver old	88.85	92.1
Kruger Rand	477	492

ARGENT

\$ Once	5.1	5.12
Lingot/kg	199	214

PLATINE

Kilo	15725	15975
------	-------	-------

Convention Or

Plage or	15800
Achat	15430
Base argent	250

Source
TELEKURS FINANCE
 Transmis par CONSULTAS SA, Lausanne
 (Cours sans garantie)



Taux d'intérêt suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse	2.00	2.25	2.50

Oblig. de caisse

	3 ans	5 ans	8 ans
Banque Nationale Suisse	3.00	3.75	4.25

Taux Lombard

Rendement moyen des obligations de la Confédération	4.35	4.33
Taux Lombard	4.62	4.25

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-	2.50	2.50	2.68
CHF/Sfr	5.43	5.62	5.98
USD/USD	3.12	3.12	3.37
DEM/DM	5.68	5.68	5.93
GBP/£	2.75	2.87	3.12
NLG/HLG	0.44	0.65	0.93
JPY/YEN	4.62	4.81	5.41
CAD/CS	4.25	4.25	4.43
XEU/ECU			

Bourse suisse

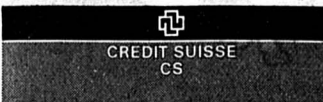
	25/06	26/06
ABB p	1551	1562
Adia p	321	328
Agie n	115	114
Alusuisse p	1024	1037
Alusuisse n	1029	1041
Amgold C.S.	115	114.5
Ares Saroni	1015	1045
Ascom p	1300	1300
Attisolz n	585	580
Banque Coop	855t	850d
Bâloise n	2720	2730
BB Biotech	1550	1580
Bernoise Ass. n	1010	1015a
Bk Vision p	1459	1490
Bobst p	1790	1830
Buehrlie p	132.75	132.5
Buecher Holding p	970	960
Canon (Suisse) n	88	89a
Ciba-Geigy n	1519	1521
Ciba-Geigy p	1511	1513
Clariant p	461	460
Cortaliod p	608	600
CS Holding n	116.25	117.75
Disetronic Hld n	2350	2330
Electrowatt p	459	468
Elco Loser n	460d	460d
EMS Chemie p	5150	5200
Feldschl.-Hürli p	545d	545
Fischer p	1430	1440
Fischer n	280	284
Forbo n	525	527
Fotolabo p	520	525
Galenica n	515	510
Hero p	555	555
Calida	130	132
Hero n	950	940
Hilti bp	970	990
Holderbank p	910	900
Immuo	9t	9
Interdiscount p	710t	705t
Jelmoli p	1365	1370
Julius Baer p	492	485
Kaba Hold. n	2910	2930
Kuoni n	900d	900d
Landis & Gyr n	23600	23600
Lindt Springli p	158	157
Logitech n	269	264
Mercure n	605	615
Michelin	1250	1250
Micronas p	2420	2385
Motor Col.	410t	405t
Mövenpick p	1420	1422
Nestlé n	1460	1470
Pargesa Holding	5700	5770
Pharma Vision p	1290	1250
Phonak	163	164
Pirelli p	254	250
Publicitas n	1258	1280
Réassurance n	1895	1900
Richemont		

CS-Actualité

Epargnez avec méthode, vous épargnez plus!

Demandez le prospectus **CS-Plan épargne «plus»**. Maintenant disponible dans toutes nos succursales.

Pour tout renseignement: CS La Chaux-de-Fonds 039/219 900



25/06 26/06

Rieter n	345	345
Roche bp	9400	9465
Roche p	15275	15400
Rorento C.S.	71.15	71.15
Royal Dutch C.S.	192.25	192.5
Sandoz n	1429	1433
Sandoz p	1423	1432
Saurer n	477	479
SBSI bp	370d	370d
SBS n	247.75	249.5
Schindler n	1320	1330
Schindler bp	1340	1345
Sibra n	180d	180
SIG p	3000	2950
Sika p	304	306
SMH p	883	880
SMH n	196	197
Stratec n-B-	1200	1230
Sulzer bp	755	755
Sulzer n	808	812
Surveillance n	538d	545
Surveillance p	2990	3045
Swissair n	1192	1215
Swissair bj	205d	210d
Tege Montreux	56d	58
UBS n	262	264
UBS p	1197	1230
Unigestion p	98	99
Von Roll p	26	25.75
Winterthur n	748	751
Winterthur p	750	752t
Zurich n	339	338

Avant bourse

Astra	30	29.4
Calida	800d	800d
Ciment Portland	745of	745of
Danzas n	1355d	1360d

Amsterdam (HFL)

ABN Amro	89.3	91.2
Akzo	203.8	204
Royal Dutch	261.5	262.3
Unilever	247.3	246

Tokyo (Yen)

Bk of Tokyo-Mitsu.	2570	2570
Canon	2320	2310
Daiwa Sec.	1440	1450
Fuji Bank	2420	2420
Hitachi	1040	1030
Honda	2960	2930
Mitsubishi el	1390	1390
Mitsubishi Heavy	946	964
Mitsui Co	1000	992
NEC	1190	1170
Nippon Oil	742	739
Nissan Motor	990	974
Nomura sec	2160	2190

25/06 26/06

Sanyo	664	670
Sharp	1870	1890
Sony	7200	7250
Toshiba	774	768
Toyota Motor	2750	2770
Yamanouchi	2390	2380

Londres (ESTG)

Amgold	59.1875	5
--------	---------	---

EN DIRECT DE L'EURO 96 AVEC

VAUDOISE ASSURANCES

Football - Euro 96: l'Angleterre éliminée par l'Allemagne

Le rêve brisé

● ALLEMAGNE - ANGLETERRE 1-1 a.p. (1-1 0-0), 6-5 aux tirs au but

A quoi ça tient, un rêve, quand même! Pour l'équipe d'Angleterre, il s'est arrêté après plus de deux heures d'une rencontre haletante et acharnée dans l'ambiance de Wembley, à nulle autre pareille. Il s'est brisé d'un coup. D'un bête coup de pied qui n'a pas atteint son but. Southgate malheureux, Möller n'a pas laissé passer l'aubaine. Résultat? Victorieuse de sa demi-finale 6-5 aux tirs au but (1-1 après les prolongations), l'Allemagne s'est qualifiée pour la finale de l'Euro 96, qui aura lieu dimanche soir, toujours à Wembley. Allemagne - République tchèque, titre continental en jeu, qui l'aurait cru il y a trois semaines?

De notre envoyé spécial
Stéphane DEVAUX/ROC

Ça n'aurait pourtant pas pu mieux commencer pour l'Angleterre. Après moins de 120 secondes, le gardien allemand Köpke doit intervenir sur un tir de Ince. Coup de coin, une tête émerge, celle de Shearer. Sa cinquième réussite depuis le début de la compétition enflamme Wembley et met l'Angleterre sur orbite. Une équipe anglaise un peu remaniée en raison de l'absence du latéral Neville. Elle ne joue qu'avec trois défenseurs — Southgate a glissé sur le côté droit — mais avec Ince (suspendu contre l'Espagne) et Platt ensemble à mi-terrain. Il est vrai que du côté allemand le forfait de Klinsmann a réduit le nombre des attaquants à... un seul, Kuntz.

Mais il va suffire à rétablir l'équilibre, le mercenaire de Besiktas Istanbul. Après un petit quart d'heure de flottement compréhensible, la «Mannschaft» refait surface. Sur un centre de Helmer qui caresse le gazon de Wembley, le pied de Kuntz se tend, Seaman n'y peut



Stefan Kuntz jubile

Il vient d'égaliser et l'Allemagne finira par passer l'épaule.

rien (16e). Les Anglais sont avertis, même en tirant les premiers ils ne perturbent pas longtemps les esprits allemands. Les compteurs remis à zéro, l'équilibre se refait quelque peu. Au nombre des occasions (Sheringham à la demi-heure, puis Shearer, peu avant la pause), les sujets de Sa Majesté ont une courte tête d'avance, mais ils sont bien conscients que l'édifice germanique ne s'abat pas.

Après le repos, le ballon continue de s'exprimer d'avantage dans la langue de Shakespeare que dans celle de Goethe. Mais souvent à bonne distance de la cage allemande, que les

dribbles courts de Gascoigne ou les essais de débordement des feux follets McManaman et Anderton ne troublent guère. En face, une reprise de Helmer fait

passer un frisson sur Wembley. Au fil des minutes, la tension monte. Les deux protagonistes impriment un rythme élevé à la partie. Les passes sont rapides et

Wembley: 76.000 spectateurs.
Buts: 2e Shearer 0-1. 16e Kuntz 1-1.

Tirs au but: Shaerer 0-1. Hässler 1-1. Platt 1-2. Strunz 2-2. Pierce 2-3. Reuter 3-3. Gascoigne 3-4. Ziege 4-4. Sheringham 4-5. Kuntz 5-5. Southgate raté 5-5. Möller 6-5.

Allemagne: Köpke; Sammer; Reuter; Babel, Helmer (110e

Bode); Ziege; Schöll (77e Hässler); Freund (118e Strunz); Eilts; Möller, Kuntz. Angleterre: Seaman; Southgate, Adams, Pierce; Anderton, Platt, Ince, Gascoigne, McManaman; Sheringham, Shearer.

Notes: avertissements à Reuter (47e, suspendu pour la finale), Gascoigne (73e) et Möller (79e, suspendu pour la finale).

courtes. Les contacts sont francs, mais appuyés. Bref, on vit un vrai match de coupe, duquel ne devra ressortir qu'un seul vainqueur.

SUR LE POTEAU

Les prolongations ne vont que renforcer cette volonté. Le premier quart d'heure est d'ailleurs proprement infernal. Après trois minutes, Anderton croit avoir converti le centre de son copain McManaman en «golden goal», mais c'est le poteau de Köpke qui remet le ballon en jeu. Sur la rupture, l'autre numéro 11 (Kuntz) est à son tour à deux pouces de la réussite. Puis Möller oblige Seaman à tendre son poing. Sur le coup de coin, le filet anglais ose même trembler. Mais une faute allemande permet à Wembley de respirer encore un coup. Shearer (centre-tir) aurait pu le faire exploser de joie, Ziege, le faire hurler de déception, mais il était dit qu'on devrait reprendre une grosse tranche d'émotion. On aurait droit aux tirs au but.



UEFA
EURO 96
England

A ce jeu du quitte ou double, tout le monde commence par jouer juste. Shearer (sacré contre-pied), Platt, Pearce (rageur comme samedi), Gascoigne et Sheringham côté anglais, Hässler, le tout frais entré Strunz, Reuter, Ziege et Kuntz dans le camp allemand, reportent la décision à plus tard. Southgate, le défenseur d'Aston Villa, s'élançait en numéro 6 mais perd son face-à-face avec Köpke. Consternation. Möller y va à son tour et marque. Pour l'Angleterre, le rêve de rejoindre les héros de 1966 s'écroule. L'Allemagne, elle, visera dimanche sa troisième couronne européenne. Paradoxalement, sans Möller, l'homme qui l'a libérée. Il sera suspendu. Bêtement, dirait peut-être Southgate... S. D.

Transfert: Makalalane retourne au pays - L'international sud-africain August Makalalane n'évoluera plus dans les rangs du FC Zurich la saison prochaine. A 30 ans, il a en effet décidé de retourner dans son pays où il espère embrasser une carrière d'entraîneur. (si)

LE POINT

DEMI-FINALES

France - Rép. tchèque 0-0 a.p., 5-6 aux tirs au but
Allemagne - Angleterre 1-1 a.p., 6-5 aux tirs au but

FINALE

Dimanche
20.30 Allemagne - Rép. tchèque (à Wembley)

BUTEURS

5 buts: Shearer (Ang).
3 buts: B. Laudrup (Da), Klinsmann (All), Stoichkov (Bul), Suker (Cro),
2 buts: Casiraghi (It), Sammer (All), Sheringham (Ang) (si)

Match amical

La France à La Charrière

En match amical, NE Xamax espoirs renforcé aura l'honneur de rencontrer l'équipe de France des moins de 18 ans, le mardi 9 juillet à 19 h au stade de La Charrière à La Chaux-de-Fonds.

La formation tricolore, dirigée par Gérard Houllier et Christian Damiano, compte dans ses rangs plusieurs joueurs évoluant en première division.

Cette rencontre internationale, organisée par la Commission juniors de l'ANF, constituera une excellente préparation pour l'équipe française qui participera à la phase finale du championnat d'Europe juniors des moins de 18 ans dans l'est de la France du 21 au 31 juillet. (sp)

BRÈVE

Football

A Boécourt

Dans le cadre de son quatrième match de préparation en vue de la saison 1996-97, NE Xamax rencontrera ce soir à Boécourt (19 h), les SR Delémont.

SPORT-TOTO

Tendances

- | | |
|------------------------------|-------|
| 1. Allemagne - Rép. tchèque | 4 3 3 |
| 2. Lucerne - H. Tel Aviv | 5 3 2 |
| 3. Antalyaspor - Bâle | 5 3 2 |
| 4. VfB Stuttgart - Aalborg | 6 3 1 |
| 5. FC Copenhague - Rebro | 4 3 3 |
| 6. Karlsruhe - Craiova | 5 3 2 |
| 7. D. Bukarest - J. Jakobst. | 6 2 2 |
| 8. Strasbourg - K. Izmit | 5 3 2 |
| 9. Lodz - Spartak Varna | 4 3 3 |
| 10. S. Donetsk - A. A. Minsk | 5 3 2 |
| 11. Nantes - FBK Kaunas | 7 2 1 |
| 12. Keflavik - Bran. Maribor | 3 2 5 |
| 13. Segesta Sisak - Rgyte | 3 3 4 |

Ligue des champions: 190 millions distribués

La ruée vers l'or

La Ligue des champions s'est confirmée au cours de la saison 1995-96 comme une véritable mine d'or. Pour les clubs participants avant tout, mais aussi pour les quarante-neuf fédérations membres de l'UEFA. Cette dernière a versé au total 190 millions de francs.

La part du lion revient en toute logique aux équipes qui sont parvenues le plus loin dans la compétition. Les formations éliminées en quarts de finale ont reçu dix millions pour le moins. En ce qui concerne les finalistes, la Juventus a empoché 18,150 millions, Ajax Amsterdam 16,8 millions. Ces sommes se composent d'un montant fixe, des primes attribuées en fonction des points marqués et de la quote-part sur les droits de retransmission télévisée.

Grasshopper, qui n'a pas passé le cap des matches de poule, a été gratifié de 3,275 millions. Deux millions de montant de

base, 900.000 frs pour les matches nuls contre Ajax Amsterdam et Ferencvaros Budapest et 375.000 frs du pool TV. Seuls les clubs de l'est, tels Legia Varsovie, Steaua Bucarest et Ferencvaros, touchent encore moins sur les droits de retransmission.

Ces derniers rapportent surtout dans les pays comme l'Allemagne, la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne, où le championnat jouit d'un réel pouvoir attractif. Ainsi, Borussia Dortmund a touché 13,325 millions malgré son élimination en quarts de finale contre Ajax Amsterdam. Le champion d'Allemagne a encaissé 5,375 millions du pool TV.

L'UEFA a distribué, en parts presque égales, un total de 30,220 millions à ses quarante-neuf fédérations. L'ASF s'est vu remettre la somme de 760.000 francs.

Durant la saison 1996-97, la Ligue des champions sera encore disputée avec seize équipes réparties en quatre groupes. Un

élargissement est prévu dès 1997, sur lequel le comité exécutif de l'UEFA doit encore se prononcer.

En 1997-98, la Bundesliga n'aura plus que trois places en Coupe de l'UEFA. Seules les fédérations occupant actuellement les trois premières places du classement au coefficient de l'UEFA (1991-92 - 1995-96) pourront aligner quatre clubs, soit l'Italie, la France et l'Espagne. (si)

AVENUE
l'assurance voiture

Demandez une offre à votre agence et comparez!

VAUDOISE ASSURANCES
assure le bien-être

CARTE POSTALE

De quelle couleur, la légende?

Quarante millions d'yeux tournés vers un rectangle de gazon: voilà, selon certaines études tout ce qu'il y a de plus sérieux, à quoi ressemblait l'Angleterre hier, à partir de 7.30 p.m.. Heure en vigueur de Douvres à Carlisle et de Penzance au Mur d'Hadrien. La vache folle, les frasses princières, les bonnes affaires chez Harrods, la grève des employés du «tube» londonien ou les fraises à la crème de Wimbledon, plus rien ne pouvait avoir de valeur à côté du match.

LE match. Celui qui devait permettre à tous les anciens de rajeunir de trente ans et de revivre, comme si c'était «yesterday», le 30 juin 1966. Cette fameuse finale contre l'Allemagne, le «hat-trick» de Hurst, la Coupe du monde dans les mains de Bobby Moore. Déjà une fois, le football était revenu à la maison. Et l'Angleterre avait bâti sa légende. Les jeunes, eux, ceux qui n'avaient pas connu les «sixties», ont eu tôt fait de l'apprendre, via des images de télévision un peu tremblotantes.

Hier, il fallait donc que la légende revive. En couleurs. Le chaud soleil de juin avait eu beau jaunir les pelouses de Hyde Park ou des jardins de Kensington, c'est le vert tapis de Wembley qui faisait office de référence. Unité du royaume oblige, l'Union Jack avait beau flotter au-dessus de tous les bâtiments aussi officiels que victoriens, c'est la croix de Saint-Georges, rouge sur fond blanc, brandie à bout de bras ou peinte sur les visages, qui ralliait tous les suffrages. Et les héros de 1966 auraient eu beau objecter qu'ils portaient un maillot rouge il y a trente ans, c'est le gris du grand Tony Adams et de ses coéquipiers que l'on regardait.

Gris? Surtout pas. Quand il n'est pas blanc, le maillot de l'équipe d'Angleterre 1996 est indigo. Le gris ne sied pas à une équipe qui brigue une place dans la légende, voyons...

Stéphane DEVAUX/ROC

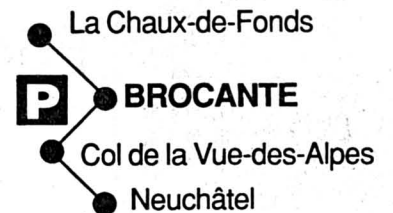
5^e BROCANTE DE LA VUE-DES-ALPES

Route Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds

**Vendredi 28 juin, samedi 29 juin
et dimanche 30 juin 1996**

Parking du Pré-Raguel, versant La Chaux-de-Fonds

 14 h à 20 h
10 h à 20 h
10 h à 18 h

**80 EXPOSANTS
CANTINE**


MARCHÉ DE L'OCCASION

Occasions du lion

SOLDES

			Fr.
Peugeot 106 Suisse (5 p.)	1994	60 000 km	12 500.- 11 300.-
Peugeot 306 XT 1.6 (clim.)	1995	54 000 km	15 900.- 14 400.-
Peugeot 306 XT 1.6 (clim.)	1993	77 000 km	12 900.- 11 900.-
Peugeot 306 XT 1.8 (aut.)	1994	22 000 km	17 800.- 16 800.-
Peugeot 306 ST t.o.	1995	20 000 km	19 500.- 18 600.-
Peugeot 306 ST 1.6 (clim.)	1995	35 000 km	16 800.- 15 900.-
Peugeot 209 Flair 1.4	1992	80 000 km	8 800.- 7 900.-
Peugeot 405 T16	1993	47 000 km	25 700.- 21 000.-
Peugeot 405 T.D. Exclusive	1995	30 000 km	18 500.- 16 600.-
Peugeot 605 SV 24	1990	105 000 km	16 900.- 14 700.-
Peugeot 605 SV 3.0 (clim.)	1993	39 000 km	27 900.- 25 000.-
Peugeot 605 SV 3.0 (aut.) options	1993	55 000 km	27 500.- 24 800.-
Citroën XM Ambiance	1990	115 000 km	12 500.- 11 000.-
Citroën ZX Volcane	1993	56 000 km	14 500.- 13 000.-
Ford Orion Ghia	1992	58 000 km	13 700.- 12 500.-
Hyundai 100H «Fourgon» Clim.	1996	800 km	22 500.- 20 000.-
Honda Accord 2.0 Ex Clim. t.o.	1990	112 000 km	10 900.- 9 700.-
Toyota Starlet 1.3	1993	20 000 km	11 800.- 10 500.-
Renault 25 TX	1989	113 000 km	7 800.- 6 900.-
Renault B Nevada GTX	1988	62 000 km	7 900.- 7 000.-

 OCCASIONS
DU LION
PEUGEOT

ENTILLES SA - STAND SA
GARAGE ET CARROSSERIE
Roger Simon

 Léopold-Robert 146
Tél. 039/26 42 42
2300 La Chaux-de-Fonds

 Girardet 27
Tél. 039/312 941
2400 Le Locle

VACANCES - VOYAGES

SUPER OFFRE!!!

TUNISIE dès 899.-
8 jours (avion, hôtel, 1/2 pension) et maintenant THALASSOTHÉRAPIE

SICILE dès 789.-
8 jours (avion, hôtel, 1/2 pension)

IBIZA dès 840.-
8 jours (avion, hôtel, 1/2 pension)

COSTA BRAVA 640.-
8 jours (avion, hôtel, 1/2 pension)

Départ de l'aéroport de Sion - Parking gratuit

EVASION VACANCES - SION - Tél. 027 / 22 83 06

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

DIVERS

Hyper-Fust ELECTROMENAGERS
CUISES/BAINS, LUMINAIRES
TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD

**Look attrayant et bronzage
toute l'année grâce à votre
solarium d'appartement**

Nous avons, dans différentes marques, le modèle adapté à vos besoins ... et à votre budget!

**Visitez notre grande exposition de
solarium d'appartement!**

 • Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez dans les 5 jours un appareil identique à un prix officiel plus bas)
• Location ou achat • Paiement contre facture • En permanence, modèles d'exposition avantageux

 La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, boulevard des Eplatures 44 039/26 11 50
Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122 032/52 16 00

DIVERS

Mme Grimm et ses amies

 de **PUMP'S
BOUTIQUE**

 vendront le dernier stock
de chaussures et bottes
Tout à Fr. 50.-

132-789762

**Dick
Optique**

 Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33

132-789762

 Solution du mot mystère
PICKLES

 Toujours bien conseillé
par le magasin spécialisé

 CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

L. Zollinger

 Passage Léopold-Robert 4
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 42 50

MASONI
BOUCHERIE
CHEVALINE

J.-L. Masoni

 Maîtrise fédérale
Vente en gros-détail
☎ 039/28 28 15

Rue du Stand 8 - La Chaux-de-Fonds

 Collège 21
2300 La Chaux-
de-Fonds
☎ 039/283 251

**Robes
de mariée**

 Robes de mariée de petites filles
Robes de cocktail et smokings

Location et vente

Demain vendredi 28 juin 1996

GRANDE FOIRE DES SIX-POMPES

 à La Chaux-de-Fonds
de 8 à 19 heures

Dès 14 heures:

Grand concours du cracher de noyaux de cerises

Nombreux prix à gagner pour les trois premiers

Sur le podium:

Marcel Salvi, accordéoniste

- 80 marchands forains
- Restauration sur les terrasses
- Carrousel pour les enfants
- Tombola du jour: trois superpaniers garnis
- Pesée du jambon avec la participation de la boucherie Grunder
- Pin's de la fontaine de la foire au stand officiel de la foire

Le comité remercie nos annonceurs et les recommande!

132-790566

La Dam'Oiseau

 Librairie pour enfants
Jeux éducatifs

 Rue du 1er-Mars 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. et fax 039/280 520

**Claudine
Huguenin**

 Tabacs
Journaux

 Balance 14
2300 La Chaux-de-Fonds

 Magasin de fleurs
Au Ruisseau Fleuri
M. L. Quaranta

 Place du Marche 6
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039. 28 41 50

**INTERSPORT
CALAME**
La Chaux-de-Fonds

**BIENTÔT!
STÖCKLI**
THE SWISS SKI

 NEW CONCEPT HAIR STYLING FOR MEN
Rue de Balance 14 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 66 22

BROOKLYN
BarberShop

Football - Euro 96: la République tchèque mate la France

L'invitée surprise

● FRANCE -
RÉP. TCHÈQUE 0-0 a.p.,
5-6 aux tirs au but

Dans l'antre d'Old Trafford de Manchester, où planait plus que jamais l'ombre de la star du lieu, Eric Cantona, la France a été éliminée au terme des tirs au but par la République tchèque, victorieuse 6-5 (0-0 après prolongation). La phalange de Dusan Uhrin, invitée surprise de ce dernier carré, s'est ouvert toutes grandes les portes de Wembley pour y disputer la finale.

La France, citée au rang de favorite, a été bien empruntée face à une République tchèque pourtant privée de quatre titulaires, Suchoparek, Latal, Bleibl et Kuka, tous suspendus. Pour pallier l'absence de Suchoparek en défense, Uhrin avait fait appel au défenseur de Slavia Prague Pavel Novotny et il avait titularisé également Karel Rada, qui fêta sa quatrième sélection. Drulak relayait Kuka et formait avec Smicer le duo d'attaque.

Changement de tactique côté français où Marcel Desailly pre-

naît le relais de Deschamps en ligne médiane. Le pensionnaire de la Juventus a dû déclarer forfait le matin du match suite à une blessure musculaire au mollet droit. En son absence, Aimé Jacquet introduisait Roche en défense centrale aux côtés de Blanc, promu capitaine.



La rencontre restera dans les annales sous la rubrique de la prudence à outrance. Pas une seule action digne de ce nom en première mi-temps. A la vingtième minute, Drulak, sur le flanc gauche, armait un tir beaucoup trop enlevé, Smicer l'imitait à la 35e. Côté français, une seule tentative, signée Desailly à la 40e. Mais le tir trop croisé du Milanais terminait sa course à côté des buts de Kouba.

Old Trafford, Manchester: 43.877 spectateurs.
Arbitre: M. Mottram (Eco).
Tirs au but: Zidane 1-0. Kubik 1-1. Djorkaeff 2-1. Nedved 2-2. Lizarazu 3-2. Berger 3-3. Guérin 4-3. Poborsky 4-4. Blanc 5-4. Rada 5-5. Pedros rate. Kadlec 5-6.
France: Lama; Thuram (83e Angloma), Blanc, Roche, Lizarazu; Lamouchi (61e Pedros), Zidane, Desailly, Djorkaeff, Guérin; Loko.
République tchèque: Kouba;

Kadlec; Hornak, Rada; Nedved, Poborsky, Nemecek, Nemecek (84e Kubik), Smicer (46e Berger), Novotny; Drulak (70e Kotulek).
Notes: La France joue sans Dugarry, Deschamps (blessés) ni Karembeu (suspendu), la République tchèque sans Bejbl, Kuka, Latal ni Suchoparek (suspendus). Tir sur transversale de Djorkaeff (62e). Avertissements à Thuram, Lizarazu, Roche, Nedved, Nemecek et Kubik (fouls).



Kadlec trompe Lama

Les Français sont envoyés au tapis et peuvent faire leurs valises.

(Keystone)

UNE LATTE

Juste avant la pause, Smicer, victime d'une blessure à la tête à la suite d'un choc avec Thuram, était évacué sur une civière. Uhrin préférait attendre la pause

pour procéder à son remplacement. Ce qui fut fait avec l'apparition de Berger, au bénéfice d'une condition physique défectueuse due à un virus.

Il était suivi du côté français par Reynald Pedros, chargé de

relayer Lamouchi. Ces changements apportèrent un nouvel élan. Mais Pedros eut à peine le temps de régler ses automatismes qu'Uhrin revoyait ses plans pour neutraliser le rayonnement prometteur du Nantais. Il fallut patienter dix bonnes minutes avant que le jeu ne s'anime enfin pour sortir le public de sa torpeur. A la 62e minute, Youri Djorkaeff, démarqué sur le flanc gauche, mettait une première fois l'arrière-garde tchèque en difficulté. Mais son tir heurtait la transversale. Ce fut au bout du compte l'action la plus sérieuse à mettre au compte des Français durant toute la rencontre.

Même scénario une minute plus tard, sur le flanc droit. Mais la reprise de volée de Djorkaeff connut un sort similaire. Sur l'action de rupture, Berger répliqua d'un tir sec, détourné par Thuram. A la 66e, Zidane, servi par Pedros, mettait lui aussi la défense slave à contribution, sans plus de réussite.

LE TIBIA DE KOUBA

A force de s'annihiler, les deux équipes ne purent se départager au cours des prolongations, qui furent pratiquement de la même veine que les nonante minutes initiales. La République tchèque, qui avait pourtant bénéficié d'un jour de repos en moins que les Français, put maintenir son ascendant territorial en puisant dans des ressources physiques que l'on ne soupçonnait pas, à ce stade de la compétition (cinq matches en seize jours).

Pour éliminer la Hollande, la France avait déjà dû recourir aux tirs au but. A ce jeu-là, elle ne connut pas la même réussite. Après cinq penalties transformés de chaque côté, Reynald Pedros voyait le sien renvoyé du tibia par Kouba. Le pied du défenseur du FC Kaiserslautern Miroslav Kadlec ne trembla pas pour tromper Bernard Lama et bouter les Français hors de la course au Graal. (si)

CARTE POSTALE

Keeper and keeper

Absolument géant. Sur Portland Road, une rareté. La Circus Tavern. Le plus petit pub de Manchester. Classé authentique monument historique. Il n'a pas bougé d'une chaise depuis 100 ans. Il en a un peu plus de 200. Il se niche toujours pas loin de l'ancienne station de diligence. Lorsque la «London Flying Machine» a pris les chevaux de vitesse, elle a déposé le cirque de la capitale juste à côté. Les voltigeurs et les spectateurs venaient s'y rafraîchir. Les premiers n'ont pas eu de chance. Ils ont fait naufrage en allant sur Dublin.

C'est minuscule. Un corridor. Pour le patron et ses meilleurs clients. Quatre ou cinq grands maximum. Deux chambrettes pour deux fois une dizaine d'autres. Qui s'y réchauffent autour des deux cheminées les longues soirées d'hiver. C'est ici qu'ont joué les meilleurs beerkeepers de Grande-Bretagne. Car il n'y a pas seulement Seaman, le goalkeeper le plus aimé du royaume. Dans ce pays, on garde aussi la bière. John Froggatt a été le premier titulaire, suivi par Benjamin Froggatt, Joseph Froggatt, puis les Willshaw, Thomas et Thomas Williams, qui a poussé son beau fils en avant, John Copley.

Aujourd'hui, Terry Corless occupe la place. Il ne vous fera aucun cadeau. Pas de café, pas de jus d'orange, même pas de thé, rien à manger. Ici, on ne sert que la Tetley Bitter, la reine du Lancashire. Il habite au-dessus. Trente ans qu'il est là, à tirer ses bières avec délectation, tous les jours, de midi à onze heures du soir. «Parfois plus loin». On chante encore dans sa taverne, le samedi. «Mais seulement quand United a gagné.» Depuis le temps qu'il se tient là, debout derrière son comptoir, le beerkeeper est devenu Red.

Christian MOSER/ROC

BANCO JASS

- ♥ 7, 9, 10, V
- ♣ 6, 9, V
- ♦ 6, 8, A
- ♠ 8, V

Tennis - Wimbledon: Monica Seles tombe sans gloire

Un parfum de Roland-Garros

Comme à Roland-Garros, où elle fut éliminée en quart de finale par Jana Novotna, Monica Seles n'écrira pas l'histoire de ce Wimbledon 1996. La numéro 1 mondiale est tombée sans gloire sur le court No 1 devant la Slovaque Katarina Studenikova (WTA 59). Seles s'est inclinée 5-7 7-5 4-6 après 2 h et 19' de match.

Gênée par le slice d'une rivale qui n'a pas dû monter plus de cinq fois au filet en trois sets, l'Américaine a, comme à Paris, craqué nerveusement. N'a-t-elle pas mené 4-2 dans le troisième set avant de perdre les quatre derniers jeux du match?

Victorieuse pourtant samedi du tournoi d'Eastbourne où elle avait réalisé une véritable démonstration en finale face à Mary-Joe Fernandez, la championne d'Australie a dévoilé, au niveau de son déplacement notamment, des lacunes étonnantes dans ce deuxième tour.

UN BOULEVARD POUR BECKER

Boris Becker est-il déjà en finale de Wimbledon? Même s'il doit encore gagner quatre rencontres pour la disputer dimanche prochain, la question n'a rien d'incongru. L'Allemand, victorieux à trois reprises de ce tournoi, est le seul «top-ten» encore en lice dans le bas du tableau. Après Andre Agassi (ATP 3), Jim Courier (ATP 8) et Yevgeny Kafelnikov (ATP 5), Thomas Enqvist (ATP 9) a mordu le gazon londonien. Le Suédois, sans

doute le «top-ten» le plus vulnérable de l'année, a commis quatorze doubles-fautes pour s'incliner 4-6 6-7 3-6 devant l'Américain MaliVai Washington (ATP 20).

Boris Becker se retrouve devant un véritable boulevard. Seul Wayne Ferreira (ATP 11) ou Todd Martin (ATP 18) en demi-finale sont en mesure de l'inquiéter réellement. «Je ne veux pas entendre parler de voie royale ou de tableau de rêve, souligne cependant l'Allemand. Ici à Wimbledon, tout peut se produire. Prenez mon cas aujourd'hui: qui aurait imaginé que je serais mené 4-6 0-2 par Thomas Carbonell?» Face au Catalan, «Boum Boum» a, en effet, longtemps balbutié son tennis avant de s'imposer en quatre manches.

«Je ne comprends pas ce qui s'est produit, poursuivait

Becker. J'ai perdu l'habitude de jouer sur herbe contre un adversaire qui reste en fond de court. La peur de manquer la demi-finale de l'Euro 96 entre l'Angleterre et l'Allemagne n'a rien à voir dans mon match en demi-teinte. J'ai regardé l'heure en entrant sur le court. J'avais tout mon temps. J'aurais dû jouer six sets pour la rater...» Demain en seizième de finale, l'Allemand affrontera le 223e mondial, le Sud-Africain Neville Godwin.

«Je ne ferai pas deux fois la même erreur, affirme-t-il. J'attaquerai mon match beaucoup plus sérieusement».

Dans le camp suisse, Jakob Hlasek, associé à Guy Forget, et Martina Hingis, qui évolue aux côtés de Helena Sukova, ont passé le cap du premier tour du double sans lâcher un set. (si)

Principaux résultats

Simple messieurs. Premier tour: Stich (All/10) bat Schalken (Ho) 6-3 3-6 6-1 6-2. **Deuxième tour:** Washington (EU) bat Enqvist (Su/9) 6-4 7-6 (7/5) 6-3. Martin (EU/13) bat Grabb (EU) 6-2 6-4 7-6 (7/5). Becker (All/2) bat Carbonell (Esp) 4-6 6-3 6-4 6-2.

Double messieurs. Premier tour: Forget-Hlasek (Fr-S/4) battent Jones-Kühnen (All) 6-2 6-2 6-4.

Simple dames. Deuxième tour: M.-J. Fernandez (EU/9) bat Testud (Fr) 6-4 6-4. Huber (All/5) bat Shriver (EU) 6-2 6-1. Schultz-McCarthy (Ho/11) bat Watanabe (Eu) 6-3 6-0. McGrath (EU) bat Coetzee (As/14) 7-6 (7-4) 2-6 6-3. Studenikova (Slq) bat Seles (EU/2) 7-5 5-7 6-4. Sanchez (Esp/4) bat Oremans (Ho) 7-5 6-3.

Double dames. Premier tour: Hingis-Sukova (S-Tch/8) battent Barclay-Godridge (Aus) 6-1 7-5. (si)

Marc Rosset annonce la couleur

Le Genevois gonflé à bloc

«Je suis venu ici pour réaliser un grand tournoi!» Après sa victoire au premier tour contre l'Australien Scott Draper (ATP 92), Marc Rosset n'avait pas peur d'annoncer la couleur. Sur la lancée de sa demi-finale à Paris, le champion olympique se croit capable de brouiller les cartes à Wimbledon, de donner tort aux bookmakers de «Ladbroke» qui ne le cotent qu'à 66 contre 1 pour le titre.

Sa tâche à Londres, à défaut d'être insurmontable, demeure difficile. Pour justifier son rang de tête de série No 14, c'est-à-dire se qualifier pour un huitième de finale contre Goran Ivanisevic, le Genevois devra écartier deux clients très dangereux: le Russe Andreï Olhovskiy (ATP 108), un homme qui a déjà gagné treize rencontres à Wimbledon dont une en 1992 contre un Jim Courier qui rêvait alors d'un possible Grand Chelem, et très certainement l'Australien Patrick Rafter (ATP 77) en seizième de finale.

«J'ai battu Olhovskiy l'an dernier sur gazon à Halle, se souvient Rosset. Je sais qu'il joue bien sur cette surface. Mais si je parviens à retourner son service, je devrai passer.» Cette tranquille assurance peut étonner venant de la part d'un joueur qui n'a encore jamais passé le cap du troisième tour à Londres. Mais depuis le dernier Roland-Garros, Marc Rosset a gagné énormément en confiance. La manière avec laquelle il a surmonté la perte du premier set

contre Draper mardi traduit bien la nouvelle sérénité qui habite le joueur de Stéphane Oberer. «La demi-finale à Paris va tout changer pour Marc» rappelle d'ailleurs le coach.

Martina Hingis est encore moins estimée que Marc Rosset chez «Ladbroke». Cotée à 80 contre 1, la Saint-Galloise a, il est vrai, encore tout à prouver chez les «grandes». Si sa concentration ne la trahit pas lors de ses deux prochaines rencontres, Martina défiera lundi prochain Steffi Graf en huitième de finale. Après sa victoire de Rome sur l'Allemande, la Suisse peut nourrir quelques espoirs. Surtout si l'on sait que l'Allemande accuse un certain retard dans sa préparation en raison d'une inflammation au genou.

EN DIRECT SUR SUISSE 4

Les trois Suisses sont en lice aujourd'hui à Wimbledon pour le compte du deuxième tour. Dès 13 h, Marc Rosset sera opposé au Russe Andreï Olhovskiy sur le court numéro 13, alors qu'à la même heure, Martina Hingis en découvrira avec la Britannique Rachel Viollot (court numéro 3). En fin d'après-midi, vers 17 h, le Zurichois Jakob Hlasek rencontrera quant à lui l'Espagnol Alex Corretja sur le court numéro 17.

Le match de Martina Hingis sera retransmis en direct sur Suisse 4, la rencontre de Marc Rosset faisant elle l'objet d'une retransmission en différé, tout de suite après la prestation de la Saint-Galloise. (si)

Offrez-vous une belle voiture avant les vacances

Profitez de nos supersoldes actuels

Alfa 33 1.7 IE	1991	Fr. -9600=-	Fr. 8600.-
Alfa 164 3.0 V6, cuir, jantes alu	1988	Fr. -10 600=-	Fr. 9500.-
Alfa 164 Turbo Diesel	Neuve	Fr. -43 650=-	Fr. 34 500.-
Chrysler Grand Voyager LE, climat.	1991	Fr. -23 500=-	Fr. 22 500.-
Ford Escort 1.6i CLX	1991	Fr. -9500=-	Fr. 8400.-
Opel Vectra 2.0 Frisco	24 500 km	Fr. -16 500=-	Fr. 14 900.-
Opel Omega break 2.0 Montana + t.o.	1993	Fr. -19 800=-	Fr. 17 900.-
Peugeot 405 break SRI, climat., cuir, ABS	62 000 km	Fr. -17 800=-	Fr. 16 500.-
Seat Ibiza GTI	1993	Fr. -13 500=-	Fr. 12 400.-
Subaru Justy 4x4	1992	Fr. -10 900=-	Fr. 8900.-
Subaru E12 minibus 6 places, 4x4	1993	Fr. -14 800=-	Fr. 13 800.-
Subaru Legacy Turbo break, climat., cuir	14 500 km	Fr. -29 800=-	Fr. 27 800.-
Triumph TR7 cabriolet	62 000 km	Fr. -15 900=-	Fr. 12 500.-

Visitez notre exposition. 50 autres occasions en stock.

Qualité, crédit, garantie, leasing.

Alfa Romeo CHRYSLER Jeep SUBARU KIA MOTORS Le plus grand choix de la région

Auto-Centre Emil Frey SA

Rue Fritz-Courvoisier 66, 2300 La Chaux-de-Fonds, téléphone 039/279 777

DIVERS

La mini

Prenez-la au mot!

Message Cochez ce qui convient

Privé (Fr. 1.- le mot, TVA en plus)

Commercial (Fr. 2.- le mot, TVA en plus)

Sous-chiffre (Fr. 25.-, TVA en plus)

A publier	<input type="checkbox"/> Mardi	1x		2x		3x	
		jour	mois	jour	mois	jour	mois
<input type="checkbox"/> Vendredi							

Rubrique

Achat Trouvé

Vente Demandes d'emploi

Cours privés Animaux

Informatique Divers

Autos Immobilier

Vélos-motos Vacances-voyages

Perdu Amitiés-rencontres

Petits travaux

NOM PRÉNOM

ADRESSE

LOCALITÉ

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10 h, à Publicitas, place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039 / 210 410 Fax: 039 / 28 48 63

Le Locle: Tél.: 039 / 31 14 42 Fax: 039 / 31 50 42



Vente de poisson frais chaque vendredi matin

En promotion le 28 juin 1996

Filets de perche
importés, le kg

~~31.50~~ **25.50**

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Bevaix
- Super Centre Delémont
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Moutier
- Centre Fleurier
- Centre Porrentruy
- Centre Bassecourt
- Centre Saint-Imier
- Centre Vauseyon
- Centre Tramelan
- Centre Colombier
- Centre St-Blaise

Offre valable du mardi au samedi au Super Centre Portes-Rouges, Neuchâtel (4 arrivages par semaine)

Coop Neuchâtel - Jura Jura bernois

OFFRES D'EMPLOI

Grand garage de la place cherche pour le mois d'août 1996

1 APPRENTI VENDEUR

EN PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES

Apprentissage de deux ans avec contrat.

Prendre rendez-vous par téléphone au 039/26 81 81 et demander M. Hug.

132-790788

Cherchons:

vendeuse en confiserie

avec expérience

et

file de buffet

Sans permis s'abstenir

☎ 039/28 47 72

132-790789

Publicité intensive, Publicité par annonces

ADIA

039/20 53 83

36, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Nous cherchons des **MANCEUVRES de chantier**

Robustes. Travail à la pelle et à la pioche.

Appelez **A. Martinez** au **20 53 83**

Nouvelle adresse: **Av. Léopold-Robert 36**

Système de Qualité Certifié

ISO 9002/EN 29002

Reg. N° 11735-01

Société de service de prestation dans le domaine de la rencontre de partenaire cherche dans votre région

représentant (e)

Nous offrons: top rémunération, travail indépendant, possibilité d'évolution.

Nous attendons: savoir-vivre, capacités et enthousiasme, bonne présentation.

Plus des informations, tél. **041 75525 10**.

197-741361/4x4

Di Modolo

Rue du Commerce 13
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039 232335

Nous sommes une entreprise de l'industrie horlogère en constant développement, travaillant sur des produits haut de gamme, très variés et en petites séries.

Afin de renforcer notre département polissage, nous cherchons un

POLISSEUR

Qualifications requises:

- expérience du polissage dans l'horlogerie;
- très bonnes connaissances du polissage boîtes et bracelets;
- disponibilité et précision.

Date d'entrée: au plus vite.

Faire des offres manuscrites et joindre un curriculum vitae.

132-790756/4x4

ADIA

POSTE FIXE 039/20 53 83
36, AV. LÉOPOLD-ROBERT
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Notre client engage un **MÉCANICIEN**

pour le réglage et la mise en marche de machines CNC.

Entrée tout de suite.

Pour tout complément d'information appeler

P. Blaser au **20 53 83**.

Nouvelle adresse: **Av. Léopold-Robert 36**

Système de Qualité Certifié

ISO 9002/EN 29002

Reg. N° 11735-01



Grande entreprise du commerce de détail de l'Arc jurassien avec siège à La Chaux-de-Fonds, nous comptons 1200 collaborateurs. Nous attachons une importance particulière à la formation de notre personnel et au développement individuel. Afin de compléter notre effectif, nous recherchons

un(e) COORDINATEUR(TRICE) en INFORMATIQUE

Avec le profil suivant:

- connaissances techniques pour l'installation des postes de travail;
- expérience de la gestion d'un réseau sous Novell et de logiciels sous Windows.

Date d'entrée: 1er septembre 1996 ou à convenir.

Nous offrons d'excellentes conditions salariales et sociales, de nombreuses autres prestations telles que cinq semaines de vacances par année (six semaines dès 50 ans), rabais sur les achats, etc.

Pour tous renseignements complémentaires, appeler M. F. Jeanneret-Gris, responsable du service informatique, au No de tél. 039/254 150 ou adresser votre dossier de candidature à Coop Neuchâtel-Jura, Département personnel/formation, rue du Commerce 100, 2300 La Chaux-de-Fonds.

132-790755

Coop Neuchâtel - Jura Jura bernois

FIDUCIAIRE

à Neuchâtel, membre de la Chambre fiduciaire cherche pour date à convenir

COLLABORATEUR

Nous souhaitons:

- plusieurs années de pratique dans la branche;
- brevet d'agent fiduciaire ou titre équivalent; (éventuellement brevet en préparation);
- connaissance des langues allemande ou anglaise (pas indispensable);
- personne dynamique, sachant travailler avec précision.

Nous offrons:

- travail varié et indépendant;
- possibilité de suivre les cours de préparation à l'examen d'expert-comptable;
- poste stable, avec possibilité d'avancement.

Faire offres détaillées sous chiffre K 028-53878, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

28-53878/4x4

Cyclisme - Tour de France: la moyenne montagne réhabilitée

Le maillot jaune en terrain miné

Bien sûr, le quatre-vingt-troisième Tour de France (du 29 juin au 21 juillet) n'a pas été dessiné en premier lieu pour favoriser un sixième succès de Miguel Indurain. Mais l'Espagnol a prouvé depuis longtemps qu'il savait s'adapter à tous les terrains. Cette année, les organisateurs ont réhabilité la moyenne montagne avec un long passage dans le Massif central entre les Alpes et les Pyrénées. Un terrain souvent miné pour le maillot jaune.

Les organisateurs ont aussi revu le contre-la-montre à la baisse. Suppression de l'épreuve chronométrée par équipes et diminution du kilométrage des épreuves individuelles. Ainsi, 100 kilomètres figurent au programme, soit 7 kilomètres de moins qu'en 1995, mais surtout 28 kilomètres de moins qu'en 1993. La tendance est donc au raccourcissement.

Toujours dans le but de ne pas défavoriser les grimpeurs, le premier contre-la-montre se disputera en côte entre Bourg-Saint-Maurice et Val d'Isère.

DÉPART EN HOLLANDE

Mais la subtilité vient aussi dans la place occupée par ce chrono dans le plan des étapes. Ce sera le premier contre-la-montre après neuf jours de course. Indurain ne retrouvera donc pas



Miguel Indurain

Montagne ou pas, l'Espagnol a prouvé depuis longtemps qu'il savait s'adapter à tous les terrains. (Keystone)

ce fameux chrono plat, qui lui permettait de ravir le maillot jaune comme à Luxembourg ou au Lac de Madine, avant d'aborder la montagne. Là, le contre-la-montre se disputera au lendemain de la première arrivée en côte aux Arcs.

Pour fêter le trentième anniversaire de l'instauration du prologue, les organisateurs ont choisi la Hollande - Bois-le-Duc -

pour donner le départ du quatre-vingt-troisième Tour de France. Il a fallu demander une dérogation à l'UCI pour obtenir le droit de disputer un prologue de 9,4 kilomètres, alors que la distance autorisée ne doit pas excéder 8 kilomètres. Cette entrée en matière est plate, faite de longues rectilignes. Les Boardman, Indurain, Berzin, Jalabert, Zülle ou Rominger vont se régaler d'entrée. Avec un tel kilométrage, il faut s'attendre à de larges écarts.

Le Tour arrivera en France le lundi 1er juillet à Wasquehal près de Lille pour entamer sa descente vers les Alpes en frôlant la Suisse lors de l'étape Arcet-Senans - Aix-les-Bains le vendredi 5 juillet. Le lendemain, les coureurs découvriront la montée des Arcs, inédite dans le Tour. Après le contre-la-montre de Val d'Isère, le peloton se dirigera à Sestrières, où Claudio Chiappucci avait réussi le plus grand exploit de sa carrière en 1992, par les cols de légende que sont l'Iseran et le Galibier.

Après son passage en Italie, le Tour s'aventurera dans le Massif central, puis ce sera l'arrivée dans les Pyrénées par Lourdes et sa fameuse côte d'Hautacam, là où Leblanc s'était imposé en 1994 et Rominger avait connu une journée noire. Le lendemain, l'étape-reine conduira les coureurs en Espagne avec le passage des cols de l'Aubisque, de Marie-Blanque, du Soudet, du Port de Larrau et de la côte de Remendia, mais la dernière difficulté est située à 57 km de l'arrivée. (si)

Tony Rominger

Encore là en 1997!

A quelques jours du départ du Tour de France, Tony Rominger (35 ans) a confirmé qu'il continuera sa carrière une saison au moins.

«Le contrat avec Mapei est conclu» a confirmé le manager du Zougois, Marc Biver. La décision a été volontairement prise tôt, afin que Rominger puisse se présenter l'esprit libre au départ de la Grande Boucle.

La question financière n'a pas été déterminante dans le choix du no 1 helvétique. «Le plaisir de pratiquer le cyclisme est toujours présent, il a été prépondérant. Je suis toujours motivé» a expliqué Rominger. La bonne compréhension régnant au sein de l'équipe lors du dernier camp d'entraînement à Ténérife a également joué un rôle important.

En 1997, Rominger tentera d'aider son coéquipier Abraham Olano, le champion du monde en titre, à gagner un grand tour, sans vouloir préciser lequel. «En outre, Tony a quelques objectifs personnels» a confié Marc Biver. Notamment le Tour de Suisse, que le Zougois n'a jamais remporté, et une éventuelle tentative contre le record du monde de l'heure. «A la fin de l'année 1997, il courra quelques classiques, comme le Tour de Lombardie» a ajouté Biver.

Le contrat n'a pas encore été signé, mais les parties sont tombées d'accord après les discussions intervenues cette semaine. Quelques détails sont encore à régler, dont la durée de l'accord: deux ans avec possibilité de dénonciation au bout d'une année, ou un an avec option pour une saison supplémentaire. (si)

BRÈVE

Voile
Victoire de Loïck Peyron

Le Français Loïck Peyron (Fujicolor II) a remporté, hier à Newport, la dixième édition de la Transat anglaise à la voile en solitaire. Il a terminé la course en dix jours, dix heures et cinq minutes.

LA PHRASE DU JOUR

«On avait parfois l'impression de jouer un match amical.»

Marcel Desailly

Une idée saugrenue

Pour contrecarrer les plans d'Indurain, les organisateurs avaient lancé l'idée d'attribuer des bonifications au sommet des cols pour favoriser une nouvelle fois les grimpeurs. Une idée un brin saugrenue, qui a finalement été rangée au fond d'un tiroir. Pour la régularité de la course, il ne sert à

rien de multiplier les artifices. Les grimpeurs trouveront un large éventail de possibilités avec les Alpes, le Massif central où une arrivée en côte sera jugée à Superbesse, et les Pyrénées et leur terrible étape entre Argelès-Gazost et Pamplune avec cinq cols au programme. (si)

Pascal Richard vise le maillot à pois

L'Aiglon s'engage l'esprit libre

Rassuré par sa sélection pour les Jeux olympiques, Pascal Richard s'engage l'esprit libre pour son sixième Tour de France. Sa tendinite à la cheville ne le fait plus souffrir, si bien qu'il se lancera à l'assaut du maillot du meilleur grimpeur, objectif cerné par le Vaudois. Dans une équipe MG sans véritable leader, le but de Richard ne doit pas s'opposer aux désirs du directeur sportif, Giancarlo Ferretti.

LE TOUR DE FRANCE

Entre le Tour de France et Pascal Richard, c'est loin d'être une histoire d'amour. Le Romand n'a connu qu'un seul bon Tour en 1989, quand il s'est imposé à Briançon en solitaire. Sinon le chemin est semé d'embûches.

En 1988, il tombe dès la troisième étape, contraint à l'abandon à la suite d'une commotion. En 1990, il se retire sur la route de Millau lors de la quatorzième étape. L'année suivante, il est battu au sprint par le Russe Konyshyev à Aix-les-Bains et termine quarante-neuvième du général à plus d'une heure de Miguel Indurain. Sa dernière participation à la Grande Boucle date de 1992 où il abandonne dans la cinquième étape pour protester contre le non-paiement de son salaire par l'équipe Festina.

ment de son salaire par l'équipe Festina.

VIRENQUE DANS LE VISEUR

Après son retour prématuré du Giro, Richard s'est soigné à la maison avant de reprendre un entraînement sévère. Il a parcouru 480 kilomètres entre dimanche et mardi. «Je n'ai plus de douleurs à la cheville même dans l'effort, c'est très réjouissant» relève le vainqueur de Liège - Bastogne - Liège. Il part donc au Tour dans les meilleures conditions. Une seule inquiétude: le taraude: quel sera son comportement après trois semaines et demie sans course?

La montagne arrive très tôt cette année avec la première étape alpestre au terme de la première semaine. «Je crois que c'est bien. La course sera moins monotone.» Mais avant d'atteindre les Arcs, Richard aura peut-être déjà livré quelques efforts pour grappiller des points au classement du meilleur grimpeur. «Il faut bien étudier la chose. Cela coûte de la force. Je pense calquer ma course sur celle de Virenque. S'il ne se bat pas dans les petites côtes, j'attendrai la montagne.»

Le maillot à pois suscite les convoitises de tous les coureurs tant que la véritable montagne n'est pas au programme. Il faut donc s'attaquer à des sprinters

en côte. Un exercice périlleux pour les grimpeurs. «En me fixant sur cet objectif, je me motive dès le début du Tour. Je ne crois pas que je doive faire un complexe face à Richard Virenque, mais c'est clair que je dois aller le chercher. Lui, il possède l'expérience du Tour.»

C'est avec une sélection olympique en poche que Richard prendra le départ en Hollande. «Je n'avais pas trop de soucis à me faire. Sur les courses d'un jour, ma sélection ne se discute pas. Certaines autres un peu plus...» Le coureur de l'équipe MG est tout heureux de se rendre à Atlanta, mais il n'est pas forcément d'accord avec la marche à suivre avant la course du 31 juillet. «La Fédération entend nous faire partir pour les Etats-Unis le lendemain de l'arrivée du Tour de France. Cela vaut-il vraiment la peine de séjourner dix jours à Atlanta dans des conditions d'entraînement difficiles? Je vais consulter les autres sélectionnés pour essayer de trouver une meilleure solution, soit un logement en dehors de la ville ou soit une arrivée trois jours avant la compétition.» (si)

Demain, nous publierons la carte en couleurs du Tour de France 1996.

Laurent Dufaux veut son étape

Mûr pour la Grande Boucle

Il fait partie de l'équipe la plus offensive du peloton avec les MG de Giancarlo Ferretti. Laurent Dufaux, au sein de la formation Festina, peut laisser libre cours à son esprit d'attaquant. Dans une forme optimale avant le départ de Bois-le-Duc, le Vaudois espère bien accrocher une victoire d'étape à son palmarès. A 27 ans, il est mûr pour la Grande Boucle.

Même s'il est rentré d'un stage des Pyrénées avec un dérangement intestinal, qui l'a obligé de renoncer au championnat de Suisse, Laurent Dufaux a le moral au beau fixe. «Je vais me lancer dans ce Tour avec un objectif clair: un succès d'étape. Je courrai au jour le jour. Même si je bénéficie d'un rôle de coureur protégé, je ne me fixerai pas sur le classement général.» Le coureur d'Ollon n'était pas passé loin de la consécration en 1992 à Mulhouse où il avait pris la deuxième place derrière Laurent Fignon.

Laurent Dufaux évolue dans un contexte favorable au sein de l'équipe Festina, dirigée par Bruno Roussel, l'ancien adjoint de Paul Koechli chez Helvetia. Le Breton est un directeur sportif adepte d'un cyclisme très offensif. Il a donc réuni des talents naturellement poussés vers l'attaque. «A côté de notre chef de file Richard Virenque, il y a des coureurs comme Pascal Hervé, Laurent Brochard, Jean-Cyril Robin, Bruno Boscardin ou moi-même, qui sont prêts à jouer leur rôle de joker» convient le Vaudois.

Le Romand n'a plus gagné depuis le Tour de Burgos la saison dernière. Après un début de saison où il a été très sollicité (sixième du Tour de Valence et de la Semaine catalane, abandon à Paris - Nice), il a disputé toutes les classiques ardennaises. Il s'est octroyé une pause

de trois semaines au lendemain de l'Amstel Gold Race avec un stage dans les Alpes pour reconnaître les cols des étapes du Tour de France. Quelques semaines plus tard, il en a fait de même avec les Pyrénées.

«Je crois que c'est un avantage de reconnaître les cols et les arrivées. J'ai ainsi vu que lors de la grande étape pyrénéenne de Pamplune, le dernier grand col est à plus de 100 kilomètres de l'arrivée. Cette étape peut faire du dégât, mais elle ne créera pas une grande offensive. Tout devrait se jouer dans les Alpes.» Le Vaudois se réjouit plutôt du long séjour dans le Massif central. Un terrain vallonné, qui lui convient parfaitement.

Au Tour, Dufaux devra également veiller aux intérêts de Richard Virenque. Le Vairois vise une nouvelle fois le maillot de meilleur grimpeur. Son adversaire privilégié se nommera Pascal Richard, le meilleur compagnon d'entraînement de Laurent Dufaux! «C'est bien qu'il se fixe aussi sur cet objectif, cela donnera un peu de piment à la conquête du maillot à pois, souvent écrasé par un seul coureur lors des dernières éditions du Tour.»

Evincé des Jeux olympiques sans qu'il ne soit averti par un membre de la Fédération, Laurent Dufaux se concentre donc sur le Tour de France. Ensuite, il disputera la Vuelta pour bien préparer le Championnat du monde de Lugano. A cette époque, il saura depuis longtemps sous quelles couleurs il disputera la saison 1997. «J'arrive en fin de contrat chez Festina, mais il y a de bonnes chances que je prolonge mon contrat avec le groupe français. Tous les coureurs arrivent à maturité et l'ambiance est excellente.» Le Vaudois devrait régler l'affaire pendant la Grande Boucle. (si)

FÊTE DES GRAVIERS

Soupe et café offerts

Dimanche 30 juin 1996

Organisation: Sentiers du Doubs

132-790802

VACANCES - VOYAGES



UNE PETITE ESCAPADE...

Du 16 au 18 juillet	Festival de Vérone	3 jours	Fr. 825.-
Du 31 juillet au 2 août	Le Glacier Express	3 jours	Fr. 735.-
Du 1er au 4 août	Les Dolomites - Lac de Garde	4 jours	Fr. 640.-
Du 9 au 11 août	Le Rhin en flammes	3 jours	Fr. 595.-
Du 10 au 11 août	Ile de Mainau	2 jours	Fr. 335.-
Du 15 au 17 août	Iles Borromées - Tessin	3 jours	Fr. 495.-
Du 22 au 23 août	Festival de Bregenz	2 jours	Fr. 238.-
Du 30 août au 1er sept.	Châteaux de Bavière - Tyrol	3 jours	Fr. 440.-
Du 2 au 6 septembre	La Loire	5 jours	Fr. 890.-
Du 7 au 8 septembre	Les Grisons... paradis alpin	2 jours	Fr. 295.-

La Chaux-de-Fonds - Tél. 039/24 15 24 • Neuchâtel - Tél. 038/25 82 82

IMMOBILIER



À VENDRE LE LOCLE

dans ancien immeuble entièrement
rénové en 1989

APPARTEMENTS de 3½, 4, 5 pièces et 5 pièces en duplex

Surface habitable entre 113 m² et
209 m². Cuisine très bien agencée,
salle de bains/WC et WC séparés.
Dépendances. Deuxième salle d'eau
avec douche pour les 4 et 5 pièces.
Pour tous renseignements et notice,
sans engagement, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.
Jardiniera 87, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132-789455

plus
de rendement
pour vos offres
immobilières...

A vendre ou à louer
à l'ouest de Neuchâtel

Très bonne situation,
en bordure de route nationale,
accès aisé, grand parking

café-restaurant-dancing

Érigé sur terrain de 5063 m².
Possibilité d'extension.
Faire offre sous chiffre D 28-53856
à Publicitas, case postale 1471
2001 Neuchâtel 1

28-53856

A vendre dans le haut-vallon

Immeuble locatif

Trois appartements. Cuisine,
salle de bains, garage, atelier, jardin.

Écrire sous chiffre O 132-790736
à Publicitas, case postale 2054
2302 La Chaux-de-Fonds

132-790736

132-789591
A VENDRE
Centre ville
La Chaux-de-Fonds

Splendides locaux rénovés, possibilité de transformer en appartement ancien

Surface exploitable
ou habitable de 227 m²
Hauts plafonds avec moulures
Cachet exceptionnel!



Demandez une notice
ou sollicitez un rendez-vous

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

Tout de suite ou date à convenir
Rue de la Fiaz
La Chaux-de-Fonds

À LOUER

Studios meublés ou non

3, 4, 5 pièces

☎ 038/24 22 45

28-51338

DIVERS

vente speciale

1 - 27 juillet 1996

MAGA-CHOIX, p.ex.:

- T-Shirt polo Mäser, coton
mélange, div. coloris
au lieu de 79.90 SEUL. 39..
- Socquettes de tennis Rohner
coton avec semelle peluche
au lieu de 16.. SEUL. 8..
- Sac à dos de cycliste Air
25 litres
au lieu de 109.. SEUL. 39.80
- Sac à dos de randonnée Highland
35 litres
au lieu de 139.. SEUL. 59.80
- Sac à eau, 0,5 - 2,0 litres
au lieu de 42.. SEUL. 5..
- Board Hi Fly 320 FX
compl. avec voile

DES SEUL. 1'090..

Jusqu'à épuisement du stock!

VAUCHER
SPORT SPECIALIST

Marché spécialisé Niederwangen,
Berne, Shoppyländ-Schönbühl, Bienne

219-88172/4x4

Cannage et rempaillage de chaises

Atelier Prébarreau
Tunnels 38, 2006 Neuchâtel
☎ 038/30 26 70.

28-40994

INTERNET: WWW.TOPD.CH/TOPO

TOPD
Computer

DISCOUNT

X86 Processor
manufactured
by IBM

Boîtier minitower
Carte-mère avec 256 KB PipelinedBurst
Processeur IBM 6x86 P150+
(Plus performant qu'un Pentium 150)
Mémoire de 8 MB extensible à 128 MB
Disque-dur Quantum 1.28 GB E-IDE
Carte graphique PCI S3-Trio 64V+, 2 MB
Moniteur 15" digital basse rad. MPR II
Clavier, souris, tapis
Carte son 16 bit SoundBlaster comp.
CD-ROM 6xspeed (900 KB/sec.)

Fr. 1'690.-

Biel/Bienne: 032/42 84 84 Fax: 032/42 84 85
Lausanne: 021/601 05 55 Fax: 021/601 05 56
Genève: 022/940 05 05 Fax: 022/940 05 06
Neuchâtel: 038/28 11 66 Fax: 038/28 11 67

L'annonce,
reflet vivant du marché



A vendre
à
BEVAIX

dans différentes situations:

Terrain à bâtir pour villa individuelle

dès Fr. 180.-/m² entièrement équipé.
Surface: de 500 à 600 m².
Vue magnifique.

Aussi **une belle maison**,
grand salon/salle à manger avec
cheminée, 3 ou 4 chambres à coucher,
2 salles d'eau, galetas, dépendances.
Programme chaleureux.
Terrain de 650 m².
Pour visiter: tél. 038/46 13 88

28-53048

132-789957
A LOUER
Industrie 34
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Grandes pièces,
appartement rénové, cuisine
agencée, chauffage général,
dégagements, quartier tranquille.

Libre de suite ou à convenir.
Liste des appartements vacants à disposition.

NOUVEAU

Service de location 24h/24 en composant
le No 039/23 71 28 pour connaître la liste
de nos objets à louer

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

A louer à LA CHAUX-DE-FONDS
1er-Mars 9
**Studio
mansardé**
Avec cuisine agencée.
Libre tout de suite.
Loyer: Fr. 450.- + charges
Pour visiter
RÉGIE IMMOBILIÈRE
MULLER & CHRISTE
Temple-Neuf 4 2001 Neuchâtel
Tél. 038/24 42 40
MEMBRE
UNPI

28-53518

Les Ponts-de-Martel
Très beau
duplex
5½ pièces
125 m².
Ensoleillé,
4 chambres, grand
living, 2 salles
d'eau,
cuisine agencée,
coin à manger,
petite galerie,
poêle cheminée,
grande cave.
Garage et une place
de parc.
☎ 038/46 15 36

28-53847

**4x4
plus**
Le succès
de votre annonce
L'EXPRESS
L'Imparialis
le Quotidien Jurassien
**JOURNAL
DU JURA**

C'est magique: 34'080 variations.



La nouvelle Peugeot 806. Son
intérieur modulable permet de décli-
ner 34'080 agencements différents.
Ainsi, la 806 est faite sur mesure
pour la famille, les loisirs et la vie
professionnelle. Sa tenue de route,
son système de sécurité complet et
son très haut niveau de confort vous
séduiront d'emblée, dès Fr. 33'700.-.
**Peugeot. Pour que l'automobile
soit toujours un plaisir.**

806
PEUGEOT



La Chaux-de-Fonds: Entilles SA, Garage et Carrosserie, av. Léopold-Robert 146, Les Breuleux;
Garage Th. Clémence, La Chaux-de-Fonds: Garage de l'Etoile, Fritz-Courvoisier 28, Chézard: Garage U. Schürch,
Courtelay: Garage J.-P. Schwab, Les Genevez: Garage Clément Miserez, Le Locle: Entilles SA - Stand SA, Girardet 27,
Monfaucon: Garage Bellevue, Les Ponts-de-Martel: Garage de la Prairie, Tramelan: Garage du Châlet

5-315144

VTT - Trans-Neuchâteloise: superbe dernière étape à Môtiers

Une fin en apothéose

Ils s'appellent Luigi Furlan, Michel Vallat, Maurice Schreyer, Xavier Sigrist, Catherine Schulthess ou Dora Jakob. Leur point commun? Ils ont remporté la Trans-Neuchâteloise 1996, qui s'est superbement achevée hier à Môtiers. De fait, tous ceux qui portaient un maillot jaune au départ de l'étape d'hier ont réussi à le conserver - voire à le conforter -, à l'exception d'Arlette Schneider, qui n'a rien pu contre une Dora Jakob décidément insatiable. La gagnante de l'étape de La Brévine a récidivé hier, se livrant à un véritable cavalier seul. Côté masculin, Patrick Schneider est allé cueillir son deuxième bouquet de l'édition 1996 de la «Trans».

mes objectifs de la saison, mais il faut avouer que je me suis pris au jeu» ajoutait-il.

Sa deuxième place, derrière l'inamovible Luigi Furlan (deuxième victoire finale en trois éditions), est venu le récompenser justement. Furlan, lui, étant tout à la joie de sa victoire: «Je l'ai dit lors de la première édition de la Trans-Neuchâteloise, je le répète aujourd'hui: c'est une course fantastique. Mais c'est la dernière fois que je serai venu jouer le maillot jaune...» Ah bon? «Oui, oui. On laisse trop de jus. Aussi sympathique que soit cette épreuve, elle ne fait pas véritablement partie de mon plan de saison. Cela dit, je reviendrai toujours avec plaisir participer à l'une ou l'autre étape.» Et Furlan sera assurément toujours le bienvenu.



Patrick Schneider - Dora Jakob

Les deux grands vainqueurs de la dernière étape de la «Trans».

mais été inquiet hier: «Junod m'a pris quelques mètres au début, mais j'ai réussi à revenir sur lui. Après, je suis passé en tête et je ne me suis pas retourné.» A l'arrivée, un débours de moins de quatre secondes pour le Boudryan, qui se savait toutefois battu bien avant.

En juniors, c'est finalement Xavier Sigrist qui s'est imposé. Mais le Chaux-de-Fonnier, qui comptait près d'une minute de retard, n'a dû qu'à de malheureuses circonstances (chute du leader Thomas Knecht, dont on craignait que le bassin ou le fémur soient atteints) de se parer de jaune au terme de cette dernière étape. Gageons qu'il aurait préféré s'imposer sur le terrain...

Chez les dames, Dora Jakob a donc une nouvelle fois dynamité la course après son étape de La Brévine, puisqu'elle s'est imposée avec 1'30" d'avance sur Catherine Schulthess et - surtout - 2'00" sur Arlette Schneider, s'assurant ainsi du même coup le maillot jaune de la catégorie dames 2. «J'étais un peu fiévreuse, expliquait Arlette. Mais de toute manière, Dora était vraiment forte aujourd'hui.» Un avis corroboré par Catherine Schulthess, gagnante du classement général des dames. «J'aurais bien aimé battre Dora, mais elle était vraiment intouchable.»

La citoyenne de Cormondrèche était évidemment heureuse, mais elle avouait que le maillot jaune lui semblait très éloigné avant le départ: «Ma victoire finale en catégorie 2 représente quand même une surprise pour moi. Je n'ai rien fait de particulier. Je me suis simplement livrée à fond.» Et quand Dora se livre à fond, bonjour les dégâts!

Son exploit a dans le fond constitué l'événement de cette cinquième et dernière étape de la Trans-Neuchâteloise, qui s'est achevée dans la bonne humeur hier à Môtiers. La même bonne humeur qui caractérise l'épreuve VTT par étapes du canton de Neuchâtel... R.T.

CLASSEMENTS

CINQUIÈME ÉTAPE

Môtiers - Môtiers (15 km)

TOUTES CATÉGORIES

Messieurs: 1. Patrick Schneider (Sauges) 37'42". 2. Furlan (Perly) à 13". 3. Howald (Court) à 35". 4. Meyer (Grand-Combe-Château-leu/Fr) 36". 5. Deladoey (Epalinges) à 39". 6. Fahrni (Les Ponts-de-Martel) à 55". 7. Lucas (Mor-teau/Fr) à 58". 8. M. Vallat (La Chaux-de-Fonds) à 1'01". 9. Auberson-Louis (La Neuveville) à 1'04". 10. Junod (Boudry) à 1'05".

Dames: 1. Jakob (Cormondrèche) 43'51". 2. C. Schulthess (La Sagne) à 1'29". 3. A. Schneider (Sauges) à 2'00". 4. Bächli-Martin (Täuffelen) à 3'20". 5. M. Barben (La Chaux-de-Fonds) à 5'04".

PAR CATÉGORIES

Elites: 1. Patrick Schneider 37'42". 2. Furlan à 13". 3. Howald à 35". 4. Meyer à 36". 5. Deladoey à 39".

Seniors 1: 1. M. Vallat 38'44". 2. Junod à 3". 3. Pantillon (Bevaix) à 1'31". 4. Gauthier (Peuseux) à 1'41". 5. J.-C. Vallat (La Chaux-de-Fonds) à 1'41".

Seniors 2: 1. M. Schreyer (Colombier) 47'37". 2. Pellaton (La Chaux-de-Fonds) à 1'21". 3. Gräub (La Chaux-de-Fonds) à 2'49". 4. F. Schreyer (Bôle) à 4'18". 5. Kohler (Le Landeron) à 4'55".

Juniors: 1. Sigrist (La Chaux-de-Fonds) 40'00". 2. Bader (Villeret) à 52". 3. Girod (Couvet) à 2'34". 4. Ballmer (La Chaux-de-Fonds) à 2'35". 5. Michaud (Le Locle) à 2'59".

Dames 1: 1. C. Schulthess 45'20". 2. M. Barben à 3'35". 3. Jeanmonod (Montalchez) à 4'09". 4. I. Singe (Le Locle) à 5'33". 5. C. Singe (La Chaux-de-Fonds) à 5'50".

Dames 2: 1. Jakob 43'51". 2. A. Schneider à 2'00". 3. Bächli-Martin à 3'20". 4. Matthéy (Le Cerneux-Péquignot) à 11'23". 5. Challes (La Chaux-du-Milieu) à 15'12".

Par équipes: 1. Infinity Bike (Furlan, Howald, Mazzacane) 1 h 56'13". 2. Cycles Prof (Fahrni, Benoît, Pantillon) 1 h 57'42". 3. Top Cycles (D. Pelot, Berberat, Grossenbacher) 1 h 59'58".

GÉNÉRAL

TOUTES CATEGORIES

Messieurs: 1. Furlan 3 h 23'39". 2. Patrick Schneider à 2'09". 3. Howald à 3'02". 4. Mazzacane à 5'45". 5. Meyer à 7'53".

Seniors 1: 1. M. Vallat 3 h 33'20". 2. Junod à 42". 3. Gander (Bullet) à 5'04". 4. J.-C. Vallat à 6'26". 5. Gauthier à 7'46".

Seniors 2: 1. M. Schreyer 4 h 16'17". 2. Pellaton à 14'24". 3. F. Schreyer à 29'11". 4. Kohler à 29'34". 5. Perrin (Le Col-des-Roches) à 30'44".

Juniors: 1. Sigrist 3 h 38'49". 2. Girod à 8'38". 3. Ballmer à 15'33". 4. Michaud à 15'54". 5. Duplain (Sonceboz) à 16'13".

Dames 1: 1. C. Schulthess 4 h 07'39". 2. Jakob à 44". 3. A. Schneider à 2'16". 4. Bächli-Martin à 10'30". 5. Jeanmonod à 16'46".

Dames 2: 1. Jakob 4 h 08'23". 2. A. Schneider à 1'32". 3. Bächli-Martin à 9'45". 4. Challes à 1 h 03'56". 5. Matthéy à 1 h 23'02".

Par équipes: 1. Infinity Bike 10 h 07'39". 2. Jeanmonod à 16'46". 3. M. Barben à 19'06". 4. Spori (La Chaux-de-Fonds) à 23'58". 5. Ducommun (Saint-Blaise) à 31'39".

Dames 2: 1. Jakob 4 h 08'23". 2. A. Schneider à 1'32". 3. Bächli-Martin à 9'45". 4. Challes à 1 h 03'56". 5. Matthéy à 1 h 23'02".

Par équipes: 1. Infinity Bike 10 h 07'39". 2. Jeanmonod à 16'46". 3. M. Barben à 19'06". 4. Spori (La Chaux-de-Fonds) à 23'58". 5. Ducommun (Saint-Blaise) à 31'39".

Demain, nous publierons les classements complets à l'issue de la cinquième et dernière étape de la Trans-Neuchâteloise.

BRÈVES

Football

IMG McCormack favori

IMG McCormack, le groupe américain leader dans le management sportif, apparaît le mieux placé pour la reprise de l'Olympique de Marseille après le retrait de l'entreprise allemande ISPR.

Saint-Gall à la mode sud-africaine

Saint-Gall a frappé fort au niveau des transferts, en s'assurant les services de trois internationaux sud-africains, Phil Mazinga (27/Leeds United/25 sélections), David Nyathi (27/Kasierchies/36) et Sizwe Motaung (26/Sundowns/21), soit le trio qui avait contribué à la conquête de la coupe d'Afrique des nations en février dernier.

Saez nouvel adjoint de Clemente

Inaki Saez a pris le poste d'adjoint du sélectionneur espagnol Javier Clemente jusqu'à la phase finale de la Coupe du monde 1998 en France. Saez, 53 ans, a entraîné en fin de saison le club d'Albacete (relogué en D2 espagnole).

TV-SPORTS

TSR

19.15 Tout sport.

Suisse 4

13.00 Tennis. Wimbledon.

19.00 Gymnastique.

Fête fédérale.

22.35 Sailing.

TSI

23.10 Tennis.

RTL+

13.00 Tennis. Wimbledon.

NBC

22.0 Baseball.

France 2

15.50 Tiercé.

France 3

20.35 Tout le sport.

RTP

22.45 Desporto.

EUROSPORT

08.30 Motors.

10.00 Football.

12.00 Formule 1.

12.30 Motocyclisme.

13.00 Course de camions.

13.30 Eurofun.

14.00 VTT.

15.00 Tennis. Wimbledon.

19.30 Football.

21.00 Monster truck.

22.00 Tennis.

00.00 Tennis.

00.30 Sailing.

01.00 Eurofun.

Môtiers

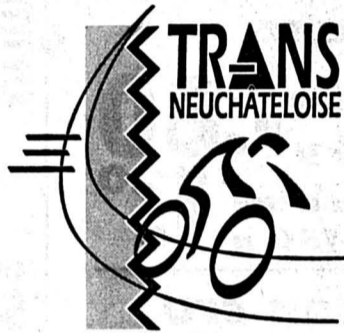
Renaud TSCHOUMY

Du côté masculin, la Trans-Neuchâteloise semblait promise à Luigi Furlan... et elle l'a été. Le Genevois de Perly a donc pensé en jaune avant d'envisager une victoire d'étape. «C'est vrai, j'ai assuré, expliquait-il. Mais de toute manière, face à un Patrick Schneider de cette qualité, il n'y a pas grand chose à faire...»

Car le citoyen de Sauges a réalisé une étape grandiose. «Le parcours était fantastique, vraiment, se réjouissait-il. Et au départ, je ne pensais qu'à assurer ma deuxième place finale et à surveiller Beat Howald.»

Mais Howald n'a pas tenu le choc longtemp. «Patrick était en forme, et j'ai peut-être ressenti les efforts de la MegaBike, précisait le Jurassien de Court. Quoi qu'il en soit, Schneider et Furlan étaient nettement supérieurs aujourd'hui. J'ai essayé d'attaquer Patrick dès le début, mais il était trop fort.»

L'aîné des Schneider a donc fait en sorte que s'opère une sélection naturelle, mettant fin aux espoirs de deuxième place de Howald. «La Trans-Neuchâteloise ne constituait pas l'un de



VALLAT TIENT BON

En seniors 1, Michel Vallat a non seulement conservé son maillot jaune, il a de surcroît battu hier son plus sérieux rival, le Boudryan Jean-François Junod, remportant sa quatrième étape de la Trans-Neuchâteloise 1996. «Il n'y avait rien à faire contre lui aujourd'hui, notait Junod. Je ne peux que féliciter Vallat. Il a été le plus régulier de toute la Trans-Neuchâteloise.»

Vallat n'a donc quasiment ja-

Bilan positif

Président de la Trans-Neuchâteloise, Denis Soguel tirait un bilan positif de l'édition 1996. «L'accident de Thomas Knecht hier, s'il est désolant, fait partie des risques encourus par les coureurs et il ne saurait effacer tout le reste. Nous avons vécu une grande édition 1996. Le fait que le record de participation soit battu d'année en année (réd: la Trans-Neuchâteloise en était à sa troisième édition) atteste de l'intérêt que portent les vététistes à notre épreuve. Cette année, nous avons affiné certains points, comme le balisage et la sécurité. Mais nous n'allons pas nous reposer sur nos lauriers. L'idéal serait de définir des parcours destinés à 800 ou 900 coureurs, de manière à pouvoir en absorber 700 sans difficulté.»

A l'année prochaine, donc!

R.T.

Tir - Tir annuel de l'Association cantonale des tireurs-vétérans

Toujours au top!

Le tir annuel de l'Association cantonale neuchâteloise des tireurs-vétérans (ACNTV) s'est déroulé dernièrement dans les installations de la société de tir de Peuseux.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Cible «challenge». 300 m: 300 points, Rémy Abbet, gagne le challenge. 291, Freddy Giroud. 290, Rudolf Schupbach. 287, Charles Reichenbach. 285, René Glauser et Louis Ricca. 284, Frédy Froehlicher, Heinz Lehmann et René Stenz. 283, Benjamin Fauguel, Heinz Bartholomé et Otto Léchet. 282, Pierre-Andre Borioli. 281, Armin Bohren. 279, Fernand Steiner et Emile Tièche. 274, Gaston Hamel et André Krügel. 273, Roland Bossy, Jean Gaberell, René Heimgartner et Louis Küenzi. 272, Firmin Alleman, René Barraud, Francis Farine, Gabriel Gaille et Edmond Isler. 271, Erwin Inglin, Noël Rollinet et Albert Schenk. 270, Gustave Aubert et Léon Rickli.

50 m: 30 points, Paul Robert-Grandpierre, gagne le challenge. Gérard Burgat, Francis Farine, Louis Geinoz, Bartholomé Heinz, Edmond Iff, Michel Jeanneret et Pierino Zamparo. 29, Licio Faedo, Claude Jeanneret, Noël Rollinet, Ernest Schneebeli et André Wampfler. 28, Benjamin Fauguel et Francis Maillard.

Cible «palme». 300 m: sept tireurs obtiennent la palme argent, soit: Joseph Tschopp, Jean Gachet, René Farine, William Berger, Jakob Schmid, Gaston Siegrist et Firmin Alleman.

Résultats du jour: 478 points Francis Farine. 472, Pierre-André Barioli. 466, René Stenz. 463, Rémy Abbet et René Jeanbourquin. 460, Armin Bohren. 456, Freddy Giroud. 455, Noël Rollinet. 454, Roland Bossy. 453, Frédy Froehlicher, René Glauser et Albert Matile. 452, Claude Hausmann. 450, Albert Schenk et Joseph Tschopp. 449, Willy Marti et Rudolf Schupbach. 447, André Krügel et Otto Léchet. 441, Félix Risse. 440, Richard Mouglin et Fernand Steiner.

50 m: Deux tireurs obtiennent la palme argent: Claude Jeanneret et Arthur Courvoisier.

Résultats du jour: 50 points Claude Jeanneret. 49, Michel Jeanneret. 48, Jacques Portner, Noël Rollinet et Pierino Zamparo. 47, Louis Geinoz, Edmond Iff et Ernest Schneebeli. 46, Gérard Burgat, Francis Farine, Freddy Giroud et André Wampfler. 45, Arthur Courvoisier, Benjamin Fauguel et Francis Maillard.

Cible «distinction». 300 m: 490 points Rémy Abbet. 467, Freddy Giroud. 466, Charles Reichenbach. 465, Pierre-André Borioli. 464, Rudolf Schupbach. 458, Otto Lechet. 457, René Stenz. 456, Benjamin

Fauguel. 445, Roland Bossy, Francis Farine et Fernand Steiner. 443, Louis Ricca. 442, Heinz Lehmann. 441, Armin Bohren et Heinz Bartholomé. 438, André Krügel et Emile Tièche. 437, Frédy Froehlicher et Gabriel Gaille. 433, René Glauser et René Heimgartner. 431, Ernest Eigenheer. 429, Noël Rollinet et André Sunier. 427, Firmin Alleman. 426, Marcel Hublard, René Jeanbourquin et Alexandre Roh. 425, Erwin Inglin. 424, René Barraud, Jean Gaberell et Willy Marti. 423, Gaston Hamel. 421, Louis Wiedmann. 420, Jules Bruchez, Gaston Siegrist et Ernest Zulliger.

55 tireurs: ont obtenu la distinction pour un résultat de 400 points et plus.

50 m: 49 points Paul Robert-Grandpierre et Pierino Zamparo. 48, Louis Geinoz et Michel Jeanneret. 47, Gérard Burgat et Edmond Iff. 46, Licio Faedo, Francis Farine, Claude Jeanneret, Noël Rollinet, Ernest Schneebeli et André Wampfler. 45, Bartholomé Heinz et Jacques Portner. 44, Benjamin Fauguel et Francis Maillard. 43, Roger Baillo et Pierre-André Borioli. - Tous ces tireurs obtiennent la distinction.

Cible «concours individuel». 300 m: 95 points Marcel Hublard. 94, Alexandre Roh. 93, Armin Bohren,

Francis Farine, Charles Reichenbach et Charles Scherer. 92, Frédy Giroud, Albert Matile et Jakob Schmid. 91, Rémy Abbet, Pierre-Andre Borioli, Frédy Froehlicher, Claude Hausmann, Willy Jacot et Fernand Steiner. 90, Ralph Calame, Heinz Bartholomé, Félix Risse, Albert Schenk et Emile Tièche. 89, Otto Lechet, Willy Marti et Ernest Zulliger. 88, Firmin Alleman, Emile Amstutz, Jean Fahrni, Gaston Hamel, Gilbert Jorod, Gaston Siegrist et Joseph Tschopp. 87, Jacques Baehler, Henri Bariuss, René Barraud, William Berger, René Jeanbourquin, Eugène Kaegi, Louis Küenzi, Heinz Lehmann, André Luthi, Louis Ricca et Rudolf Schupbach. 86, Jacques Droz, Erwin Inglin, André Sunier et Pierre Wyss. 85, Benjamin Fauguel, Gabriel Gaille, André Geiser, Eugène Graf et Fernand Huguenin. Soixante-quatre tireurs obtiennent la distinction pour 83-82 points et plus.

50 m: 97 points Michel Jeanneret. 94, André Wampfler. 93, Claude Jeanneret. 92, Edmond Iff. 91, Louis Geinoz et Pierino Zamparo. 90, Jacques Portner. 89, Roger Baillo. 88, Gérard Burgat et Ernest Schneebeli. 86, Freddy Giroud. 85, Licio Faedo, Benjamin Fauguel et Noël Rollinet. 84, Francis Maillard et Paul Robert-Grandpierre. Tous ces tireurs obtiennent la distinction. (Imp)

vis@vis

primo

vis@vis valable dès le 26.6.96

Abricots d'Italie et d'Espagne 5 kg 7.50



Granny Smith de l'Afrique du Sud nouvelle récolte kg 2.30



Le beurre 250 g 2.70

tessy

- Séré maigre 250 g **1.80**
- Séré à la crème 150 g **1.20**

Jambon cru

- en tranches
- barque 100 g **4.60**

Vin rouge de France Côtes-du-Rhône AC 1994/95 «Sélection Bergeron» 75 cl 4.20



Vin blanc suisse Chasselas de Romandie 1994/95 «Casteval» 75 cl 4.95



Vin rosé d'Espagne Utiel D.O. «Don Marcos» 1 litre 2.50 (+dépôt)

Où cela? Mais, chez l'un des 1600 détaillants en alimentation indépendants primo et visavis

primo **BONNY** Jus de pomme bouteille en PET de 1,5 litre **1.95**



CRISTALP Eau minérale non gazeuse 1,5 litre PET **1.90**

Classic Bschüssig • Cornettes grosses 500 g **1.95**

Toggenburger Kägi • Chocolat • Vanille 250 g **2.30**

Gaufrettes

Carefree • Protège-slips 2x42 pièces

SERENA DUO • Serviettes hygiéniques Standard plates 2x18 pièces **6.90**

Pampers Boy et Girl • Premiums • Baby Dry Plus **14.90**

OMO COMPLET Sachet de recharge 2,5 kg **11.90**

1.26/96 **primo et visavis - toujours les dernières nouveautés!**

primo CHEZARD: Matthey; CORGEMONT: Gredinger; COURTELARY: Leuenberger; MONTFAUCON: Farine; VILLERET: Leuenberger;

vis@vis BREULEUX: Rion; Boillat; COFFRANE: Delen; CORTEBERT: Leuenberger; LA BREVINE: Jeune; LA CHAUX-DE-FONDS: Bloch; Marché des Arêtes; Amstutz; Laiterie des gentianes; Egger, Léopold-Robert; LA CHAUX-DU-MILIEU: Vuille; LA CONVERSION: Ferreira; LA SAGNE: Aellen; LE BEMONT: Maillard; LE LOCLE: Aubert; Simon-Vermot; LES BOIS: Lorial; LES BAYARDS: Matthey F.; LES GENEVEYS s/ COFFRANE: Moeri; LES GENEVEZ: Butty; LES PONTS-DE-MARTEL: Benoit; NOIRAIGUE: Valtra; ROCHEFORT: Frick; SAIGNELEGIER: Fresard; Laiterie; ST-IMIER: Demont; TRAVERS: Richard;



Nous recherchons pour notre usine 1 département «micromécanique»


1 OPÉRATEUR MACHINES CNC
- pour travail en équipe 2 x 8 heures

OPÉRATEURS SUR MACHINES CONVENTIONNELLES

Entrée: tout de suite.
Les personnes intéressées par ces postes à repourvoir, au sein d'une équipe jeune et dynamique, sont priées d'adresser leurs offres par écrit avec curriculum vitae à:

GROUPE DIXI
Usine 1
Rue de la Côte 35
2400 Le Locle

132-790541



L'Institut de Microtechnique de l'Université de Neuchâtel

cherche pour octobre 1996 ou date à convenir

adjoint(e) scientifique à la direction

Profil demandé:
Formation scientifique ou technique (avec si possible doctorat).
Langues: français, allemand, anglais.
Plusieurs années d'expérience universitaire ou industrielle.
Aptitude pour l'analyse des problèmes de gestion et pour la négociation; flexibilité, ouverture d'esprit, intérêt pour les relations Université/industrie et pour la collaboration internationale.

Tâches:
Planifier et gérer la coordination entre l'IMT-NE, l'EPFL et le CSEM dans le cadre du Pôle microtechnique suisse; promouvoir les échanges techniques à l'intérieur de l'IMT-NE et avec les autres instituts de l'Université; préparer des actions spécifiques vis-à-vis de l'extérieur (industrie, autres laboratoires de recherche, autorités suisses et européennes).

Temps partiel envisageable (par exemple 75%).

Salaires: selon barème des chefs de travaux de l'Université.

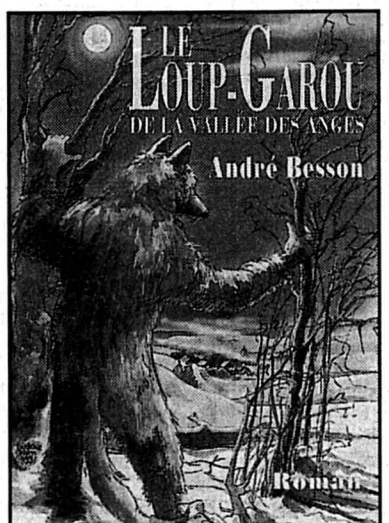
Les offres sont à adresser jusqu'au 31 juillet 1996 à la direction de l'Institut de Microtechnique, rue Breguet 2, CH-2000 Neuchâtel. ☎ 038/23 32 10

28-53643

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

FEUILLETON



Le loup-garou de la Vallée des Anges
ROMAN - André Besson

La veuve ne retint qu'un propos de ce discours: parce qu'il hantait sans cesse la forêt de la Serre, Gilles Garnier devait effectivement en connaître tous les secrets. Il savait ce qui s'y passait. Si Jean-Baptiste s'était égaré dans les sous-bois, le Badiot pourrait sans doute l'aider à le retrouver.

- Si tu sais tout, alors tu dois savoir où est mon petit?

Le grand escogriffe leva ses longs bras maigres et battit l'air comme s'il avait des ailes.

- Gilles, il sait tout, mais il peut rien dire...

- Pourquoi?

- Parce que le roi de la forêt ne veut pas qu'on dise...

- Qui c'est, le roi de la forêt?

- Maître Joly-Vert...

- Où est-ce que je pourrais le voir, Maître Joly-Vert?

- Gilles a pas le droit de le dire... Autrement, on lui arracherait la langue...

Partagée entre l'idée que l'homme déraisonnait, et celle qu'il détenait peut-être une parcelle de vérité, la Gasparde insista:

- A moi, Gilles, tu pourrais bien me dire où est mon petit, car je me morfonds. Je n'en parlerai à personne. Je te le promets.

L'autre secoua sa tête ébouriffée.

- Allons, dis-le-moi, Gilles! Où est mon Jean-Baptiste?

Le fou tarda encore à répondre. Manifestement, il était contrarié d'avoir à révéler un secret dont il était sans doute l'unique détenteur. Après avoir réfléchi à nouveau en se balançant sur ses grandes jambes, il expliqua, de sa voix caverneuse:

- Le petit, il est entré dans la forêt... Fallait pas...

- Il s'y est perdu?

Gilles Garnier secoua la tête.

- Alors, où est-il?

Poursuivant son idée sans tenir compte du leitmotiv de la veuve, le Badiot reprit:

- Fallait pas qu'il réponde, quand le loup-garou l'a appelé...

Elle crut avoir mal compris sa réponse et le pressa:

- Que dis-tu? Répète...

- Le Gilles, il dit qu'il faut jamais répondre quand le loup-garou appelle... Faut se sauver!

Ces propos ne semblèrent nullement incohérents à la Gasparde. Elle savait que les loups-garous n'étaient pas qu'une légende racontée dans les veillées.

(A suivre)

Automobilisme - Championnat neuchâtelois 1996

Bonne moisson au Tessin

En déplacement outre-Gothard, les pilotes régionaux ont récolté quelques places d'honneur. Huguenin, Waeber et Luthi sont montés sur la troisième marche du podium de leurs catégories respectives. En terres tessinoises, les idées balançaient entre cônes, météo capricieuse et spaghetti party, avec un œil sur le chronomètre.



Organisé par l'écurie Chicco d'Oro, le slalom d'Ambri (Piotta) est considéré comme l'un des «must» de la saison. Arrivée pour brouiller les cartes, la pluie de samedi matin n'a rien enlevé à la réussite de cette huitième étape de la Coupe suisse. C'est donc dans une ambiance toute méridionale que les protagonistes du championnat neuchâtelois ont, encore une fois, prouvé leur valeur.

L'ouverture du bal appartenait aux non-licenciés en piste le samedi. Après des essais humides, la course se déroulait sur le sec. Après une première manche manquée, Olivier Waeber (Courtelay) plaçait sa Citroën AX au troisième rang de sa classe. Moins de deux dixièmes le séparaient de son prédécesseur. Plus modeste, Jean-Michel Affolter (Saignelégier) se contentait d'une septième place au volant de sa Renault Clio. Frank Luthi, autre citoyen de la capitale franc-montagnarde, suivait l'exemple de Waeber. Avec sa Renault 5 GT Turbo, il s'octroyait la dernière place du tiercé de tête de sa division. Seul Philippe Vuilleumier (Cernier), éliminé dans les deux manches, n'a pas goûté réellement à cette fin de semaine. Il se consolera certainement de ce premier faux pas de l'année en réalisant qu'il garde la tête du championnat.



Rodolfo Esposito

Son sens de l'attaque s'exprime mieux en rallye qu'en slalom.

(Privée)

Dimanche, ils n'étaient que trois mousquetaires pour défendre les couleurs régionales. Gérard Huguenin (Le Locle) s'est adjugé la palme et le troisième rang de sa série. Au volant de sa monoplace Van Diemen à moteur Ford, il poursuit sa collection des petites marches de podiums. Intégré dans une classe unique de 1151 à 2000 cmc, Michel Barbezat a éprouvé quelques difficultés à défendre sa quasi-invincibilité. La petite Opel Corsa du vétérinaire chaux-de-fonnier n'a pas été en mesure de grimper plus haut que la cinquième place. Le troisième larçon du trio n'était autre que le Tessino-Neuchâtelois Rodolfo Esposito. Moins à l'aise que sur les spéciales routières des rallyes, sa Peugeot 309 s'est contentée du onzième rang d'une classe fournie.

DIRECTION VAUD

Programmé pour la fin de semaine à venir, le rallye des Alpes

vaudoises, cinquième étape du championnat national, verra la participation de nombreux régionaux. Grégoire Hotz (Fleurier)/Etienne Calame (Môtiers), sur Renault Clio, tenteront de confirmer leur ascension. Rodolfo Esposito (Neuchâtel) fera tout pour oublier ses déboires mécaniques d'Alsace. Géraldine Pouchon (La Chaux-de-Fonds) sera, une fois encore, dans le baquet de droite du Genevois De

Hormis ces habitués, sept équipages ont choisi de s'aligner en territoire vaudois. Alphonse Kilchenmann (Sonceboz), Claudio Zanutto (Corcelles), Eric Joner (Le Landeron), Carlos Conde (La Chaux-de-Fonds), Jean-Claude Ravier (Bôle), Claude Bastaroli (Saignelégier), Jean-Philippe Patthey (La Brévine) et leurs navigateurs reviendront en piste après quelques semaines d'absence.

(fl)

Classements

Licenciés: 1. Hotz (Fleurier), 108 points/8 résultats. 2. Esposito (Neuchâtel), 95/7. 3. Barbezat (La Chaux-de-Fonds), 76/6. 4. Ritz (Peseux), 74/55. 5. Klacy (Belprahon), 64/6.

Non-licenciés: 1. Vuilleumier (Cernier), 79 points/5 résultats. 2. Luthi (Saignelégier), 76/5. 3. Waeber (Courtelay), 70/6. 4. Muhlemann (Le Locle), 35/3. 5. Etienne (La Chaux-de-Fonds), 32/4.

Navigateurs: 1. Calame (Môtiers), 108 points/8 résultats. 2. Reuby (Neuchâtel), 64/4. 3. Pouchon (La Chaux-de-Fonds), 46/6. 4. Dubois (La Chaux-de-Fonds), 40/4. 5. Grunenwald (Moutier), 24/4.

Hippisme - Concours de la Société de cavalerie de La Chaux-de-Fonds

La tradition dans la modestie

Le voici enfin le concours de la Société de cavalerie de La Chaux-de-Fonds. Enfin, car ces dernières années, cet incontournable événement hippique se déroulait à la fin du mois de mai et le voilà agendé le dernier week-end de juin. Le tout avec un programme plus modeste, mais l'important est bien que ce concours existe encore.

«Nous ne nous en sommes pas forcément très bien sortis l'année passée et nous avons voulu nous concentrer surtout sur les régionaux», explique Willy Gerber, président du comité d'organisation. Notre société traverse une année difficile mais nous reviendrons certainement à l'ancienne formule avec trois journées, dont une réservée aux na-

tionaux lors de la prochaine édition. On indiquera simplement qu'après trois ans de bons et loyaux services, Isabelle Cru-chaud a passé la main à la présidence de ladite société et transmis le flambeau à Paul-Henri Bühler.

Pour en revenir au concours de ce week-end, il faut relever que la participation est tout sauf insignifiante. En effet, la plupart des meilleurs cavaliers régionaux seront présents au Paddock du Jura où 585 départs sont prévus. En tout dix épreuves sont au menu avec en point d'orgue un RIII avec deux barrages qui promet d'être spectaculaire.

A première vue, la lutte devrait être très ouverte entre les cavaliers présents et il ne sera pas facile pour les Chaux-de-Fonniers de tirer leur épingle du jeu. Gageons pourtant que Paul-Henri Bühler, Joris et Annick Engisch, Alexandre Gil, Véronique Viette, Patricia Spring, Anne Griesser, Sylvie Rais et Séverine Rössli défendront àprement leurs chances.

En tous les cas, si vous souhaitez passer un agréable moment dans une ambiance cha-

leuse et conviviale, n'hésitez pas à faire un petit tour du côté du Paddock du Jura ce week-end. J.C.

LE PROGRAMME

SAMEDI

8 h: épreuve 1a, RI bar. A au chrono, Prix Provimi.

A la suite: épreuve 2a, RI bar. A au chrono avec un barrage, Prix Ballmer SA.

11 h 30: épreuve 1b, Prix Ehrbar S.A.

A la suite: épreuve 2b, Prix Raiffeisen.

15 h: épreuve 3, RII bar. A au chrono, Prix Maurer & Bonnet et Amazonia.

A la suite: épreuve 4, RII bar. A au chrono avec un barrage, Prix Lorimier.

DIMANCHE

9 h: épreuve 5, libre avec notes de style, Prix J.-F. Houriet et famille Sandoz.

A la suite: épreuve 6, libre bar. A au chrono avec un barrage, Prix A. Griesser.

13 h 30: épreuve 7, RII bar. C au chrono, Prix Manège W. Gerber et Garage Bellevaux.

A la suite: épreuve 8, RIII bar. A Prix V.A.C René Junod S.A.

● Avec le soutien de «L'Impartial»

SOUS LE CASQUE

«J'ai la passion des moteurs depuis tout petit», Olivier Waeber livre une brève d'explication à son engagement dans le cercle des pilotes sur quatre roues. Depuis six ans, il écume les manches de la Coupe suisse des slaloms. Un joli coup de volant, un bagage d'expérience qui grandit, les rangs d'honneur s'accumulent, son palmarès non-licencié s'étoffe.



Hormis son faible pour les propulseurs, Olivier Waeber portait un œil plein d'intérêt sur les compétitions. «Un jour un copain m'a emmené voir une course, j'ai trouvé super, je m'y suis mis.» Le recul apporte un accent de facilité dans le processus de réalisation d'un rêve d'enfant.

Electricien de métier, Olivier Waeber n'avait aucune prédestination pour les sports motorisés. Dans sa famille rien ne lui entrouvrait les portes des pistes. Mais quelque part dans sa tête, l'idée était enracinée. En 1990, c'est avec une Citroën AX que l'enfant de Villeret débutait sa carrière. Le bolide a maintenant 149.000 kilomètres au compteur, il est toujours fidèle au service. «C'est une AX de série, elle n'a que septante chevaux» précise le pilote qui n'a fait subir aucune modification fondamentale à sa monture. Seul un arceau de sécurité prouve son attachement à l'élément sécurité. Il dénote aussi certainement le caractère prudent et méthodique de notre personnage.

Amateur, Olivier Waeber n'en a pas moins les réflexes d'un véritable professionnel. Il se déplace généralement sur le lieu des courses, le vendredi soir déjà. «Pour le grill avec les copains, avoue le bon vivant. Pour faire le parcours à pied. Mais toujours et avant tout pour le plaisir.» Une notion de satisfaction qu'il admet ne plus éprouver totalement avec sa petite Citroën, lors des slaloms en côte. Le manque de puissance l'empêche de rivaliser avec les meilleurs, un sentiment de frustration fait alors place au bonheur. L'esprit gagnier d'Olivier Waeber éclate au grand jour. «Je veux bien être dernier, mais pas à dix secondes.»

Pour la première fois, cette année, l'habitant de Courtelay, où il s'est installé il y a trois ans, envisage de participer aux épreuves pentues avec un autre véhicule. Heureux propriétaire d'une Ford Sierra Cosworth, groupe N, il en fera certainement usage. «Il faut encore que j'apprenne à la rouler» lance notre homme. Nul doute que ses qualités confirmées lui permettront de concrétiser ce nouveau défi. Fera-t-il aussi le pas vers une licence? Rien n'est moins sûr. «Je me plais comme ça» assure Olivier Waeber qui admet pourtant éprouver une grande envie de tâter du rallye. Un désir qu'il juge avec circonspection: «Il est exclu que je m'endette pour courir». Vacances et bateau à moteur restent deux préoccupations annexes d'Olivier Waeber. Il semble avoir trouvé, dans ce contexte, le juste équilibre qui lui permet de vivre en compagnie de sa passion automobile. (fl)

Encore une distinction pour Prost - Alain Prost, quadruple champion du monde de Formule 1, a été désigné sportif français le plus performant du XXe siècle, selon le résultat d'un sondage de l'IFOP, réalisé auprès d'un panel de 1058 personnes de 15 ans et plus. Prost devance le footballeur Michel Platini, la navigatrice Florence Arthaud et l'athlète Marie-José Percec. (si)

Formule 1

Frank Williams poursuivi?

Frank Williams, le patron de l'écurie Williams-Renault de Formule 1, risque des poursuites judiciaires pour homicide par imprudence après la mort accidentelle du Brésilien Ayrton Senna au cours du Grand Prix de Saint-Marin, le 1er mai 1994 à Imola, selon le quotidien spécialisé italien «Autosprint».

Le procureur de Bologne Maurizio Passarini, chargé de l'enquête sur la mort de Senna et celle du pilote autrichien Roland Ratzenberger, tué au cours des essais, la veille du décès du Brésilien, a refusé de confirmer ou de démentir cette information. Il a simplement indiqué qu'il était sur le point de conclure son enquête.

Selon «Autosprint», l'enquête sur la mort de Ratzenberger se conclurait par une demande de classement de l'affaire. En ce qui concerne la mort de Senna, huit personnes au total risquent d'être poursuivies, dont Patrick Head, directeur technique de l'équipe Williams, Federico Bendinelli, administrateur de la société de gestion du circuit d'Imola, et Giorgio Poggi, qui était alors le directeur de course.

Selon les expertises effectuées sur les débris de la Williams-Renault de Senna, l'accident aurait pu être causé par la rupture de la colonne de direction de la monoplace. Pour l'homicide par imprudence, la loi italienne prévoit des peines variant de six mois à cinq ans de réclusion. (si)

BRÈVE

Hippisme
Les Suisses sur la retenue

Les cavaliers helvétiques ne sont pas encore sortis de leur retenue lors de la deuxième journée du CHIO d'Aix-la-Chapelle. Meilleur élément helvétique, Lesley McNaught-Mändli (Doenhoff) a pris la neuvième place du championnat international d'Allemagne. De même que Markus Fuchs (11e), elle a commis une perche au barrage. La victoire est revenue au No 1 mondial Ludger Beerbaum, avec sa jument hanovrienne «Ratina».



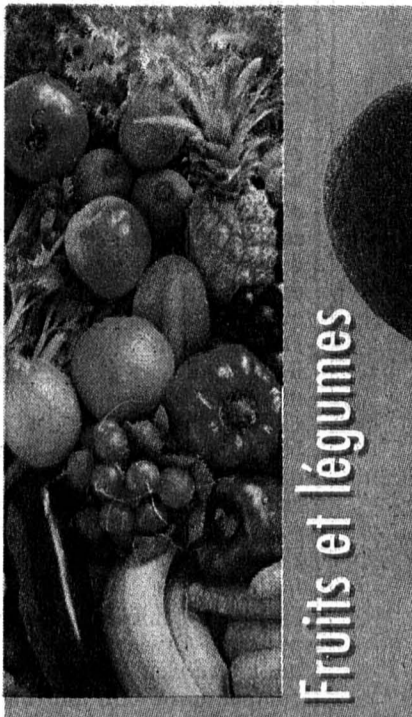
Paul-Henri Bühler sur «Samantha VI»

Le président de la Société de cavalerie aimerait bien régner en maître sur ses terres. (Impar-Galley)

MIGROS

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS
NEUCHÂTEL - FRIBOURG

L'ACTUALITÉ FRAÎCHEUR



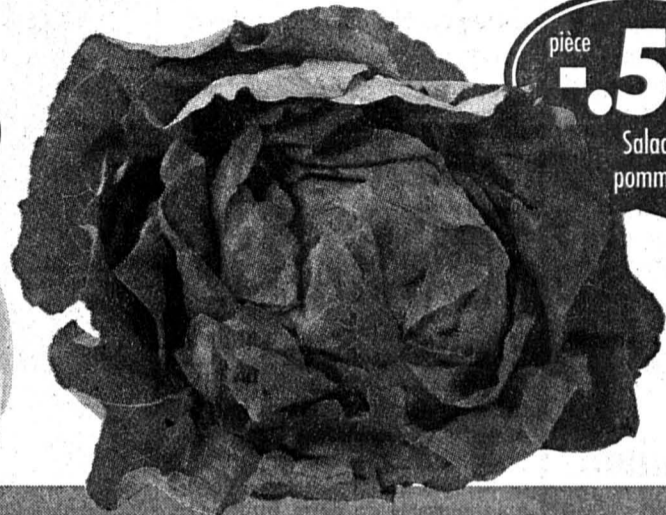
Fruits et légumes



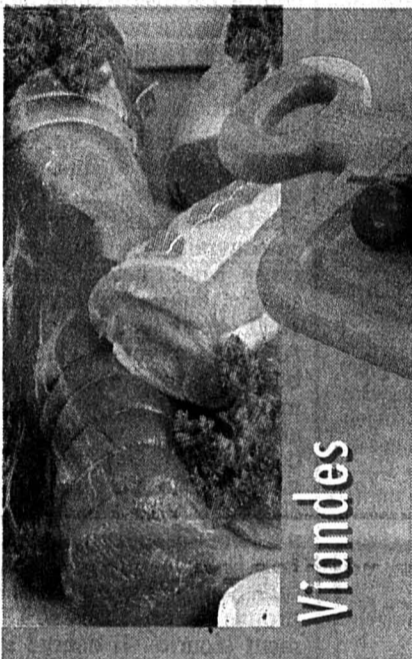
pièce **-.80**
Avocat



Paquet **2.30**
Poivrons
3 couleurs



pièce **-.50**
Salade
pommée



Viandes

Viande de veau
fraîche qualité
Suisse,
réduction
de 5.- par kilo

kg **21.-**
Ex: Rôti Collet
25.-



kg **17.-**
Chorizos cantimpalos
«produit Suisse»
4 pièces de 75g
20.50



kg **10.-**
Poulet frais
blanc,
de France
«St Sever»
13.-



Produits laitiers

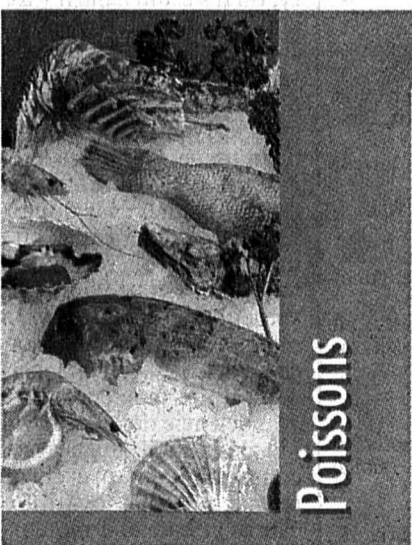
150g **1.40**
Cottage Cheese
Migros-Sano
1.70



4.20
Picolix
2 x 300g
5.40

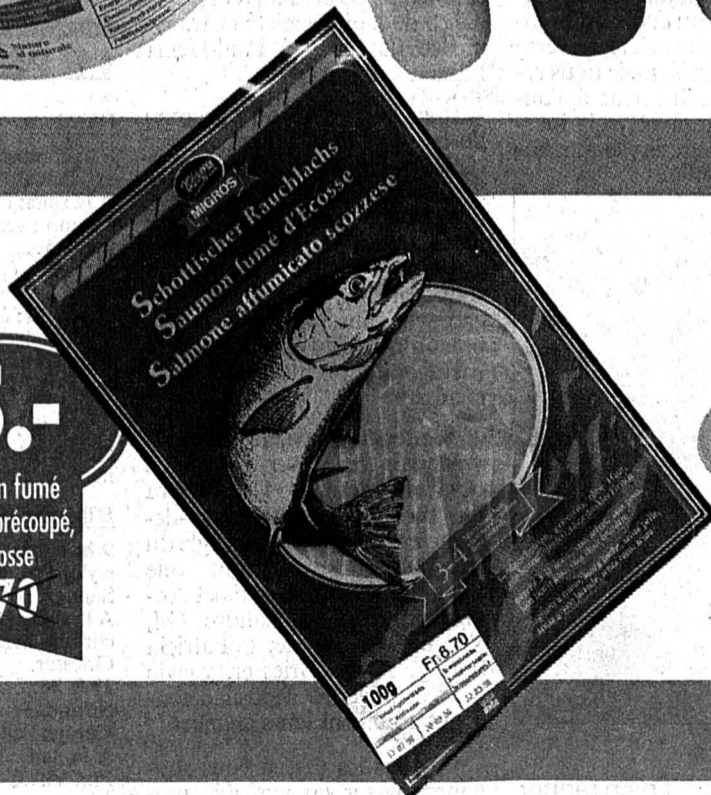


5.-
M-Drink
UHT
4 litres
6.80



Poissons

100g **5.-**
Saumon fumé
«Farne» précoupé,
d'Écosse
6.70



kg **17.-**
Filet de saumon
frais de
Norvège
22.-

Offres valables du 26 au 29 juin 1996

Grand Conseil: l'Université dotée d'une nouvelle loi

L'autonomie à l'Alma mater

La nouvelle loi sur l'Université postulant une plus grande autonomie de l'Alma mater neuchâteloise, en échange de l'officialisation du principe de l'enveloppe budgétaire, a aisément passé la rampe législative cantonale. Amendée sur plusieurs points au terme d'un débat d'une rare célérité, elle a été acceptée sans opposition.

La nouvelle loi prévoit pour l'Université une autonomie élargie, tant en matière financière que d'organisation interne, postule la coordination interuniversitaire et l'évaluation des activités universitaires comme des professeurs ainsi qu'une meilleure définition des compétences respectives des organes universitaires tout en refusant l'instauration du principe de numerus clausus.

Pour le représentant libéral Pierre-Alain Brand, le projet soumis est bon, même si modeste. S'il aurait pu aller plus loin, on s'est heureusement refusé à céder à une «américanisation» malvenue. Les libéraux approuvent pleinement la plus grande autonomie laissée à l'Université dans la gestion de son enveloppe budgétaire. De plus, la faculté qui lui sera laissée d'établir son règlement in-

terne est garante d'une plus grande souplesse. D'accord aussi sur le maintien du principe du libre accès mais pour autant qu'il y ait réciprocité dans les autres unis envers les étudiants neuchâtelois. Un regret cependant pour certains libéraux: que l'option d'un rectorat permanent ait été écartée.

Du côté radical, Michèle Berger-Wildhaber a insisté sur la nécessité d'avoir une direction forte et responsable de sa gestion. Si la loi proposée n'est pas révolutionnaire, elle innove cependant sur de nombreux points. L'introduction du principe de l'évaluation est particulièrement saluée par les radicaux. De plus, l'Etat garde son pouvoir de surveillance à travers le plan quadriennal qui sera soumis au Grand Conseil.

Les socialistes, par la voix de Bernard Renevey, ont souscrit au double objectif d'unification et d'harmonisation postulé par la nouvelle loi. Une plus grande autonomie administrative et financière est un des éléments positifs. Une déception cependant: que la participation des étudiants et des corporations intermédiaires ne sorte pas renforcée de la nouvelle loi. Un point qui a aussi «hérisse» le représentant des petits partis Hughes Wülser, notamment à travers le fait que la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) n'ait pas été considérée comme un véritable



Université de Neuchâtel aux Jeunes Rives. Elle gèrera elle-même son enveloppe budgétaire. (Impar-Galley-a)

interlocuteur. Pour l'écologiste, les étudiants devraient aussi être associés au choix des professeurs. Pour le reste, le GPP souscrit au principe de l'enveloppe budgétaire, mais souhaite qu'on respecte la transparence dans l'utilisation des deniers publics. Le patron de l'Instruction pu-

blique Jean Guinand a pris acte avec satisfaction de l'entrée en matière de tous les groupes. L'Université est aujourd'hui confrontée à d'importants défis: renégociation de l'accord intercantonal sur les universités qui pourrait entraîner un accroissement de charges pour l'Uni-

versité et révision de la loi fédérale sur l'aide aux universités dans le sens d'une distribution plus «ciblée» de la manne fédérale en fonction de projets précis. La nouvelle loi permettra de les anticiper. En ce qui concerne la FEN, J. Guinand a précisé qu'elle avait été associée à l'élaboration du projet de loi, du moins en partie, et que la participation des étudiants aux organes universitaires était maintenue.

Enfin, en ce qui concerne le pouvoir de décision du Grand Conseil, le conseiller d'Etat a rappelé que si la gestion de l'enveloppe budgétaire sera bien confiée à l'Université, elle sera déterminée en fonction d'un plan quadriennal soumis au Grand Conseil. Celui-ci a aussi obtenu l'assurance que le budget de fonctionnement de l'Université continue de figurer dans le budget de l'Etat.

Les députés se sont ensuite penchés sur les nombreux amendements déposés. Les tentatives du libéral Bernard Matthey de faire inclure une notion de préparation à la vie professionnelle dans la définition des missions de l'Université ont échoué. En revanche, comme le proposait un amendement socialiste, les étudiants seront associés à l'évaluation de confirmation de l'engagement d'un professeur. Au vote final, la loi a été adoptée par 75 voix sans opposition.

C. P.

Page 27

- LA CHAUX-DE-FONDS
- LE LOCLE
- HAUT-DOUBS
- NEUCHÂTEL
- VAL-DE-RUZ
- VAL-DE-TRAVERS
- JURA BERNOIS
- JURA

La Chaux-de-Fonds

Le 3e âge cède sa boutique

Après 25 ans, les bénévoles de la Boutique du 3e âge, vêtements de seconde main, tirent le rideau. Elles ont remis leurs locaux et leur stock à Entraide-chômage-services, une équipe qui engagera des chômeurs et chômeuses en fin de droit à l'enseignement des «Habits du cœur».

Page 22

Ecole secondaire du Locle

Fillette violente

Un élève du collège de Beau-Site a porté un solide coup à la face d'une de ses camarades de classe qui a dû être hospitalisée. Le coupable a immédiatement été mis à pied. Heureusement, ce cas est encore isolé dans la Mère-Commune.

Page 24

Parlement jurassien

Pas de grâce pour Me Erard

Le Parlement jurassien a rejeté hier un recours en grâce présenté par Me Rémy Erard, ex-avocat de Porrentruy, qui purge une peine de prison pour escroquerie et abus de confiance. Il restera derrière les barreaux jusqu'en juin 1997.

Page 31

La FEN réagit

Dans un communiqué diffusé hier soir, la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN) fait part de son insatisfaction face à une loi qui ne répond pas aux attentes de la communauté universitaire, étudiants compris. Contrairement aux affirmations du Conseil d'Etat, la FEN estime que cette loi ne correspond pas à un consensus. Le texte adopté diminue le pouvoir des organes dans lesquels s'exerce la participation des étudiants au profit d'un renforcement du rectorat ne garantissant pas à l'Université un fonctionnement démocratique, mais introduisant une culture d'entreprise inconciliable avec un lieu de formation de service public.

La FEN regrette aussi que le choix des nouveaux professeurs soit laissé aux seuls professeurs en place sans permettre une réelle participation des étudiants. Quant au nouveau mode de gestion financière, la FEN rappelle que l'Alma Mater neuchâteloise reste pauvre par rapport aux autres hautes écoles et que les limitations budgétaires dans le canton sont la cause des nombreux problèmes que connaissent désormais les étudiants. A l'avenir, la FEN attend des autorités universitaires un droit de participation active dans la refonte des textes d'application de la loi et revendique une meilleure reconnaissance de son rôle. (comm-cp)

Ligne Saignelégier - Glovelier remise en question

Les CJ menacés à terme

La ligne ferroviaire Saignelégier - Glovelier doit faire l'objet d'une étude comparative rail-route. La Confédération n'accordera aucune subvention pour renouveler le matériel roulant des CJ - dont une partie date de 1952! - tant qu'une expertise n'aura pas été réalisée.

Le président du Conseil d'administration des CJ, Pierre Paupe, a appelé hier les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire à La Chaux-de-

Fonds, à la vigilance. Ce n'est pas la première fois que ce tronçon est remis en cause, a rappelé le directeur Alain Boillat. Ce fut le cas déjà en 1948, en 1968 et 1977. A cette dernière occasion, la fermeture de l'ensemble du réseau CJ avait été envisagée et l'incertitude avait duré quatre ans.

Pierre Paupe admet que la ligne Saignelégier - Glovelier connaît un faible trafic de voyageurs et de marchandises. Il es-

time néanmoins qu'en la fermant, on «tuera à jamais l'espoir d'une liaison directe La Chaux-de-Fonds - Bâle», projet déjà malmené par le refus sec et sonnant du prolongement de Glovelier à Delémont par le peuple jurassien en 1992. La gare de Saignelégier, devenue un cul-de-sac, serait à son tour menacée, et à terme, c'est l'ensemble du réseau qui pourrait disparaître, a encore déclaré M. Paupe. (am)

Page 22

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Pour toute la Suisse, formations nuageuses sur les reliefs, sinon temps bien ensoleillé.

Températures en plaine, 10° à l'aube, 23° l'après-midi, isotherme du 0° vers 2800 mètres.

Vent faible à modéré du nord en montagne.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam			Jérusalem		
Nuageux	9°	20°	Clair	21°	34°
Athènes			Lisbonne		
Clair	22°	39°	Clair	20°	32°
Barcelone			Londres		
Clair	16°	25°	Nuageux	15°	24°
Beyrouth			Madrid		
Clair	19°	27°	Nuageux	14°	30°
Berlin			Moscou		
Nuageux	11°	21°	Nuageux	14°	19°
Bruxelles			Oslo		
Clair	11°	23°	Nuageux	11°	23°
Copenhague			Paris		
Nuageux	10°	20°	Nuageux	11°	24°
Francfort			Rome		
Nuageux	7°	19°	Clair	12°	25°
Genève			Stockholm		
Nuageux	10°	21°	Clair	6°	21°
Helsinki			Varsovie		
Nuageux	9°	14°	Nuageux	11°	18°
Istanbul			Vienne		
Clair	20°	29°	Nuageux	12°	19°

Le temps qu'il va faire...

L'anticyclone situé sur le proche Atlantique se renforce lentement, il influencera favorablement le temps dans nos régions ces deux prochains jours.

Evolution probable de vendredi à lundi: vendredi, en général ensoleillé avec quelques passages de nuages élevés; dès samedi, au nord, temps variable avec quelques averses; au sud, assez ensoleillé malgré des passages nuageux.



Le mot mystère

Définition: condiments végétaux, un mot de 7 lettres

Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

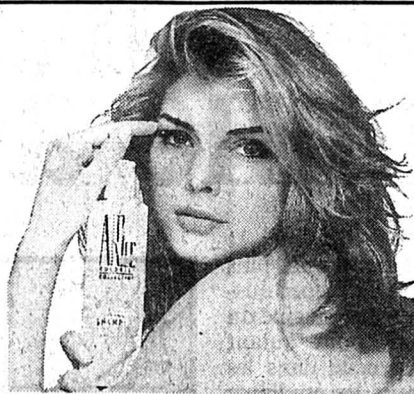
Solution page 10

D	R	S	K	C	A	I	L	A	E	N	T	U	R	E
S	E	I	C	H	E	I	K	A	S	R	O	N	C	E
C	L	R	K	A	P	K	A	A	V	I	R	C	B	R
O	L	B	I	U	A	L	C	O	K	E	C	E	E	C
K	E	A	E	D	L	L	A	M	E	I	H	L	I	L
S	C	C	I	I	E	E	O	L	E	P	E	C	E	P
E	S	E	B	E	S	U	K	C	E	P	O	K	A	A
E	N	R	A	M	J	E	A	E	P	M	C	I	N	H
D	E	E	I	I	U	R	N	U	H	I	R	I	O	N
R	U	L	K	B	R	E	O	I	N	S	A	U	R	A
E	L	A	T	A	I	H	R	I	K	I	K	E	M	R
E	S	R	D	N	R	C	R	D	S	A	S	M	A	I
L	A	I	B	A	L	O	H	E	E	C	E	L	P	
L	A	P	L	L	B	R	N	E	D	I	A	H	E	E
L	S	S	L	A	R	I	M	A	L	A	D	U	A	C

- | | | | |
|---|---|---|--|
| A Akène
Akinésie
Akkadien
Alise
Allibrer
Amiral
Anorak
Badaud
Banal
Biche
Borin
Cabris
Caudal
Chaud
Cheval | C Claie
Coke
D Déridé
Dièdre
E Emeu
Enture
Ephèbe
H Hiatal
Hiemal
Houka
Houpe
K Kacha
Kaki
Kilo
Kopeck | L Labial
Leçon
M Marne
Moujik
Muer
Murmel
N Niaise
Nickel
Normale
O Oiseau
P Pair
Peler
Pierre
Piranha
R Race | S Radial
Réséda
Rocher
Ronce
Sakieh
Sceller
Sebkha
Seiche
Shekel
Smille
Spiral
T Torche |
|---|---|---|--|

roc-pa 355

DIVERS



ARTEC

Le shampoing colorant sur mesure.

Vente au public.

Offre de lancement **Fr. 15.-**



Centre coiffure

Numa-Droz 149
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 73 04

132-790318

Le spécialiste du groupe

Trisa et KRUPS

vous présentera sa gamme d'appareils ménagers.

Judi 27 juin de 14 à 21 heures
Vendredi 28 juin de 8 à 21 heures
Samedi 29 juin de 8 à 17 heures

FREDY MARTI

Appareils ménagers
Tél. 039/23 26 07

Le froid industriel
Léopold-Robert 83

2300 La Chaux-de-Fonds

132-790673

NATEL D
Pour toutes marques
Ampli
Booster 4-6W
SON'AUTO
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
SERVICE 24 heures

132-790717

FRUTIGER
CONFECTION
«mode de vie...»



Soyez prêts pour la rentrée!

VÊTEMENTS DE TRAVAIL

Toutes professions



Daniel-JeanRichard 15
2400 LE LOCLE
Tél. 039/31 17 20



132-790543

Produits solaires

VICHY PHAS

A l'achat d'un produit:

15% de réduction

A l'achat de deux produits:

20% de réduction

Valable jusqu'au 15 juillet 1996

pharmacie
pillonel

Laboratoire homéopathique
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 46 46/47

Produits déjà en action y compris!



CRANS MONTANA

SUR SIERRE SWITZERLAND

GOLF - PROMENADE - NATURE - TENNIS - PÊCHE - PARAPENTE

Semaines «GOLF» en demi-pension dès Fr. 795.- y compris 6 jours de golf, 7 jours en demi-pension dès Fr. 595.-.

Réduction pour famille (enfants jusqu'à 4 ans gratuit).

HÔTEL-BEAU SITE***

Famille Bonvin
CH 3963 CRANS-MONTANA (Valais)
Tél. 027 41 33 12; fax 41 43 84.

720-215071/4x4

Mettez-vous au frais: climatisation pour 975 francs.

Afin que vous gardiez la tête froide, même en plein été, nous vous proposons la climatisation pour 975 francs (6.5% TVA incl.) à l'achat d'une Corsa, Tigra, Astra, Vectra, Calibra ou Frontera neuve. Sans CFC, s'entend. N'ayez pas froid aux yeux: adressez-vous à votre distributeur Opel.

Conseil général: longue séance pour restauration rapide

Oui au Macdo

Le Conseil général avait à se prononcer hier soir sur la cession d'un terrain de 3500 m² en zone industrielle à Mc Donald's qui souhaite y implanter un restaurant de type drive-in, et accessoirement sur la construction d'une voie d'accès et d'un giratoire, avec participation de la chaîne pour cette dernière infrastructure. A l'issue d'un débat long et passionné, l'objet a été accepté contre la volonté d'une partie de la gauche.

C'est le POP-US qui ouvre les feux. Pour Henri Von Kaenel, il n'est pas question de brader un terrain qu'il préfère réserver à une entreprise «à haute valeur ajoutée», conformément à la politique de la ville en matière de promotion économique. Son collègue de parti Francis Stähli exprime quant à lui des doutes au sujet de la rentabilité du restaurant, installé au bord d'une route appelée à être déclassée quand sera construite la nouvelle liaison La Chaux-de-Fonds-Le Locle au sud de la voie de chemin de fer: «Le projet doit être repensé». Le POP-US annonce son intention de refuser le rapport.

Les écologistes ne sont pas séduits par les arguments de Mc Donald's en matière d'économies d'énergie. Francine John qualifie d'«aberration écologique» le système du drive-in. Elle stigmatise la trop grande production de déchets de la chaîne. Les deux groupes se montrent également dubitatifs sur les conditions de travail des employés et sur le nombre réel de places de travail créées (20 à plein temps selon le rapport). Ecologie et Liberté refuse également l'objet.

Attitude plus nuancée des socialistes qui, s'ils ne montrent guère d'enthousiasme, disent plutôt «oui mais» dans leur majorité à cette initiative qui «répond aux souhaits de nombreux jeunes», comme le soulignera Pierre Kobza. Lequel estime en outre que les grands centres commerciaux constituent une concurrence plus sérieuse pour les restaurants de la place. Les socialistes regrettent néanmoins qu'on ne cherche pas plutôt à valoriser le centre-ville.

Toute autre attitude chez les libéraux, qui acceptent le rapport sans états d'âme. Pour Gérard Bosshart, la présence d'un Macdo à La Chaux-de-Fonds est un «indicateur de la vitalité de la région». Il estime que le Conseil général n'a pas à se préoccuper de la rentabilité future et que l'on fait preuve d'inéquité



Sécurité des enfants aux abords des collèges

Le Conseil général a accepté un rapport qui ne propose rien de nouveau. (F. Widler-a)

en discutant bien plus du cas de Mc Donald's que de ceux d'autres entreprises qui se sont également implantées sur des terrains communaux.

Les radicaux se déclarent eux aussi favorables. Philippe Laeng rappelle qu'une fondue n'est certainement pas plus saine qu'un «big mac». Il met l'accent sur les emplois dont profiteront

des gens sans formation qui doivent aussi pouvoir travailler.

Charles Augsburger (CC) tient à nuancer les prises de position. Il rappelle que d'autres restaurants de la périphérie ne peuvent compter quasiment que sur une clientèle motorisée, sans être des drive-in. Il fait confiance à Mc Donald's pour évaluer la rentabilité du projet. Quant au giratoire contesté par plusieurs intervenants en raison de la baisse prévisible du trafic d'ici à quatre à cinq ans, il répond également à la demande d'entreprises riveraines et de l'aéroport.

A l'issue d'un débat nourri, la

cession de terrain est acceptée par 23 oui contre 15 non et le crédit de 364.000 fr pour la route d'accès et le giratoire par 25 oui contre 11 non. Le Conseil général accepte également, sans opposition, le rapport de la Commission intercommunale La Chaux-de-Fonds-Le Locle qui fait le point après une année d'activité. Oui également (à 26 contre 11) à un rapport qui retrace les grandes lignes de la politique du conseil communal en matière de sécurité des enfants aux abords des écoles. Rapport refusé par les groupes POP-US et E+L qui jugent l'exécutif timoré. A.M.

Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Alain MEYRAT
Ivan RADJA
Pierre-F. BESSON
Christiane MERONI

LA CHAUX-DE-FONDS

AGENDA

Bikini Test

Tekkno Party

Bikini Test enregistrera vendredi soir un impitoyable coup de jeune aussi bien rythmique que vestimentaire. La soirée sera en effet consacrée à une party résolument techno, avec DJ Keeway et DJ X aux manettes. L'entrée est gratuite, ce qui ne gêne rien. A noter que dès 21 h, une verrée - sans alcool, il va sans dire - est gracieusement offerte aux moins de seize ans par le comité de la Fête de la Jeunesse. Ouverture des portes à 21 heures.

(mam)

Au Bas-Monsieur

Caisses à savon

Pour la onzième année consécutive, le Bas-Monsieur accueillera dimanche la course de caisses à savon. Depuis trois ans, cette épreuve constitue une manche du championnat suisse. Elle attire en outre des concurrents venus de France, d'Allemagne et de la République Tchèque. Cette année, le comité a enregistré le nombre record de 170 inscriptions, près de trois fois plus que lors de la première édition, à laquelle 60 bolides avaient participé. Certains véhicules courant dans plusieurs catégories, cela représente environ 500 départs, dès 9 h 30 et jusqu'en fin d'après-midi. Quelques Chaux-de-Fonniers étant bien placés, il y aura du sport dimanche sur la route du Bas-Monsieur, pour cet événement où l'on n'entend que les encouragements du public, les bolides étant dépourvus de moteurs. (am)

Revoilà le tournoi à six de Bikini Test!

Et bing dans les tibias!

Alors que disséminées (pour ne pas dire paumées) au petit bonheur la chance à la surface inégale et bosselée d'une nation sinistrée qui eut son quart d'heure de gloire en lançant un certain nombre de barcasses arrogantes sur les mers du globe, un maigre étal de soi-disant sélections nationales hagardes et démotivées - on ne nous la fait pas! - se disputaient un cuir mité et une gloire équivoque, le véritable, l'indiscutable événement massif sportif de l'année se tramait discrètement à La Chaux-de-Fonds! Nos révélations!

Oubliez Gascoigne! A la niche, Aimé Jacquet! Sammer? Laissez-nous rire! A côté des nobles joutes qui se dérouleront samedi dès 10 heures du matin sur le terrain en synthétique du Collège de La Charrière, le pitoyable Euro 96 retrouve sa véritable dimension: celle d'un événement sympathique, certes, mais périphérique, et digne des baïlle-

ments des véritables connaisseurs du beau jeu.

Ce ne sont pas moins de vingt-quatre formations fringantes - bon pied, bon œil, joli mollet - qui se disputeront les trophées prestigieux, forcément prestigieux de cette deuxième édition du tournoi à six de Bikini Test. Journalistes, musiciens, disquaires, organisateurs, sponsors, fonctionnaires, restaurateurs, skaters, squatters, DJ's, roadies et ingénieurs du son de toute la Suisse romande vont salement en découdre. On relèvera entre autres les présences de la Dolce Vita, Zorro, Couleur 3, Ebullition, le Bélix, Bikini Test, la Case à Chocs, Marlboro, l'Office du tourisme de Leysin, le Griffins, les Punishers (la sélection de Marché 6), Wolfgang (les joyeux journalistes du «Martin»), le Brutal Team du KAB de l'Usine ou encore Schmuttblut, dont nous ne savons rien. Les Pamelas, équipe féminine de Bienne, apporteront une touche de fraîcheur et d'innocence au

milieu de toute cette brutalité primale. Relevons encore que Jean-Marie Chatagnier et Thierry Châtel de Couleur 3 seront les Thierry Roland et Jean-Michel Larqué de service.

Les résultats connus, tout ce petit monde se rendra à Bikini Test (19 heures environ) pour des grillades qui seront suivies d'une mégaparty gratuite sur cinq dancefloors animée par les nombreux DJ's des clubs rescapés de l'exploit et qui se prolongera jusqu'à 4 heures du matin. Mens sana in corpore sano? A vérifier tout au long de ce mémorable «Euro du Rock» qui, personne n'en doute, effacera totalement des mémoires la promotion du HC La Chaux-de-Fonds. (mam)

● **L'Euro du Rock: samedi 29 juin dès dix heures du matin sur le terrain du Collège de La Charrière. Le retour des Cinq Dancefloors Party à Bikini Test dès 19 h et jusqu'à 4 h du matin.**

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi de mois.

- **CLUB ALPIN SUISSE**
Chalet Mont-d'Amin fermé, vacances, réouverture samedi 10 août 1996. Samedi et dimanche, Gross Diamanstock, org.: M. Zwahlen; réunion vendredi dès 18 h au Buffet de la Gare; samedi et dimanche course des 6 sections, région des Dents-du-Midi; samedi, Col et Dent de Jaman. org.: M. Wyrsh et N. Lachat, gr. seniors, réunion vendredi dès 18 h, au Buffet de la Gare.
- **CLUB JURASSIEN**
Section Pouillierel
Vendredi, excursion scientifique en soirée dans les Côtes du Doubs. Rendez-vous à 19 h sur le parking supérieur nord-est de

l'Hôpital. Renseignements et inscriptions au 23.92.82.

- **CLUB DES LOISIRS**
Groupe promenade
Vendredi, Le Crêt-du-Loche-Le Chevreuil; rendez-vous à la gare à 13 h 30.
- **CONTEMPORAINES 1923**
Aujourd'hui dès 14 h, rendez-vous au local.
- **CONTEMPORAINS 1914**
Sortie mensuelle, mercredi. Rendez-vous, 13 h 30, Gare CFF.
- **SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE (SEC)**
Membre de la FCS, chiens avec et sans papiers. Entraînements: samedi à 14 h, R. Brahier. Pistes Tête de Ran, S. Gross. Mercredi à 19 h, P. Vuillemin. Lieu: chalet de La Combe-à-l'Ours (derr. la halle d'expertise). Rens.: R. Brahier, ☎ 26 67 16.
- **UNION CHORALE**
Lundi 19 h 30, sérénade au Châtelot et repas.

PETITES AIDES MÉNAGÈRES, PETITS PRIX



SOFTLAN duo
revitalisant textile
lilas, vert, 2 x 1 l
9.80
6.90



ARIEL liquide
futur, futur color
1,5 l
10.90
9.90



HAKLE 6.50
papier hygiénique à
3 couches bleu
10 rouleaux
4.90



CANARD WC duo
1 original + 1 recharge
fort, doux, 2 x 750 ml
6.
4.90

VIF duo
nettoyant universel
super, citron
2 x 500 ml
8.40
6.50



A B M
Sympa et différent

La Boutique du 3e âge cède ses locaux aux chômeurs en fin de droit

Seconde main pour presque rien

Le cœur a des raisons que la raison se doit de connaître! Après 25 ans de présence à La Chaux-de-Fonds, la B3A (Boutique du 3e âge), a fermé ses portes hier faute de relève. Un tout dernier tour de clé et Josette Bauer, présidente de la B3A a remis son trousseau aux membres d'Entraide-chômage-services. Et c'est la clé de l'emploi qui ouvrira, début juillet, «Les habits du cœur». La boutique, caverne de fringues «seconde main», sera tenue par des chômeuses en fin de droit qui bénéficieront ainsi d'un travail durant 6 mois. L'association a été créée pour leur venir en aide et ses objectifs sont avant tout sociaux.

service de l'Office de l'emploi, Jean-Pierre Genilloud était également présent.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION

Entraide-chômage-services est une toute jeune association sans but lucratif. Créée par une poignée d'amis très motivés, elle commence sérieusement à faire parler d'elle.

Apprenant que la B3A allait fermer ses portes, Liliane Huguenin s'en est approchée et a proposé aux responsables de reprendre le flambeau. L'offre a immédiatement été acceptée d'où, la naissance d'un nouveau programme d'occupation pour chômeurs et l'ouverture, début juillet prochain, d'une nouvelle boutique, aux «Habits du cœur». Le projet a obtenu l'aval de l'Office de l'emploi, de l'OFIAMT et des différents partenaires sociaux. Les salaires seront pris en charge par l'assurance chômage et les autres frais, loyer, nettoyage, chimique etc., seront couverts par les ventes. Sept chômeuses en fin de droit vont ainsi pouvoir bénéficier d'un emploi durant 6 mois.

JOUER LA SOLIDARITÉ

Le premier juillet, aidées par Jeunes-emplois, le travail des chômeuses consistera à repeindre les locaux. Début août, pour autant que les travaux de réfection soient terminés, elles trieront, laveront, repasseront, répareront, transformeront, marqueront, exposeront et vendront les vêtements de seconde main, reçus à la boutique. Les œuvres d'entraide, Emmaüs le Centre social protestant, la Croix-Rouge et Pro Senectute, continueront le partenariat.



Rue de la Serre 69

Après un quart de siècle, 28 bénévoles de la Boutique du 3e âge se retirent, cédant locaux et fringues aux «Habits du cœur».

Le personnel sera encadré par une personne dont dépendra l'organisation du travail, les

contacts avec les autorités, les médias, la publicité, le secrétariat et la comptabilité. Cette der-

nière aidera également les chômeuses occupées aux «Habits du cœur», dans leurs recherches d'emploi.

Pour que les «Habits du cœur» deviennent une boutique sympathique dans laquelle des vêtements de seconde main seront vendus à un prix dont la modicité fera sourire, toutes les fringues sont les bienvenues. Les trop petites, trop grandes et celles qui ne correspondent plus au look visé. Les chaussures, parapluies, couvre-chefs et sacs à main auront également leur mot à dire.

LES OBJECTIFS

Entraide-chômage-services est une association dont les objectifs sont avant tout sociaux. Et si la boutique aux «Habits du cœur» restera ouverte toute la journée, un local d'accueil, dépendant également de l'association, sera ouvert chaque après-midi. Il s'agit pour les membres, d'être disponibles et à l'écoute de l'autre. Ce lieu accueillera «hors stress» toutes les personnes qui le souhaiteront, chômeurs ou non.

Des conseils juridiques ou adéquats y seront prodigués. Chacun pourra s'informer sur ses droits, les organismes d'aide sociale, ou être orienter vers le bon service.

Inutile de nier qu'une similitude existe bel et bien entre «Habits du cœur» et «Tricoti» puisque les deux boutiques font bénéficier d'un emploi des chômeuses en fin de droit. Les différences? L'une transforme, répare, expose et vend des habits de seconde main. La seconde transforme, répare, crée du sur-mesure, expose et vend des vêtements neufs. Ch.M.

AGENDA

Albanifest de Winterthur

Chaux-de-Fonduiers présents

Ce week-end, la ville amie de Winterthur vivra au rythme de l'Albanifest, sa braderie à elle. La Chaux-de-Fonds y sera représentée par l'orchestre d'accordéon Patria, qui y tiendra un stand vantant les produits régionaux du canton de Neuchâtel. Cette opération est montée en collaboration avec la Fondation Winterthur-La Chaux-de-Fonds et Tourisme neuchâtelois. Il va sans dire que les «Meu-queux» qui feraient le déplacement seraient accueillis à bras ouverts par leurs concitoyens et la population de Winterthur en général, que l'on dit chaleureuse et accueillante. (Imp)

Sinopia

Apérodanse

Pour son prochain Apérodanse, vendredi 28 juin, 19 h, rue de la Serre 68, Sinopia présente le travail réalisé, avec quelques élèves, dans le cadre des activités du service socio-éducatif de l'Ecole primaire de la ville. «Quel cirque» est le titre du spectacle que joueront Coralie, Nicole, Tania, Cyril, Luc, Miguel, Nardi, William et Nuno. (DdC)

Sentiers du Doubs

Fête des Graviers

La Société des sentiers du Doubs organise sa traditionnelle fête aux Graviers, dimanche 30 juin. L'ENSA met à disposition le funiculaire de l'usine du Châtelot. Départs à 8 h et 10 h 30, retour à 16 h 30 et 17 h 30. La soupe et le café sont offerts par la société. (Imp)

Temple de l'Abeille

Spectacle de marionnettes

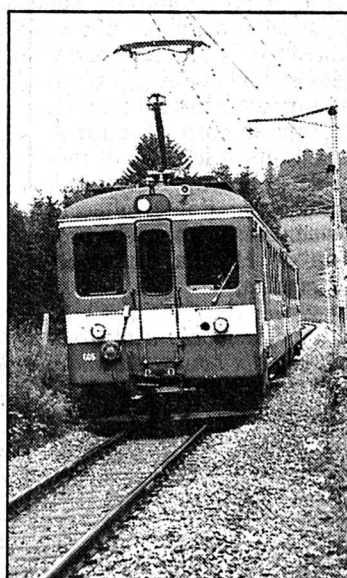
Les Pèlerins, groupe de jeunes de la paroisse des Bulles - Valanvron - Planchettes, présentent leur spectacle de marionnettes, «Le Voyage du petit pèlerin», samedi à 20 h au Temple de l'Abeille. Une collecte sera organisée. (comm)

Assemblée générale du Conseil d'administration des CJ

Trafic voyageurs en hausse

«Les chemins de fer, c'est comme la liberté: c'est quand on les a perdus qu'on les regrette!» C'est sur ces mots que Pierre Paupe, président du Conseil d'administration des Chemins de fer à Jura (CJ) et maire de Saignelégier a clos l'assemblée générale de la compagnie «privée» hier à La Chaux-de-Fonds. Assemblée au cours de laquelle le directeur Alain Boillat a révélé que l'Office fédéral des transports avait subordonné l'octroi d'une subvention pour renouveler le matériel roulant à une nouvelle étude comparative rail-route concernant le tronçon Saignelégier-Glovelier.

Ces mauvaises nouvelles mises à part, tout ne va pas si mal pour les CJ. C'est même une des rares compagnies de chemin de fer à avoir enregistré une hausse (2,2%) de son trafic voyageurs l'année dernière, comme l'a relevé Alain Boillat. La croissance est d'ailleurs régulière sur les dix dernières années. Si le tonnage de marchandises transportées est lui aussi en augmentation, il s'agit là d'un phénomène conjoncturel et vraisemblable-



La compagnie des CJ

La menace plane... (Henry)

ment sans lendemain. Les CJ ont en effet véhiculé 113.000 tonnes de pierres pour le chantier de la N16. Pour le reste, la tendance est à la baisse (-10%).

Traduits en francs, ces chiffres donnent un excédent de charges de 13,7 millions, soit

une augmentation de près de 600.000 fr par rapport à l'année précédente. La direction se félicite cependant d'être restée en deçà du déficit budgété et d'avoir maîtrisé ses pertes depuis trois ans. L'effectif est resté stable à 159 unités. A ce sujet, le président Pierre Paupe a tenu à rassurer le personnel: il n'est pas question pour l'instant d'emboîter le pas aux CFF qui envisagent de baisser les salaires. «Les traitements sont déjà de 5% inférieurs aux CJ», a-t-il expliqué. En outre, la semaine de travail est de 42 heures aux CJ contre 41 dans la régie fédérale. Signons encore que Francis Daetwyler, de Saint-Imier, député au Grand Conseil bernois et secrétaire de Centre-Jura, a été élu à la vice-présidence du Conseil d'administration des CJ, en remplacement de Lucien Bühler. (am)

NAISSANCE

C'est avec beaucoup d'amour et de joie que EMMANUEL annonce la naissance de son petit frère

MICHAEL

le 25 juin 1996

Clinique LANIXA S.A.
2300 La Chaux-de-Fonds
Famille Maria et Ciro
LIGOTINO-TOLA
rue Numa-Droz 130
2300 La Chaux-de-Fonds

Un grand merci au Dr Reichen ainsi qu'à toute l'équipe de la Clinique.

Foire des Six-Pompes

Noyaux volent

La foire des Six-Pompes de l'été aura lieu vendredi.

Cette foire se placera sous le signe du cracher de noyaux de cerises, dès 14 heures. Cette antique distraction remise au goût du jour attire chaque année de nombreux concurrents, plus ou moins entraînés et plus ou moins adroits. Vendredi, on essaiera de pulvériser le record de Suisse (16 m). Le record mondial, détenu par un Américain, est de 22,5 mètres! Les noyaux sont mis à disposition par le comité, dont les membres ont consacré quelques moments de loisirs à faire bouillir des cerises pour en extraire les projectiles, et ce de la manière la plus hygié-

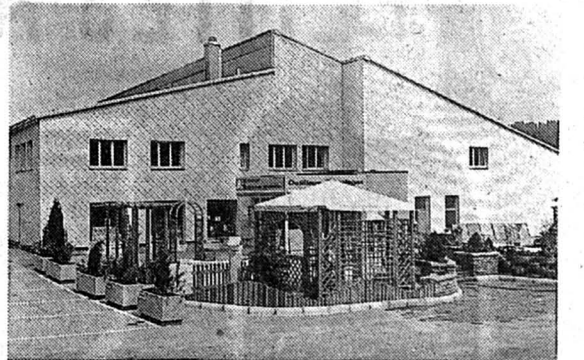
nique qui soit. «Normalement», explique Jacques Perrolle, président, «dans les concours, on fournit la cerise entière et les cracheurs se débrouillent avec. Mais on s'est aperçu que c'était trop salissant!»

Seront également de la partie l'accordéoniste jurassien Salvi tandis qu'un animateur exhortera le public à participer au concours, qu'il commentera. Comme d'habitude, il y aura aussi une tombola et il reste quelques pin's représentant la fontaine des Six-Pompes à vendre au stand officiel. Si le beau temps promis pour vendredi est de la partie, tous les ingrédients de la réussite seront réunis. (am)

PUBLI-REPORTAGE

HG COMMERCIALE

Boulevard des Eplatures 57, 2300 La Chaux-de-Fonds



Depuis 1991, la HG Commerciale de La Chaux-de-Fonds offre aux yeux du public une exposition de produits d'aménagements extérieurs. C'est sur près de 700 m² que s'étend notre nouvelle exposition, entièrement revue et corrigée, adaptée aux goûts actuels, orientée vers la recherche du naturel, de la pierre, du bois. Plus de deux cents sortes de revêtements de sols de toute nature, de toute teinte, de tout format et de toute provenance attendent d'être admirés. Quelque trois cents autres articles d'aménagement accompagnent de manière élégante cette présentation. Afin de découvrir les nouveautés exposées, nous vous convions à notre exposition les vendredi 28 et samedi 29 juin de 9 à 20 heures. 132-790617



IMMOBILIER

A VENDRE 132-789872
Cornes-Morel
La Chaux-de-Fonds
Bel appartement de 3 1/2 pièces
 - un séjour avec balcon
 - deux chambres à coucher
 - cuisine agencée et habitable
 - salle de bains/WC
 - garage
 Splendide dégagement. Vue imprenable.
 Fonds propres minimum Fr. 27 000.- charges financières Fr. 799.- par mois grâce au système aide fédérale ou notre coopérative de cautionnement Immobilier CCI/LPPE
 Notice à disposition et visite sur rendez-vous.
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

CHALET à vendre
 Bonne situation
 Région Tête-de-Ran
 Vue imprenable
 500 m² terrain
 ☎ 039/28 18 68 132-790759

cogestim SA
 La Chaux-de-Fonds
 Rue du Parc 6
 appartement de **3 pièces**
 Loyer Fr. 660.- + charges.
 Pour visiter: Mme Rocha,
 ☎ 039/28 91 47 22-400746
 COGESTIM S.A.
 TÉL. (021) 320 88 61

À LOUER
 29 appartements rénovés à loyers modérés dans immeuble subventionné **Arc-en-Ciel 7**
Appartement de 4 pièces, dès Fr. 717.- + charges
Appartements de 4 1/2 pièces, dès Fr. 824.- + charges
Appartements de 5 1/2 pièces, dès Fr. 924.- + charges
Ascenseur - Service de conciergerie
 Libres dès le 1er juillet 1996 ou à convenir
 Avec ajustement selon le revenu et le statut familial
 Nous sommes à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire
GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

Reservé à votre annonce
 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 039/21 04 10
 Le Locle
 Tél. 039/31 14 42
 PUBLICITAS

VACANCES VOYAGES
CÔTE D'AZUR appartements et villas 2, 5, 13 personnes. Résidentiel, près de la mer. Location par semaine.
 021 312343
 Logement City
 300 logements vacances
 22-413267/144

La Chaux-de-Fonds
 Nous louons à la rue de la Cure 7 pour tout de suite ou à convenir **très joli appartement de 3 pièces duplex**
 Location: Fr. 1180.- charges incluses.
 296-728936

Fluri+Keller Treuhand AG
 eidg. dipl. Immobilienreuhänder
 eidg. dipl. Buchhalter
 Spitalgasse 14, 3011 Bern
 Tél. 031/311 77 79. Fax 031/312 56 88

Heureusement qu'elle existe!
L'Aide suisse aux montagnards
 Demandez notre bulletin de versement
 Téléphone 01/710 88 33

VACANCES - VOYAGES

L'Impartial

Votre quotidien préféré vous accompagne en vacances!

- Uniquement par écrit**
quelques jours à l'avance, s.v.p.
- **Le changement d'adresse se fait par écrit**, (minimum de 6 jours ouvrables).
 - **Emoluments:** Pour la Suisse Fr. 2.50 par changement. Pour l'étranger, première semaine Fr. 6.50. Par semaine supplémentaire ou fraction de semaine Fr. 3.50.
 - **Avion:** Prix suivant le pays.
 - **Pour l'étranger:** L'Impartial décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse, celle-ci pouvant être irrégulière et indépendante de notre volonté.

BULLETIN DE CHANGEMENT D'ADRESSE

Nom et prénom: _____
 (Prière d'écrire en lettres majuscules)

Domicile actuel: Rue: _____
 NPA/Localité: _____

Adresse vacances: Hôtel/chez: _____
 Rue: _____
 NPA/Localité: _____
 Pays/Province: _____

du _____ au _____ inclus

Les frais de changement d'adresse vous seront facturés séparément ou avec le renouvellement de votre abonnement. N'envoyez pas d'argent ni de timbres-poste.

A expédier sous enveloppe affranchie:
 Journal L'Impartial SA
 Service de diffusion
 Rue Neuve 14
 2300 La Chaux-de-Fonds

POURQUOI PAYER PLUS?
LA HALLE AUX CHAUSSURES
 Fr. 5 Fr. 20 Fr. 30 Fr. 40 Fr. 50
SOLDES HOMME FEMME ENFANT
 44, boulevard des Eplatures
 La Chaux-de-Fonds
 Ouvert le lundi: 13 h 30 à 18 h 30
 Mardi au vendredi: 9 h à 12 h
 et 13 h 30 à 18 h 30
 Samedi: 9 h à 17 h
 132-790527

DIVERS

CABINET D'ORTHOPHONIE DIANE ROD
 vous informe que son cabinet sera fermé pour les vacances du 4 juillet au 16 août
 Permanence téléphonique dès le 8 août

- Thérapies destinées aux adultes et enfants ayant des troubles de l'expression et/ou de la communication
- Traitements liés aux problèmes d'orthodontie et/ou de déglutition
- Formation permanente pour adultes

Musées 58 (tour de la gare)
 7e étage, 2300 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/24 19 40. Fax 039/28 27 01
 132-790561

Promotion d'été verres progressifs
 Vous commandez une paire de verres progressifs vous recevez **GRATUITEMENT** une paire de simple foyer solaire de près ou de loin ou un verre progressif solaire.
 Offre valable jusqu'au 30 août!

IOPTIQUE MAÎTRE OPTICIEN PARATTE TRAMELAN
 Grand-Rue 147
 2720 Tramelan
 Tél. 032/975 444

von gunten MAÎTRE OPTICIEN SSOO
 2300 La Chaux-de-Fonds
 23, av. L.-Robert 039/23 50 44

Feu: 118

AUTOS - MOTOS - VELOS

ACTUALITÉ RENAULT:
LA RENAULT TWINGO, À PARTIR DE FR. 13 990.- NET.
NOUS VOUS DONNONS TOUTS LES RAISONS DE L'ACHETER



Question plaisir de conduite, elle n'a rien à envier à la plupart des limousines. Petite et compacte vue de l'extérieur, elle offre néanmoins un espace intérieur incroyable. La banquette arrière coulisse et les dossiers se rabattent séparément. Outre un moteur de 40 kW/55 ch, la Twingo affiche bien d'autres atouts: airbag conducteur, renforts de protection latéraux, prétensionneurs de ceintures à l'avant, le tout pour 13 990.- (TVA incl.). Sans oublier plusieurs options étonnantes.

RENAULT LES VOITURES À VIVRE

Garage de l'Esplanade • La Chaux-de-Fonds

P. Ruckstuhl SA. Rue Fritz Courvoisier 54 039 27 77 77
Le Locle Garage Cuenot, rue du Marais 039 31 12 30
Les Ponts-de-Martel Garage du Carrefour, J.-P. Cruchaud 039 37 11 23
Saint-Imier Garage du Midi SA, R. Grosclaude 039 41 21 25
 144-746595

Possible renaissance des Galeries du Marché

Le législatif mise 100.000 francs

«OK», le Conseil général du Locle a accepté dans sa majorité – la plupart des populistes se sont abstenus – de libérer 100.000 fr dans le but de voir revivre les anciennes Galeries du Marché, sur la base d'un projet développé par une gerance de Fleurier dont les intentions semblent claires tout en restant actuellement des hypothèses ou des souhaits. C'est bien à propos de ce flou que plusieurs groupes ont émis des réserves avant d'accepter d'engager la commune pour la somme susmentionnée.

Ce mode de faire, une première il est vrai, a inquiété plus d'un conseiller général. Ne serait-ce pas mettre un doigt dans un engrenage, se sont demandé certains? Pour le popiste Blaser, le rapport du Conseil communal est avarié de renseignements à ce propos et ne dit pas grand-chose quant à l'usage futur des locaux dont il était pourtant précisé que trois niveaux seraient affectés à des activités commerciales, alors que les étages supérieurs seraient la création de logements. Le radical Rutti souhaitait en savoir davantage sur les intentions des investisseurs potentiels, espérant une diversification de l'offre commerciale. Vladimiro Zennaro (lib-PPN) de-

mandait lui aussi que l'on précise les activités commerciales implantables dans cet immeuble. Tous ces intervenants, comme Alexandre Cuenet (PS) et Rémy Cosandey (DP), convenaient que la création d'un centre d'attraction commercial au centre-ville du Locle, à proximité d'une place du Marché bientôt remodelée, correspond tant aux aspirations de la population qu'à la volonté des commerçants.

Le conseiller communal Paul Jambé a répondu à toutes ces interrogations en avançant essentiellement l'argument d'un accompagnement du réaménagement de la place du Marché

par la revitalisation commerciale de ce point central du Locle. Avec l'espoir que cela «incite les autres propriétaires des immeubles du lieu à redonner un coup de neuf à leurs façades», a appuyé un conseiller communal.

Dans son plaidoyer, M. Jambé a d'abord rappelé la désertification commerciale intervenue après l'incendie des Galeries du Marché en janvier 1988. Non seulement les habitants, mais les commerçants aussi, souhaitent la redynamisation de ce volume dans une optique commerciale. Impossible en revanche de dire quels pourraient être le type d'activités qui pourraient se dérouler dans les locaux, quand bien

même le radical Rutti prêche pour la diversité. M. Jambé, acquis à cette idée, y veillera, mais s'intéresse en priorité à redonner une âme à ce bâtiment.

Quant à savoir si les services de la promotion économique endogène du canton devraient intervenir dans ce dossier – une question posée par un popiste, relayé par un représentant de Droit de parole – la réponse est plutôt du ressort de la gerance fleurisane que de la commune du Locle, a conclu M. Jambé. Un vote largement majoritaire a accepté ce crédit que les autorités interprètent comme un «message d'espoir» en faveur de la revitalisation du commerce local.

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Rue de la Banque
Passagère blessée

Un automobiliste du Locle, M. P. S., circulait rue de la Banque en direction nord, mardi à 19 h 30. A l'intersection avec la rue D.-JeanRichard, son auto heurta celle de M. F. D., également du Locle, qui circulait dans la rue précitée d'ouest en est. Blessée, Mlle S. D., du Locle toujours, passagère avant du véhicule de F. D., a été transportée par ambulance à l'hôpital. (comm)

Les Brenets

Nouveaux conseillers généraux

Lors d'une de ses dernières séances, le Conseil communal des Brenets a proclamé élus trois nouveaux conseillers généraux. Soit MM. Jean-Philippe Boillat (Entente villageoise), Jean-Philippe Jequier et Daniel Perrelet (lib-PPN) en remplacement de MM. Frédy Aeschlimann, (lib-PPN), Michel Rosselet (Entente villageoise) et Hans-Ulrich Spahr (lib-PPN), tous trois nommés à l'exécutif de cette localité. (Imp)

AGENDA

La Chaux-du-Milieu
Séance d'information

Dans le but de renseigner la population sur l'avancement de ses travaux concernant le projet d'agrandissement de la halle de gymnastique de La Chaux-du-Milieu, les membres de la commission chargée de cette étude organisent, ce soir jeudi 27 juin à 20 h 15 à la salle du collège, une séance d'information ouverte à tous les habitants. Ils précisent que cette réunion aura pour principal objectif de montrer, sur plans, ce que représente le projet, ainsi que tout ce qui est imposé par les instances cantonales. Pour le reste, le financement notamment, il sera encore trop tôt pour en parler d'une manière précise. (paf)

Pub Le Baron

Rock'Xanne en concert

Demain vendredi 28 juin, le groupe Rock'Xanne emmené par Bernard Lehmann donnera un concert dès 22 h 30 au pub Le Baron. Soirée rythm'n'blues, soul et rock au programme. (Imp)

Compte-rendu:

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

A l'exception des socialistes et de Droit de parole, les représentants des partis politiques du Conseil général, réunis hier soir pour leur première véritable séance de travail de cette législature, sous la présidence de Marisa Vonlanthen, ont posé beaucoup de questions et émis diverses réserves quant à la proposition du Conseil communal. Celle-ci, rappelons-le, consistait en une demande de crédit de 100.000 fr utilisable en cinq ans pour la compensation d'éventuelles pertes locatives durant cette période pour participer à la rénovation des ex-Galeries du Marché.

Tous en cœur pour Kaolack

C'est avec un remarquable esprit d'ensemble que le Conseil général a accepté un crédit de quelque 190.000 fr pour équiper une partie du quartier des Malpierrez (pas d'opposition, une abstention). Quant au crédit de 65.000 fr destiné à deux projets de développement à Kaolack, ville jumelle du Sénégal – engraissement de bovins et atelier textile – il a passé comme une lettre à la poste. Certains conseillers auraient voulu faire mieux encore.

«Ce crédit est plus proche de la pingrerie que de la générosité», lançait Rémy Cosandey (DP), faisant remarquer que la Fédération mondiale des villes jumelées préconisait à ses membres de dédier le 0,5% de leur budget

à l'aide au développement, ce qui représenterait 470.000 fr par an pour Le Locle. «L'une des clés des jumelages, c'est l'aide au développement là où il y a urgence. Le mot solidarité prend ici sa juste valeur», commentait Valérie Leimgruber (POP) qui proposait d'inscrire dorénavant une somme ad hoc au budget. Relevant les interrogations du Conseil communal, elle jugeait pour sa part qu'il n'y avait pas à ergoter: ce jumelage de coopération devait être poursuivi. Didier Huguenin (PS) faisait chorus: «Si Le Locle accepte de se jumeler avec d'autres villes, cela implique un engagement».

Radicaux et libéraux ont aussi donné leur aval sans discuter. Quoique, à propos du projet

d'un atelier de textile, Vladimiro Zennaro (lib-PPN) s'étonnait un brin, calcul fait, du prix d'une machine à coudre simple qui revenait à 2500 francs. Là-dessus, Paul Jambé (CC), précisant que l'exécutif n'était pas l'auteur de ces chiffres, estimait qu'il s'agissait probablement du coût d'un matériel devant être importé.

«Modeste» crédit, soit, continuait-il, mais c'était tout de même une somme non négligeable pour les bénéficiaires, et qui permettrait de développer des projets d'une certaine dimension.

M. Jambé tenait aussi à remercier les membres du comité de jumelage pour les diverses actions d'aide en matière sanitaire

ou scolaire qu'ils mènent depuis plusieurs années. A Rémy Cosandey qui s'étonnait du retard de ce rapport, Paul Jambé a répondu mi-figue mi-raisin que «le Conseil communal n'avait pas forcément eu le temps de le traiter». Inscrire une somme adéquate dans le budget: pourquoi pas, l'exécutif y réfléchira, «cela paraît réaliste». Quant à d'autres projets pour Kaolack, il y aurait des aménagements d'une certaine importance qui nécessiteraient d'autres demandes de crédit. M. Jambé a aussi rendu hommage aux gens du quartier Léona, à Kaolack, qui veulent véritablement prendre leur destin en main, «et avec eux, nous pourrions faire un travail à plus long terme».

Rare violence à l'Ecole secondaire
Elève emmenée à l'hôpital

Un acte, fort heureusement isolé jusqu'ici, mais d'une rare violence, s'est produit lundi dernier aux abords du collège de Beau-Site où un élève du degré secondaire a porté un solide coup à la face d'une de ses «camarades» de classe. Résultat: à demi-consciente, celle-ci a dû être transportée en ambulance à l'hôpital alors que l'agresseur a été immédiatement mis à pied par la direction de l'école.

Certes on le sait, la violence a fâcheusement tendance à gagner l'intérieur et les préaux des établissements scolaires. Pas de panique toutefois, Le Locle ne porte pas encore les stigmates des collèges et lycées situés dans les banlieues dites «sensibles» ou «défavorisées» des grandes villes françaises. Mais il est vrai que «cet acte de violence est inadmissible et qu'il aurait pu entraîner des conséquences encore plus graves», relève le sous-directeur de l'Ecole secondaire, René Reymond.

COUP DE PIED
AU VISAGE

Pour lui, cette triste affaire n'est que l'émergence d'un problème beaucoup plus vaste qui tient aux structures, parfois chancelantes, de notre société notamment marquée par la défaillance de l'autorité parentale et la déliquescence de l'environnement familial. Ceci est une explication, mais pas une excuse par rapport au geste de cet élève qui, en classe, avait assuré qu'il «mettrait en sang la gueule» de sa «camarade». Tout bêtement parce que celle-ci, à la suite d'une petite altercation survenue durant un cours, avait sans doute blessé l'honneur de ce «leader», en lui répondant verte-

ment, après que celui-ci lui eut balancé un objet en pleine figure.

Sentant la tension, le professeur avait pourtant laissé partir les élèves par «vagues». Rien n'y fit. Déjà connu de l'autorité tutélaire et de la gendarmerie (pour divers petits casses), cet ado a d'abord envoyé un coup de poing à la jeune fille avant d'opérer «un geste de karaté», explique M. Reymond, en expédiant son pied à la face de sa victime qui est «tombée dans les pommes». Emmenée à l'hôpital, les médecins ont diagnostiqué une légère commotion. Elle était toutefois à nouveau en classe dès mardi après-midi.

REGRETTABLES
DÉBORDEMENTS

Quant à l'agresseur, immédiatement mis à pied, qui regrette – mais un peu tard – son geste, assurant qu'il ne pensait pas que «cela pouvait faire si mal», il ajoute une nouvelle pièce à son déjà lourd dossier suivi par l'Office des mineurs. Seul du matin au soir, puisque sa mère travaille toute la journée pour des raisons économiques, et ne rentre par conséquent pas à midi, celui-ci occupe ses heures non scolaires à baguenauder en ville ou regarder la TV.

Il est dès lors permis de s'interroger. Qui sont les véritables coupables dans une telle affaire? Le gosse laissé à lui-même, la mère obligée de travailler pour faire face à ses obligations et entretenir sa famille, la société, notre système éducatif? Une conjonction de tous ces paramètres, et de bien d'autres sans doute, peut conduire des jeunes à de tels regrettables débordements dont on voudrait que ce triste exemple reste le premier et le dernier. JCP

Dixième tournoi de tennis «Vaucher Sport»
En route pour le onzième!

Les finalistes

La météo capricieuse ne leur a pas enlevé leur punch.

(Favre)

Avec quelque 90 participants venus des Montagnes neuchâteloises essentiellement, le dixième Grand prix de tennis «Vaucher Sport», qui s'est déroulé la semaine dernière sur les terrains des Bosses au Locle, a remporté le succès habituel, même si la météo s'est montrée plutôt capricieuse...

Malgré la fermeture définitive de son magasin, Bernard Vaucher, le principal organisateur, a d'ores et déjà assuré qu'il y aurait une onzième édition, ceci sous un titre qu'il reste encore à déterminer.

En raison de la soirée, avec fondue chinoise à gogo et musique, marquant le dixième anniversaire de cette manifestation sportive, les matches, en deux sets gagnants, ont débuté le mercredi soir, au lieu du jeudi initialement prévu. Cette heureuse initiative a permis de terminer le tournoi presque dans les temps,

la pluie, le vent et le froid provoquant d'assez lourds retards dans le programme et obligeant à effectuer la quasi totalité des rencontres à l'intérieur. L'ultime finale s'est achevée dimanche aux environs de 20 heures; du jamais vu jusqu'ici.

En soulignant avec satisfaction la présence massive de joueurs des Brenets, Bernard Vaucher s'est plu à relever «le côté sympathique, convivial, voire familial de ce Grand prix. Avec dix ans d'expérience derrière moi, je peux affirmer qu'il figure en bonne et due place dans le cœur de beaucoup de monde.» Le supprimer purement et simplement aurait donc sans doute suscité passablement de regrets. Mais le onzième est sauf, l'énergie pour le mettre sur pied également. (paf)

LES RÉSULTATS

● Simple messieurs non licenciés. - Demi-finales: Rohrbach bat

Matthey 3-6, 6-2, 7-6; Houriet bat Haldemann 6-2, 6-2. - Finale: Rohrbach bat Houriet 2-6, 6-3, 6-3.

● Simple messieurs R5/R9. - Demi-finales: Jacot bat R. Klaye 7-5, 6-2; Aubry bat Gunther 7-6, 6-2. - Finale: Jacot bat Aubry 7-5, 3-6, 6-4.

● Juniors III. - Demi-finales: Bischof bat Piaget 6-1, 6-2; Bailloids bat Zumsteg 6-4, 6-3. - Finale: Bischof bat Bailloids 4-6, 6-3, 6-4.

● Juniors IV-V. - Demi-finales: Grisel bat Piaget 6-2, 6-1; C. Vaucher bat Schindler 6-0, 6-3. - Finale: Grisel bat C. Vaucher 6-1, 6-0.

● Double mixte. - Demi-finales: Perrenoud / Chabloz battent Schindler / Schindler 6-1, 6-0; Petermann / Grisel battent T. Klaye / Lanz 6-1, 6-4. - Finale: Perrenoud / Chabloz battent Petermann / Grisel 6-1, 7-6.

AUTOS - MOTOS - VELOS

OFFRES D'EMPLOI

SPECTACLES - LOISIRS

IMMOBILIER



Faites une découverte: la nouvelle Mazda 121.

La nouvelle Mazda 121 vous offre la liberté de choisir. Elle est livrable avec 3 ou 5 portes. Avec un choix de 2 motorisations (LX: 1.3i 60 ch et GLX: 1.25i 16V 75 ch), boîte à 5 vitesses ou transmission à variation continue. Beaucoup de confort et de sécurité. Venez découvrir la nouvelle Mazda 121. Garantie 3 ans ou 100 000 km. Financement ou leasing par Mazda Finance.

AU CENTRE AUTOMOBILE

Les Ponts-de-Martel

Votre concessionnaire pour le district du Locle: R. ROBERT, tél. 039/37 14 14
Rouler de l'avant. **Mazda**

Carrosserie du Crêt

R. Todeschini
Verger 22a, 2400 Le Locle
☎ 039/31 55 24

cherche

**APPRENTIS:
- TÔLIER
- PEINTRE**

Se présenter ou téléphoner. 132-790800

FERBLANTERIE - COUVERTURE



Maitre ferblantier
Maitre couvreur
2412 Le Col-des-Roches

Isolations et revêtements de façades

Concessionnaire paratonnerre

☎ 039/31 82 23
Fax 039/31 15 24

Offre une **PLACE D'APPRENTISSAGE DE FERBLANTIER OU DE COUVREUR**

Police-secours: 117

CONCERTS DE GALA

Salle du Casino, Le Locle, à 20 h 30

Vendredi 28 juin

Ecklund Chorale

30 exécutants
Direction: Dr Peter Ecklund

Jeudi 4 juillet

Texas Girl's Choir

55 exécutantes
Direction: Dr Steve Schoolar

Entrée libre

Organisation:



Collecte vivement recommandée

Tourisme neuchâtelois - Montagnes
avec la collaboration de la Ville du Locle et du journal L'Impartial



Avec le soutien de **Imprimerie Gasser SA**

Jehan-Droz 13, 2400 Le Locle
☎ 039/31 46 87

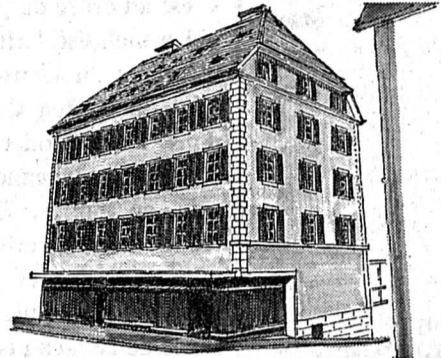
132-790119



**Au Locle
Plein centre**

Immeuble mixte locatif et commercial rénové

Avec bar à café, magasin, 7 appartements très bon état d'entretien.



Bon rendement

Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

MEMBRE UNPI

DIVERS

LIQUIDATION



TOTALE

Jusqu'à 40% de rabais

Exemples: - baskets et confection: -30%
- surfs: -40%

Mountain bikes, montagne, tennis, football, etc.

Un choix incroyable à des prix absolument fous!!!

Attention: nous cordons vos raquettes et assumons les services de skis jusqu'à la fin de la liquidation.

Merci de votre fidélité!

132-790816



Le Locle
Rue du Temple
Tél. 039/31 13 31

DIVERS



Isabelle Schwaar

Rue du Nord 181
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 12 63

Ecole tous niveaux

Initiation, modern-jazz, contemporain

NOUVEAU DANSE CLASSIQUE

Inscriptions par téléphone pour la rentrée

132-790830

PERDEZ 5 à 10 KILOS en 2 semaines

Produits naturels

cure à

Fr. 195.-

Satisfait ou remboursé

Biéri Penthalaz

Tél. 021/862 19 48

22-417845/ROC

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne

Les Brenets, ☎ 039/32 11 37

Menu de dimanche

Filet de brochet sauce neuchâteloise, coquelet au riesling, garniture dessert, café **Fr. 23.50**

132-790881

POURQUOI PAS VOUS?

Donnez de votre sang
Sauvez des vies



Réservé à votre annonce

La Chaux-de-Fonds, tél. 039/21 04 10 - Le Locle, tél. 039/31 14 42

PUBLICITAS

Vendredi 28 juin 1996 à 20 h 15

GRANDE SOIRÉE BAVAROISE au Col-des-Roches

avec Les Fricktaler Musikanten

Cette année: présentation de leur grand show

● Tente chauffée ●

Entrée: dès 16 ans: Fr. 15.-
enfant de 6 à 15 ans: Fr. 5.-

N'oubliez pas notre grande loterie: premier prix: un voyage à Orlando pour deux personnes

offert par nos partenaires:



Delta Air Lines

Favorisez nos annonceurs

132-790649



Le Locle
SPÉCIALITÉS AU FROMAGE
Plat du jour
Fondue - Raclette
Croûte au fromage
Assiette valaisanne
Famille R. Andri
☎ 039/31 18 14



Fritz Bachmann
MARÉCHAL-FORGERON
2413 Le Prévoux s/Le Locle

Humbert-Droz Francis
Carrelages - Revêtements - Décoration



Centenaire 36 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 12 12

Beck & Co SA

Le nec plus ultra en fruits et légumes frais

Serre 19-21
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 32 17
Fax 039/23 25 43

Expositions permanentes

Salles de bains Carrelages Cuisines

Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 / Jeudi jusqu'à 21h00
DuBois Jeanrenaud Matériaux SA
Allée du Quartier 3 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 039 26 43 23



Av. Léopold-Robert 13
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 37 31

Chambres insonorisées avec douche, WC, TV couleur, téléphone direct, minibar, safe et bouilloire à café et thé (offert)

Laiterie-Fromagerie



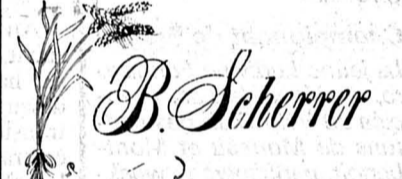
G. Bulliard
Fromages de 1er choix
2125 LA BRÉVINE, ☎ 039/35 12 92

Alain Lesquereux



Horticulteur
Clos-aux-Vaux 2
2412 Le Col-des-Roches
☎ 039/32 14 31

Vente plantes et plantons légumes



BOULANGERIE-PÂTISSERIE

Marie-Anne-Calame 15
Le Locle
☎ 039/31 12 81

Hôtel-restaurant LE NATIONAL

La Brévine ☎ 039/35 13 13

Chambres Salles pour sociétés

Spécialités:
- paillard de veau
- entrecôte à la mœlle

Se recommande: famille Bourgeois



Boucherie - Charcuterie E. Perregaux

Spécialités de saucisses neuchâteloises Médaille d'or
☎ 039/31 72 72 2400 Le Locle
Service à domicile

Conseil de district du canton de Morteau

Piscine et emploi

C'est un ordre du jour chargé qui a mobilisé l'attention des membres du Conseil de district du canton de Morteau dans leur dernière réunion d'avant les vacances, mardi soir, en mairie. Emploi des jeunes, zone d'activité économique, piscine et assainissement ont été les plats de résistance de ce menu copieux.

En début de réunion, Mme Masson, adjointe au maire de Pontarlier, mais qui intervenait en tant que présidente de la Permanence d'accueil d'information et d'orientation (PAIO), a exposé les nouvelles orientations de l'Etat et de la région dans le cadre de la création d'Espaces Jeunes destinés à remplir, pour les 16 à 26 ans, les mêmes missions que l'ANPE pour les autres demandeurs d'emploi.

ESPACE JEUNES

«La PAIO du Haut-Doubs qui fonctionne sur trois sites (Pontarlier, Morteau et Maîche) doit faire face à une mutation importante qui nécessitera, du fait de ses nouvelles missions, des moyens supplémentaires en locaux, personnel et matériel», expliqua Mme Masson. Le problème des locaux semble devoir être réglé par l'installation dans les anciens bureaux de la FRATE, rue Neuve. Jean-Marie Binetruy, président du district, aurait préféré qu'on jumelle cette opération avec la rénovation du deuxième étage de la MJC qui accueille déjà actuellement la permanence locale de la PAIO. Les délais étant trop longs, cette solution est écartée.

Au cours de la discussion qui suivit, Claude Vermot fit part de ses habituelles critiques sur le désengagement de l'Etat et le transfert des charges: «On a décentralisé pour nous faire régler les dépenses sans nous donner les recettes correspondantes.» Finalement, le district aidera à la rénovation des nouveaux locaux à hauteur de 30.000 FF mais souhaite pouvoir tirer rapi-

dement un bilan de l'activité de la structure Espace Jeunes qui, en 1995, comme l'a souligné Evelyne Boillot, a permis à une vingtaine de jeunes d'obtenir un diplôme professionnel.

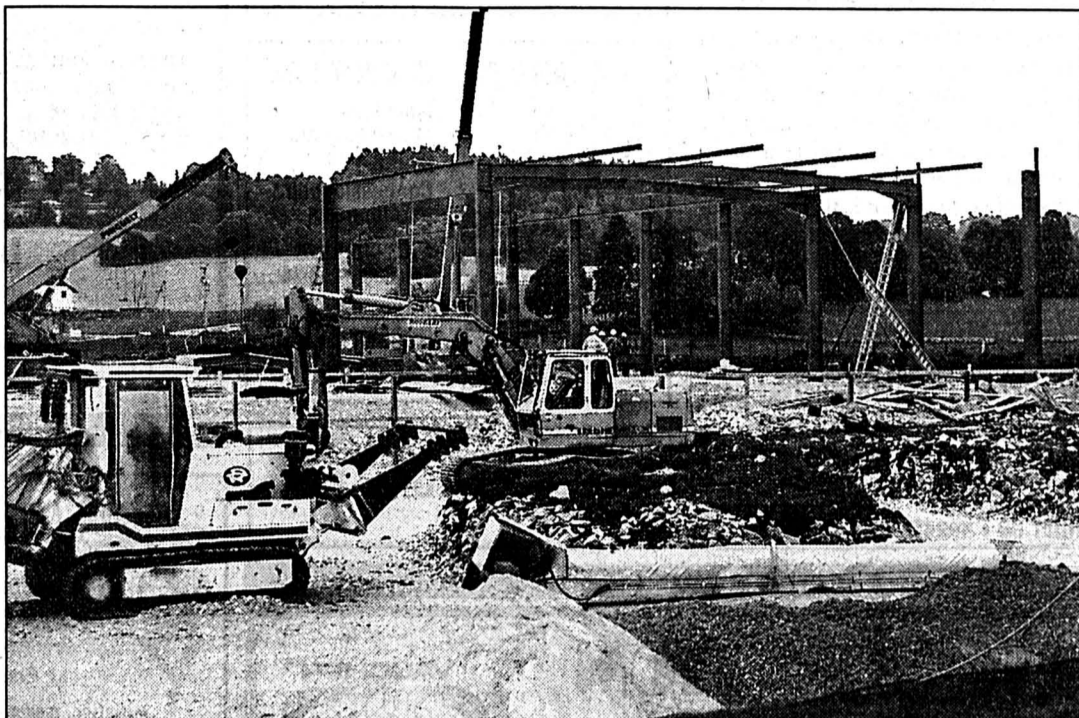
ZONE D'ACTIVITÉS

En ce moment, ça bouge au Bas de La Chau. La première implantation industrielle en dehors de la pépinière est en train de se réaliser avec la construction des cartonneries Pfarer, qui ont obtenu leur permis de construire le 7 mai. Les écologistes poursuivent leurs actions contre l'utilisation de ces terrains karstiques. La Commission régionale de protection des eaux souterraines a déposé un recours au Tribunal administratif. Ce recours n'a pas été retenu.

Par ailleurs, l'enquête publique lancée le 28 mai s'achèvera le 28 juin et, pour le moment, rien n'est à signaler dans cette procédure. Une concertation a eu lieu avec les services du Conseil général au sujet de l'accès à la zone. La réalisation du tronçon de la route des Micro-techniques qui correspond semblait assez lointaine, du fait de son coût, un giratoire sera réalisé au carrefour avec la route du Bélieu et celle-ci aménagée pour améliorer la desserte de la zone. Cette proposition est acceptée par les élus d'autant plus facilement qu'elle sera entièrement prise en charge par le département.

COUCOU LA REVOILÀ

Et revoilà la piscine. La première fois qu'on en parla, c'était en 1967, lors de la campagne des élections cantonales de Christian Genvard. Trente ans après, il semble qu'on approche du but mais à pas comptés. «Il faut que les travaux démarrent en 1997, insiste Jean-Marie Binetruy, avec le contrat d'agglomération, nous avons la possibilité de subventions importantes qu'il ne faut pas laisser passer.» Cette réalisation ne se fera pas dans le cadre du Pays horloger «qui ne paraît pas être le cadre le plus



Cartonneries Pfarer

La première implantation au Bas de La Chau.

(Roy)

adapté pour apporter une réponse à ce problème.»

Le terrain retenu se situe aux Fins, à proximité de la Maison familiale. «Un terrain attractif, bien exposé et offrant une vue superbe» souligne le président. Compte tenu de cet emplacement, Jean-Marie Wakenhut regrette: «Il aurait fallu aboutir à un accord avec les communes les plus proches et, pourquoi pas, avec Le Russey.» Une réunion avec un cabinet spécialisé est prévue le 1er juillet pour lancer l'étude de programme. Une piscine oui, mais quelle piscine? Quelques idées à retenir dans celles avancées: un bassin été-hiver, une piscine à vagues, un environnement sportif et convivial.

Pour terminer, les élus ont étudié le rapport sur l'assainissement du canton établi par les services techniques. Ce document fait état de la situation actuelle mais dresse aussi la liste des travaux indispensables à réaliser prochainement. (dry)

Haschisch au Tribunal de Besançon
La tête du réseau trinque

De 2 à 6 ans de prison pour les principaux dealers de la filière de Larnod. Les juges bisontins ont été plus cléments pour les petits revendeurs.

Aucune manifestation de groupe mercredi soir à l'énoncé des peines. Tout au plus le dépit de quelques prévenus qui devront retourner pour plusieurs mois en détention. Mais dans l'ensemble les juges du Tribunal correctionnel de Besançon n'ont pas eu «la main lourde» par rapport aux réquisitions du procureur André Merle. Le magistrat réclamait la veille de lourdes peines contre trente-cinq membres de cette filière qui a approvisionné pendant près de trois ans la capitale comtoise en résine de cannabis. Près de 100 kilos, selon l'accusation.

DUR ET DOUX...

Certes le principal initiateur de ce commerce devra purger six ans de détention, mais c'est moins que les sept années requises. Idem pour la plupart des lieutenants de Didier Arnaud. Ces jeunes ou moins jeunes gens, qui avaient décidé de se lancer dans un commerce à grande envergure de haschisch, échappent au couperet des quatre années de prison réclamées par le ministère pu-

blic. Le tribunal s'est contenté d'une dizaine de peines de 1 à 3 ans pour les principaux «businessmen». Ceux qui avec méthode ont participé activement à l'organisation de la filière.

Il a surtout revu à la baisse les sanctions pour la foule de petits «dealers». Tous usagers, ils étaient en contact avec Arnaud et les autres, profitaient de l'occasion pour acheter en «gros» le H livré sur place et revendre pour payer leur propre consommation. Ou parfois faire «un coup de fric». En leur infligeant des peines inférieures à un an de prison, souvent assorties de sursis, sous le régime de la semi-liberté ou encore du travail d'intérêt général, les juges ont entendu les arguments des avocats.

Vingt-quatre plaideurs qui se sont succédé pour insister sur la banalisation du produit mis en cause, essentiellement du H, même si un trafic de drogues dures était en gestation. Pour relever également que nombre de prévenus affichaient un casier judiciaire vierge, et que la plupart parfaitement intégrés socialement travaillaient très régulièrement. Difficile dans les circonstances actuelles de briser cette chance pour un accroc à la loi certes condamnable mais très occasionnel. (p.sch)

BILLET-DOUBS

Le nouveau siège de Belfort

Discrètement, dans l'antichambre du Ministère de la défense, à Matignon et dans les couloirs du Palais-Bourbon, une deuxième bataille de la Marne est en cours: celle qui prélude à la future carte des garnisons qui sera connue dans un mois. La purge sera sévère puisque quarante régiments seront dissous sur cent vingt, avec un impact redouté en Franche-Comté où Besançon, à lui seul, revendique 8000 emplois militaires et 1400 familles. L'opération serait moins lourde de conséquences si l'économie bisonnait se portait mieux, mais avec 10.000 postes de travail industriels pour 120.000 habitants, le Conseil communal sonne le tocsin en déclarant que l'on ne peut tomber en deçà. Si les garnisons disparaissent, c'est le désastre...

Au cours de sa visite de trois jours en Franche-Comté, Jacques Chirac a, bien sûr, multiplié les propos rassurants: il y aura des compensations aux suppressions de garnisons. Certes, mais un tiens vaut mieux qu'un voilà et la mobilisation a retenti aussi bien à Besançon qu'à Belfort.

Le sort de Besançon est lié au devenir de la Division dont l'état-major forme l'ossature de la Circonscription militaire de défense. Mais cette unité n'échappera pas au «reformatage» qui pourrait provoquer la dissolution du régiment de commandement et de soutien stationné quartier Brun, monnaie d'échange déjà accordée à Besançon, après le départ du 4e Hussards. Besançon ne conserverait que le 19e Génie, indispensable à une Division organique. Le camp du Valdahon paiera son écot: de ses deux régiments de cavalerie, c'est le 30e RD, endivisionné à Besançon, qui semble le plus menacé. Le cinquième RD, rattaché à la 25e Division d'infanterie de montagne voit son sort lié

à cette Division. Le 30e RD est d'autant plus menacé que le premier RD, stationné à Lure (Haute-Saône) pourrait échapper à la purge, dans un département déjà sinistré par les pertes d'emplois industriels et qui sauvegardera la Base aérienne de Luxeuil.

A Belfort, c'est un nouveau siège qui est en cours et son défenseur n'est pas Denfert-Rochereau, mais Chevènement. Ancien ministre de la Défense, le député-maire veut sauver le 35e Régiment d'infanterie qui a bénéficié d'une opération exceptionnelle de reconversion du casernement du centre-ville et de reconstruction en périphérie.

Quels que soient les arbitrages rendus en juillet, la nouvelle carte des garnisons de Franche-Comté reflètera le dynamisme du Pays de Montbéliard et de ses parlementaires qui semblent les plus aptes à conserver le Régiment d'artillerie de Montbéliard et celui d'infanterie de Belfort, alors que Besançon devra sacrifier l'un de ses régiments. Quant au département du Jura, il a accepté sans protestation apparente la dissolution de son régiment d'infanterie, comme pour confirmer le déclin de Lons-le-Saunier. Il ne lui reste, hormis un parc de matériel à Dole, qu'un centre d'instruction de commandos au fort des Rousses, à deux pas de la frontière Suisse. Et le mot de la fin revient au colonel, commandant ce Centre, qui, délié de l'obligation de réserve, déclarait, sur le ton du constat déabusé, que ce département perdrait toutes ses garnisons, car ses parlementaires n'existaient pas. Il aurait pu ajouter que la Haute-Saône et le Doubs relevaient du même constat, à l'exception de Belfort-Montbéliard.

Pierre LAJOUX

Rédaction
du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80

Fax: 81 64 21 08

Alain PRÉTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Les Bassots

Travaux d'élèves

La fin d'année se termine bien à l'Ecole des Bassots, les différentes activités scolaires ont permis aux deux classes élémentaires de partir une semaine avec les enseignants: en classe de natation à Mouthe pour les petits et en classe de mer à Saint Raphaël pour les plus grands. Lors de la demi-finale départementale de la prévention routière qui s'est déroulée à Pontarlier, le représentant de l'école s'est classé à la 7e place à moins de deux points du premier: une belle performance! (di)

VTT

Championnat de France

La jeune Ludivine Formisaro, de Villers-le-Lac, licenciée au Vélo Club des cantons de Morteau et Montbenoit, participera le week-end prochain à l'épreuve du championnat de France de VTT qui se déroulera à Métabief - Mont d'Or. Les couleurs du val de Morteau seront défendues par cette jeune sportive locale sélectionnée après plusieurs performances dans les compétitions régionales et nationales. (di)

Pontarlier

Le bois se ressaisit

La dernière vente de bois de Pontarlier a montré un raffermissement des cours de résineux. Le prix moyen des coups est ressorti à 285 FF le m³, soit une hausse de 4% par rapport à la vente précédente de DampRichard de 24 mai dernier. Le taux d'invendus de 4% seulement sur une vente qui mettait à disposition 62.000 m³ de résineux, constitue un autre signe de reprise. (pr.a.)

Edition

«Pays Comtois»

La dernière livraison du magazine «Pays Comtois» nous propose de découvrir «la double vie du Mont d'Or», des retrouvailles avec l'écrivain d'origine jurassienne Bernard Clavel établi aujourd'hui dans le Bordelais, une rencontre avec Sophie Eglin sélectionnée aux JO d'Atlanta pour l'épreuve de VTT, une visite du Musée de plein air des maisons comtoises de Nancray, d'admirer de superbes images de la faune du plateau de Maîche à travers l'objectif de Michel Philipps et encore des photos non moins saisissantes des «eaux plurielles» signées du Bisontin Bevalot. (pr.a.)

Accord intercantonal sur les marchés publics

Voie ouverte

Neuchâtel est depuis hier le sixième canton à adhérer à l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP). Le Grand Conseil en a décidé ainsi à l'issue d'un long débat qui a reflété les craintes, à gauche notamment, que la garantie des droits des travailleurs et le respect des conventions collectives fassent les frais de l'opération.

Cet accord, auquel cinq cantons ont déjà adhéré dont Fribourg, règle l'ouverture réciproque des marchés publics et harmonise les dispositions cantonales portant sur les adjudications. Ceci conformément aux principes adoptés dans le cadre de l'accord sur le Gatt en 1994. Il sera appliqué aux travaux de construction dès 10,07 millions de frs, et pour les fournitures et services dès 403.000 frs.

Lors du premier débat de mardi, les groupes avaient tous reconnu l'utilité de cet accord, les socialistes déposant toutefois trois amendements, par la voix de Claude Borel, en guise de garde-fous, afin d'assurer le respect des conditions de travail. Une démarche que le conseiller d'Etat Pierre Hirschy a jugée hier superflue: «La garantie des droits des travailleurs se trouve déjà dans cet accord, et il serait malvenu d'intervenir sur le texte. En revanche, nous pourrions introduire plus tard, au moment de l'application, des textes pour la défense de ces droits, même si cela s'ajoute à ce qui existe déjà».

CONDITIONS DE TRAVAIL «RESPECTÉES»

Au chapitre de la réglementation des marchés publics dans le canton – jamais établie de façon claire, il est vrai – le conseiller d'Etat a par ailleurs démenti les propos tenus la veille par Claude Borel, selon qui cette référence juridique «avait sans

doute permis bien des combines et des arrangements».

Le groupe socialiste s'inquiétait aussi de savoir si des entreprises étrangères ne seraient pas tentées de pratiquer la «sous-enchère» en ce qui concerne la main-d'œuvre. «Elles ne peuvent ignorer ni les accords internationaux, ni le droit suisse», a rétorqué le chef du Département de la gestion du territoire. Il y aura donc respect des conditions de travail (niveau de salaire, sécurité, etc...) en vigueur sur les lieux où seront réalisés les travaux. «Il s'agira de veiller à ce qu'il y ait réciprocité entre cantons et partenaires d'autres pays; un point essentiel qu'il faudra appliquer avec rigueur, mais sans naïveté».

Les deux amendements soumis au vote (le premier a été retiré) ont été rejetés suivant un très net clivage gauche-droite. «Je déplore ce rejet et c'est pourquoi je voterai non; mais il s'agit d'un vote de protestation, qui ne met pas en cause le bien-fondé de cet

accord», a réagi Claude Borel. Au vote d'ensemble, la loi portant adhésion à l'accord intercantonal a été acceptée par 58 oui contre 12 non.

Evincés par la porte, les socialistes ont trouvé le moyen de venir par la fenêtre et de placer les termes de leurs amendements dans... le postulat de la commission Europe. Celle-ci demandait que soit comblé au plus vite le vide juridique au niveau cantonal et communal en ce qui concerne l'attribution des marchés publics, «y compris pour des valeurs inférieures aux seuils fixés dans l'AIMP».

Le Conseil d'Etat a pris bonne note de ce postulat, et un groupe de travail sera chargé de préparer une loi cantonale appropriée. «J'accepte également d'y insérer le commentaire des socialistes, relatif à la protection des droits des travailleurs», a souligné un Pierre Hirschy «déçu de constater qu'on ne faisait pas confiance à l'exécutif». IR

Casinos

Et de deux?

Le conseiller d'Etat Maurice Jacot a confirmé hier l'existence de deux offres privées pour l'installation de casinos avec machines à sous dans le canton. Une annonce faite en réponse à une question du député libéral Claude Bernoulli qui s'inquiétait du fait que Neuchâtel soit le dernier canton romand à prohiber les machines à sous.

Le premier casino pourrait voir le jour dans le cadre du vaste projet de réaménagement du cinéma Corso à la rue Jaquet-Droz, à La Chaux-de-Fonds. L'autre pourrait être réalisé à Thielle-Wavre.

Les deux projets sont cependant en concurrence avec l'autre variante éventuelle que représenterait la création d'une Romande des jeux avec monopole sur les machines à sous. «Cette dernière solution n'exclut par forcément l'autre puisque la possibilité d'exploiter en collaboration avec le privé est envisagée», précise M. Jacot.

Mais titiller une machine à sous au Pays de Neuchâtel n'est pas pour demain. Plusieurs modifications législatives sont en effet nécessaires. L'actuelle loi cantonale sur le commerce interdit expressément les machines à sous. Et le Conseil d'Etat n'a pas l'intention de proposer une modification avant que la Confédération ne propose son nouveau projet de loi sur le sujet prévu pour l'automne prochain, un projet distinguant les casinos avec les grands jeux – comme celui, flottant, envisagé sur les Trois Lacs – et ceux de type «Kursaal» avec machines à sous et jeu de boule. «Jusqu'à là, toute décision est bloquée», a confirmé le conseiller d'Etat.

Tout en reconnaissant le double attrait touristique et fiscal que peut représenter un casino, Maurice Jacot n'a pas caché certaines inquiétudes notamment quant à la détermination de la provenance de l'argent dépensé dans ces lieux. Autre sujet de préoccupation, l'imposant accroissement de l'offre que connaît le domaine en Suisse: de 15 casinos en 1992, on est passé à 22 en 1995 et 20 autres projets attendent encore dans les tiroirs.

Quant aux fameux «bandits manchots», actuellement au nombre de 2000 dans les différents casinos du pays et de 10.000 en tenant compte de ceux installés dans les établissements publics des cantons les autorisant, il devrait passer à 20.000 ces prochaines années. (cp)

BRÈVES

Séance de relevées

En août

Les députés n'étant pas parvenus à venir à bout d'un ordre du jour, il est vrai fort chargé, une séance de relevées a été prévue au jeudi 22 août, de 17 h à 22 h. «La cantine sera ouverte!», s'est empressé d'ajouter le président du Grand Conseil Pierre de Montmolin. (ir)

Assermentations

Deux nouveaux députés

En remplacement de la socialiste Anne-Marie Cardinaux-Mamie et du radical Alain Rtti, le socialiste Jean-Sylvain Dubois, de Pesieux, et le radical Jean-François Balanche, du Locle, ont fait leur entrée hier dans le cénacle législatif cantonal et ont été assermentés. (cp)

«New Public Management»: motion acceptée

Outil à double tranchant

La motion du radical Roland Debély demandant que soit intégrée à la gestion administrative des affaires publiques la notion très en vogue de «New Public Management» a emporté l'accord du Grand Conseil. Une motion augmentée toutefois d'un amendement du Conseil d'Etat stipulant que le Grand Conseil soit régulièrement tenu au courant des actions engagées dans ce domaine.

La «nouvelle gestion publique» est, selon le motionnaire, «un concept qui permet d'augmenter l'efficacité de l'administration, à une époque où les structures de l'Etat ne sont plus adaptées à la multitude et la complexité des tâches qui leur incombent».

«Nous demandons au Conseil d'Etat d'examiner l'introduction éventuelle de cette nouvelle théorie en son sein et d'évaluer les conséquences qui en découleraient dans les différents domaines de l'administration», a-t-il ajouté. Cet outil, apparu en Suisse il y a une dizaine d'an-

nées, serait de modeler une gestion de l'administration qui soit «orientée vers la prestation, plus proche du citoyen, et surtout moins coûteuse».

«Donner plus d'autonomie aux chefs de service est déjà notre but, a rétorqué le responsable des finances Francis Matthey; cela dit, le Conseil d'Etat appuie cette motion». M. Matthey a aussi souhaité que soit jeté l'amendement de l'exécutif, lequel demande que «le conseil d'Etat établisse à l'intention du Grand Conseil un rapport sur les actions déjà engagées dans ce domaine ainsi que sur ses intentions». Ceci afin de corriger une conséquence du New Public Management, qui est de donner plus de pouvoir à l'administration et au gouvernement...

Par 69 voix contre 10, le Grand Conseil a accepté la motion. Seul le Groupe des petits partis s'y est opposé, par «méfiance envers les recettes théoriques proposées par des consultants», a déclaré la popiste Laurence Boegli. (ir)

Eplatures, mammographies et échecs à l'université

L'exécutif à la question

Aéroport des Eplatures. – Il est trop tôt pour l'aéroport des Eplatures. C'est en substance le message qu'a fait passer hier Pierre Dubois en réponse à une question du radical Jacques Béguin qui demandait si des investisseurs potentiels étaient intéressés par une liaison Eplatures-Kloten, sur le modèle de Sion-Kloten. «Les conditions économiques pour une liaison régulière avec Kloten ou Cointrin ne sont pas réunies, a argumenté le conseiller d'Etat; de plus, la rentabilité serait par trop insuffisante, le canton de Neuchâtel n'étant pas réputé pour entretenir des relations suivies avec l'Afrique ou les Etats-Unis.»

Mammographies et caisses-maladie. – La radicale Michèle Berger-Wildhaber souhaitait savoir si le canton envisageait d'intervenir auprès de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss pour lui demander de revenir sur sa décision de ne plus rembourser les frais occasionnés par les mammographies de contrôle. «Il se-

rait bon que le Conseil fédéral admette la prise en charge par les caisses de ces contrôles capitaux dans le dépistage du cancer du sein», a reconnu le responsable de la santé Maurice Jacot. A condition, au préalable, de «mieux définir les groupes à risque», et de s'assurer de la «qualité des tests et du matériel employé». Sur ce point, le conseiller d'Etat a rappelé que le canton disposait d'un matériel de pointe.

Echecs à l'Université. – Le socialiste Claude Borel s'inquiète des estimations faisant état que trois étudiants sur sept n'arrivent pas au terme de leurs études universitaires. Il demande à l'Etat, par voie de postulat, de vérifier s'il y aurait inadéquation entre la formation gymnasiale et les exigences universitaires, si c'est l'enseignement qui ne répond plus aux attentes des étudiants ou s'il y a un décalage entre les matières enseignées à l'université et les connaissances requises dans le monde du travail. (ir - comm)

OFFRES D'EMPLOI

BIS SERVICE

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

est mandaté par un de ses clients afin de sélectionner leur futur collaborateur en tant que

RESPONSABLE DE PRODUCTION

Si vous êtes de formation technique (de préférence technicien ou ingénieur), âgé idéalement entre 35 et 45 ans, au bénéfice d'une expérience réussie comme responsable de production industrielle (de préférence dans la boîte de montres) et susceptible d'assumer les responsabilités inhérentes à la DIRECTION DE LA PRODUCTION d'une fabrication de BOÎTES DE MONTRES, soit:

– Direction de la production, USINAGE, POLISSAGE et MONTAGE;

– Responsabilité de la qualité, prix de revient, gestion du stock, expédition et maintenance;

– Collaboration avec le bureau technique, participation au choix des fournisseurs, etc., alors,

notre client, une entreprise d'excellente renommée se réjouit déjà de faire votre connaissance.

Intéressé? Alors n'hésitez pas à contacter Donato DU-FAUX ou à lui faire parvenir votre dossier de candidature qui ne sera traité qu'avec votre accord et dans la plus stricte confidentialité.

12, RUE SAINT-HONORÉ 2000 NEUCHÂTEL 038 252800
28-053731/4x4

Entreprise de service de renommée internationale cherche

UN(E) CONSEILLER(ÈRE) SPÉCIALISÉ(E) (SECTEUR TERTIAIRE)

- Vous êtes dynamique et de nature indépendante.
- Vous possédez une personnalité très marquée.
- Vous avez du savoir-faire dans le domaine de la vente.
- Vous êtes capables d'acquérir des connaissances nouvelles de haut niveau.
- Vous êtes déjà familiarisé(e) avec l'utilisation de l'informatique.
- Vous êtes animé(e) d'une réelle volonté de gagner et de réaliser vos ambitions.
- Vous avez de sérieuses références.

Nous vous offrons alors la possibilité

- de rejoindre notre société;
- d'obtenir un salaire correspondant à vos capacités;
- de réaliser vos ambitions;
- de bénéficier des prestations sociales modernes d'une importante entreprise.

Faites-nous parvenir votre offre manuscrite, accompagnée de votre photo, ainsi que des documents usuels sous chiffre 041-214869, à Publicitas, Neuchâtel, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Toutes les offres seront traitées de manière confidentielle.



La direction des Services sociaux met au concours un poste de:

éducateur/éducatrice de la petite enfance ou jardinière d'enfants ou nurse

Exigences:

- formation et diplôme d'éducateur ou d'éducatrice de la petite enfance ou de jardinière d'enfants ou de nurse
- volonté de collaborer au sein d'une équipe pluridisciplinaire chargée d'assurer un accueil de qualité pour les enfants
- préférence sera donnée à un candidat ou une candidate pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de la prise en charge de la petite enfance

Traitement: selon classification communale.

Entrée en fonction: 12 août 1996 ou à convenir.

Renseignements: Mme Marie-Claude Held, directrice de la crèche Beau-Temps.
☎ 039/26 87 77

Tous les postes mis au concours au sein de l'administration communale sont ouverts indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les offres manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à M. Yves Scheurer, chef des Services sociaux, rue du Collège 9, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 8 juillet 1996.

132-790808

Neuchâtel: centrale photovoltaïque au CPLN

Apprentis solaires

Fruit d'une collaboration avec l'Association neuchâteloise en matière d'énergie (ANIME), une centrale photovoltaïque a été inaugurée hier sur le toit du Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois (CPLN). Une cinquantaine d'élèves ont participé à sa réalisation.

L'énergie solaire est de plus en plus prisée dans la production de chaleur, grâce à une technique relativement simple. Sa transformation en électricité est, en revanche, plus rarement appliquée.

Aux installations déjà existantes dans le canton (J20, Services industriels et BCN à La Chaux-de-Fonds, ENSOL 1 à Cormondrèche) s'ajoute désormais la centrale photovoltaïque du CPLN. Un remarquable travail d'équipe fourni par des élèves «enchantés d'avoir un si beau sujet», comme l'a relevé hier le directeur de l'établissement, Jean-Pierre Gindroz.

L'installation, qui a fait l'objet de trois travaux de diplôme de techniciens, a vu la participation de dessinateurs de machines, mécaniciens-électriciens, techniciens en mécanique,

automatiseurs, techniciens en électronique et électroniciens...

Le toit plat du CPLN se prête bien à la mise en place d'une centrale photovoltaïque. Quatre modules de 15 panneaux, au total 30 m², produiront quelque 4400 kWh par an. Il s'agit là de la consommation en énergie de deux ménages moyens, a précisé Christian Trachsel, président d'ANIME. Un onduleur transforme le courant continu en courant alternatif pour l'injecter dans le réseau.

Et pour obtenir un rendement optimal, un moteur entraîne les panneaux et les maintient face au soleil. Ce dispositif permet d'augmenter de 20% l'énergie fournie par temps idéal (de 5 à 7% en moyenne sur l'année). Par ailleurs, dans le même souci de rentabiliser au maximum l'installation, l'inclinaison des panneaux peut être modifiée manuellement au gré des saisons.

ACCESSIBLE AU PUBLIC

Le CPLN ne va pas se contenter de recueillir uniquement le fruit d'une installation financée à part égale par ANIME, le canton et la Confédération (65.000 francs, sans compter les heures de travail fournies par les élèves). «Le solaire deviendra un passage obligé dans les cours de physique et d'électricité», re-



Capteurs

30 m² qui fournissent 4400 kWh par an.

(Impar-Galley)

marque le directeur de l'Ecole technique Pierre Gremaud.

L'intérêt sera d'autant stimulé que le CPLN va afficher en permanence des données relatives au rayonnement solaire, au

rendement et à la tension du générateur solaire, au rendement de l'onduleur, à la puissance injectée dans le réseau, à la température extérieure et à celle des cellules solaires.

Accessible au public qui s'y intéresserait, ces données sont transmises par modem à une centrale qui analyse différents systèmes similaires, à Männedorf. AT

BRÈVE

Saint-Aubin

Kermesse du Devans

Dans le cadre de la kermesse-bazar du Devans, à Saint-Aubin (maison d'accueil pour le rétablissement et la réinsertion de personnes souffrant d'alcoolisme), l'atelier Tricouti, atelier d'occupation pour personnes au chômage, présentera un défilé de mode enfantine avec quelques modèles tout simples pour adultes, ainsi qu'un stand avec diverses productions représentant une bonne gamme du travail annuel. Samedi, dès 9h, défilé à 12 heures. (comm)

AGENDA

Neuchâtel

Soutenance de thèse

«Le regard des jeunes de Bukavu sur l'école et le développement au Zaïre» est le sujet de la thèse de doctorat qui sera soutenue par Juvénal Balegamire Bazilasho, sous la direction de Pierre Marc, professeur à l'Université de Neuchâtel, et devant Laurent Monnier, professeur à l'IUED de Genève, et Pierre Dassen, professeur à la FAPSE de Genève, rapporteurs. Lundi 1er juillet, à 17 h, salle RE48 de la Faculté des lettres. (comm)

Saint-Aubin

Old Fashion jazz Band

Pour son prochain concert, jeudi 4 juillet, l'équipe de bénévoles du Jazz Club de La Béroche invite le Old Fashion Jazz Band, une formation «vieux style». Les sept musiciens emmèneront leur public sur des petits airs de Nouvelle Orléans. Salle de spectacles de Saint-Aubin, restauration dès 19 h, musique dès 20 h. (comm-se)



6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal. 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.30, 19.00 Flash Infos. 6.15 PMU + rapports. 6.20 Bonjour chez vous. 6.45 Scénario mystère. 6.50 Flashwatt. 7.30 Flash Infos. 7.35 Revue de presse. 7.40 Eclats de bulles. 8.45 Le jeu du pied gauche. 8.50 Petites annonces. 9.10 Les naissances. 9.20 Sélection TV. 11.05 Sur un plateau: L'invité. 11.45 Carré d'As. 11.50 Petites annonces. 12.30 Magazine Info. 13.05 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 14.40 Route-ta-bille. 15.20 Trajectoires. 16.00 Dernière ligne droite avec la Natelomobile. 17.30 Ticket Corner. 18.55 Sélection TV. 19.02 PMU + rapports. 19.03 L'Emission sans nom. 20.00 Sports/Musique non-stop.

Au Temple du Bas de Neuchâtel

Allocation pour les nouveaux professeurs

Le Temple du Bas était bondé hier après-midi à Neuchâtel. Plein à craquer de nouveaux profs, instits et autres maîtresses d'école. L'Ecole normale et le Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire organisaient, pour la première fois, une cérémonie commune de remise des titres d'enseignement (notre photo Impar-Galley). Elle s'est déroulée en présence de Jean Guinand, chef de l'Instruction publique. Dans son «allocation» - joli lapsus -, il a insisté sur la dynamique créée par la mise en réseau des deux institutions avec le Centre de perfectionnement du corps enseignant et l'Office de documentation et de recherche pédagogiques. Bon pour la formation de base et pour la formation continue. (se)



Remise des diplômes

Le Temple du Bas était bondé hier après-midi à Neuchâtel. (Impar-Galley)

Les lauréats

● Certificat d'aptitudes pédagogiques. - Orientation littéraire: Catherine Bieri, Neuchâtel; Christine Bohnet Chevalley, Neuchâtel; Brigitte Chemineau, Saint-Sulpice; Carole Hirschy, Boudry; Serge Lebet, Bôle; Laurence Manton, Couvet; Milena Miele, Neuchâtel; Suzanne

Nussbaum, Neuchâtel; Bertrand Robert, Neuchâtel; Max Robert, Valangin; Annick Sandoz, Le Landeron; Brigitte Tissot, La Chaux-de-Fonds; Pierre-André Wyss, La Neuveville. Orientation scientifique: Mouhamed Basse, Neuchâtel; Cédric Thierry Bilat, La Chaux-de-Fonds; Milena Bulfone, Peseux; Latif Camara, Marin-Epagnier; Manuel Fragnière, Le Locle; François Freléchoux, Dombresson; Florence Gendre, Saint-Blaise; Herman Guire, Neuchâtel; Nicolas Kuenzi, Savagnier; Stéphane Munier, Le Locle; Juan José Pereira, Le Locle; Joëlle Richard, Cornaux; Vanessa Tanner, Petit-Martel; Catherine Vaucher, Fleurier. Orientation commerciale: Raphaël Perotti, Neuchâtel; France Priez, Neuchâtel.

● Autorisation d'enseigner l'anglais dans les écoles secondaires du degré inférieur: Walburg Grafstein, Neuchâtel.

● Autorisation d'enseigner le dessin artistique dans les écoles secondaires du degré supérieur: Philippe Boillat, La Chaux-de-Fonds; Léon Declercq, La Chaux-de-Fonds.

● Diplôme d'instituteur/trice: Anne Burkhard, Corcelles; Stéphanie Clémence, La Chaux-de-Fonds; Valérie Conrad, Hauterive; Miguel De Moraes, Saint-Blaise; Muriel Dubois, La Chaux-de-Fonds; Myriam Farine, La Chaux-de-Fonds; Camille Fuchs, Cortaillod; Isabelle Gattoni, La Chaux-de-Fonds; Nicolas Girardbille, La Chaux-de-Fonds; Olivier Guillod, Travers; Céline Jeanbourquin, La Chaux-de-Fonds; Caroline Joseph, Montmolin; Yvan Jourdain, Peseux; Caroline Maire, Le Locle; Stéphanie Marquis, Fleurier; Véronique Otero, La Chaux-de-Fonds; Claudine Perrin, Couvet; Antonietta Raccio, Neuchâtel; Monique Rizzo, La Chaux-de-Fonds; Séverine Veya, La Chaux-de-Fonds; Mylène Zimmermann, Cernier; Ariane Zwahlen, Rochefort.

● Diplôme de maîtresse d'école enfantine: Moïsette Aymon, Cernier; Florence Baldassano, La Chaux-de-Fonds; Brigitte Daniel, Schliern; Lara Diodati, Couvet; Nathalie Lienher-Dubois, Vilars; Claire Duvoisin, Bevaix; Ana-Justina Fernandes, Neuchâtel; Sandrine Gretzel, Le Locle; Marie-Claire Mailard, Dombresson; Odile Piemontesi, Hauterive; Nadia Vauthier-Delorenzi, Peseux. (se)

Société de navigation

Progression

Un nouveau navire, le Fribourg, une hausse de 3,58% des passagers mais un peu moins de recettes que prévu: ainsi se résume l'année 1995 de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM), réunie hier en assemblée.

Ah ce beau Fribourg! Depuis que le navire est sorti, tout beau tout neuf de son chantier naval, le 6 mai 1995, on aura à peu près tout écrit à son sujet. Faut dire qu'il a fait chalooper la Société de navigation.

Il a même concrètement «secoué son administration» puisqu'il est rentré dans le mur frontal de la Direction du port de Neuchâtel. C'était l'été passé, le 30 juin. Bingo! Plus moyen de freiner... et plus de peur que de mal. On en rigole encore. Président du conseil d'administration de la LNM, Didier Burkhalter a rappelé l'anecdote, hier en assemblée. Il n'empêche: le Fribourg a contribué à la progression de 3,58% des voyageurs en 1995, soit 292.872 au total contre 282.741 en 1994.

Joli coup quand on sait que sur les autres lacs du pays, le vent souffle dans le sens contraire. Cela dit, au niveau des recettes par contre, la LNM enregistre une baisse de 2,4%. Elle s'explique par l'introduction de la TVA, partiellement reportée sur les tarifs, la multiplication des courses d'école (à prix réduits) ainsi que par la forte utilisation des abonnements généraux CFF transmissibles et pour lesquels la LNM ne reçoit que de maigres indemnités. Globalement, la société affiche un déficit d'exploitation plus important que prévu (1,7 million contre 1,6 au budget).

Hier, si Didier Burkhalter a présidé la séance, l'assemblée a nommé son successeur, Eric Augsburg, nouveau conseiller communal de Neuchâtel en charge du dossier Tourisme et transports. Il sera officiellement nommé président l'an prochain, année faste. La LNM fêtera son 125e anniversaire et son directeur, Claude-Alain Rochat, annonce déjà bien des surprises. (se)

Klaus Jenny répond aux critiques des PME

Vous êtes indispensables!

Les banques ont coupé le robinet du crédit, s'exclame-t-on ces derniers mois. Invité par la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, hier au Beauvillage, Klaus Jenny a précisé la position des grandes banques. Notamment celle du Crédit Suisse, dont il est directeur général.

«Elles sont à l'économie ce que l'eau est à la terre: indispensables». Klaus Jenny se veut catégorique sur l'importance des PME, pour les banques aussi. Composant 90% de leur clientèle commerciale, les PME comptent pour 59% dans le revenu des affaires «entreprises» des grandes banques. Plus même: «Le marché des PME est parmi les plus disputés». Cela d'autant qu'une base nationale de poids solide est indispensable pour réussir à l'étranger. Mais nous devons améliorer la gestion du risque».

Klaus Jenny tape sur le clou: deux tiers des prêts accordés par les trois grandes banques le sont à l'économie suisse. Là-dessus, 46% partent vers les PME. Le directeur général souligne le sens de la manne: «Les revenus provenant de la clientèle étrangère des banques assure l'apport constructif à la restructuration

de l'économie suisse». Pas l'inverse! Alors, les PME sont-elles traitées royalement? Selon Klaus Jenny, «la politique de crédit des banques n'a pas changé. Elle est la même des deux côtés de la Sarine. De 90 à 95, face à une demande très faible, le volume du crédit est passé de 603 à 665 milliards de francs sur le marché domestique. Soit une progression de 10%».

A la mauvaise conjoncture s'ajoutent actuellement les problèmes structurels. Klaus Jenny n'hésite pas: «les banques ne doivent ni accélérer ni empêcher ces mutations structurelles».

BAISSE DE SALAIRES

Il rejette en passant le raisonnement invitant à la baisse des salaires, et continue: «Je crains qu'il existe un véritable fossé économique, qui se creuse», entre Suisse romande et alémanique. D'où ce décalage: la moitié des provisions au titre de la clientèle suisse concerne la partie francophone, dont la part aux crédits avoisine seulement 30%... «En déduire que les grandes banques lâchaient la Suisse romande est archifaux! Pour nous, ce marché est extrêmement important, et nul n'y pour-rien changer!» (pfb)

Neuchâtel

Parking du Port

Les choses avancent du côté du projet de parking souterrain à la place du Port à Neuchâtel.

Une société d'études s'est formée il y a quelque temps. Elle lance aujourd'hui un concours soumission en entreprise générale. Rendu des offres: mi-novembre.

Dans ses grandes lignes, le projet prévoit la réalisation d'un parking sur deux étages, en principe, et un minimum de 420 places de parc. La société d'études retiendra le «meilleur projet au meilleur prix», ré-

sume M. Courcier, ingénieur communal.

Une fois les propositions examinées, elle donnera son préavis à une société de construction à constituer. Jusqu'à présent, la société d'études «Parking du Port S.A.», à laquelle participe la Ville de Neuchâtel, a cherché des fonds auprès de différents partenaires. S'y sont intéressés des banques, les autres sociétés de parking, le TCS, le Salon Expo du Port, Securitas et les commerçants de Pro-Neuchâtel. (se)

Le 2e Festival de théâtre d'été déroulera ses fastes à Môtiers

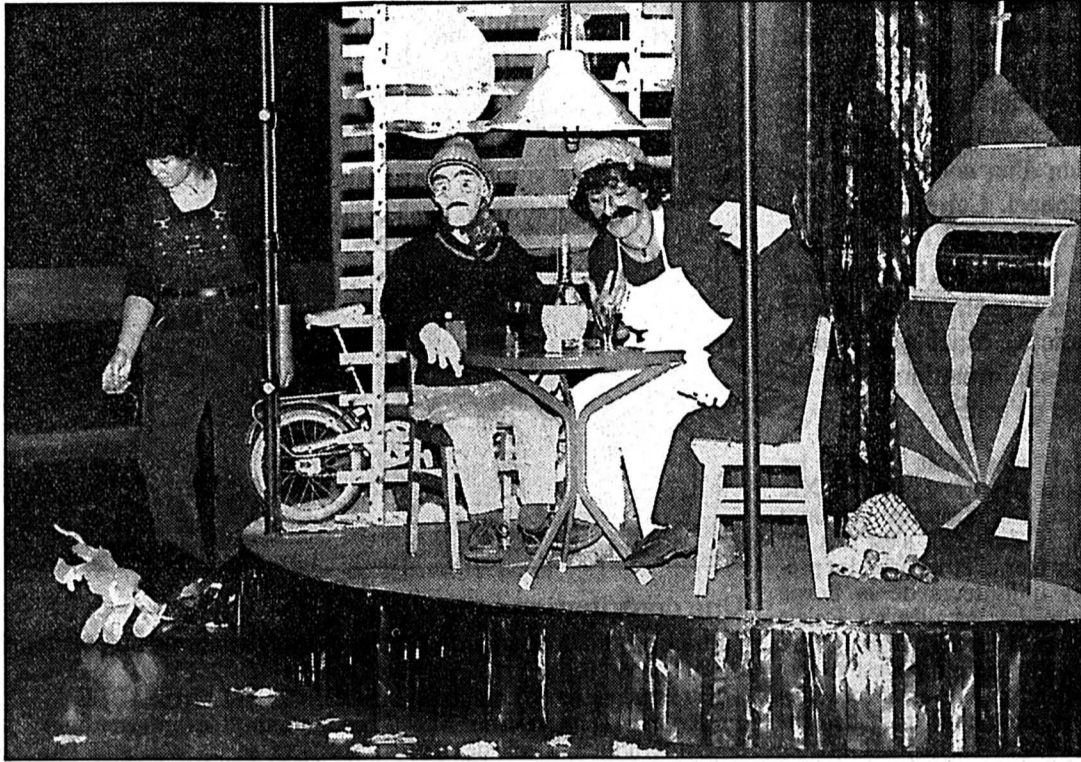
Voici les Mascaronnades!

Un cabaret «Boris Vian», la finale du championnat cantonal d'improvisation, un spectacle «spontané» alliant musique et peinture, un comédien à la recherche de son héros et une pièce de Shakespeare revisitée par Ionesco. Le 2e Festival de théâtre d'été, baptisé Les Mascaronnades, déroulera ses fastes les 5, 6 et 7 juillet à la Maison des Mascarons de Môtiers.

Il y a une quinzaine d'années, le Groupe théâtral des Mascarons (GTM) avait coutume d'organiser un mois théâtral. Histoire d'animer la période des vacances. «Avec le festival d'été, nous reprenons un peu cette idée», lâche Blaise Berthoud.

Après une première édition du festival d'été l'an dernier à Fleurier, le GTM s'est lancé dans la programmation d'une seconde mouture, baptisée Les Mascaronnades. Elle se tiendra exclusivement à la Maison des Mascarons de Môtiers, la salle Fleurisia n'étant, malheureusement, pas disponible. Si le succès est une nouvelle fois au rendez-vous, le festival devrait prendre de l'ampleur. «Nous pourrions, par exemple, l'organiser sur deux week-ends», se réjouit M. Berthoud.

Mais revenons à l'édition de cette année. Le festival débutera le vendredi 5 juillet (21 heures) par un cabaret «Boris Vian». Une création mise en scène par François Flühmann et produite par le Théâtre Tumulte et les Bleus Goémans. Les Bleus Goémans? Il s'agit d'une chanteuse-comédienne, Christine Brammeier, et d'un accordéoniste,



Marionnettes à La Fleurisia

Alors que la première édition du Festival d'été s'est tenue à Fleurier, la seconde aura lieu (Favre-a)

Laurent Abbet, que les Neuchâtois ont pu applaudir l'an dernier lors du festival des musiciens de rue, le Buskers. Vian figurait dans leur répertoire.

«DÉLIRE» MUSICAL ET PICTURAL

Quant aux Neuvevillois de Tumulte, ils ont déjà présenté un spectacle sur Vian dans leur antre, alors que François Flühmann a monté plusieurs pièces du grand Boris. Le cabaret présenté aux Mascarons se veut drôle, musical, coquin et magique. Ce spectacle n'est toutefois pas destiné aux enfants.

Samedi 6 juillet, le festival reprendra ses droits avec la finale du championnat cantonal d'improvisation (15 heures) qui opposera les équipes du Val-de-Ruz à celles du Val-de-Travers. A 18 h 30 (dans la cour des Mascarons si le temps le permet), l'improvisation aura toujours droit de cité avec le trio de percussionnistes YAL - Dominik Alig, Lucas Gonseth et Yannick Oppliger - et le peintre traversin Claude Jeannotat. La musique sera sa source d'inspiration. Ce spectacle est gratuit. En soirée, à 21 heures, place à Philippe Cohen - celui du «Fond de la cor-

beille» - avec son spectacle «Mon Héros».

Pour la clôture du festival, une pièce de Ionesco est proposée (dimanche à 19 heures). Il s'agit de «Macbett», interprétée par le Théâtre du Verseau de Salins-les-Bains et mise en scène par Yves Courty.

Comme l'an dernier, le festival se veut convivial. Il sera ainsi possible de se restaurer et de se désaltérer sur place. MDC

Reservations (place non numérotées) au téléphone (038) 61 25 56 (fax: 61 12 75).

Office de cautionnement mutuel

Plus de rigueur

Les délégués de l'Office neuchâtois de cautionnement mutuel pour artisans et commerçants (OCNM) tenaient leur assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. André Kistler, hier au Prieuré St.-Pierre à Môtiers.

L'OCNM, qui existe depuis 1939, a la possibilité d'apporter une garantie pour un montant maximum de 150.000 fr par cas, facilitant ainsi l'ouverture de crédits bancaires. Les garanties sont octroyées pour la création ou la reprise d'un commerce ou d'une exploitation, la constitution ou l'augmentation d'un fonds de roulement, le financement d'investissements (machines, agencements, locaux) et la restructuration d'entreprises existantes.

Dans son rapport aux délégués, M. Kistler a souligné les variations enregistrées ces dernières années dans la statistique des cautions accordées par rapport aux demandes. En 1993, 29% des demandes ont été agréées, 34% en 1994 et, seulement, 16,5% en 1995. «Cette évolution n'est pas étrangère à celle des pertes enregistrées par l'office, sans toutefois qu'il y ait une relation directe puisque les pertes provenaient de cautions pour leur majorité des années antérieures.»

Il a expliqué la rigueur dans l'octroi de cautions par les critères contraignants récemment introduits. Des critères qui fixent, par exemple, le montant des fonds propres par rapport au cautionnement désiré. Cependant, M. Kistler constate, en comparant la situation neuchâtoise à celle d'autres cantons, que les plus restrictifs enregistrent les plus lourdes pertes. (mdc)

BRÈVE

Montmollin

Sol, la, si, d'eau

«Sol, la, si, d'eau» était le thème choisi par l'école de Montmollin pour sa traditionnelle fête villageoise. Samedi dernier, les élèves ont donc présenté un spectacle de chansons, d'histoires drôles et de tours de magie. Le matin déjà, un groupe s'était déplacé pour une première prestation radiophonique. Le soir, sous le couvert spécialement aménagé pour la circonstance et plein à craquer, les organisateurs ont tout prévu pour que la fête se déroule dans une ambiance sympathique. Les commerçants et sociétés sportives de Montmollin ont doté la route au million de superbes lots. Il n'y a plus qu'à souhaiter que la recette soit suffisante pour le prochain camp de ski de l'école primaire. (agl)

AGENDA

La Vue-des-Alpes

Brocante

La Vue-des-Alpes, accueillera demain de 14h à 20h, samedi de 10h à 20h et dimanche de 10h à 18h les amateurs d'antiquités et les collectionneurs, à l'occasion de la cinquième brocante. Les organisateurs attendent 80 exposants qui seront répartis sur une surface de plus de 2000 m². Un tente sera montée pour abriter la manifestation. (comm-phc)

Cernier

Marché artisanal

Samedi à Cernier, et tous les derniers samedis des mois à venir, en complément du marché paysan qui se tient le matin, des artisans de la région proposeront leurs créations. Pulls peints du Valanvron, peinture paysanne et jouets des Bulles, pyrogravure sur bois de Saules, Bricoline et compagnie de Savagnier et divers jeux pour enfants des Gaguelets de Chézard seront au rendez-vous. (mw)

Réfection de la chaussée d'accès au Louverain

Trois villages pour une route

La route d'accès au centre du Louverain, depuis le passage à niveau au nord de Montmollin, est gérée pour une partie par les trois communes de l'ouest du Val-de-Ruz, groupées sous le vocable de la Paroisse civile. Refaire cette chaussée fréquentée par bon nombre d'usagers doit alors passer devant les trois Conseils généraux concernés. Ce sera chose faite d'ici à mercredi prochain.

La Paroisse civile, cette entité administrative groupant les communes de Coffrane, des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmollin, n'est pas une vue de l'esprit. Active et compétente notamment dans les domaines de la gestion des ressources en eau, elle va encore occuper les feux de l'actualité ces prochains jours à propos de ce projet de réfection de la route de La Prise, qui mène, depuis le passage à niveau à l'ouest de Coffrane, les usagers au centre du Louverain d'une part, et à la région des Prés-Devant d'autre part. Le premier tronçon en forêt de

cette chaussée, allant du chalet au-dessus de la station d'incinération des déchets carnés jusqu'à la croisée du Louverain, est en effet géré par les trois communes, et il convient dès lors que ces dernières se prononcent séparément, mais solidairement, sur les fonds à engager.

La route de La Prise - du nom de la ferme qu'elle dessert - est en très mauvais état, constatent les exécutifs des trois communes de la Paroisse civile. Le Conseil de cette dernière a donc opté pour une réfection, préférant un reblanchage au gravillonnage dangereux pour les cyclistes. Le devis des travaux s'élève à 136.000 fr, et la subvention cantonale à un taux de 34 pourcent. La répartition des frais découlant de ce crédit fait l'objet d'une subtile alchimie entre les trois communes de la Paroisse. Montmollin se prononcera ce soir sur un montant de 27.000 fr, Coffrane traitera lundi une somme de 57.000 fr, et Les Geneveys-sur-Coffrane se pencheront lundi sur un crédit de 55.000 fr, subvention comprise.

Les communes ont quelque peu arrondi les parts qu'elles devront assumer si leurs Conseils généraux acceptent le projet. Ph. C.

Bouts en plus

Réduire la réfection de la route de La Prise au seul tronçon entretenu par la Paroisse civile serait un non-sens aux yeux du Conseil communal de Montmollin. C'est pourquoi celui-ci proposera ce soir aux élus de débloquer un crédit de 42.000 fr pour refaire les portions de chaussée dont l'entretien revient à la commune uniquement. Soit une partie allant de la station d'incinération des déchets carnés jusqu'à l'entrée de la forêt et une autre entre la croisée du Louverain et la ferme de La Prise. Deux «petits bouts» qui doivent être séparés du projet global en raison d'un taux de subventionnement différent.

Le canton versera une subvention de 29%, ce qui est inférieur au taux promis à la Paroisse. L'effort fiscal de Montmollin est la cause de cet écart.

Les conseillers généraux de Montmollin aborderont également ce soir un projet d'arrêt prolongé d'une heure, les vendredis et samedis, l'ouverture des établissements publics du village, cela à la demande d'un restaurateur. L'exécutif a appuyé cette requête, cela d'autant plus qu'elle est conforme à la nouvelle loi cantonale en cette matière. (phc)

Lèche-Beurcnoise à Fontaines

Variée et amusante

Les vacances d'été approchent, et cela signifie pour les habitants de Fontaines qu'ils doivent se préparer à leur fête villageoise. La douzième édition de la Lèche-Beurcnoise aura donc lieu ce samedi pour annoncer la période estivale. Un programme copieux et attrayant attend les visiteurs que les organisateurs, l'Association culture, loisirs et embellissement de Fontaines (ACLEF), espèrent nombreux.

Dès le matin, un petit marché se tiendra dans les rues du village, où une quinzaine d'exposants présenteront leurs produits. Dès 10 heures, les habitants retrouveront sur le lieu de fête l'école primaire et d'autres sociétés du village, ainsi que divers commerçants. Le tout nouveau Hockey-Club du Val-de-Ruz donne rendez-vous à tous les sportifs à 10 h 30 et à 15 h 30 pour un «Skateathon» près de l'ancienne usine Atis. Il s'agira

d'un concours en patin à roulettes, ouvert à tous et à toutes.

Dès 12 heures, les pupillettes de la société locale de gymnastique feront une démonstration, et la pause de midi sera animée par l'orchestre de jazz de Dominique Favre. Vers 14 heures, la troupe Niki's Dance de La Chaux-de-Fonds, forte d'une quarantaine d'enfants, présentera un programme de danses modernes et latino-américaines. Dès 17 heures, une véritable torré neuchâtoise sera préparée. L'orchestre Lorimer's Star animera enfin la soirée, de même que les cantines resteront ouvertes jusqu'à tard dans la nuit.

Voilà une fête qui s'annonce variée et aussi amusante que son nom, qui remet au goût du jour le sobriquet des habitants de Fontaines. Ces «lécheurs de barattes à beurre» espèrent que la météo leur donne un petit coup de pouce pour que leur 12e Lèche-Beurcnoise soit une réussite. (vch)

Eau à Chézard-Saint-Martin

Chantier ouvert lundi

Le président de commune de Chézard-Saint-Martin, Georges-André Debély, a annoncé mardi soir aux élus que le très important chantier de la réfection du réseau d'eau potable et de l'installation du système séparatif pour l'épuration allait commencer lundi à l'extrémité de Saint-Martin. Les premiers travaux auront lieu à la croisée de la route qui descend vers la station de pompage des Prés-Royers. Les ouvriers remonteront progressivement vers Chézard, et la route cantonale sera

«découpée» en tronçons où la circulation routière subira des perturbations. Des feux régleront le trafic et le passage des bus sera en tout temps assuré.

Le Conseil général a procédé mardi aux traditionnelles nominations. Toutefois, le groupe socialiste a souhaité que la candidate au comité scolaire de La Fontenelle soit la conseillère communale Gisèle Habersaat. La droite n'en a pas voulu et a fait désigner la conseillère générale Ursula de Meuron (PL-PPN). (phc)

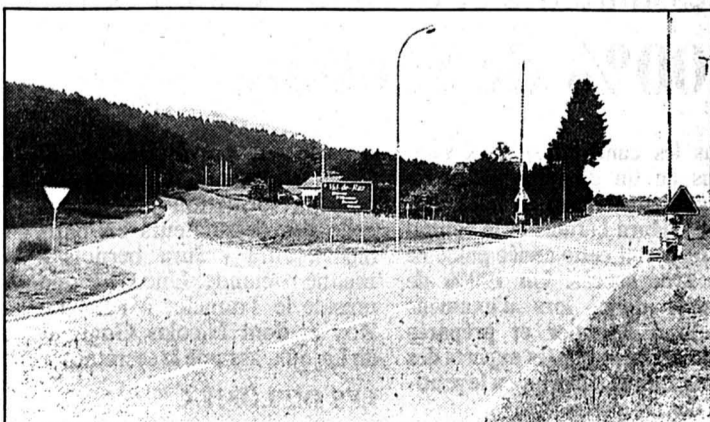
PUBLICITÉ



Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 45 et 19 h 30, en boucle.

Avec la collaboration de

L'Impartial



Route de la Prise

La Paroisse civile monte au créneau.

(E)

Saint-Imier: borne multimédia au Relais culturel

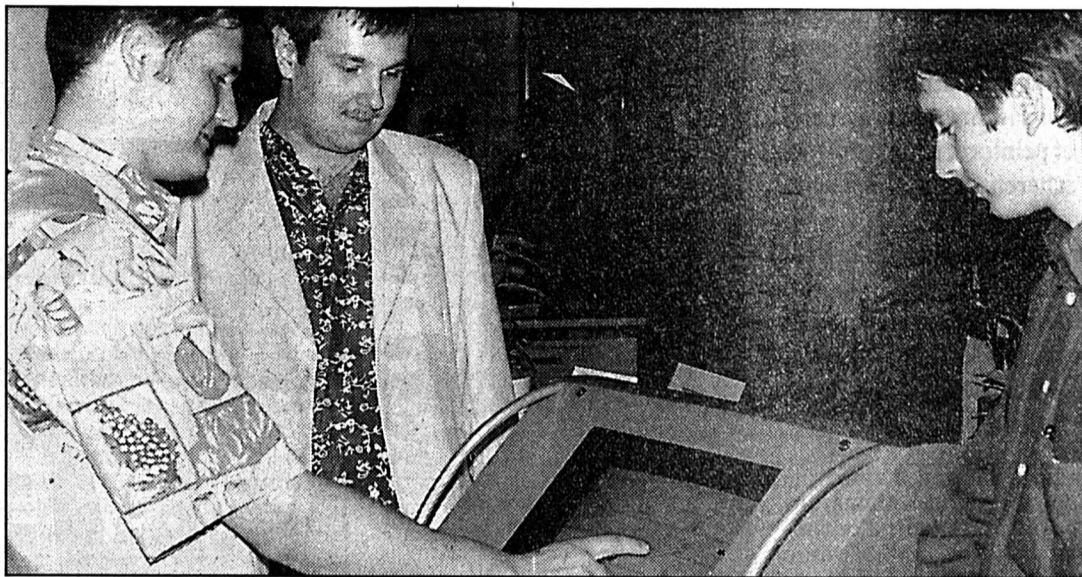
Promotion technologique

Il faut vivre avec son temps. Le multimédia caractérisant l'époque, la Municipalité de Saint-Imier a décidé d'y recourir pour doter la cité et sa région d'un nouvel outil promotionnel. Cette intention se concrétise par l'installation, dans l'entrée du Relais culturel d'Erguël, d'une borne interactive capable de dispenser des informations aussi diverses qu'utiles.

«Saint-Imier s'est donné les moyens d'entrer dans le XXI^e siècle». Enthousiaste, le maire Jacques Zumstein s'est fait un plaisir hier, d'être parmi les premiers utilisateurs de la borne multimédia installée au Relais culturel d'Erguël. Il faut dire que cette réalisation est exemplaire. Son utilité est incontestable et son coût parfaitement supportable.

INGÉNIEURS INGÉNIEURS
Assurément, la Municipalité n'aura pas à regretter un investissement inférieur à 10.000 francs. Un robot doté d'une prodigieuse mémoire concrétise une initiative née dans les rangs de la Commission économique.

L'idée était de confier à l'école d'ingénieurs le soin de développer un concept moderne de présentation de la commune. Deux étudiants ingénieurs, le Biennois Christian Curdy et le Noirmontier Sébastien Klinger ont relevé ce mandat dans le cadre d'un travail de semestre.



Une contribution utile

Cette borne dispensera de précieuses informations aux visiteurs erguéliens. (Impar-Chiesa)

Ils se sont assuré la complicité du Tramelot Pierre-Eric Mathez, inscrit lui à l'École des métiers, pour peaufiner leur travail. Des axes ont guidé cette étude. Le projet devait être accessible autant par les touristes et les citoyens que par les utilisateurs d'Internet.

La borne du Relais culturel d'Erguël et le serveur Internet de l'École d'ingénieurs permettent de respecter cette double condition. Une adresse informatique (<http://eisi.ch>) ou de simples touchers tactiles effectués sur l'appareil conçu et développé par les étudiants nourrissent la curiosité de la personne désireuse de tout connaître de Saint-Imier et de sa région.

SOURCE INTARISSABLE

Les innombrables informations dispensées se caractérisent par leur fiabilité et par leur diversité. La gamme des renseignements proposés va de l'heure d'ouverture des commerces locaux aux horaires des transports publics en passant par le programme des manifestations culturelles ou les numéros de téléphone d'urgence. De par l'étendue de son offre sans cesse réactualisée, cette machine répondra aussi bien aux besoins de l'Imérien qu'à celui du touriste de passage ou de l'homme d'affaires pressé.

PARI TROP RISQUÉ

Pour l'heure, une seule machine a été réalisée. Son emplacement

peut poser problème dans la mesure où elle n'est accessible que lorsque le Relais culturel d'Erguël est ouvert. Comme durant la période estivale il le sera fréquemment, les premières semaines de vie de cette borne multimédia seront riches d'enseignements. Elles permettront d'apporter les correctifs nécessaires nés des remarques des utilisateurs et de juger de l'opportunité d'installer une machine du même type dans le hall de la gare, par exemple.

Par crainte des déprédations, le pari de retenir un site extérieur, solution garantissant un accès permanent, semble malheureusement trop risqué. (nic)

Economie et enseignement bernois

Un compromis impossible à trouver

L'école francophone bernoise ne doit pas payer le prix du rééquilibrage des finances cantonales. Plus de 10.000 parents ont signé une lettre remise hier au conseiller d'Etat Peter Schmid.

Visiblement, les préoccupations de la Fédération romande des associations de parents d'élèves (FRA-PEB) et de la Société des enseignants du Jura Bernois (SEJB) sont largement partagées.

«L'AVENIR DE NOS ENFANTS»

Leur analyse libellée «Pour l'avenir de nos enfants et de nos élèves: réagissons» est légitimée par plus de 10.000 signatures.

Pour les signataires, il est impératif, dans l'optique de maintenir un enseignement de qualité que la Direction de l'instruction publique reconsidère l'ensemble des décisions déjà appliquées ou seulement envisagées au nom des mesures d'économie.

Nous aurons l'occasion de revenir sur la portée de ces revendications dans une prochaine édition.

(nic)

BRÈVE

Banque Raiffeisen du vallon de Saint-Imier Pas de perte pour les clients

Dans un courrier daté de lundi, la Banque Raiffeisen du vallon de Saint-Imier annonce à ses coopérateurs qu'elle a décidé de se séparer de son gérant, en précisant qu'il a violé son devoir de diligence. Une enquête interne a été ouverte pour éclaircir la situation, le conseil d'administration pouvant affirmer que ni les coopérateurs ni les clients de la banque ne subiront de préjudice. (de)

AGENDA

Moutier Porte ouverte sur le patrimoine

A l'occasion de son inauguration, le Musée du tour automatique et d'histoire de Moutier (en face du Centre professionnel Tornos) propose une journée portes ouvertes, ce samedi 29 juin de 9 à 12 h et de 14 à 17 h. Rappelons que ce musée vise à mettre en valeur le patrimoine industriel et culturel de Moutier, à le faire connaître aux jeunes générations, à travers une collection réunie par Roger Hayoz. L'endroit est ouvert au public le vendredi de 14 à 17 h, ainsi que sur demande, au tél. 032 93 68 47. (de)

Radio Jura bernois

6.00 Flash. 6.10 Amorces. 6.30 Flash. 6.45 Jeu. 7.00 Journal. 7.30 Flash. 7.45 Tél. du jour. 8.00 Flash. 8.30 Flash. 9.00 Flash. 9.03 Bariolage. 9.30 Chronique TV. 10.30 Magazine. 11.30 Radiomania. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Titres Info + météo. 12.15 Journal. 12.30 Animation, musique AV. 13.00 A l'occasion. 13.40 Naissances. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.03 Métronomie. 16.15 CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.30 Top 40. 18.00 Journal. 18.30 Flash. 18.30 Magique Boulevard. 19.00 Flash. 19.00 100% musique.

NAISSANCES

L'été est là et nous ne voulions pas manquer ça! C'est le 25 juin 1996 que nous avons pointé nos frimousses pour la plus grande joie de nos parents.

LÉA et RÉANNE

Famille Elisabeth et Daniel BECK-GODEL Tivoli 49a 2610 Saint-Imier 132-790932

Saint-Imier: Ecole d'ingénieurs et Ecole professionnelle

Où l'on précède le canton

L'École d'ingénieurs et l'École professionnelle de Saint-Imier procèdent hier soir, conjointement, à la cérémonie de clôture de l'année scolaire 95/96. Une cérémonie marquée par plusieurs innovations, notamment une collaboration, entre les deux établissements, qui précède le plan cantonal de réorganisation des écoles professionnelles.

Peter Schmid, le directeur de l'Instruction publique bernoise, était l'orateur principal de cette manifestation, dont il soulignait qu'elle devait être marquée d'une pierre blanche. Le conseiller d'Etat précisait en effet que les deux écoles concernées ont fait œuvre de pionnières dans le canton – voire au plan national! –, en dispensant conjointement les cours professionnels aux apprentis de 3^e et 4^e années.

Une collaboration dont il relevait qu'elle précède le plan de réorganisation des écoles professionnelles du canton.

Autre première mise en évidence par Peter Schmid, l'attribution des diplômes de maturité professionnelle technique, qu'inaugurerait hier l'EISI.

Flexibilité, mobilité, perfectionnement des langues et des connaissances professionnelles en général: telles sont les pistes que le directeur de la DIP indiquait hier aux nouveaux diplômés, dont voici maintenant la liste.

LES DIPLÔMÉS DES ÉCOLES DE MÉTIERS

Automaticiens: Vincent Bruder, Bienne; Fabrice Terville, Les Breuleux, avec mention cantonale. Mécaniciens-électriciens: Cédric Bécher, Courtelary; Christian Cocco, Sonvilier; Igor Donadelli, Bienne;

Lionel Humair, Tramelan; Pascal Mayland, Moutier; Sébastien Schafroth, Tramelan; Raphaël Schlup, Sonceboz; Fabien Spychiger, Bienne; Raphaël Thuet, Saint-Imier.

Mécaniciens de machines: Frédéric Bassin, Renan; Julien Ganguin, Perrefitte; Dario Gonano, Saint-Imier; Julien Lautenschlager, Saint-Imier; Vincent Nappiot, Saint-Imier. Micromécanicien: Gilles Surdez, Les Breuleux.

Dessinateurs en microtechnique: Renaud Friche, Les Breuleux; Christophe Jeanneret, Bienne; Pedro Martinez, Bienne; José Ordas, Bienne; Damien Steulet, Bienne.

Electronicien: David Allemand, Corgémont; Juan Carlos Barrero, Bienne; Fabio Bartolacci, Bienne; Stéphane Bilat, Les Bois; Pascal Bögli, Moutier; Vincent Bory, Tramelan; Raphaël Crivelli, Tramelan; Jérôme Cuenin, Les Bois; Olivier Froidevaux, Bienne; Olivier Grandgirard, Péry; Jean-Luc Gyger, Tramelan; Antony Houriet, Tramelan; Ludovic Léchet, Orvin; Gabriel Schadegg, Nidau; Laurent Schaltenbrand, Péry.

Electronicien en audio et vidéo: Giuseppe Ape, Bienne; Tolga Erdem Ethem, Tavannes; Jonny Pellegrino, Bienne; Toni Pellegrino, Bienne, avec mention cantonale; David Queloz, Villeret; Jörg Salzman, Le Noirmont.

LES MATURITÉS ET LES BREVETS

Maturité professionnelle, option technique: David Allemand, Corgémont; Jérôme Cuenin, Les Bois; Olivier Froidevaux, Bienne; Lionel Humair, Tramelan; Patrick Narracci, Bienne; Jonny Pellegrino, Bienne; Toni Pellegrino, Bienne; Gilles Surdez, Les Breuleux; Fabrice Terville, Les Breuleux.

Brevet fédéral d'agents de maintenance: Pierre-André Bigler, Cortaillod; Jérôme Girod, Reconvilier; Roland Guerne, Tramelan; Serge Hubler, Bienne; Didier Kobel, Court; Michel Marti, Bienne; Joël Parvex, Illarsaz; Joseph Philippona, Reconvilier; Claude Simonin, Le Bémont; Jean-Paul Tripod, La Chaux-de-Fonds.

LES LAURÉATS

Lauréat de la maturité professionnelle, option technique.- Prix de l'Association suisse des cadres, pour la meilleure moyenne de l'examen final de la MPT: Olivier Froidevaux, Bienne.

Lauréats des Ecoles de métiers affiliées à l'EISI.- Prix de la Société des anciens élèves de l'École d'ingénieurs, pour les meilleurs résultats du CFC.- Division de mécanique: Dario Gonano, Saint-Imier. Microtechnique: Christophe Jeanneret, Bienne. Electronique: Laurent Schaltenbrand, Péry. Prix de l'ACBFH (Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie), pour le meilleur résultat du CFC en microtechnique: Renaud Friche, Les Breuleux.

Prix de la FTMH (Fédération des travailleurs du métal et de l'horlogerie), pour le meilleur résultat du CFC avec une composante sociale, voire humaine: Jonny et Toni Pellegrino, Bienne, frères jumeaux. Prix de l'École d'ingénieurs, pour les trois meilleures moyennes du CFC qui n'ont pas été récompensées par ailleurs.- Electronique: Olivier Froidevaux, Bienne. Micromécanique: Gilles Surdez, Les Breuleux. Automaticien: Fabrice Terville, Les Breuleux.

LES DIPLÔMÉS DE L'EPSI

Automaticien: Sébastien Känzig, Bévillard.

Electricien en radio et TV: Javier Alvarez, Le Locle; Didier Lambercier, La Sagne; David Schaller, Corban; Nicolas Tissot, Porrentruy; Claudio Verillo, Corgémont.

Electronicien en audio et vidéo: Daniel Nix, Delémont; Sébastien Zwiack, Tavannes.

Electronicien: Daniel Fino, Bienne; Jérôme Simonin, Malleray.

Mécaniciens-électriciens: Loïc Châtelain, Tramelan; Stéphane Hanser, Delémont; Stéphane Jäggi, Courfaivre; Gérard Joliat, Courtételle; Fabien Miserez, Reconvilier; Gaetan Mougouin, Bienne; Gianni Roberto, Le Noirmont; Jérôme Sutter, Orvin; Michel Theurillat, Fahy; Jean-Marc Zbinden, Reconvilier.

Monteurs de tableaux électriques: Yannick Grosjean, Sonceboz; Giuseppe Parisi, Bienne.

Monteurs-électriciens: Vincent Boillat, Les Breuleux; Michel Brun, Bienne; Michel Flury, Perrefitte; John Ganguillet, Tavannes; Cédric Garius, Bienne; Sébastien Gelin, Malleray; Jean-Marc Gosteli, Lovresse; Raphaël Grasso, Sonceboz; Marc Gyger, Reconvilier; Raphaël Luccione, Tavannes; Raphaël Niederhauser, La Neuveville; Cédric

Pollicella, Reconvilier; Mario Reale, Tramelan; Francesco Rizza, La Neuveville; Hudo Duarte Rodriguez, Tavannes; Davide Solida, Tramelan; Pascal Staub, Courtelary.

Technicien en denrées alimentaires: Yvan Stauffer, Sonceboz.

DISTINCTIONS À L'EPSI

Distinctions cantonales pour une moyenne générale de l'examen égale ou supérieure à 5,4: Marc Gyger, Reconvilier, 5,5; Francesco Rizza, La Neuveville, 5,5; Yvan Stauffer, Sonceboz, 5,4.

Prix de l'AJIE (Association jurassienne des installateurs-électriciens), pour les meilleurs CFC de monteurs-électriciens: 1^{er} prix, Marc Gyger, moyenne générale de 5,5, pratique 5,7; 2^e prix, Francesco Rizza, 5,5 et 5,3; 3^e prix, Cédric Garius, Bienne, 5 et 5,1.

Prix de l'EPSI, non cumulables.- Meilleurs CFC: Marc Gyger et Francesco Rizza.- Meilleur résultat en branches générales: Jérôme Simonin, Malleray.- Meilleur résultat en connaissances professionnelles: Sébastien Känzig, Bévillard.- Meilleur résultat en pratique: Hugo Duarte Rodriguez, Tavannes, et Fabien Miserez, Reconvilier. (de)

Dessinateurs et dessinatrices en bâtiment

100% de réussite

Tous les candidat(e)s aux examens de fin d'apprentissage de dessinateurs(trices) en bâtiment, pour le Jura bernois et le canton du Jura, ont cette année passé ce cap avec succès. Un 100% de réussite donc, lors d'examens passés à Moutier et préparés conjointement par les experts des deux cantons, ainsi qu'on le pratique depuis quatre ans.

Les nouveaux professionnels de la branche étaient fêtés hier soir

dans la cité prévôtoise, par la CFP, à savoir la Commission pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiments, Jura - Jura bernois - Bienne romande. Une CFP que préside le Tramelot Michel Le Roy et dont Nicolas Gogniat, de Lajoux, assume le secrétariat.

LES DIPLÔMÉS

Canton du Jura: Maryse Bachelard, Julien Bahisson, Julien Chaignat, Silver Chèvre, Bruno

Cremona, Marco Fernandez, Laurent Jeanneret, Joël Juillerat, Marie-Noëlle Lehmann, Harold Santin, Florian Spinetti, Raphaël Theurillat, Pierre Voillat, Sandhya Willemmin, Séverine Zanetta et Olivier Zürcher. Jura bernois: Vincent Clémenson, Sébastien Kohler, Jose Manuel Pazos, Carlos Rodrigues, Nicolas Santoianini, Laure Farine, Alexandre Glück, Fanny Aerni, Eric Labansine, Stéphanie Mutti. (Imp)

Session du Parlement jurassien

La grâce de Me Erard rejetée

Par 34 voix contre 19, le Parlement jurassien a rejeté hier un recours en grâce présenté par Me Rémy Erard 46 ans, ex-avocat, de Porrentruy, condamné en janvier dernier à 24 mois de réclusion pour escroquerie et abus de confiance et auquel une interdiction de pratiquer la profession d'avocat pendant 4 ans a été infligée. Cette sanction avait été confirmée par le Tribunal fédéral qui avait écarté un recours de droit public et un pourvoi en nullité.

Me Erard avait présenté un recours en grâce quelques jours avant d'entrer au pénitencier de Bellechasse où il se trouve depuis le 5 mars et où, compte tenu de neuf jours de prison préventive et d'une remise de peine d'un tiers (en cas de bonne conduite), il sera en détention jusqu'au 24 juin 1997.

Se rangeant à l'avis du président de la Commission de la justice Claude Laville, le Parlement a rejeté, au scrutin secret, ce recours. C. Laville avait indiqué

que ce «recours est brouillon, n'indique pas s'il demande une grâce partielle ou complète, si cette demande porte sur l'interdiction de la profession d'avocat ou sur la mesure de la peine ou sur les deux». En outre, aucun élément nouveau n'est évoqué et rien ne justifie de faire preuve d'indulgence, les tribunaux ayant déjà tenu compte des éléments favorables au prévenu. Les députés vont donc repousser la demande de ramener la peine à 18 mois présentée par Claude Gerber, radical.

Les députés ont encore rejeté la seconde demande de grâce d'un artiste alémanique vivant dans le Jura condamné pour violation de l'obligation d'entretien. Aucun élément justifiant l'octroi d'une grâce n'était donné.

AUTOBUT DE JPP

Auparavant - Eurofoot oblige - le Parlement avait assisté à un autobut magistral de JPP. Soyons sérieux, il avait transformé en postulat une motion de JPP (non, pas Jean-Paul Papin, mais Jean-Pierre Petignat) qui demandait d'augmenter le montant forfaitaire de la défalcation pour primes d'assurance-maladie.

Or, vu la baisse fiscale de 2,5



Rémy Erard, l'ex-avocat de Porrentruy

Condamné en janvier dernier à 24 mois de réclusion.

(Bist-a)

millions pour l'Etat, celui-ci aurait dû défalquer aussi les subventions allouées aux petits revenus pour payer leurs primes. Résultat: les petits revenus en auraient été largement désavantagés. Le PDC et le PCSI ont en quelque sorte sauvé la mise, bientôt rejoints par le PS, et accepté la motion sous forme de postulat dont il faut espérer qu'il ne débouchera sur rien, sans quoi les petits revenus pourraient en pâtir!

HOSPITALISATIONS EXTÉRIEURES

Lors de l'abrogation d'une convention sur les hospitalisations extérieures, Daniel Hubleur, PCSI, a profité d'interpeller le ministre de la Santé Claude Hêche. Qu'en est-il de la convention prévue avec le canton de Neuchâtel, afin de permettre aux Francs-Montagnards notamment d'être hospitalisés sans frais supplémentaires à La Chaux-de-Fonds? Le ministre admet que la conclusion de ce projet avait été annoncée. L'accord en question a été entériné en première lecture par le Gouvernement. Encore un examen et, dans quelques semaines, il sera sous toit, ce qui réjouit le député Hubleur. V. G.

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Lajoux

Comptes et nominations

Onze citoyens seulement ont participé mardi soir à l'assemblée des comptes de Lajoux. Qui bouclent sur un léger bénéfice de 4.100 francs. Jean-Marc Steiner a ensuite été nommé à la commission de gestion du home tandis que Véréne Juillerat-Gurtner était désignée à la commission d'école secondaire de la Courtine. Dans les divers, il a été question du refus du canton de subventionner la réalisation de la traversée du village qui est considérée comme dangereuse. (mgo)

Porrentruy

Centre paroissial

L'assemblée de commune ecclésiastique de Porrentruy a ratifié les comptes de la construction du centre paroissial Les Sources. Le crédit de 3,49 millions a été respecté, la dépense étant de 14.000 fr inférieur. Les comptes de 1995 ont déjà permis un amortissement de 210.000 francs. L'assemblée a voté un don de 10.000 fr en faveur d'une école enfantine au Nigéria. (vg)

Renseignements juridiques

Toujours prisés

Le rapport de l'Ordre des avocats sur l'activité du Service de renseignements juridiques montre qu'il est toujours fort prisé. En 1995, 433 consultations ont été données, 221 à Delémont, 57 aux Franches-Montagnes, 155 à Porrentruy. Le droit de la famille, des contrats, le droit administratif ou pénal sont les domaines de prédilection. (vg)

J'ÉCOUTE... 1008

5.58 Ephéméride. 6.00 Infos FJ. 6.08 Le journal du matin. 7.00 Infos JF. 7.05 Le journal du matin. 7.15 Les commémorations ou les délire de ristretto. 8.00 Infos FJ. 8.05 Le journal du matin. 9.05 Transparence. 10.05 Pronostic PMU. 10.07 Transparence. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info Plus. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné! 11.30 Pronostic PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Infos titres. 12.15 Jura Midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Ruban de rêve. 13.00 Troc en stock. 13.30 Juke-Box. 16.03 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.30 Rappel des titres. 18.31 Question de temps. 19.00 Les faubourgs de la chanson. 19.31 Rappel des titres. 19.31 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Barrages-réservoirs sur le Doubs?

Niet catégorique du Jura

«Le Gouvernement jurassien s'opposera à toute modification potentielle du débit des eaux du Doubs et notamment d'un détournement de ses eaux au profit du canal Rhin-Rhône»: telle est la position tranchée de l'exécutif jurassien suite à une interpellation du député Laville (PCSI).

Ce dernier évoquait le projet de construction relancé du grand canal Rhin-Rhône qui devrait rejoindre la mer du Nord à la Méditerranée. Le maillon manquant se situe aux frontières jurassiennes. Comme le débit des rivières pour le passage de ces bateaux ne suffirait pas au seuil de flottaison, il serait nécessaire de prévoir des barrages-réservoirs. Deux d'entre eux seraient projetés au Theusseret en amont de Goumois et le second à la Rasse en amont de Biaufond. D'où les inquiétudes et les interrogations du député de Boncourt.

PAS DE RÉPONSE FRANÇAISE

L'exécutif jurassien indique qu'en mai dernier, il a écrit à Paris à Mme Lepage (ministre de l'Environnement) et à la secrétaire d'Etat aux Transports

Mme Idrac pour leur demander des éclaircissements sur ce projet. Le Gouvernement jurassien attend toujours une réponse... Mais, d'emblée, il annonce qu'il s'opposera à toute modification du cours du Doubs, même si ce dernier est français (de Biaufond à Clairbief) sur les tronçons concernés. Quant à savoir si le canal du Rhin au Rhône ne risque pas de mettre en péril le

TGV du même nom, les ministres répondent que ce projet (évalué à environ 50 milliards de FF) ne devrait pas constituer une concurrence pour le TGV qui appuie le canton du Jura. Le canal transporterait des marchandises et le train des passagers. Et l'exécutif jurassien de se demander si ce projet correspond aux besoins réels de l'économie. Mgo



Contre le projet du canal Rhin-Rhône

Le Gouvernement jurassien attend toujours la réponse française. (a)

Criminalité sur les cinq premiers mois
Vandalisme en hausse

Sur les cinq premiers mois de l'année, la criminalité dans le Jura a connu une hausse de 6% par rapport à la même période de l'année passée. Avec des variations selon les domaines... Le vandalisme fait un bond.

Le nombre de vols par effractions est resté stable (160 cette année) ce qui représente tout de même un cambriolage par jour. Les vols simples ont régressé de 62 cas (passant de 279 à 217) alors que les vols dans les voitures s'affichaient à la hausse (de 103 à 113). On enregistre 18

voitures volées (plus 5). Plusieurs d'entre elles n'ont pas été retrouvées.

VANDALISME À DELÉMONT

On assiste à une diminution frappante des dénonciations en matière de stupéfiants (de 187 à 92). Les opérations de l'an passé portent leurs fruits. Mais la situation sur ce front demeure précaire avec une mort par overdose et 22 arrestations (un quart des dénonciations) de vendeurs. Le bond le plus spectaculaire tient dans les dommages à la propriété avec no-

tamment une vague de voitures rayées (plus 253 cas) et de pneus crevés à Delémont, une sorte de mode. Plusieurs cas ont été résolus. Le chef de la sûreté, Charles Juillard, indique que les auteurs identifiés (sauf la drogue) sont au nombre de 228 (plus 61). On trouve dans ce nombre 52 récidivistes et 123 étrangers (97 domiciliés dans notre pays et 26 de passage) soit 53% ce qui est énorme. Dans les affaires de stupéfiants, sur les 92 personnes arrêtées, 50 sont récidivistes et 42 étrangères. Mgo

Questions orales au Parlement

Fausses factures

Vingt-deux députés se sont succédé hier à la tribune du Parlement jurassien à l'heure des questions orales. Il y a eu un peu de tout dans les interventions. Nous mentionnons entre parenthèse le nom et le parti de l'intervenant.

On apprend que le vote par correspondance, suite à la décision du peuple sur l'éligibilité des étrangers, est renvoyé aux calendes grecques (André Richon PS). Le Gouvernement a pour objectif prioritaire d'obtenir des comptes équilibrés en 98. Des décisions politiques courageuses s'imposeront (Paul Christe PLR). L'Exécutif jurassien met un acharnement à fermer la classe de perfectionnement de Delémont en la déplaçant à Porrentruy sans tenir compte des coûts pour les étudiants en majorité de la vallée (Claude Schlüchter PS). Cela tient à des raisons pédagogiques (module de trois classes) répond Anita Rion.

APRÈS BELLELAY

Le système de facturation des soins à domicile devra être simplifié, Claude Hêche s'y attelle avec les assureurs (Pierre Schaller PDC). Lors d'adjudications, l'exécutif jurassien tient compte des entreprises qui forment des apprentis et assure la relève (Claude Laville PCSI). L'étude entreprise par le Jura sur la santé avec le canton de Neuchâtel coûtera 30.000 francs dans une première étape (deux tiers au canton de Neuchâtel) et permet

de combler un déficit au niveau des statistiques. On ne sait pas par exemple pourquoi le Jura a un des taux d'hospitalisation les plus élevés de Suisse (Karl Bader PLR): Le Jura doit rapatrier ses patients suite à la réorganisation de Bellelay. Delémont a été choisi comme site pour ces soins aigus. Est-ce que la variante de Saignelégier, qui a tout pour plaire, a été étudiée? (Lucien Dubail PCSI). Cette localisation découle d'une décision du Parlement dans les années 80. Delémont est également proche du CMP (Centre médico-psychologique) répond le ministre Hêche.

FAUSSES FACTURES

Où en est-on dans l'affaire des fausses factures sur la Transjurane? (Philippe Rebetez CS). L'instruction du juge cantonal est close. Les parties ont à se déterminer jusqu'à fin juillet. On en saura plus alors, répond Pierre Kohler. Des panneaux supplémentaires en amont de Glovelier seront posés pour indiquer la dangerosité de la route suite au nouvel accident de camion qui s'y est produit (J-L Chételat PDC). Les petits permis pour une construction hors zone sont frappés d'un émolument exorbitant (René Riat PLR). La procédure en la matière sera simplifiée et les prix revus promet le ministre Kohler. Enfin, sur les leçons à tirer de l'affaire de Saint-Ursanne (Monique Cossali PS), le Gouvernement promet la correction de certaines lacunes lors d'un débat annoncé cet automne. (mgo)

Abus sexuel sur mineure

Condamnation plus sévère

La Cour pénale du Tribunal cantonal, en aggravation du jugement du Tribunal correctionnel de Delémont, a condamné un ressortissant portugais, âgé de 24 ans, prévenu d'actes de nature sexuelle sur une mineure. Elle a porté sa peine de 6 à 10 mois d'emprisonnement ferme et 5 ans d'expulsion du territoire suisse et au versement d'une indemnité de dépens de 3000 francs.

Les faits datent d'une année. Le prévenu, après avoir entretenu des relations sexuelles avec une femme vivant séparée de son mari, a aussi séduit la fille de celle-ci, âgée de 13 ans, qui a fini par porter plainte. Le prévenu a reconnu les faits. Le substitut du procureur avait recouru contre la peine de 6 mois infligée en première instance, alors que le prévenu recourait lui contre l'expulsion de Suisse. (vg)

Suisse romande

7.00 Euronews 9.40 Un soir chez Norris 9.55 Perry Mason 10.45 Le voyage des gourmets 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Mademoiselle 12.15 Karine et Ari 12.45 TJ-midi 13.00 Une maman formidable 13.25 Notre belle famille 13.45 La loi est la loi. Meurtres en série (1/2) 14.30 Aujourd'hui peut-être. Film français de Jean-Louis Bertucelli (1990). Avec Giulietta Masina, Jean Mercure. 15.55 La croisière s'amuse. La vedette 16.45 Manu 16.55 Salut Lulu! 17.00 Nils Holgersson 17.25 La petite merveille 17.50 Pacific Beach 18.15 Top models 18.40 Rigolo 18.50 TJ-titres/Météo régionale 18.55 TJ-régions 19.15 Tout sport 19.20 Marie-Thérèse Porchet, speakerine de l'éte 19.30 TJ-soir.

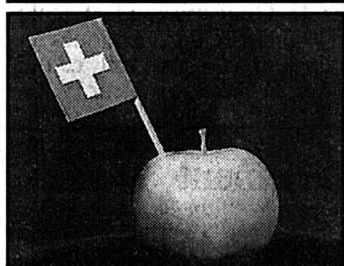
20.00 Météo

20.05 Temps présent

1er sujet: la Suisse en morceaux

Quel avenir pour le fédéralisme suisse? A l'heure de la globalisation, des restructurations des plus grandes entreprises suisses, des fusions spectaculaires, comme celle de Ciba et Sandoz, des thèses prônées par le Livre Blanc, le fédéralisme plie mais ne se rend pas. Le fédéralisme a-t-il encore une raison d'être aujourd'hui?

2e sujet: l'enfance violée (1/2)



21.50 Urgences

Jour J. / Le retour

23.20 TJ-nuit

23.30 Les démoniaques

Film suisse de Pierre Korallnik. Avec Aurore Clément, Jean-Philippe Ecoffey

1.00 Sexy zap

1.25 Bulletin du télétexte

Suisse 4

6.00, 10.30 Euronews. 14.00 Télé-achat. 14.30 Euronews. 18.45 Genève région / Neuchâtel région. 19.00 Berne: Gymnastique: Fête Fédérale. 19.30 Les femmes de sable (R). 20.00 David Copperfield et son Magic Show. Le triangle des Bermudes. 20.50 Place Fédérale. 21.20 CH Magazine. 21.50 TJ soir / Tout sport / Genève région / Neuchâtel région (R). 22.35 Sailing! Magazine de la voile. 23.00 Genève région / Neuchâtel région (R). 23.15 Euronews.

Suisse alémanique

13.55 Die Geschichte der Qiu Ju. Chines. Spielfilm (1992). 15.30 Der Hausgeist. 15.55 Graf Yoster. 16.25 rätelTAF. 16.45 Blue Racer. 16.55 Spielfilmzeit: Abenteuer der Familie Robinson in der Wildnis (3/6). 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 17.55 Marienhof. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 NETZ - Natur. 21.05 PULS. Weisser Hautkrebs - weniger gefährlich, aber umso häufiger; Angst - Wenn Furcht und Panik lebensbedrohlich werden; Zuschauerfrage: Was passiert, wenn mein Bein eingeschlafen ist?; Hirnverletzte - Riesenanstrengungen für einen Weg zurück in die Normalität. 21.50 10 vor 10.

RADIOS

La Première

7.40 Le microphage. jeu. 7.45 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse alémanique. 8.25 Histoire d'en parler. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Film. 8.45 Effets divers. 8.50 L'eau à la bouche. 9.00 Journal. 9.10 Le petit déjeuner. 10.05 Comédie. 11.05 Les dicodéurs. 12.05 Salut les p'tits loups. 12.30 Le 12.30. 13.00 Zapp'monde. Carnet de route. 13.25 Zappy end. 14.05 Bakélite. 15.05 Marabout de ficelle. 17.05 Les enfants du troisième. 18.00 Journal du soir. 18.20 Forum. 19.05 Journal des sports. 19.10 Trafic. 20.05 Les sublimes. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.05 Méaventures 6.30 Intrigues 7.00 TF1 info 7.10 A tout! Spij 7.20 Disney Club été 8.30 Télé shopping 9.05 Club Dorothée vacances 11.05 Evelyne 11.35 L'avis des bébés 11.40 La roue de la fortune 12.15 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Journal. Les trésors de la nature 13.35 Femmes 13.40 Les feux de l'amour 14.30 Dallas 15.25 Hawaï police d'Etat 16.30 Une famille en or 17.05 Hooker 18.05 Sydney Police 19.00 L'or à l'appel.

20.00 Journal

Les trésors de la nature

20.40 Le résultat des courses

20.50 Commissaire Moulin, Police judiciaire

L'ours vert

Avec Yves Rénier, Pauline Larrieu, Borris Roatta

Moulin est amené à enquêter sur un trafic d'organes quand son fils, victime d'un accident, doit subir la greffe d'un rein. L'histoire est dramatique: c'est son amour paternel qui, cette fois, déchaîne le commissaire. Moins désinvolte, il est plus teigneux. Cette aventure, réalisée par Yves Rénier lui-même, est dense et bien ficelée et se laisse suivre sans ennui.

22.25 Tout est possible

Magazine

0.05 Le médecin de famille

1.00 TF1 nuit / Météo

1.15 Histoires naturelles

2.10 TF1 nuit

2.20 Intrigues

2.45 TF1 nuit

2.55 Méaventures

3.20 TF1 nuit

3.30 Histoires naturelles

4.25 TF1 nuit

4.35 Intrigues

5.00 Musique

5.10 Histoire des inventions

CANAL+ Canal +

6.59 Pin-up. 7.00 CBS evening news. 7.20 Le journal de l'emploi. 7.25 Cyberflash. 7.35 Le dessin animé. 7.55 Surprises. 8.10 Les Simpson. 8.35 Le journal du cinéma. 9.00 Aliens, le retour. 11.10 Flash d'information. 11.15 Globalmix. 12.20 Pas si vite. 12.29 Pin-up. 12.30 La grande famille. 13.40 Le journal de l'emploi. 13.45 Le cercle rouge. 16.00 La musique du hasard. 17.35 Surprises. 17.55 Le dessin animé. Reboot (2). 18.25 Cyberflash. 18.35 Nulle part ailleurs. 20.30 Le journal du cinéma. 20.35 Mécaniques célestes. 22.00 Flash d'information. 22.05 Un Indien dans la ville. 23.30 Les trois mousquetaires. 1.14 Pin-up. 1.15 Les démons du maïs.

Suisse italienne

8.55 Euronews. 11.50 Textvision. 12.00 Vita al furo incantato. 12.30 Telegiornale. 12.35 Météo regionale. 12.40 La grande vallata. 13.35 Mariena. 14.25 Lontana da casa. Film di fantascienza di Robert Marchand (AUS 1992). Con Malissa Jaffer, Marnie Reece-Wilmore. 16.05 Città del mondo. 16.50 Baywatch. 17.40 L'allegria famiglia dei Moomin. 18.05 The Flying Doctors. 18.55 Telegiornale flash. 19.00 Quasi una famiglia. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Città del mondo. Documentario. 21.10 Mandela. Miniserie. 22.30 Telegiornale. 22.45 Movie Magic. 23.10 Da Londra: Tennis: Wimbledon. Sintesi. 23.50 Textvision.

Espace 2

6.10 Matinales. 9.05 env. Chant libre. 9.15 Magellan. 9.30 Les mémoires de la musique. 10.30 Classique. 11.30 Souffler n'est pas jouer. 12.05 Carnet de notes. 13.00 Musique de chambre. 15.30 Concert. 17.05 Carré d'arts. 18.00 JazzZ. 19.00 En quête de disques. 20.05 Disques en lice. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Lune de papier. 23.00 Les mémoires de la musique. 0.05 Notturno.

France 2

6.05 Happy days 6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amourusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.30 Matin bonheur 11.05 Flash info des sourds et malentendants 11.10 Motus 11.45 Les Z'amours 12.10 Un livre, des livres 12.20 Pyramide 12.55 Rapport du loto 12.59 Journal 13.50 Les routiers 14.50 Le renard 15.50 Tiercé en direct d'Etat 16.05 La chance aux chansons 16.55 Des chiffres et des lettres 17.25 Un livre, des livres 17.30 C'est cool! 18.05 Les bons génies 18.45 Qui est qui 19.20 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.35 A cheval

20.45 Point route

20.55 Urgences

Série américaine conçue par Michael Crichton

Avec Anthony Edwards, George Clooney

Le quotidien des médecins et infirmiers travaillant au service des urgences de l'hôpital de Chicago. A la fois fiction et documentaire (reflet d'un service d'urgences aux Etats-Unis), ce téléfilm a reçu huit Emmy Awards, les Oscars 1994-1995 de la télévision américaine. C'est plein d'humour mais aussi d'hémoglobine.

22.25 Expression direct U.D.F.

22.30 Souvenirs, souvenirs

Film d'Ariel Zeitoun (1984) Avec Christophe Malavoy, Gabrielle Lazure

0.35 La bourse

0.40 Journal

0.55 Prague

Film franco-anglais de Ian Sellar (1992) Avec Alan Cumming, Sandrine Bonnaire

2.25 Studio Gabriel (R)

2.55 Nomades à la verticale

3.20 Les bons génies (R)

3.55 24 heures d'info

4.10 Pyramide (R)

4.40 Les Z'amours (R)

5.10 La chance aux chansons (R)

tve Espagne

11.20 Bouillon de culture (R). 12.35 Journal télévisé de France 3. 13.00 Paris Lumières (R). 13.30 Bas les masques (R). 14.45 Viva (R). 15.30 Des dames de coeur (R). 16.00 Journal. 16.15 Bibi et ses amis. 16.45 Fa Si La chanter. 17.15 Studio Gabriel. 17.45 Questions pour un champion. 18.15 Visions d'Amérique. 18.30 Journal/Météo internationale. 19.00 Paris Lumières. 19.30 Journal télévisé suisse. 20.00 Cinéma: La femme de ma vie. Film français de Régis Wargnier (1986). 21.35 30 millions d'amis (R). 22.00 Journal/Météo internationale. 22.20 Correspondances. 22.30 La marche du siècle. 0.05 Tell quel. 0.30 Journal/Météo internationale.

RAIUNO Italie 1

6.00 Euronews. 7.30 Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Abigail. 11.30 Noticias. 11.35 Pasa la vida. 14.00 Noticias. 14.30 La cocina de Carlos Arguiano. 15.00 Telediario. 15.45 Perla negra. 17.55 Se ha escrito un crimen. 19.00 Pasa la vida. 20.00 Telediario internacional. 20.20 Gente. 21.00 Telediario. 21.45 Loteria Primitiva. 22.00 Hostal Royal Manzanares. 23.00 La revista. 1.15 Telediario. 1.45 Fuerzas ocultas (R). 2.45 Testigo directo (R). 4.00 Telediario. 4.30 Como lo veis? 5.30 Gente (R).

Suisse alémanique

8.00 Morgenjournal. 8.15 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Treff. 10.00 Etcetera. 10.10 Mr(s). X. 11.10 Ratgeber: Kultur. 11.45 Kinder-Club. 12.05 Regionaljournal. 12.22 Météo. 12.30 Rendez-vous. 13.30 Mittagshits. 14.00 Siesta: Nicht nur Primadonnen und Stars... Das Opern-Festival für Zuhausebleiber. 16.00 Welle 1. 17.10 Sportstudio. 17.30 Regionaljournal. 18.00 Echo der Zeit. 18.45 Sport. 18.50 Schweizer musizieren. 19.30 SiggSagg-Sugg. Die Sendung für Kinder. 20.00 z.B.: Weibewirtschaft. Wirtinnen in Freiburg/Fribourg. 21.00 Musik-Porträt. Peter Alexander zum 70. Geburtstag. 22.00 Espresso reprise. 23.00 Musik vor Mitternacht. 0.00 Nachtclub.

France 3

6.00 Euronews 7.15 Bonjour Babar 8.15 Ulysse 31 8.40 Un jour en France 9.30 Sherlock Holmes 10.30 La boîte à mémoire 11.00 Les craquantes 11.25 La cuisine des mousquetaires 11.45 Le 12/13 13.05 Keno 13.10 Arnold et Willy 13.40 Beau fixe 14.30 Fame 15.20 Ranch L. 16.10 Je passe à la télé 16.45 Les Minikeums 17.45 C'est pas sorcier 18.20 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 18.55 Le 19/20.

20.05 Fa Si La chanter

20.35 Tout le sport

20.50 Le neige et le feu

Film français de Claude Pinoteau (1991)

Avec Vincent Pérez, Géraldine Pailhas

23.05 Soir 3

23.30 Ah! Quels titres

0.30 Espace francophone

1.00 Les incorruptibles

1.45 Musique graffiti



COMMISSAIRE MOULIN - Avec Yves Rénier. TF1-20.50

TNT

11.45 Flintstone Kids. 12.00 Jabberjaw. 12.30 Goober + Ghost Chasers. 13.00 Popeye's treasure chest. 13.30 Bugs and Daffy Show. 14.00 Top Cat. 14.30 Flying machines. 15.00 Speed Buggy. 15.30 Thomas the tank engine. 15.45 Captain Caveman. 16.00 Auggie Doggie. 16.30 Little Dracula. 17.00 Bugs and Daffy Show. 17.15 2 stupid dogs. 17.30 The mask. 18.00 House of Doo. 18.30 The Jetsons. 19.00 Tom and Jerry. 19.30 The Flintstones. 20.00 Escape from East Berlin. Film directed by Robert Siodmak (1962). 22.00 Coma. Film directed by Michael Crichton (1978). 0.00 The Brothers Karamazov. Film directed by Richard Brooks (1958).

RAIUNO Italie 1

12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tg 1 - Economia. 14.05 Il matrimonio di Betsy. Film commedia di Alan Alda. Con Molly Ringwald, Madeline Kane. 15.45 Solletico. 17.30 Le simpatiche canaglie. Telefilm. Appuntamento al cinema. 17.50 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.15 Colomba solitaria. Telefilm. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Tg 1. 20.30 Tg 1 - Sport. 20.45 Bandiera gialla village. 23.15 Tg 1. 23.20 Cliché. 0.00 Tg 1 - Notte. 0.25 Agenda. 0.30 Videosapere. 1.00 Sottovoce. 1.15 Ma la notte... percorsi nella memoria. Il segreto delle tre punte. Film avventura di Carlo Ludovico Bragaglia (1952).

RAIDUE Italie 2

7.00 Paradise Beach. 7.45 Quante storie. 9.00 Blossom. 9.30 Popeye. 9.50 I pappagalii. Film commedia di Bruno Paolinelli (1955). Con Aldo Fabrizi, Alberto Sordi. 11.30 Medicina 33. 11.45 Tg 2 - Mattina. 12.00 La grande vallata. 13.00 Tg 2 - Giorno. 13.30 Salute. 13.50 Météo. 14.00 Bravo chi legge. 14.05 Quante storie flash. 14.15 Match music presenta: Irregular station. 14.25 E... l'Italia racconta. 14.30 Ecologia domestica. 14.45 Quando si ama. 15.10 Santa Barbara. 16.00 Tg 2 - Flash. 17.15 Tg 2 - Flash. 18.00 In viaggio con Sereno Variabile. 18.10 Bravo chi legge. 18.15 Météo. 18.20 Tg 2 - Flash. 18.25 Sportsera. 18.45 L'ispettore Tibbs. 19.35 Lo sport. 19.45 Tg 2. 19.50 Go-Cart. 20.30 Tg 2. 20.50 Perry Mason. 22.30 Format: Top secret. 23.30 Tg 2 - Notte.

La Cinquième

11.25 Le magazine du temps. 11.30 Voyage en Amérique latine: Les loutres géantes du Surinam. 12.00 Atout savoir. 12.30 Evasion. 13.00 Les lumières du music-hall: Damia. 13.25 Attention santé. 13.30 Défi. 14.00 Les seigneurs Mayas. 15.00 L'aventure des sciences. 15.55 Le réseau des métiers. 16.00 La cloche tibétaine (6/7). 17.00 Alf. 17.30 Ma souris bien-aimée. 17.45 Cinq sur cinq. 18.00 Dakar. 18.30 Les perruches de Tokyo. 18.55 Le journal du temps.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950 19.30 7 1/2. L'info en direct.

20.00 Le peintre Frida Kahlo

20.30 Journal

20.45 Thema: L'eau en péril

Le gaspillage au quotidien

Film d'animation

20.50 Le partage des eaux

21.45 La grande sécheresse en Espagne

22.35 Prospective 2005: La consommation des ménages

Film d'animation

22.40 La révolution bleue

23.00 Politique de l'eau: nouvelles orientations

23.35 Prospective 2030

23.45 Comment faire l'amour...

1.15 Y'a bon les Blancs

R.T.L.

12.10 Les bonnes affaires. 12.20 Jeudimidi. 12.45 Charles s'en charge. 13.10 Pacific beach. 13.35 Derrick. 14.35 Le renard. 15.30 L'enquêteur. 16.20 Chez Boogies. 16.45 Arnold et Willy. 17.05 Le ranch de l'espoir. 18.00 Double gagnant. 18.25 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 18.55 Pacific beach. 19.20 Popeye. 19.30 Happy days. 19.55 Charles s'en charge. 20.20 Jeu Téléstar. 20.30 Chicacos, chasseur de têtes. Film américain. 22.20 Leader. 22.25 Tendre poulet. Film français. 0.15 Télé-achat. 0.30 Asphalte

Eurosport

10.00 Football: Euro 96. 12.00 Formule 1 Magazine. 12.30 Moto Magazine. 13.00 Courses de camions. 13.30 EuroFun. 14.00 Mountainbike/VTT: Coupe du monde à Mount Snow. 15.00 En direct: Tennis: Championnats de Wimbledon. 19.30 Football: Euro 96: Les temps forts des demi-finales. 21.00 Monster Truck. 22.00 Tennis: Wimbledon. 0.00 Tennis: ATP-Tour Magazine. 0.30 Sailing

Portugal

9.15 A Banqueira do Povo. 10.00 Rotacoes. 10.20 Noticias. 10.30 Praca da Alegria. 12.30 Resumo Euro 96. 13.00 Jornal da tarde. 13.30 Pais Real. 13.45 Na Paz dos Anjos. 14.15 Classicos RTP. 15.00 RTPi Africa - Tv's dos Palops. 16.00 Junior. 17.00 Olho Clínico. 17.30 Noticias. 17.45 Canal Aberto. 19.00 Noticias. 19.15 Roseira Brava. 20.00 Telejornal. 20.45 Contra Informacao. 20.50 Moedas. 21.00 Liga es Perigosas. 21.45 Desporto 2. 21.50 Financial Times. 22.00 O Grande Ira. 22.45 Fados no Forte D. Rodrigo. 23.15 Acontece. 23.30 Jornal.

CANAL ALPHA +

8.00 - 12.00, 19.00 Journal cantonal. 19.36 Neuchâtel région. 19.44 Sport+: Trans-Neuchâteloise du 26.6.96. 20.01 Série «Paysages» - Tris-Karden. 20.30 Journal cantonal. 20.42 Neuchâtel région. 20.50 Journal cantonal. 21. Israël, pays de la Bible: Les Israéliens. 21.30 Journal cantonal. 21.42 Neuchâtel région. 21.50 Sport+. 22.00 Israël, pays de la Bible. 22.30 Série «Paysages». 23.00 Israël, pays de la Bible.

M 6

8.30 M6 express 8.35 Matin express 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.20 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.30 Infoconso 10.35 Ecolo 6 10.45 M6 express 10.50 Berlin anti gang. Fusion 11.45 M6 express/météo 12.00 Ma sorcière bien-aimée. Le géant et la fève 12.25 Docteur Quinn, femme médecin. Le train des orphelins 13.25 Une étrange disparition. Téléfilm américain. 15.00 Drôle de dames. 15.50 Boulevard des clips 16.30 Hit machine 17.00 Indaba. Retour aux sources 17.30 Studio sud. Sœur interimaire 18.00 Les anges de la ville. Secrets de famille 19.00 Caraïbes offshore. 19.54 6 minutes/météo.

20.00 Notre belle famille

Le tyran domestique

20.35 Passé simple

20.40 La séance du jeudi

20.45 Salut la puce, t'as pas cent balles?

Film français de Richard Balducci (1982)

Avec Jean Lefebvre, Jean-Marie Proslrier

L'évocation d'un Paris avec ses marginaux d'une époque révolue. Un hymne à la paresse, à la bohème et à l'amitié, avec des acteurs sympathiques, mais qui somnolent dans un récit où les coups de bière ou de vin rouge sont plus pétillants que les gags.

22.40 Les jeudis de l'angoisse:

Enterré vivant

Téléfilm américain de Franck Darabon Avec Tim Matheson, Jennifer Jason Leigh

0.20 Les anges de la ville

Enlèvements

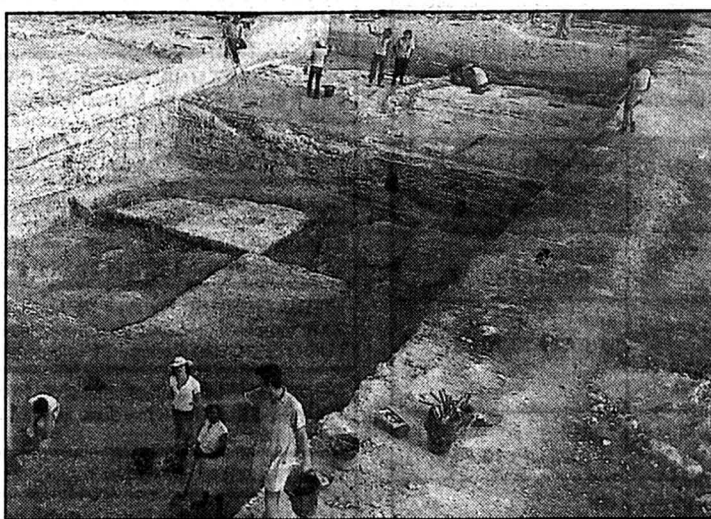
1.05 Best of trash

2.35 Rock express

Première sépulture royale maya intacte à Bêlize

Le tombeau de La Milpa

Des archéologues de l'Université de Boston ont découvert un tombeau royal intact, dans l'ancienne cité maya de La Milpa, dans l'ouest de Bêlize, à 25 kilomètres des ruines de Rio Azul, au Guatemala. Selon Norman Hammond, chef de l'expédition patronnée par le National Geographic Society à Washington, il s'agit de la première sépulture royale maya non pillée retrouvée sur ces lieux.



Une fouille à Bêlize
Sous la direction de Norman Hammond. (in «La splendeur des Mayas», Ed. Time-Life-sp)

Les chercheurs ont découvert dans la chambre mortuaire taillée dans la roche le squelette d'un homme couvert de bijoux. Il portait notamment un collier avec un pendentif en jade représentant une tête de vautour, symbole de la royauté chez les mayas. «Il portait son statut social sur sa poitrine», déclare M. Hammond, qui a présenté sa découverte dans une conférence au British Museum de Londres.

Les archéologues ont également découvert près du corps des poteries remontant au Ve siècle. A cette époque, la cité

connaissait une phase de déclin, mais devait par la suite renouer avec la prospérité. «C'était vraisemblablement un petit roi», dit M. Hammond. «La Milpa déclina lorsqu'il est mort et son peuple n'a probablement pas eu les moyens ou le désir de lui édifier un temple ou même un stèle».

Alors que les rois mayas vivaient en moyenne plus de 60 ans, ce souverain est mort assez jeune, à 35 ou 50 ans, et semble

avoir été maladif», comme le montre le fait qu'il ait perdu toutes ses dents. L'homme, qui devait mesurer 1 mètre 70, porte les traces d'une blessure grave à une vertèbre cervicale, reçue peu de temps avant la mort.

Il a sans doute été l'un des premiers rois mayas à être inhumé selon un rituel qui remonte à 400 ans après Jésus-Christ et qui a atteint son apogée de sophistication plusieurs siècles plus tard. Les Mayas ne semblent

pas avoir pratiqué la momification ou d'autres techniques de préservation des cadavres, ce qui explique que seul un squelette a été retrouvé.

Des souverains ont régné sur La Milpa à partir du IVe siècle. La cité a prospéré jusqu'au VIe siècle puis, pour des raisons inconnues, fut désertée pendant une centaine d'années. Elle connut une nouvelle période d'abondance à partir du VIIIe siècle.

«La Milpa a connu son âge d'or entre 750 et 850. Elle comptait jusqu'à 50.000 habitants», explique M. Hammond. La cité était constituée par deux temples de près de 25 mètres de haut, une place de deux hectares, des édifices gouvernementaux, des palais et des habitations construites dans un rayon de cinq kilomètres autour de son centre. «Cela se passait 300 ans après que la tombe découverte eut été construite, puis oubliée», fait remarquer l'archéologue.

La civilisation maya n'a jamais formé une véritable nation, mais plutôt une mosaïque de cités unies par une culture commune et divisées par la politique. Apparue au Ier siècle, elle disparut pour des raisons inconnues vers le IXe siècle.

(Paul Recer/ap)

TOUT CRU

«Tell quel» à la trappe

Il y a quelques jours, les «quadras» de la TSR exécutaient définitivement «Table ouverte», la TV des «sexas», après 1107 éditions en trente ans. Pour la remplacer on ne sait quoi, avec cadrages penchés le dimanche soir à 20 heures?

Vendredi dernier (21 juin), ce fut au tour de «Tell quel» de passer à la trappe après vingt ans de bons et loyaux services, en 717 exemplaires, la formule ayant subi au cours des années de profonds changements, avec des équipes de production très différentes. Ces dernières années, on y oscillait entre les faits de société à travers de petits groupes de personnes et des portraits. Ce fut, a-t-on pu dire, «l'émission des Romands qui pleurent»!!

L'esprit de «Tell quel» survit en partie en l'un des deux sujets de «Temps présent» désormais allongé, le court (lire ci-contre). Mais quoi d'autre, le vendredi, en début de soirée? Les cris de Jean-Marc Richard? Une pataugée dans des lacs romands? Une nouvelle émission pluriculturelle et transfrontalière linguistique confiée à Dario Robbiani, désormais disponible?

Bref, des trois «T» (Temps présent/Tell quel/Table ouverte) qui firent la force de l'information sur «notre» télévision bientôt d'ex-service public remplacé par la «part de marché», il n'en reste qu'un pour les téléspectateurs exigeants, curieux. Jusqu'à quand? Il aura fallu, l'an dernier, additionner les téléspectateurs de la TSR et ceux de «Suisse 4-Romandie» pour maintenir ces parts de marché. Alors, vite une troisième chaîne, pour de précieuses maintiens. A confier à des «trentas» formés aux USA et à TF1... (Fyly)

CINÉMA

Mention pour deux Suisses

«I'm So So», du cinéaste Krzysztof Wierzbicki a obtenu le Grand Prix du 7e Festival du cinéma documentaire, à Marseille. Ce film fait le portrait du réalisateur polonais Krzysztof Kieslowski disparu cette année. Les Suisses Alfredo Knuchel et Norbert Wiedmer ont obtenu une mention pour leur film «Besser und Besser», un film qui avait déjà remporté le prix du long métrage et reçu 5000 francs, lors du festival «Visions du réel» à Nyon (VD) en avril dernier. «Besser und Besser» (De mieux en mieux) raconte l'histoire d'une famille. Il traite des problèmes soulevés par la société de consommation. Tourné dans le canton de Berne, il évoque notamment la solitude poignante d'un couple. (ats)

Lecture

En rayon juniors

Découpé aux formes du profil avantageux de papa - large sourire, nez rond, sympathique quoi! -, un petit livre qui tient bien dans les petites mains en raison de son format inhabituel raconte une histoire de famille. Papa, maman, ma sœur et moi, tout simplement. Ou, si l'on entre un peu plus dans l'intimité familiale, comment un garçonnet, un peu chenapan à ses heures, voit son entourage. Génial, c'est papa; maman, elle l'adore vraiment, surtout lorsqu'il ne fait pas de bêtises; la frangine, elle est gentille, mais un peu agaçante avec ses ongles peints «pour faire l'intéressante». On passe tout le monde en revue à la manière de voir d'un enfant; même lorsqu'il reçoit une giflette de son papa génial. Car, quand on s'aime, on pardonne. Edition L'Ecole des loisirs.

Rendre accessibles les - longs - contes des frères Grimm, c'est ce que propose Les trois fils du tailleur, dans une jolie adaptation à lire au bord du lit. Très expressives, les images sont



toute de douceur pastel et rassurantes, comme l'histoire qui finit dans la joie des retrouvailles entre un père et ses fils. Editions Nord-Sud. Le même éditeur propose un autre «conte» des frères Grimm, Les six serviteurs. Dans ce cas, les illustrations de Serguei Goloshapov baignent dans une atmosphère quasi fantastique et une tonalité marron qui renforce le récit extraordinaire du prince parti à la quête de sa belle au prix de mille épreuves surhumaines.

Dans la collection Pastel, Edition L'Ecole des loisirs, Patate Horreur et Patate Douce met en scène deux chiens patauds, à la face de clowns blancs, qui tombent amoureux en attendant leur maître à l'entrée d'un supermarché. Tristesse de l'un, fugue de nuit pour retrouver la superbe chienne qui l'a séduit, séance chez le docteur qui parle de problème psychologique et ainsi de suite, pour illustrer l'amitié d'une part, l'attirance amoureuse d'autre part. Le garçon reste un garçon et le chien un chien. (sg)

Jazz, blues, rock pour nuits blanches

Y'a d'la musique dans l'air

Trois festivals successifs sont au programme des jours à venir au Tessin.

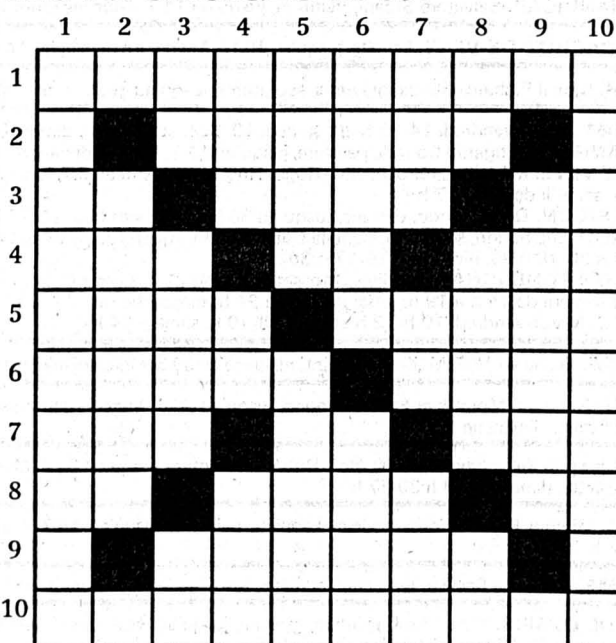
A Bellinzone, les amateurs de blues vont tanguer de ce jeudi jusqu'à samedi. Ensuite, du jazz New Orleans animera Ascona dès vendredi et jusqu'au 7 juillet. Enfin, Lugano propose son «Estival Jazz» du 2 au 6 juillet. Têtes d'affiche de «Piazza Blues» à Bellinzone, Luther Allison et Jack Owens se produiront demain vendredi. Le lendemain, le programme prévoit notamment Peter Green, fondateur de Fleetwood Mac dans les années '70. Ces spectacles sont gratuits, hormis les jam-sessions nocturnes prévues dans une discothèque. Le festival «New Orleans» se déroule sur plusieurs places et dans les salons de certains hôtels d'Ascona. Le public pourra applaudir, entre autres invités, le Barrelhouse Jazz-band, les Haricots Rouges et la chanteuse de blues Tara Darnell. Ray Charles, Dave Brubeck, Tania Maria, Manu Dibango et Manhattan Transfer sont les grandes vedettes du 18e «Estival Jazz» de Lugano. Il s'agit du seul festival gratuit de cette classe en Europe, selon les organisateurs.

RÈGLE DE TROIS

Dans une direction opposée, à Belfort, les Eurockéennes des 6, 7 et 8 juillet promettent de décoiffer. Trois hectares de terrain, trois scènes et trois jours pour trois fois trente mille personnes attendues, c'est la formule magique qui a été choisie pour cette édition 1996. Au programme de la huitième édition, les Red Hot Chili Peppers, Sepultura, Presidents of the USA, NTM, Raggasonic, Lou Reed, Nick Cave, Ministry, Frank Black, Patti Smith, Ash et autres David Bowie, Foo Fighters, Garbage, Dog Eat Dog, The Amps, Bluestones, entre autres vedettes de scène.

Entre horizon bleu des Vosges et Ballon d'Alsace, le Territoire de Belfort se transforme en véritable Territoire de la musique, dont le centre sera la grande scène et son écran géant ainsi que le chapiteau couvert. (ats/sg)

MOTS-CROISÉS No 881



Solution dans la prochaine édition

Solution du numéro 880:

Horizontalement : 1. Epithélium. 2. Bol - Etonné. 3. Oison - Foin. 4. Us - Ira - Rot. 5. Longiligne. 6. En - Née. 7. Sot - Anus. 8. Event - Mire. 9. Nil - Evasé. 10. Test - Usées. Verticalement : 1. Eboulement. 2. Poisson - Vie. 3. Ils - Sels. 4. Oignon. 5. Henriette. 6. Et - Ale - Vu. 7. Lof - Amas. 8. Inorganisé. 9. Union - Urée. 10. Menteuse.

ROC 676

Télévision

Temps présent

Avec ses deux sujets de durées différentes, «Temps présent» occupe désormais 80 à 90 minutes l'antenne de la TSR, le jeudi soir. Le sujet court s'inscrit assez souvent dans la ligne de «Tell quel», désormais enterré (lire ci-contre). Ce n'est pas forcément «TP», pour lui-même, qui intéresse le téléspectateur mais, parfois, l'un des sujets seulement. Comment faire pour se mettre devant le petit écran au bon moment? Il serait ainsi bon de savoir d'avance la durée de chaque sujet pour arrêter son horaire! Mais il est possible que «TP» prolongé soit investi d'une autre mission: retenir en premier rideau les Romands devant «leur» télévision mise au service de la «part-de-marché». Et il arrive qu'il soit nécessaire de renoncer à une autre émission précieuse, «Envoyé spécial» (France 2), qui commence durant le passage de TP. Si la TV était au service du public, elle indiquerait chaque fois l'ordre de passage et la durée des sujets.

Jeudi dernier, TP proposait deux sujets, «Des Suisses armés jusqu'aux dents» et «Pas de frontière pour les poissons». Du premier document, retenons une information importante, donnée par le Prof Killias, criminologue de l'Université de Lausanne. Il y a en Suisse chaque année 500 morts par armes à feu, ce qui est à peine un peu moins que les morts par accidents de la route! Il proposa cette information aux cinq cents mille membres des sociétés de tir, dont le sport n'est du reste pas menacé par l'éventuelle nouvelle législation. Le deuxième document était signé d'un réalisateur belge, Eric van Borgh, qui compare à Saint-Gingolph douaniers suisses et français, habile à utiliser le montage parallèle significatif.

L'ENFANCE VIOLÉE

Ce soir, deux sujets aussi, «La Suisse en morceaux», qui s'interroge sur le fédéralisme et «L'enfance violée». Il est possible que le second sujet démarre vers 20 h 45, pour qui s'intéresserait à lui seulement, sans garantie...

On parle beaucoup, souvent et un peu partout de tourisme sexuel, de la prostitution des mineurs, des pédophiles occidentaux et d'aïeulles qui se «paient» des enfants. Qu'un accord financier s'établisse entre adultes consentants est chose acceptable.

S'en prendre à des mineurs des deux sexes, à des enfants, c'est simplement ignoble! Et dans ce genre de document, il manque souvent le principal «acteur», le client. Peut-être en parlera-t-on dans la seconde partie de «L'enfance violée», intitulée «Les prédateurs» (jeudi 4 juillet).

Daniel Pasche s'en est allé à Moscou, au Brésil, au Sri-Lanka, en Thaïlande, au Cambodge, pour recueillir images et témoignages, de victimes, certes, mais aussi d'éducateurs qui tentent de sortir de peine des victimes, ou de policiers, rares, qui poursuivent des clients. La pauvreté, la misère, expliquent que des parents se transforment parfois en vendeurs de «chair fraîche». Des souteneurs s'enrichissent. En cours de route, l'équipe a trouvé un film «porno» avec des enfants. Une scène montre des fillettes dénudées, la seule acceptable, nous dit-on, pour le petit écran. C'était peut-être trop...

Pour que cela change, faut-il convaincre ceux qui sont indignés? Comment provoquer le malaise des vrais responsables de chez nous, les clients? Et en Europe, la prostitution des mineurs et des enfants n'existe-t-elle pas aussi, probablement sur une plus petite échelle que dans les pays pauvres...

Freddy LANDRY

● «L'enfance violée», ce soir à partir de 20 heures.

CINÉMAS

RELÂCHE	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LE HUITIÈME JOUR (de J. von Dormael avec D. Auteuil), 12 ans, tous les jours à 18 h. PEUR PRIMALE (de G. Hoblit avec R. Gere), 16 ans, tous les jours à 20 h 30.	CORSO ☎ (039) 22 13 77
UN DIVAN À NEW YORK (de C. Akerman avec J. Binoche et W. Hurt), 12 ans, tous les jours à 20 h 45.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
TRAINSOTTING (de D. Boyle avec E. McGregor), 16 ans, tous les jours à 16 h 15, 18 h 30 en V.O., 21 h.	PLAZA ☎ (039) 22 13 55
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL (de J. Avnet avec R. Redford, M. Pfeiffer), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 en V.O., 20 h 30.	SCALA ☎ (039) 22 13 66
TRAINSOTTING (de D. Boyle avec E. McGregor, J. Lee Miller), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 30 en V.O., 21 h, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 28 10 33
OÙ SONT LES HOMMES (de F. Whitaker), 12 ans, jeudi à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30.	APOLLO 2 ☎ (038) 28 10 33
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (de B. Giraudeau avec R. Bohringer), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 45. LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (de P. Lord, D. Sproston, B. Kossmehl), pour tous, tous les jours à 18 h 45 en V.O, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 28 10 33
PERSONNEL ET CONFIDENTIEL (de J. Avnet avec R. Redford), 12 ans, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	ARCADES ☎ (038) 28 10 44
TÉMOIN MUET (de A. Waller avec M. Sudina), 16 ans, jeudi à 15 h, 18 h 15, 20 h 45, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 28 10 55
DELPHINE: 1-YVAN: 2 (de D. Farrugia avec les Nuls), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h 30, 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	PALACE ☎ (038) 28 10 66
LA JURÉE (de B. Gibson avec D. Moore), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	REX ☎ (038) 28 10 77
LE HUITIÈME JOUR (de J. van Dormael avec D. Auteuil et P. Dusquenne), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 28 10 88
RELÂCHE	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
SHANGAI TRIAD (de Z. Yimou avec G. Li), jeudi à 20 h 30, vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h 30.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
DRACULA (de M. Brooks), 12 ans, vendredi à 20 h 30, samedi à 18 h, dimanche à 17 h. L'AMOUR MEURTRI (de M. Martone), 16 ans, jeudi à 20 h, samedi à 21 h, dimanche à 20 h.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT-CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 19 h. Vivarium: tous les jours 10 h-12 h, 14 h-18 h; fermé mercredi matin. EXPOSITION: «Energie et transport», service de l'énergie, Collège 31d, jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h; samedi et dimanche fermé. SPECTACLE: «Sur le théâtre de marionnettes», par C. Thébert et A.-M. Delbart, Temple Allemand, à 20 h 45. CONCERTS: chorale et orchestre des Forges, salle de musique, à 20 h. Groupe vocal Octuel, Café du Balancier, à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS
KERMESSE: du collège, spectacle des élèves, à 20 h.	LE VALANVRON
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. DISCOTHÈQUE LE CLUB: dès 22 h, Karaoké, jusqu'à 4 h.	LE LOCLE
CONCERTS: chœur d'enfants Le Coup de Joran et le chœur Supernova, Collège latin, à 20 h. Naanzook, Café du Théâtre, dès 21 h 30.	NEUCHÂTEL
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Espacité 5, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23.10.17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23.10.17. HÔPITAL: ☎ 272.111 CLINIQUE LANIXA: ☎ 200 400.	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Espace santé, pharmacie Coop, Pont 6, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31.10.17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Tripet, rue du Seyson, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111. HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 089/240.55.45, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Bernacki-Dziewiecka, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL: ☎ 51.13.01 AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNELÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	
À LA LIGNE	
HEURES DE TURBINAGE: 8 h-18 h, 2 turbines. (Sous réserve de modification)	USINE DU CHÂTELOT

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: lundi, 14 h à 20 h; mardi à vendredi, 10 h à 20 h, samedi 10 h à 16 h. Exposition de photos «Jura surprenant en toute saison», par Philippe Jeanneret, jusqu'au 17 août. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9, lundi à vendredi, 13 h 45-18 h. Samedi 10 h-12 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: Collège latin. Prêt du fond d'étude: lundi à vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi de 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. Exposition «Piaget Neuchâtelois», jusqu'au 5 octobre. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
COMMUNALE: lundi, mardi et vendredi de 9 h à 10 h; mercredi de 9 h à 10 h et de 16 h 30 à 18 h; jeudi de 9 h à 10 h et de 18 h à 19 h.	VILLERET
MÉDIATHÈQUE: Lovières 13, lundi, mardi et jeudi de 13 h 30 à 18 h; mercredi de 13 h 30 à 20 h; vendredi et veilles de jours fériés de 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: Collège 11 (vieux collège), mardi et jeudi 16 h à 17 h 30.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 14 h à 17 h.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: rue Bel-Air, mardi de 15 h à 16 h 30 et jeudi de 16 h à 17 h 30.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, mercredi et vendredi de 14 h à 18 h; mardi et jeudi de 14 h à 20 h; samedi de 9 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN ET ARTISANAL. Intérieur paysan typique. Samedi à jeudi, 14-17 h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 2.3.97. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. «API... Bzzzzz. L'abeille et l'apiculture en Suisse», jusqu'au 15.9. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10 h-17 h. «Le tourbillon, prouesse technique des horlogers, hier et aujourd'hui», jusqu'au 29.9. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). «Trois collections d'artistes: Disler, Förg, Mosset», jusqu'au 25.8. Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. Armes anciennes du musée, jusqu'au 1.9.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. 10-12 h et 13 h 30-17 h 30. Sur demande préalable pour groupe dès 15 personnes, visite possible en dehors des heures d'ouverture, ☎ 039/31 89 89.	LE LOCLE
MUSÉE DES SAPEURS-POMPIERS. Collection d'objets divers datant du XIXe siècle à ce jour. Visites sur demande, ☎ 038/53 40 77.	CERNIER
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Mardi-dimanche 10 h-17 h, jeudi entrée libre. Médailles contemporaines/Fidem, jusqu'au 20.10. René Fendt, 30 ans de peinture, jusqu'au 8.9. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Natures en têtes», jusqu'au 12.1.1997. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Zoofolie, jusqu'au 10.7. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. VILLA LARDY. Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
CHÂTEAU. Fermé jusqu'en juin en raison de travaux.	VALANGIN
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne. Samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DE L'AREUSE. Objets lacustres, indiennes. Dimanche 14 h-18 h.	BOUDRY
MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: visites toute l'année, sur rendez-vous, ☎ 038/63 30 10. Individuels: tous les jours de 10 h à 14 h; dimanche aussi à 16 h. Juillet et août, visites supplémentaires de 9 h 30 à 17 h 30 sur réservation.	TRAVERS
RÉGIONAL D'HISTOIRE ET D'ARTISANAT. Mardi, jeudi, samedi, dimanche, 14-17 h. Jusqu'au 13.10.	MÔTIERS
MUSÉE DE L'UNIFORME. Auberge du Peu-Péguignot, tous les jours sauf mardi.	LE NOIRMONT
GALERIES	
J.-C. MEIER. Flaviano Salzani, jusqu'au 4.7. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. MANOIR. M.-D. Koehlin, peinture, jusqu'au 29.6. Mardi-vendredi 15-19 h, samedi 10-17 h. VILLA TURQUE. Pablo Fernandez, photographies, jusqu'au 12.7. Visites sur rendez-vous, ☎ 039/223 131. SONIA WIRTH-GENZONI. De L. Schwob à Chs. L'Eplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. UBS. Patricia Huguenin, photographies, jusqu'au 30.8. LA SOMBAILLE. «La Chine au quotidien», photographies M. Muster, jusqu'au 11.8. LES ARBRES. Claudine Grisel, J. de Dardel, peinture, jusqu'au 30.6. Tous les jours 14-17 h. FOYER HANDICAP. Salvatore Stifani, peinture, jusqu'au 14.7. Tous les jours 10-18 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
GRAND-CACHOT-DE-VENT. Lermite, jusqu'au 20.10. Mercredi à dimanche, 14 h 30-17 h 30.	LA CHAUX-DU-MILIEU
LE FOYER. Daniel Richard, vitraux, gravures, sculptures, jusqu'au 30.6. Tous les jours 10-18 h.	LA SAGNE
DITESHEIM. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Eugenio Corradi, peinture, jusqu'au 13.7. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30. HÔTEL DE VILLE. Médailles, rétrospective Roger Huguenin, jusqu'au 6.7. Lundi à vendredi, de 8 h à 19 h, samedi de 8 h à 17 h. POMMIER/CCN. Denis Junod, dessins, jusqu'au 30.6. Lundi-vendredi 10-12 h et 14-18 h. DU PEYROU. Eric Sandri, sculpture, Isabelle Gatto-Sandri, aquarelle, jusqu'au 14.7. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 15-17 h 30. CENTRE D'ART NEUCHÂTEL. Olivier Mosset, jusqu'au 21.7. Lynne Cohen, jusqu'au 21.7. Mercredi à samedi de 14 h à 19 h; jeudi de 14 h à 21 h; dimanche de 14 h à 17 h. ARCANE 2. Mardi-vendredi 10 h-12 h et 16 h 30-19 h, samedi 14 h-17 h.	NEUCHÂTEL
2016. Zoofolie, jusqu'au 10.7. M. Kennes, peinture, jusqu'au 30.6. Mercredi-dimanche 15 h-19 h.	HAUTERIVE
CHÂTEAU. Francisco Morales et Fausto Tenorio, jusqu'au 30.6. Marcel Mathys, sculpture, jusqu'au 3.11. Mardi-dimanche 10-21 h.	MÔTIERS
JONAS. Ellsworth Kelly, lithographies; Alois Dubach, sculpture, jusqu'au 30.6. Mercredi-samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche 14 h 30-17 h.	PETIT-CORTAILLOD
NUMAGA. Giorgio Bellandi, dessin, Jean Leppien, peinture, jusqu'au 14.7. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30.	AUVERNIER
L'ENCLUME. Catherine Scellier, terre cuite et métal, jusqu'au 30.6. Mercredi-lundi 15-18 h 30.	BÔLE
CENTRE DE LOISIRS. Yves Voirol, peinture, gravure, jusqu'au 30.6. Lundi-vendredi 17-21 h, samedi-dimanche 10-12 h et 14-18 h. SOLEIL. Denis Schneider, jusqu'au 4.8. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIER
ABBATIALE. Michel Gentil, peinture, jusqu'au 8.9. Tous les jours 10-12 h et 14-18 h.	BELLELAY
PRIEURÉ. Erika R.-M. Junod-Studer, aquarelle. Véréne Monnier-Bonjour, peinture, modelage, jusqu'au 30.6. Lundi-vendredi 13 h 30-17 h, samedi-dimanche 14-18 h.	GRANDGOURT
CIP. Jean-Pierre Béguelin, peinture, jusqu'au 28.6.	TRAMELAN
JOLIMONT. Elèves de l'Académie de Meuron, jusqu'au 7.7. Mercredi-dimanche 14-18 h.	ERLACH

VIE POLITIQUE

Saint-Imier: votation communale des 28, 29 et 30 juin 1996

Oui à la patinoire d'Erguël

Plutôt que de devenir une banale cité dortoir, Saint-Imier doit-il continuer à offrir une palette d'activités et demeurer le centre régional qu'il est? C'est en définitive à cette question que les citoyennes et citoyens sont appelés à répondre les 28, 29 et 30 juin 1996.

Alliance jurassienne invite le Corps électoral à répondre oui, convaincue qu'elle est du rôle que Saint-Imier se doit de remplir.

Le crédit demandé est certes important (1,45 million); le projet présenté a été sans doute mené rapidement; mais il permettra de résoudre durablement des problèmes lancinants. Depuis plusieurs années, les ves-

tiaires de la patinoire sont proches de l'insalubrité et les installations de refroidissement dans un état préoccupant.

La réalisation des travaux prévus offrira des vestiaires parfaitement adaptés aux besoins des utilisateurs (hockeyeurs et patineurs) et des installations de refroidissement modernes. La pratique des sports d'hiver continuera à être un atout pour Saint-Imier, qui restera un centre sportif régional complet. Le développement de sports prisés par la jeunesse sera assuré.

L'assainissement des installations de refroidissement permettra en outre de ramener la qualité d'ammoniaque nécessaire de 4000 à 60 kilos. Compte tenu des risques que présente ce pro-

duit pour l'environnement, il s'agit d'une amélioration appréciable.

Enfin, l'état des finances communales est bon. Le crédit demandé pour la rénovation de la patinoire d'Erguël sera totalement autofinancé. Cela signifie qu'aucune augmentation d'impôts ne sera nécessaire pour le financer.

Dans ces conditions, Alliance jurassienne, soucieuse de l'avenir de notre jeunesse et du développement de Saint-Imier, invite le Corps électoral à accepter le crédit de 1,45 million pour la réfection de la Patinoire d'Erguël.

Alliance jurassienne,
Saint-Imier
S. Dalla Piazza

Un oui unanime des partis politiques

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Dans le courant du mois d'octobre 1995, l'office cantonale responsable de la sécurité des installations sportives signalait l'état préoccupant de la patinoire et donnait un délai expirant à fin mars 1996 pour remettre en état la machinerie productrice du froid conformément à la loi.

Si ces réparations ne se faisaient pas, le canton interdirait la fabrication de glace l'automne prochain. Plus de glace, plus de patinoire, vous l'aurez sans doute compris.

D'autre part, les installations

techniques (sanitaires, électricité) ne répondent plus aux exigences actuelles et les vestiaires sont proches de l'insalubrité.

Le crédit d'engagement de 1.450.000 fr permet la rénovation des installations techniques, la transformation des vestiaires existants, ainsi que la construction de nouveaux vestiaires.

La part communale de 1.100.000 fr sera assurée par autofinancement, c'est-à-dire sans augmentation de la quotité d'impôts.

Pour une cité telle que la nôtre, il est absolument indispensable de résoudre ces problèmes, car le développement touriste-

que de Saint-Imier doit passer par la mise à disposition d'installations sportives attractives.

Une patinoire est également un atout majeur pour une jeunesse active.

En outre, investir en temps de crise représente un moyen efficace pour participer à la relance économique de notre cité.

Avec une situation financière saine telle que nous connaissons actuellement, les quatre partis politiques représentés au conseil général, sont unanimes et vous recommandent de soutenir ce projet en votant oui.

UDC, AJU
PS, PRD

Oui à la patinoire mais pas à n'importe quel prix!

Le corps électoral de Saint-Imier est appelé à se prononcer le 30 juin prochain sur un crédit d'engagement de 1.450.000 fr pour la réfection des installations de froid et d'aménagement de nouveaux vestiaires de la Patinoire de Saint-Imier.

Sans vouloir contester la nécessité d'entreprendre des travaux, nos autorités veulent mettre les électeurs devant un fait accompli.

Pourquoi tant de précipitation pour un projet qui nécessiterait plus de réflexion et qui devrait être entrepris en deux phases.

Phase 1 (urgente): installation du froid pour que l'hiver prochain, la Patinoire d'Erguël s'ouvre au public et en particulier à notre jeunesse.

Phase 2: construction de nouveaux vestiaires et assainissement des vestiaires existants.

C'est particulièrement la phase 2 qui mériterait plus de réflexion en étudiant d'autres solutions que celle proposée.

Pourquoi vouloir construire une annexe alors que d'autres

solutions plus avantageuses pourraient être étudiées.

Pourquoi supprimer des places de parcs, alors qu'elles sont déjà limitées lors des manifestations.

Pourquoi ne pas étudier une solution de l'aménagement des vestiaires dans le volume construit et plus particulièrement sous les tribunes existantes. Le coût de construction et surtout son entretien seraient nettement plus avantageux.

De plus cette solution assainirait un emplacement actuellement occupé par un nombre considérable d'engins, qui n'ont rien à faire dans ce complexe.

Même installés sous les tribunes actuelles, comme d'ailleurs dans tous les autres complexes sportifs, les vestiaires permettraient aux pratiques d'autres sports, tels que football à Châtillon, groupe de joggeurs et VTT d'y accéder également depuis l'extérieur.

Cette solution aussi permettrait d'imaginer un développement sportif intéressant et surtout à moindre coût!

Le bénéfice des comptes de la commune de Saint-Imier n'est pas une raison suffisante pour le vilipender dans une solution boiteuse.

Présenter au peuple un crédit de 1.450.000 fr en bloc sans distinction du coût de l'installation du froid et du coût de l'aménagement des vestiaires c'est placé la population devant un fait accompli.

Ce n'est pas à cause de l'urgence d'une partie du projet que le tout doit être accepté les yeux fermés.

Pour cet important investissement, il faut plus de transparence, et nos autorités doivent étudier d'autres solutions et présenter au corps électoral les coûts séparés de

a) installation du froid

b) assainissement des vestiaires existants

c) nouveaux vestiaires

Actuellement, comme le projet est soumis au peuple, il faut voter non.

Un citoyen sportif
Mario Gianoli senior
architecte

FAITS DIVERS

Neuchâtel

De la fumée

Le SIS est intervenu dans l'immeuble rue de Tivoli 11, avec huit hommes et deux camions tonne-pompe à la suite d'un fort dégagement de fumée, hier à 8 h 30. Cette fumée provenait d'un coussin de fauteuil qui charbonnait. Les murs ont été légèrement noircis.

Le Locle

Entre autos!

A 17 h 30 hier soir, Mlle M. F., du Locle, circulait rue Jehandroz en direction sud. A l'intersection avec la rue de l'Hôtel-de-Ville, son auto heurta celle de Mlle V. D. D., de Grand Combe Chateleu/France qui circulait normalement dans cette rue en direction du centre-ville. Dégâts.

TÉMOINS

Les Geneveys-sur-Coffrane

Vendredi dernier à 17 h 50, M. F. P., des Geneveys-sur-Coffrane, circulait au guidon de sa moto sur la rue des Carabiniers en direction nord. Peu avant l'intersection avec la rue de la Gare, une collision se produisit avec une voiture, conduite par M. L. P., de Colombier, qui quittait la rue de la Gare pour s'engager sur la rue des Carabiniers en direction de Coffrane. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police cantonale aux Geneveys-sur-Coffrane. Tél. 038/57 11 50.

DÉCÈS

Moutier

Mme Anne-Marie Berthold, 1926

Courroux

M. Fernand Loviat, 1908

Lajoux

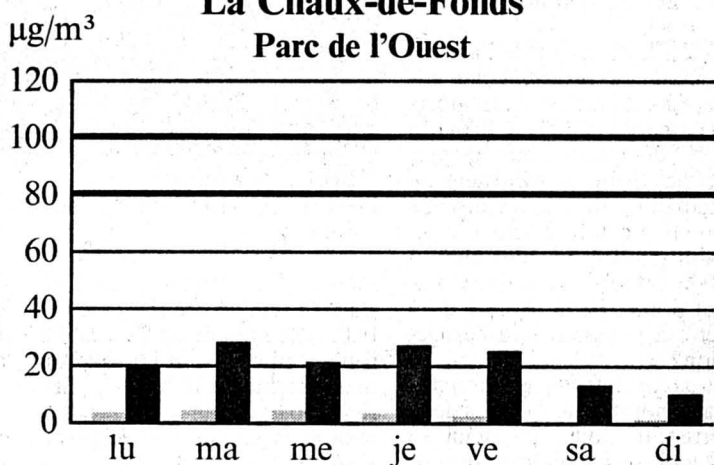
Mme Marie Gogniat-Stadelmann, 1911

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

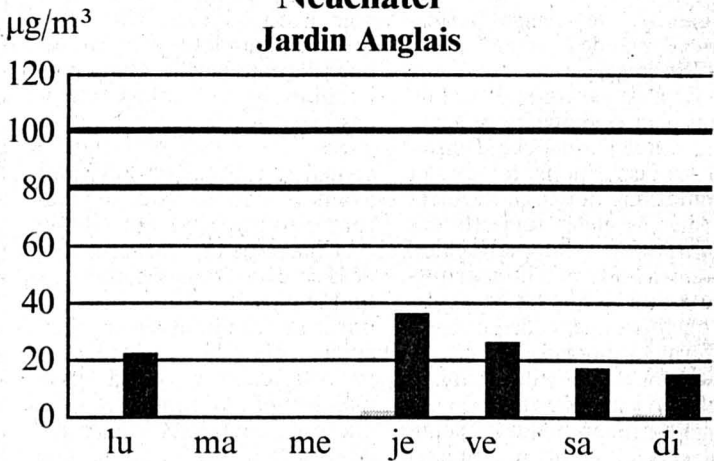
du 17 au 23 juin 1996

La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 15 et 141 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ a été dépassée 22 fois.

Neuchâtel
Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 1 et 107 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

SO2 (Dioxyde de soufre)
NO2 (Dioxyde d'azote)

● µg/m³ = microgramme par mètre cube
● 100 = limite SO2
● 80 = limite NO2

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

AVIS MORTUAIRES

CORMORÉT

J'ai cherché le Seigneur et il m'a répondu, il m'a délivré de toutes mes peurs.
Ps 34.5

Madame Marie-Louise Nicolet-Berger,

ainsi que les familles Nicolet, Favre, Augsburg, Aeschbacher, Laesser, Chevalier, Berger, Bessire, parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gontran NICOLET

leur cher époux, beau-frère, oncle, cousin, parrain et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 83e année, après une longue maladie.

CORMORÉT, le 26 juin 1996, chemin du Stand 33a.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Courtelary vendredi 28 juin, à 14 heures suivi du culte à l'église.

Le corps repose dans une chambre mortuaire des Pompes funèbres Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Les personnes qui désirent honorer la mémoire du défunt peuvent penser au Home Mon Repos à La Neuveville, ccp 25-2924-5.

Prière de ne pas faire de visite.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE FAÇADE RIDEAUX P.-A. BOZZO S.A.

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur José JUNQUEIRA

papa de leur fidèle chef monteur en façade Monsieur Arménio Junqueira, décédé accidentellement au Portugal le 24 juin.

Nous présentons à toute sa famille, nos sincères condoléances.

132-790903

Merci du fond du cœur à chacun de vous qui nous avez tant entourés lors du départ de notre cher

Philippe-André MACCHI

Vos témoignages nous sont une aide très précieuse.

Névine ATTIA MACCHI
Suzanne MACCHI-DROZ
Pierre MACCHI

LA CHAUX-DE-FONDS, juin 1996.

132-790877

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie, d'affection et d'amitié et par les hommages rendus à

Madame Mariette HUBER

sa famille exprime sa gratitude et remercie toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

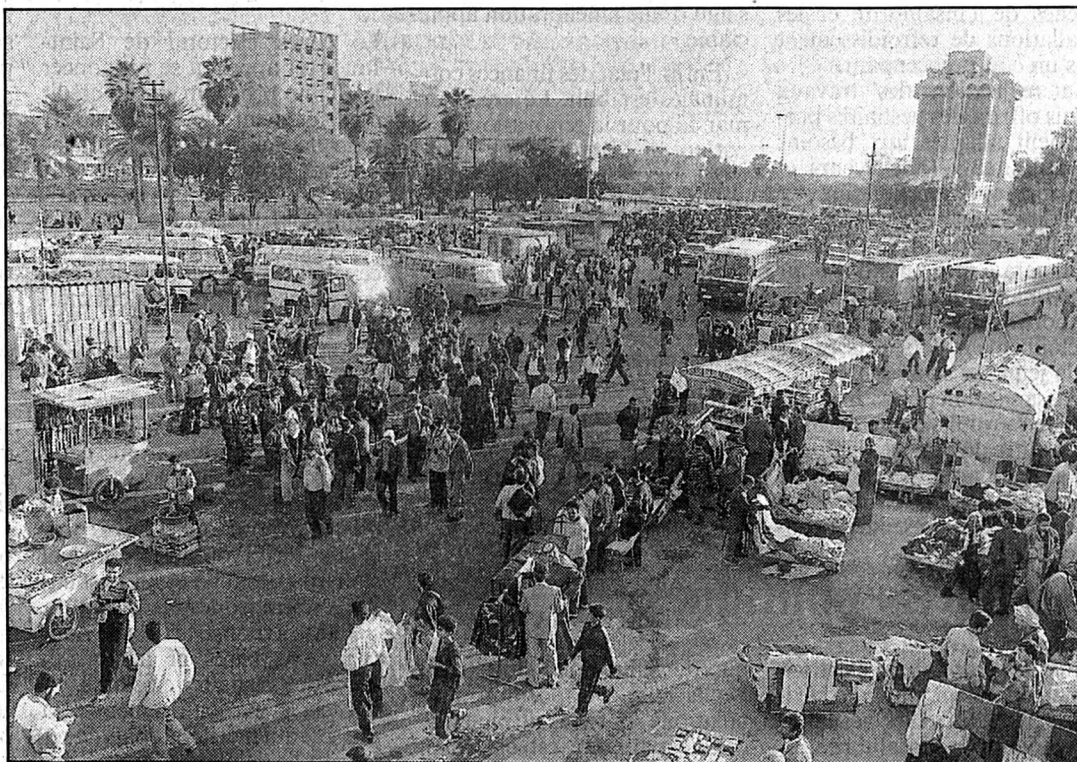
Les présences, les messages, les envois de fleurs ou les dons lui ont été d'un précieux réconfort.

132-790876

Bagdad est groggy après cinq ans et demi d'embargo Y a-t-il un avenir après Saddam?

«Hello Mister!», crient les enfants de Karrada Street, l'une des principales rues marchandes de Bagdad. Depuis l'imposition de l'embargo consécutif à l'invasion du Koweït le 1er août 1990, la ville est à douze heures de désert d'Amman par la route, mais à des années-lumière du reste du monde. «Welcome», est-il écrit sous le portrait de Saddam Hussein qui domine le poste de douane irakien.

Par
Azzuro MATTO



Bagdad, mars 96
Une station de bus au centre ville.

(Photos Azzuro Matto)

Les portraits de Saddam sont rares dans les commerces de Karrada et dans les quartiers aisés. Le régime a largement subventionné le peuple durant les «belles années» et les moins bien lotis ne l'ont pas oublié. Nourriture, importée à 60%, vêtements ou médicaments étaient vendus en-dessous du prix du marché. Aujourd'hui, «l'Etat charitable», selon l'expression irakienne, n'est plus qu'un souvenir.

A Bagdad, les traces de la guerre ont été effacées, mais l'Orient perce derrière le manque d'entretien des chaussées et des bâtiments. Des moutons contribuent à l'enlèvement des ordures, cahotique depuis le départ des travailleurs étrangers. Le Tigre traverse la ville comme un égout à ciel ouvert. Les huit stations d'épuration sont à l'arrêt.

Bien que remplies d'enfants en rupture d'école, de jeunes hommes désœuvrés, et de femmes en quête de nourriture, les rues sont comme capitonées, la vie n'y résonne pas. Usées, rongées, privées de pièces et de pneus, les voitures roulent prudemment, secouées par des amortisseurs exténués. S'il pleut, elles ralentissent encore: les freins sont inefficaces sur la chaussée mouillée.

Un indigent se promène avec une souris, raconte une histoire irakienne. A table, il commande toujours une soupe pour terminer, y glisse sa souris et appelle le patron. Craignant le scandale, l'aubergiste offre le repas. Un autre pauvre découvre ce manège: «Donne-moi ta souris, ou je te dénonce!», dit-il. «Je n'en ai qu'une seule, mais si tu veux, je te donne un cafard pour le thé», répond le premier.

L'ennui gagne. Depuis 1990, les cinémas repassent les mêmes films, Kung-fu, romances indiennes ou mélés égyptiens. Night-clubs et discothèques ont fermé à mi-1994. A l'automne 1995, l'alcool a été banni des lieux publics. Le whisky, irakien, jordanien ou écossais, le champagne et les vins français d'avant l'embargo sont désormais vendus dans de petits magasins spécialisés.

FAITS ET CONVICTIONS SONT RARES

Donny, 36 ans, l'«accompagnant» que m'a donné le Minis-

l'un des rares qui ne parle pas d'émigrer.

Jassim Zboon Jassim, 45 ans, dirige le Centre de recherches sur la Mère des batailles. Il parle français, mais s'en tient à l'anglais pour être compris de – ou surveillé par – Donny. Il a écrit une thèse sur les missiles balistiques au Moyen-Orient: «Le prestige est l'une des raisons pour lesquelles un Etat se dote de missiles. Les scuds libyens, par exemple, n'ont pas d'utilité stratégique. Le pays est trop éloigné d'Israël pour le frapper». Faut-il comprendre en creux que l'Irak ne cherche pas le prestige, mais la force pure? Est-il ingénu?

Par peur, ou par tétanisation de la pensée, la plupart des Irakiens s'expriment par des «oui» et des «non», par des formules creuses, ou font de la surenchère. Les convictions et les faits sont rares.

Selon le directeur de l'agence irakienne de presse, Udai El-Taie, 600.000 enfants sont morts de l'embargo et 30% à 40% des élèves désertent pour gagner leur vie. Selon le Ministère de l'éducation, 58,5% des écoliers quittent prématurément l'école. Jassim chiffre la mortalité à 90.000 enfants par mois. Comment douter de la loyauté d'un sujet qui pousse si loin l'exagération?

Il est un chiffre que tous ignorent: le nombre de victimes de la guerre du Golfe. Le deuil se porte plusieurs années durant, assure une expatriée; le nombre élevé de femmes en noir dans la rue donne une indication des pertes humaines.

«TU PEUX TOUT VOIR ICI!»

– Combien de temps restez-vous?, demande Jassim.

– Dix jours.

– Ce n'est pas assez. Il faut du temps pour comprendre ce pays.

La durée permet-elle d'entrevoir les disparitions, tortures et amputations qui font les titres des médias et les rapports des organisations internationales, autrement que par la peur inscrite sur les visages? A peine y a-t-il quelques agents de police en uniforme à Bagdad.

«Ce pays ne vaut rien», a soufflé le jeune Kurde de 25 ans qui m'a hélé un matin où j'étais seul. «Ça fait quinze ans qu'il est en guerre. Il n'y a pas de liberté. Tant pis si on me pend demain. Je n'attends plus rien!» Il a répété trois gestes: la main au collet, la tranche de la main glissée contre la gorge et les poignets croisés, comme menottés.

«Tu peux tout voir ici, tu peux aller où tu veux», assure quant à lui Donny. Pourtant, le CICR, tenu à la confidentialité, n'a pas accès aux prisons. Des

zones entières au sud du pays sont fermées aux étrangers. Il n'est pas possible de rencontrer des vétérans de la guerre du Golfe ni de voir de puits de pétrole.

On peut en revanche visiter les immeubles bâtis pour les combattants de la guerre Iran-Irak, tétraplégiques ou paraplégiques. Saddam City est une étape obligée des journalistes étrangers. Ce bidonville d'un

La visite du département d'oncologie est à la fois déprimante et stimulante par la dignité affichée par les malades et le personnel. Donny ne vient pas, il ne supporte pas ces scènes. «Cette jeune fille souffre de leucémie. Nous n'avons pas de médicaments pour elle. Ce garçon reçoit la moitié de la dose usuelle, c'est tout ce que nous pouvons lui donner», commente une doctoresse.

– En voulez-vous aux Etats-Unis?

– Non, il y a beaucoup de responsables; cela fait seize ans que nous sommes en guerre, nous sommes des victimes.

«AVEC LA GRÂCE DE SADDAM»

Son passé occulté, un passé douloureux, l'Irak vit une sorte de présent éternel. Dans les livres édités en anglais ou en français, l'histoire s'arrête en 1258, à la prise de Bagdad par le petit-fils de Gengis-Khan, et reprend en 1968 avec le coup d'Etat baassiste. Les portraits omniprésents et les reportages télévisés laissent peu de doute quant à l'impossibilité d'un avenir sans Saddam.

Après des séries américaines, la télévision consacre chaque jour une demi-heure aux faits et gestes de Saddam et des responsables du régime. L'étranger est présenté sous la forme d'une litanie de violences. Israël et les Etats-Unis sont les ennemis.

Le message est simple, explicite entre quatre yeux un ingénieur irakien: partout la vio-



Hôpital Mansour

Le sort souvent tragique des enfants malades. Faute de médicaments.

million d'habitants du nord de Bagdad sent les ordures et le kebab. Son hôpital est misérable: il n'y a ni draps, ni infirmières, ni médicaments, ni hygiène. Curieuse logique qui cache les «héros» et la source des richesses, mais exhibe le malheur et la misère dans une démarche de «victimisation» nationale.

LA DIGNITÉ DES MALADES

Saddam Medical City n'a rien à voir avec Saddam City. Cet énorme complexe médical est une ville dans la ville. «Pour parler objectivement d'une recrudescence des cancers après la guerre du Golfe, il faudrait connaître le niveau de radiations avant le conflit. Nous l'ignorons», constate Husam Al-Din Al-Charrmoukli, médecin-chef de la section d'oncologie. «Dans tout le pays, les Américains ont utilisé des munitions en uranium appauvri. Nous avons plus de patients venant du sud du pays maintenant. Pourquoi?». Quelle que soit la réponse, le manque de médicaments entraîne une mortalité accrue.

Seules certitudes du docteur, ces munitions ont une radioactivité à vie brève. Elles ont libéré des poussières qui se sont infiltrées dans le sol, les nappes et les cours d'eau, jusqu'au Koweït et en Arabie Saoudite. Si ce métal est la cause de cancers chez l'enfant, son action devrait cesser une dizaine d'années après la guerre.

lence règne. On est plutôt mieux en Irak qu'ailleurs. Les problèmes sont la conséquence des actions de l'ennemi.

«On espère que cette catastrophe passe et on viendra vous voir en Suisse», lance Iman, comédienne de 20 ans, comme un cri échappé. Un silence. «Avec la grâce de Saddam Hussein».



Mossoul
Centre de réhabilitation orthopédique du CICR.

LE CICR EN IRAK

Prothèse à 50 dollars

L'Irak est le troisième pays le plus miné de la planète, après le Cambodge et l'Afghanistan, et rien n'est entrepris pour le déminer. Les armées irakienne, iranienne et américaine ont disséminé des millions d'engins anti-personnel, notamment au sud du pays. Au nord, au Kurdistan, Saddam Hussein les utilise pour confiner les populations kurdes, comme d'autres se servent de barbelés.

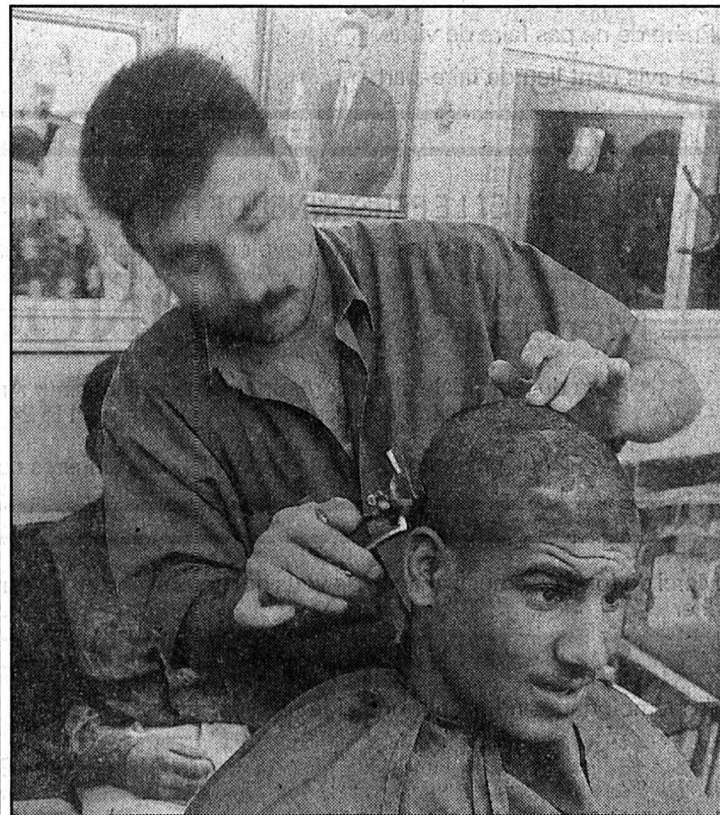
Faute de savoir-faire et de moyens, on ampute plus en Irak qu'en Europe. Quelque 90% des cas sont dus aux mines, assure Nashwan Al-Taha, technicien orthopédiste du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le reste est la conséquence d'accidents de la route ou de poliomyélites. Les enfants constituent environ 20% des victimes.

Etranglé par l'embargo, le gouvernement irakien a prié le CICR de financer les prothèses allemandes à 300 ou 400 dollars pièce, qu'il fournissait à ses ressortissants avant-guerre. Trop cher pour le CICR, qui a développé sa propre technologie, à 50 dollars pièce. Les Irakiens s'y sont opposés, avant de comprendre que le matériel estampillé Croix-Rouge ne marquait pas un recul, mais était simplement différent.

Cette technique, reposant sur des matériaux synthétiques réutilisables, a été conçue en 1991 en Ethiopie, où les composants artisanaux, bois et cuir, deviennent rares. Le CICR n'a pas protégé son procédé: il veut en faire un standard mondial afin de faciliter l'entretien des prothèses et s'assurer une large diffusion et interchangeabilité de leurs composants.

En juillet, le CICR ouvrira au Kurdistan la huitième consultation orthopédique d'Irak. Ce sera la quatrième qu'il aura créée en 18 mois. S'y ajoute un atelier de production de prothèses à Bagdad, où sont fabriqués les pieds en alvéolux et les tubes qui complètent la longueur manquante de jambe. L'ajustage et l'«habillage» final de la prothèse – la pose d'une feuille de polypropylène couleur chair – se font dans les huit centres.

A. M.



Vie quotidienne
Un jeune soldat chez le coiffeur.

L'ENNUI GAGNE

«La vie est dure, n'est-ce pas?» Il n'en faut pas plus pour que Saha, cireur de chaussures sur le visage duquel la misère a posé sa marque, se lève comme mu par un ressort:

– C'est pas bon ici!
– Les gens ne sont pas bons?
– Non, en haut, plus haut. C'est un criminel. On n'est pas libre ici. C'est la guerre.

tère de l'information, a voyagé en Suisse il y a dix ans. Cela a suffi pour qu'il soit nommé membre de la Société pour l'amitié irako-suisse, présidée par un ex-ministre de la culture, lui aussi nommé d'en haut. Il raconte les filles des Pâquis, le quartier «chaud» de Genève, en levant les yeux au ciel pour se faire pardonner – ou pour mieux se les remémorer. Il est